

## CHAPITRE DEUX : LES RÉALISATIONS PILOTES

### 2.1 Aperçu des réalisations pilotes

#### 2.1.1 Objectifs de l'exécution des réalisations pilotes et rapports avec le Programme directeur

Les réalisations pilotes sont exécutées pour donner aux membres des UCADR l'occasion d'utiliser les connaissances, les techniques acquises dans les programmes d'aménagement du système et de renforcement des capacités etc., et les outils de soutien (le manuel d'opération, les supports techniques), et vérifier l'efficacité du Programme directeur.

Les réalisations pilotes se déroulent selon le processus suivant :

- ① Sélection des villages objet des réalisations pilotes
- ② Analyse quantitative des ressources dans les villages objet des réalisations pilotes
- ③ Soutien à la mise en place et au fonctionnement de la CVGT, et élaboration du plan de base de développement
- ④ Élaboration du plan de réalisations pilotes
- ⑤ Exécution des réalisations pilotes, évaluation

Durant la première phase, cet ensemble de tâches a été effectué par un travail commun de la mission d'étude et des UCADR. Cependant, c'est la mission d'étude qui a joué le rôle principal dans les étapes ① à ③, et il n'a pas été vérifié que les UCADR étaient capables de les mettre en œuvre. Dans la deuxième phase, le principal objectif de la mise en œuvre des réalisations pilotes est de demander aux UCADR de jouer le rôle principal dans l'exécution des réalisations, afin de vérifier l'efficacité de ces mêmes UCADR.

Avant de procéder à la sélection des réalisations pilotes exécutées dans les villages, chaque UCADR a effectué une étude pour identifier la quantité des ressources disponibles au niveau des villages cibles. La mission d'étude, quant à elle, a d'abord proposé des réalisations pilotes hypothétiques en tenant compte de l'état des 5 ressources disponibles de la zone cible ainsi que les problèmes à traiter dans la lutte contre la dégradation des sols, analysés à partir de cet état des ressources.

#### 2.1.2 Processus d'exécution des réalisations pilotes

Les villages cibles de notre Étude sont listés dans le tableau 2.1.1. 9 villages dans la région du Centre Nord et 8 villages dans celle du Sahel, soit 17 villages en tout sont concernés par les réalisations pilotes.

**Tableau 2.1.1 Villages objet des réalisations pilotes**

| Régions                     | Département (UCADR) | Année de lancement des réalisations pilotes |   |  |   |
|-----------------------------|---------------------|---|---|--|---|
|                             |                     | Phase-1                                     | Phase-2   |  |   |
|                             |                     | 2002  | 2004  | 2005                                     |   |
| Centre Nord                 | Guibaré             | Vousnango                                   | Sindori*  | Watinoma                                 | Niangouela                                      |
|                             | Korsimoro           | Noungou                                     | Foulla  | Bascoudre-Mossi                          | Ouidin, Tansin                                  |
| Sahel                       | Dori                | Selbo                                       | Goudebo*  | Tiounbonga                               | Bafele  |
|                             | Sebba               | Diogora                                     | Guissindiori  | Helga                                    | Ibbal   |
| Positionnement des villages | des                 | G1 : Premiers villages sélectionnés         | *G1-2 : Nouveaux villages<br>G2-1 : Nouveaux villages supplémentaires | G2-1 : Nouveaux villages supplémentaires | G2-2 : Villages environnants objet de diffusion |

Les éléments de vérification des réalisations pilotes varient en fonction du « positionnement des villages » indiqué dans le tableau ci-dessus (Voir le tableau 2.1.2).

Dans la première phase, les villages (premiers villages sélectionnés) ont été sélectionnés pour vérifier l'efficacité des UCADR en tant que système administratif de base chargé du développement villageois.

Dans la première phase, les UCADR n'étaient pas directement concernées par l'établissement d'un diagnostic participatif (MARF/PRA) permettant de saisir la situation dans les villages ni d'un plan de développement villageois. C'est pour cette raison que de nouveaux villages ont été sélectionnés par les UCADR pendant la première année de l'étude de la deuxième phase (2004). Les UCADR ont réalisé un ensemble de tâches depuis le diagnostic des villages jusqu'à l'exécution et la gestion des réalisations. Nous nous sommes efforcés ainsi de renforcer le fonctionnement des UCADR et les capacités de leurs membres. De plus, pour promouvoir le développement des villages par les UCADR, il faut établir un système qui puisse gérer des réalisations parallèlement dans plusieurs villages. C'est pour cette raison que, au milieu de l'année 2004 et en 2005, les UCADR ont sélectionné de nouveaux villages (les nouveaux villages supplémentaires) pour des réalisations pilotes. Par ailleurs, en 2005, afin de rendre les UCADR plus autonomes et de vérifier la diffusabilité sur les villages environnants grâce aux compétences des populations villageoises qui ont bénéficié de notre soutien, nous avons sélectionné les villages (les villages environnants objet de diffusion) et exécuté les réalisations pilotes.

**Tableau 2. 1. 2 Catégories des villages et différents objectifs pour l'exécution des réalisations pilotes**

| Catégories des villages  | Points à vérifier à travers l'exécution des réalisations pilotes   |
|--|--|
| Premiers villages sélectionnés (G1-1)<br>(4 villages sélectionnés lors de la première phase) | Vérifier quel cadre est nécessaire comme service administratif de base pour apporter un soutien aux populations      |
| Nouveaux villages (G1-2)<br>(2 villages sélectionnés lors                                    | Vérification de l'efficacité des UCADR (établir un diagnostic de la situation dans les villages, ainsi qu'un plan de |

|   |   |
|---|---|
| de la deuxième phase)   | développement du village)<br>Renforcement des capacités de leurs membres  |
| Nouveaux villages supplémentaires (G2-1)<br>(6 villages sélectionnés lors de la deuxième phase)                     | Vérification de l'exécution et la gestion de réalisations dans plusieurs villages par les UCADR   |
| Villages environnants faisant l'objet de la diffusion (G2-2)<br>(5 villages sélectionnés lors de la deuxième phase) | Vérification de la stimulation de l'autonomie des UCADR, du renforcement de leur fonctionnement et de leurs capacités, de la diffusabilité selon le principe de paysan à paysan |

### (1) Critère et procédure de sélection des villages

Comme nous avons mentionné dans « 2.1.2 « **Processus d'exécution des réalisations pilotes**», étant donné que les points à vérifier pour l'exécution des réalisations pilotes variant selon le « positionnement des villages», les critères et la procédure de sélection des villages varient également. Lors de la première phase, la mission d'étude était à l'initiative du travail de sélection. Cependant, lors de la deuxième phase, les nouveaux villages, les nouveaux villages supplémentaires et les villages environnants objet de la diffusion ont été tous sélectionnés par les UCADR. Les critères et la procédure de sélection des premiers villages sélectionnés, des nouveaux villages et des nouveaux villages supplémentaires se trouvent dans le tableau 2.1.3.

**Tableau 2.1.3 Les critères et procédures de sélection**

|  |   |
|--|---|
| <b>Premiers villages sélectionnés (G1-1)</b> | <b>Critères de sélection</b><br>① La motivation de la population villageoise est élevée.<br>② La CVGT n'est pas mise en place ou n'est pas fonctionnelle.<br>③ L'accès au village est facile.<br>④ Ont une faible expérience de soutien<br>⑤ Le développement des ressources en eau est une grande nécessité.<br>⑥ Respect de la contribution de la population déterminée par le protocole d'accord des réalisations pilotes etc. (collecte de la contribution de la population, offre de matériel et matériaux non disponibles sur place, offre de main-d'œuvre etc.)  |
|  | <b>Critères de sélection</b><br>① Sélection par la direction régionale du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique, et des ressources halieutiques de 10 villages de chaque dans la région du Sahel et du Centre Nord<br>② La mission d'étude sélectionne 9 villages en tenant compte des conditions d'accès.<br>③ La mission d'étude évalue ces 9 villages en considérant l'envie de développement, l'esprit de collaboration, les caractéristiques de la région et l'état des ressources du village.<br>④ 4 villages proposés au comité de pilotage sont acceptés.<br>⑤ Proposition des 4 villages au comité du soutien au Japon                            |
| <b>Nouveaux villages (G1-2)</b>              | <b>Critères de sélection</b><br>① L'état du sol du village est dégradé et la motivation de la population villageoise est élevée.<br>② La CVGT n'est pas mise en place ou n'est pas fonctionnelle.<br>③ Les villages sont couverts par les agents de vulgarisation qui ont été chargés des villages pilotes de la première phase.<br>④ La priorité est donnée aux villages qui sont situés près des villages pilotes de la première phase<br>⑤ Contribution de la population déterminée par le protocole d'accord des réalisations pilotes etc. (collecte de la contribution de la population, offre du matériel disponible sur place, offre de main-d'œuvre etc.) |

|   |  |
|---|--|
|   | <p><b>Procédure de sélection</b></p> <p>① La mission d'étude explique le mode de sélection des nouveaux villages lors de la réunion du comité de pilotage.</p> <p>② Les Directeurs régionaux en concertation avec les acteurs concernés tels que les Directeurs provinciaux des DPAHRH choisissent un département dans chaque région dans lequel le nouveau village sera sélectionné et informent la mission d'étude de ces choix.</p> <p>③ La mission d'étude explique le mode de sélection des nouveaux villages aux UCADR des deux départements.</p> <p>④ Les Présidents des UCADR établissent une liste ordonnée des candidats nouveaux villages avec les raisons de cet ordre de priorité et en informent la mission d'étude.</p> <p>⑤ Les Directeurs régionaux informent le Président du comité de pilotage des résultats définitifs de la sélection.</p>  |
| <p><b>Nouveaux villages supplémentaires</b></p> | <p><b>Critères de sélection</b></p> <p>① Village où une CVGT est déjà mise en place et fonctionnelle.</p> <p>② La priorité est donnée aux villages dont l'accès est facile et l'effet de vitrine est important.</p> <p>③ Choisir les villages où la volonté des villageois pour l'exécution des réalisations est importante.</p> <p>④ La priorité est donnée aux villages ayant participé au séminaire de diffusion tenu en janvier 2004.</p> <p>⑤ Les représentants de la CVGT participeront impérativement aux réunions de l'UCADR.</p> <p>⑥ Les villageois respecteront la contribution fixée dans la convention des réalisations pilotes (contributions financières villageoises, fourniture des matériels disponible dans le village, fourniture de mains-d'œuvre, etc.)</p>  |
|   | <p><b>Procédure de sélection</b></p> <p>① Explications dans les réunions de chaque UCADR sur l'objectif des nouveaux villages supplémentaires afin de le faire comprendre aux membres.</p> <p>② Les Présidents des UCADR font sélectionner un village par les membres des UCADR qu'ils considèrent comme le village prioritaire après avoir tenu compte de l'état ou des problèmes des villages qui ressortent de leur compétence. Le critère essentiel de sélection porte sur le fait que la CVGT existe déjà et qu'elle est fonctionnelle.</p> <p>③ Après la sélection du village par le Président de l'UCADR, les mesures d'amélioration de la situation du village (maximum trois propositions par membre) sont proposées aux réunions de l'UCADR. Le mode de proposition porte sur la situation actuelle du village, les problèmes, les mesures et les investissements nécessaires, le mode d'exécution, les résultats attendus, le montant approximatif et la durée nécessaire, et tout cela est mis par écrit.</p> <p>④ Le Président de l'UCADR rassemble les propositions de mesures pour que les membres les examinent à la réunion. À la suite de cet examen, ils circonscrivent le nombre des propositions de façon à le réduire de moitié, et les classent par ordre de priorité.</p> <p>⑤ Lors des réunions de l'UCADR la mission d'étude débat des propositions de l'UCADR et s'il y a des problèmes, elle lui donne des conseils et lui demande une révision du plan.</p> <p>④ La Mission d'étude demande si besoin aux UCADR de fournir des informations autres que le contenu des propositions et effectue éventuellement des études sur le terrain avec des membres des UCADR.</p> <p>⑥ La Mission d'étude, en tant que bailleur, examine le contenu des propositions et, en tenant compte des critères de sélection des réalisations pilotes, procède à une adoption provisoire des réalisations qu'elle considère appropriées</p> <p>⑦ Les Présidents des UCADR informent le Directeur Régional concerné sur les raisons de la sélection du nouveau village supplémentaire et sur le plan des réalisations pilotes du village concerné (les Directeurs Régionaux informent le Directeur des Études et de la Planification du MAHRH, Président du comité de pilotage)</p> <p>⑧ La mission d'étude se concerta avec le siège de la JICA sur les réalisations pilotes adoptées provisoirement afin d'arrêter leur exécution.</p> <p>⑨ La Mission d'étude informe les UCADR de la décision de l'exécution des réalisations et fait démarrer les activités.</p> |

## (2) Résultats de la sélection

Nous présentons les résultats de la sélection pour les premiers villages sélectionnés, les nouveaux villages et les nouveaux villages supplémentaires respectivement dans les tableaux 2.1.4 à 2.1.6.

**Tableau 2.14 Résultats de la sélection pour les premiers villages sélectionnés**

| Région, département, village |   | Raisons de la sélection  |
|------------------------------|---|--|
|                              | Village de Vousnango,<br>Département de Guibaré | <ul style="list-style-type: none"> <li>La population villageoise montre un vif intérêt pour le développement et leur motivation d'augmenter la productivité et d'améliorer leur qualité de vie est forte.</li> <li>Avoir une faible expérience de soutien</li> <li>La CVGT existe mais n'est pas fonctionnelle.</li> <li>On peut espérer un développement de l'agriculture grâce au développement des ressources en eau</li> </ul>   |
|                              | Village de Nougou,<br>Département de Korsimoro  | <ul style="list-style-type: none"> <li>La population villageoise montre un vif intérêt pour le développement et leur motivation d'augmenter la productivité et d'améliorer leur qualité de vie est forte.</li> <li>Les Mossis et les Peuhls cohabitent sans qu'il n'y ait de conflit dans le village.</li> <li>La CVGT n'est pas encore mise en place.</li> <li>L'accès au village ne pose pas de problème.</li> <li>Avec un développement des ressources en eau, on peut espérer le développement de l'agriculture et de l'élevage</li> </ul> |
| Région du Sahel              | Village de Selbo,<br>Département de Dori        | <ul style="list-style-type: none"> <li>La population villageoise montre un vif intérêt pour le développement et leur motivation d'augmenter la productivité et d'améliorer leur qualité de vie est forte.</li> <li>Pas de conflit dans le village.</li> <li>Les conditions d'accès au village sont bonnes.</li> <li>Avec un développement des ressources en eau, on peut espérer un développement plus grand du village.</li> </ul>  |
|                              | Village de Doigora,<br>Département de Sebba     | <ul style="list-style-type: none"> <li>La motivation des villageois est élevée.</li> <li>La CVGT n'est pas encore mise en place.</li> <li>une très faible expérience d'assistance</li> <li>Les conditions d'accès au village ne posent pas de problème.</li> </ul>   |

**Tableau 2.15 Résultats de la sélection des nouveaux villages**

| Région, département, village |  | Raisons de la sélection   |
|------------------------------|--|---|
| Région du Centre Nord        | Village de Sindri,<br>Département de Guibaré | <ul style="list-style-type: none"> <li>Répond aux critères de sélection déterminés par l'UCADR.</li> <li>De nombreuses ONG sont actives dans la province du Bam à laquelle appartient le département de Guibaré, et il est possible de les intégrer dans les activités du nouveau village pour donner pleinement leur sens aux actions de l'UCADR</li> <li>À en juger d'après les activités menées dans la première phase, l'UCADR de Guibaré s'est montrée plus dynamique.</li> <li>Les échanges entre populations étant importants, le village choisi est facile d'accès.</li> </ul>  |
| Région du Sahel              | Village de Goudébo,<br>Département de Dori   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Répond aux critères de sélection déterminés par l'UCADR, et partage des ressources naturelles avec le village de Sélbo.</li> <li>Pas de CVGT mise en place, pas de soutien d'autres bailleurs, toutes les ressources sont insuffisantes. Le projet PGRN/SY promu par DANIDA exerce son activité dans les alentours, et on peut envisager une harmonisation avec d'autres bailleurs.</li> <li>Le barrage de Yakouta a été mis en place en amont du village, et un tarissement des ressources en eau est à craindre dans un proche avenir. Il faut développer les ressources en eau de façon urgente.</li> </ul> |

**Tableau 2.16 Résultats de la sélection des nouveaux villages supplémentaires**

|           | Région du Centre Nord |  | Région du Sahel |  |
|-----------|-----------------------|--|-----------------|--|
|           | Guibare               | Korsimoro  | Dori            | Sebba  |
| 2004-2005 |                       | <u>Village de Foulla</u><br>Sélectionné parmi 5 villages candidats. Le |                 | <u>Village de Guissindiori</u><br>Ce village qui avait une CVGT, dont l'accès en |

|      |  | Région du Centre Nord  |  | Région du Sahel   |   |
|------|--|--|--|---|---|
|      |  | Guibare  | Korsimoro  | Dori  | Sebba   |
|      |  |  | village a une CVGT, et il y a des possibilités de projets en synergie avec le PDL/S.   |   | hivernage est ne pose pas problème, et qui ne souffre pas de conflit important a été sélectionné parmi les 20 villages du département de Sebba. |
| 2005 | <b>Village de Wattinoma</b><br>Sur les 13 villages du département de Guibaré, deux villages sont déjà impliqués dans les réalisations pilotes, les 11 villages restant ont été notés en fonction des critères de sélection et c'est Wattinoma qui a obtenu la note la plus élevée. | <b>Village de Baskoudre-Mossi</b><br>Les 24 villages du département de Korsimoro ont été classés selon les critères de sélection. Ce village a ainsi été sélectionné notamment pour les activités de la CVGT, les conditions d'accès, la volonté de la population, la proximité avec le village de Foulla. | <b>Village de Thioubonga</b><br>L'UCADR avait d'abord envisagé le village de Mamassiol. Cependant, la mission d'étude, au vu du déroulement de la sélection, lui a demandé de reprendre cette sélection. C'est ainsi que Thioubonga, qui dispose d'une CVGT mise en place avec le soutien de la CVGT, dans lequel la gestion des ressources naturelles par la CVGT est en passe de s'enraciner, et pour lequel on peut attendre des effets tangibles avec un léger soutien, a été sélectionné. | <b>Village de Helga</b><br>L'accès en hivernage de la plupart des villages du département de Sebba est un facteur de contrainte. Le village de Helga qui ne pose pas de problème d'accès a ainsi été sélectionné. |   |

## 2.2 Réalisations pilotes et ressources

### 2.2.1 Situation actuelle des ressources dans la zone objet de l'étude

Pour promouvoir le système de lutte contre la dégradation des sols centré sur les UCADR, il est nécessaire d'imaginer de plusieurs points de vue, les réalisations pilotes qui tiennent compte des ressources de la zone cible. De plus, il faut considérer les rapports concurrentiels ou les rapports d'interdépendance entre différentes ressources.

La région du Centre Nord a une superficie de 20.985 km<sup>2</sup> et comprend les trois provinces du Bam, du Namentenga, et du Sanmatenga. Elle regroupe 28 départements, 685 villages, et sa population était en 1996 de 928.321 habitants, principalement d'ethnie Mossi. Elle appartient à la zone climatique soudano-sahélienne, et la pluviométrie annuelle moyenne est de 600 à 900 mm. L'hivernage dure quelques cinq mois, de la mi-mai à la mi-octobre. La plupart des sols sont des sols d'érosion peu évolués, et bien que les Mossi se soient installés et pratiquent l'agriculture depuis longtemps dans la zone, ces sols ne sont pas fertiles.

La région du Sahel a une superficie de 35.614 km<sup>2</sup> et comprend les quatre provinces du Séno, du Soum, de l'Oudalan et du Yagha. Elle regroupe 26 départements, 584 villages, et sa population était en 1996 de 708.332 habitants, composée d'une dizaine d'ethnies dont les principales sont les Peuhls (35%), les Rimaïbè (20%), les Bella (20%), et les Mossi (19%). La

région appartient à la zone climatique Sahélienne qui couvre 25 % de la superficie du pays, la pluviométrie annuelle moyenne va de 150 à 600 mm, et l'hivernage dure 4 mois (juillet à octobre). Les sols sont des sols halomorphes dégradés, des sols ferrugineux tropicaux, des sols bruns eutrophes tropicaux. La végétation est une steppe parsemée d'arbustes épineux. La superficie moyenne d'un village est importante : elle est de 44 km<sup>2</sup> au Centre Nord (densité de population de 31 hab./ m<sup>2</sup>) et de 61 km<sup>2</sup> au Sahel (densité de population de 20 hab. /m<sup>2</sup>).

Nous allons maintenant analyser l'état des ressources des régions du Centre Nord et du Sahel, en les classant en 5 catégories, et identifier leurs problèmes.

### **(1) Ressources naturelles**

- L'état des ressources naturelles disponibles et celui de la production des 3 secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la foresterie diffèrent énormément entre les deux zones objets de l'étude pilote.

#### Principaux problèmes à résoudre :

- Agriculture : Différence du potentiel de production selon les zones, rapport avec le choix de ses cultures
- Elevage : Différences du bétail, influence directe du surpâturage sur l'écoulement du sol.
- Foresterie : Dégradation de la diversité des plantes, impact sur l'environnement de la population, cause directe de la dégradation des sols.

## **1) Agriculture**

### **(a) Région du Centre-Nord**

Les principales cultures et leur récolte moyenne des 5 dernières années sont, par ordre d'importance: le sorgho (859 kg/ha), le mil (680 kg/ha), le maïs (1.041 kg/ha), le riz (925 kg/ha), et le fonio (1.119 kg/ha) uniquement cultivé dans le Bam. La quantité récoltée en moyenne représente environ 90% de la moyenne nationale ; les années où la pluviométrie est bonne, les céréales récoltées fournissent 95% de la quantité nécessaire ; cependant, la province du Sanmatenga, où la population est importante, ne peut réaliser que 70% de la quantité requise. Les autres cultures qui prospèrent sont le niébé, le voandzou, l'arachide et le sésame ; le coton et le soja sont souvent cultivés au Bam.

Les précipitations de cette région ont la tendance de diminuer à cause de leur mauvaise répartition spatio-temporelle, créant ainsi une instabilité au niveau de la production agricole. De plus les techniques culturales sont extensives, si bien que la dégradation des sols et du couvert végétal est en progression constante. Cela entraîne une faible productivité non seulement en agriculture, mais aussi dans le domaine de l'élevage et de la foresterie.

## **(b) Région du Sahel**

Les principales cultures et leur récolte moyenne des 5 dernières années sont le mil (451 kg/ha), le sorgho (524 kg/ha) et le maïs (406 kg/ha). Dans la province du Soum, on a le riz (162 kg/ha) et le fonio (560 kg/ha). Même lorsque les conditions de cultures sont bonnes dans les autres régions, le Sahel ne parvient pas à produire la quantité annuelle nécessaire ; ainsi, même les années de bonnes conditions pluviométriques, le rendement n'assure que 70% environ de la quantité nécessaire. Pour l'année 1999-2000, alors que la production de céréales nécessaire pour une population de 755.397 personnes est de 143.525 tonnes, la production destinée à l'alimentation était de 102.522 tonnes sur une production céréalière totale de 120.954 tonnes, soit un déficit de 41.003 tonnes. Les principales cultures de rente que l'on trouve dans la région sont le niébé, le voandzou, l'arachide et le sésame, qui ne peuvent être cultivés en grande quantité en raison de l'insuffisance des précipitations.

La région du Sahel est une zone agro-sylvo-pastorale et la conjugaison de plusieurs facteurs qui sont la surexploitation agricole, le surpâturage, et la diminution de la pluviométrie) a contribué à la dégradation des sols et de la végétation, ce qui rend la productivité agricole faible et menace les activités sociales des populations.

Toutefois aucune analyse rigoureuse n'a été menée afin de déterminer les causes de cette détérioration des ressources naturelles. Le phénomène complexe à l'origine de la désertification reste ainsi encore mal connu, et les nombreuses tentatives effectuées pour contrôler cette dégradation n'ont pas été durables.

## **2) Elevage**

Pour les variétés de vaches, si l'on remarque un petit nombre de variétés Azawak et Sokoto (appelées également Gudari), introduites dans le cadre de projets pour l'amélioration de la production laitière, il s'agit en majeure partie de la race Peuhle locale. Le petit bétail est essentiellement de races locales telles que les race Sahélienne . L'amélioration des variétés n'a pas subi de véritables progrès. La nécessité de l'introduction de races améliorées s'impose pour une production d'une meilleure efficacité du bétail.

Pendant la saison des pluies, le mode d'élevage des bovins, des ovins et des chèvres, est de les garder sous pâturage contrôlé et placé sous la surveillance d'un berger pour éviter qu'ils ne causent des dégâts aux cultures. Pendant la saison sèche, on les laisse divaguer sur les champs de mil et de sorgho, où leur passage répété finit par tasser et dégrader les terres. Pour cela, les terres agricoles sont compactées par le piétinement, ce qui réduit considérablement la porosité du sol qui se laisse mal travailler à la saison suivante, entraînant du coup l'écoulement du sol superficiel.

Les pousses des végétaux utiles sont continuellement mangées à cause du surpâturage,

réduisant ainsi la capacité de régénération des végétaux, et la couverture végétale diminue, favorisant alors l'érosion du sol.

Mais pour éliminer le surpâturage, il faut faire changer la mentalité des populations qui considèrent le bétail comme un patrimoine, ce qui constitue un gros problème qui ne peut pas être résolu simplement par des directives administratives.

Pour cela, le Ministère des Ressources animales et l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA) essaient de combattre le phénomène du surpâturage en encourageant l'embouche par l'élevage en étable. Par la méthode indirecte de l'embouche, le choix du bétail et la sélection (traitement par vente) progresseront, ce qui éliminera alors le surpâturage.

Pour promouvoir l'embouche par l'élevage en étable, il faut aménager les équipements et améliorer le mode de production et d'utilisation du fourrage.

#### **(a) Région du Centre-Nord**

Le cheptel de la région du Centre-Nord est moins important qu'au Sahel; les caprins représentent 12% du nombre total de bêtes au Burkina, les ovins 13% et les bovins 8%.

Le nombre de têtes de bétail élevé par la population au Centre-Nord est de 1,4 fois la moyenne nationale pour les caprins et les ovins, et de 0,9 fois pour les bovins. Étant donné la proximité de cette région avec la zone de consommation, l'aviculture occupe une place plus importante qu'au Sahel avec 8% de la production nationale. Dans cette région, on peut voir l'impact de l'amélioration d'espèces du petit bétail et de volaille.

#### **(b) Région du Sahel**

La région du Sahel possède un cheptel caprin important qui représente 21% de l'ensemble du cheptel national. C'est pourquoi même le plan d'action du Ministère des Ressources Animales attend de cette région une augmentation de sa production laitière caprine. Le nombre de têtes de bétail élevé par la population au Sahel est de 3 fois la moyenne nationale pour les caprins, et de 1,7 à 1,8 fois pour les bovins et les ovins, ce qui fait du Sahel l'une des plus grandes régions d'élevage. Le nombre de foyers de maladies contagieuses est important dans la zone d'étude. Dans la région du Sahel, en particulier, le taux d'apparition du charbon symptomatique des bovins ou de la pasteurellose des bovins, des ovins et des caprins se situe entre 30 et 50%, ce qui est très élevé. Dans cette région, on peut voir l'impact de l'amélioration des conditions d'hygiène.

### **3) Les ressources forestières**

#### **(a) La région du Centre Nord**

La région du Centre Nord appartient au domaine soudanien, avec une savanne arbustive dans sa partie nord et une savane arbustive/arborée dans sa partie sud. La partie nord est une zone de transition entre le domaine sahélien et le domaine soudanien, et on y trouve

donc comme dans le domaine sahélien des acacias et des arbustes épineux, mais le passage du domaine sahélien au domaine soudanien est marqué entre autres par l'apparition de karités (*Butyrospermum parkii*), de nérés (*Parkia biglobosa*) et de caïlcédrats (*Khaya senegalensis*). Au fur et à mesure qu'on descend vers le sud, les espèces propres au domaine soudanien augmentent, et le degré de couverture végétationnelle s'élève.

La plus grande partie de la région du Centre Nord est comprise dans le domaine nord soudanien, et comme nous l'avons exposé plus haut la concentration de population est importante, et les végétations fragiles peuvent être facilement déséquilibrées. Le potentiel en ressources ligneuses du domaine soudanien est évalué à 7,5 à 31 m<sup>3</sup> /ha par année, et si une gestion appropriée est mise en oeuvre, on peut redresser la tendance au déclin des sols. Il y a par ailleurs quatre zones de forêt protégées (Tougouri, Yabo, Goada, Tanbili) et deux zones de chasse (Noungou, Soromzougou) dans le Centre Nord. Les Tilapia et autres poissons sont pêchés dans 16 emplacements (mares etc.) et les documents du Ministère de l'Environnement donnent un volume total de 76.729 poissons pêchés dans les trois départements en 2000, et ces ressources jouent un rôle important dans l'économie.

#### **(b) La Région du Sahel**

La caractéristique de cette région, classée dans le domaine sahélien, est la prédominance des arbustes épineux tels le gommier (*Acacia senegal*), l'*Acacia nilotica*, le *Balanites aegyptiaca*, etc.

L'impact de la dégradation des sols sur la forêt est lié à la dégradation de la biodiversité (affaiblissement des composantes et de la diversité génétique de la végétation et de la faune), la dégradation du cadre de vie (difficultés d'accès au bois de chauffe, pollution de l'environnement), et baisse de l'impact économique des formations forestières naturelles (compléments alimentaires, pharmacopée, bois de construction, aspects culturels). Au nord de la région du Sahel, la dégradation des sols entraîne la mort de plusieurs espèces, cette mort entraînant à son tour la disparition de la végétation<sup>1</sup>. Les plantes se concentrent sur les zones à faible relief, les plantes pluriannuelles régressent au profit des plantes annuelles, les feuillus à forte évapotranspiration diminuent au profit des épineux.

La plus grande par des provinces du Soum, de l'Oudalan et du Séno ont été désignées<sup>2</sup> en tant que zone protégée du Sahel.

Le tableau 2.2.1 montre les superficies de la végétation province par province en 1984. La superficie de la végétation est de 2.140.000 hectares pour le Sahel et de 600.000 hectares pour le Centre Nord. La région du Sahel qui est plus sèche que celle du Centre Nord a une superficie de végétation plus importante. On peut penser que cela est dû au fait qu'au

---

<sup>1</sup> Les *Pterocarpus lucens* sont particulièrement nombreux à mourir ainsi.

<sup>2</sup> par l'Union Mondiale pour la Nature (IUCN)

Sahel, des terres qui ne sont pas utilisées pour les cultures sont incluses dans les formations arbustives ou les pâturages, et on peut dire que cela montre que la mise en culture des terres est plus avancée dans le Centre Nord.

**Tableau 2.2.1 Etat de la végétation dans la zone de l'étude (en 1984)**

| Région       | Province          | Superficie (km <sup>2</sup> ) | Savane arborée (ha) | Formations arbustives (ha) | Superficie totale de la végétation (ha) | Taux de végétation (%) |
|--------------|-------------------|-------------------------------|---------------------|----------------------------|---|------------------------|
| Centre nord  | Bam               | 3.991                         | 3.606               | 86.556                     | 90.162                                  | 22,6                   |
|              | Namentenga        | 7.449                         | 12.366              | 167.787                    | 180.153                                 | 24,2                   |
|              | Sanmatenga        | 9.279                         | 119.414             | 206.087                    | 325.501                                 | 35,1                   |
| <b>Total</b> |                   | <b>20.719</b>                 | <b>135.386</b>      | <b>460.430</b>             | <b>595.816</b>                          | <b>28,8</b>            |
| Sahel        | Oudalan           | 10.007                        | 0                   | 688.004                    | 688.004                                 | 68,8                   |
|              | Seno <sup>3</sup> | 13.385                        | 0                   | 780.522                    | 780.522                                 | 58,3                   |
|              | Soum              | 13.062                        | 0                   | 673.434                    | 673.434                                 | 51,6                   |
| <b>Total</b> |                   | <b>36.454</b>                 | <b>0</b>            | <b>2.141.960</b>           | <b>2.141.960</b>                        | <b>58,8</b>            |

Source : Rapport d'étude par Fonte J., Guinko S., etc.

## (2) Ressources sociales

Pour renforcer la structure organisationnelle et promouvoir l'organisation des villages, il est nécessaire de comprendre comment les différents acteurs se collaborent, se consultent ou se concurrencent. De plus, il faut vérifier si la politique d'Etat, entre autres la décentralisation, et le système traditionnel de la gestion des terres fonctionnent ensemble ou sont antithétiques. Et ces informations doivent être prises en compte au moment où on entreprend au niveau de villages des activités telles qu'utilisation des ressources limitées, introduction des réalisations pilotes, sélection et planification des réalisations pilotes, etc.

Nous allons traiter maintenant de la vie quotidienne dans le cadre des systèmes sociaux des Mossi et des Fulbe. Il faut cependant prendre garde à ne pas appliquer des équations du type « Centre Nord= Mossi » ou « Sahel = Fulbe ». Si dans des zones éloignées des villes on peut trouver des villages comme celui de Diogora composés uniquement de foulaphones, on trouve par exemple autour de Dori ou dans les zones en contact avec le Centre Nord des villages dans lesquels cohabitent plusieurs ethnies.

### 1) Le système social Mossi

#### (a) Les unités sociales, la vie quotidienne, la production des paysans

L'unité de base de production et de consommation pour les Mossi est le « Yiri ». Un yiri est composé des membres d'une grande famille patrilinéaire, et comporte de 25 à 100

<sup>3</sup> Les données datent de 1984, à l'époque, le Séno et le Yagha n'étaient pas séparés.

personnes. Le chef du yiri, le « yiri-soaba » , sa femme ou ses femmes, leurs fils et leurs épouses, les enfants vivent dans des maisons en mur de banco et de terre appelées « zaka ». Les zaka sont dispersées autour de l'habitation du chef de yiri. Le yiri est un ensemble de zaka dans lequel vivent les petites familles. A la mort du Chef de Yiri c'est généralement l'homme le plus âgé du Yiri qui hérite du titre.

Un certain nombre de yiri forment un « Saka » (quartier). Le village (« Tenga ») est formé d'un ou de plusieurs Saka.

### **(b) L'organisation traditionnelle des villages**

L'organisation traditionnelle des villages a été abolie à la révolution. Cependant, l'unité dénommée « village » n'a pas changé, et même si le Chef de Village traditionnel (« Teng naaba ») ne remplit pas de fonctions administratives, les coutumes restent vivaces. Les chefs de village traditionnels en pays mossi sont tous du clan des Ouédraogo. Les 3/4 de ces chefs sont animistes. Le conseil des anciens est composé de 7 ou 8 membres, et chaque ancien a une tâche définie. Les décisions prises par le conseil des anciens et l'assemblée villageoise (formée de tous les chefs de yiri) étaient respectées par les villageois. Si l'un ou l'autre des villageois contrevenait à une de ces décisions, il était rappelé à l'ordre par l'ancien chargé de cela. Les choses n'allaient pas plus loin. Il y avait des villageois qui quittaient le village, mais on peut dire que la discipline du village était souple.

En plus du Chef de Village traditionnel, il y a un délégué administratif nommé par le « préfet ».

Dans les villages Mossi, il y a un « chef de terre » qui est un ancien chargé des cérémonies pour obtenir de bonnes récoltes. Comme certains chefs de terre sont en charge de plusieurs villages, leur nombre est moins élevé que celui des chefs de village. Les chefs de yiri reçoivent du chef de terre l'autorisation de « mettre à profit » les terres. Ce droit d'usage des terres, qui est hérité par le fils aîné, a pour certains yiri pris un sens proche dans les faits de celui de « possession » d'une terre utilisée durant de longues années en tant que moyen de production agricole, mais la vente ou la location des terres est impossible.

## **2) Le système social des Fulbe**

### **(a) Les unités sociales, la vie quotidienne, la production des paysans**

A la base de la société peuhle, on trouve la concession (bade, correspond au Yiri Mossi) qui regroupe les petites familles (sudu). Chaque sudu détient des terres et forme l'unité de base de production et de consommation. Le droit d'usage des terres est donné par le chef de village traditionnel. Il n'y a pas de chef de terre chez les Fulbe. Les Fulbe n'ont pas de champ commun comme les Mossi et ne pratiquent pas de travail en commun au niveau de l'ensemble de la concession. L'héritage est partagé à parts égales entre les hommes.

Les familles Peuhles sont composées d'un nombre de membres moins important que les

familles Mossi. Nous n'avons pas de données ethnique par ethnique, mais nous avons rassemblé dans le tableau 2.2.2 les données sur les villages dans lesquels la mission d'étude est intervenue.

**Tableau 2.2.2 Nombre moyen de membres par famille**

| Village   | Nombre moyen de membres par famille |         |       |
|-----------|-------------------------------------|---------|-------|
|           | Hommes                              | Femmes  | Total |
| Vousnango | inconnu                             | inconnu | 18,3  |
| Noungou   | 6,1                                 | 5,4     | 11,6  |
| Selbo     | 3,6                                 | 3,2     | 6,5   |
| Diogora   | 4,8                                 | 3,1     | 7,9   |

On peut citer le village de Diogora comme un exemple représentatif des villages peuhls. Comparé au village de Noungou, le nombre de membres par famille est de 2 à 3 dixièmes moins important. On peut attribuer cela au fait que comparativement aux Mossi qui sont une ethnique de cultivateurs et ont de nombreuses occasions d'effectuer des travaux en commun par famille ou par yiri, les peuhls, qui sont une ethnique nomade, ont relativement peu d'occasions de faire des travaux communs, et aussi que les liens en rapport avec la terre y sont moins importants.

### **3) l'organisation traditionnelle du village et le déroulement de la décentralisation**

Le fait qu'il n'y ait pas de système de propriété des terres dans la société Peuhle était lié notamment au fait qu'ils n'ont pas mis en place un système semblable à celui des Mossi, par lequel les chefs de village, de génération en génération gèrent les terres. Les autorités traditionnelles ne s'impliquant pratiquement pas dans la gestion des terres, il y avait de grandes chances pour qu'au niveau des villages, prévale le « laissez-faire ».

Si l'on examine maintenant cet état de fait en combinaison avec le système des responsables administratifs villageois (RAV) mis en place dans la seconde moitié des années 80 par le gouvernement, on obtient un résultat intéressant : Dans le cadre de l'introduction d'un système moderne d'administration déconcentrée qui a précédé la décentralisation actuellement mise en oeuvre, le gouvernement a institué les RAV en tant que gestionnaires au niveau des villages. Nommés par le gouvernement, les RAV sont des responsables de la sécurité qui sont chargés de maintenir l'ordre dans les villages, mais dans le Sahel où les Peuhls sont en grand nombre, il y a eu beaucoup de cas où le RAV a fonctionné en tant que gestionnaire des terres communes du village (voir le tableau 2.2.3) Dans les villages du Sahel, le RAV accueille les étrangers, fait la synthèse des idées du village avant la mise en place de la CVGT, etc., et on peut dire qu'il fonctionne en tant que représentant du village, comme le Chef de village dans le Centre Nord, et cela a pu être observé dans les villages objet des réalisations pilotes.

Dans le courant de la décentralisation, le système des RAV a été abandonné pour quelque temps, mais nous avons eu des informations disant que « le système a été restauré pour rassembler les voix lors des élections présidentielles de 2005 ». Quel usage dans le courant de la décentralisation le gouvernement va-t-il faire des organisations traditionnelles et du

système des RAV nouvellement créé ? Dans quelle mesure l'influence des organisations traditionnelles et des RAV sera-t-elle préservée ou au contraire diminuée avec le passage des CVGT aux CVD ? Nous resterons attentifs à ces évolutions.

**Tableau 2.2.3 Les droits fonciers en fonction des types de terre**

| Types de terres :              | Terres familiales (terres détenues individuellement) | Parmi les terres détenues individuellement, terres où la culture a été abandonnée | Terres du village (terres sacrées, cimetières, terres communautaires) | Terres non cultivées n'appartenant à aucune famille (pâturages, forêts, terres non défrichées) |
|--------------------------------|--|---|---|--|
| <b>Gestionnaire des terres</b> |  |   |   |  |
| Centre Nord                    | Chef de famille                                      |   | Chef de terre   | Chef de terre  |
| Sahel                          | Chef de famille                                      |   | Chef de village ou RAV  | Chef de village ou RAV   |
| <b>Utilisateur des terres</b>  |  |   |   |  |
| Centre Nord                    | Famille  | Néant   | Villageois  | Villageois et utilisateurs externes  |
| Sahel                          | Famille  | Néant   | Villageois  | Villageois et utilisateurs externes  |
| <b>Transfert des terres</b>    |  |   |   |  |
| Centre Nord                    | Uniquement par héritage, emprunt possible            |   | Emprunt sur une longue durée  | Peuvent être empruntées en tant que terres de culture  |
| Sahel                          | Vente possible                                       |   | Emprunt   | Peuvent être empruntées en tant que terres de culture  |

#### 4) Les groupements villageois

Dans chaque village, on trouve un certain nombre de groupements villageois. On peut penser que l'existence de ces groupements est apparue spontanément dans le but de se soutenir mutuellement dans les activités de production, mais ces dernières années, il y a de nombreux cas d'utilisation de ces groupements villageois par les bailleurs. Dans les villages qui ne sont pas soutenus par la mission d'étude JICA, La CVGT n'avait pas d'informations suffisantes sur le nombre de groupements, le nombre de leurs membres, le soutien dont ils ont bénéficié et les bailleurs. De nombreux groupements coexistent de façon anarchique, et dans certains cas, ne travaillent pas en synergie. Dorénavant, pour promouvoir le développement rural au niveau des villages, il faut mettre en place des CVGT (après la décentralisation, des CVD) qui permettent l'échange d'informations, l'harmonisation, et la collaboration entre les différents groupements et organisations du village.

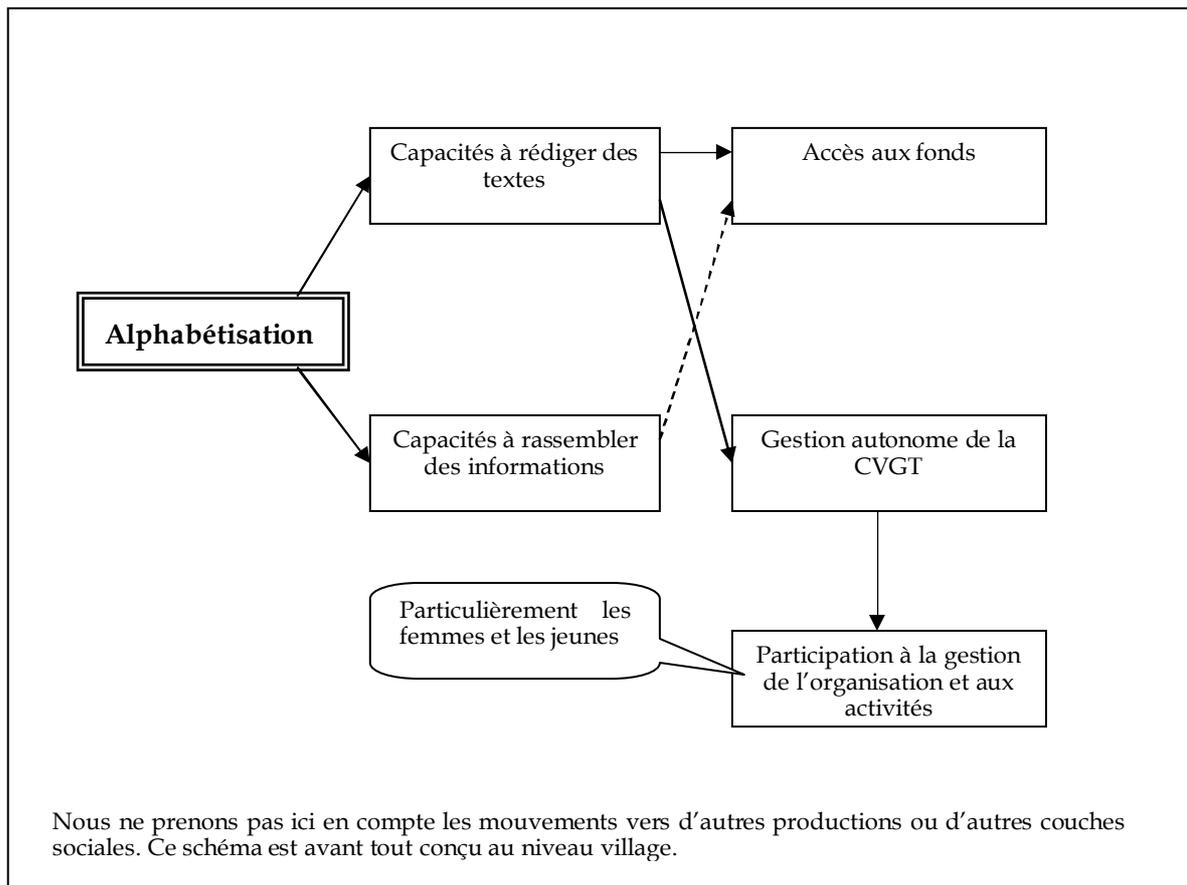
#### (3) Les ressources humaines

Les capacités de gestion et d'administration de la population sont des éléments importants pour la sélection et la planification des réalisations. Il est donc nécessaire d'évaluer le degré d'alphabétisation qui a un rapport directe avec la gestion et l'administration, l'esprit discriminatoire de genre qui limite des activités des femmes des villages, faisant obstacle à leur emploi en tant que ressources humaines, ou encore la perception des populations sur la dégradation des sols afin de les prendre en compte dans la sélection des réalisations et dans leur planification.

##### 1) L'état de l'alphabétisation

Le taux d’alphabétisation au Burkina Faso augmente peu à peu, mais reste le plus faible au monde (rapport de l’UNESCO, novembre 2005). Nous définissons ici l’alphabétisation comme un phénomène permettant à travers les différentes fonctions qu’on trouvera dans le schéma ci-dessous, de promouvoir les activités de production des populations et d’améliorer leur cadre de vie.

**Figure 2.2.1 Effet de l’alphabétisation au niveau village**



**(a) Le problème de la différence entre les taux d’alphabétisation masculin et féminin**

Comme le montre clairement le tableau 2.2.4, la différence entre les taux d’alphabétisation masculin et féminin au Burkina Faso est importante puisqu’elle est de 20 %. Nous avons pu observer dans les villages objet des réalisations pilotes que cela fonctionne comme un frein à l’accès des femmes aux fonds, et comme un facteur limitant les activités des femmes au sein de la CVGT. Comme nous allons l’exposer dans le paragraphe (5) (les ressources financières), les villageois qui ne savent pas rédiger des textes subissent des limitations dans les prêts accordés par les structures officielles telles que la caisse populaire, et ont aussi des difficultés à faire des demandes de soutien aux bailleurs.

**Tableau 2.2.4 Le taux d'alphabétisation**

|   | 1990   | 2001     |        |        |
|---|--------|----------|--------|--------|
|   |        | Ensemble | Hommes | Femmes |
| Taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus) | 16,3 % | 24,8 %   | 34,9 % | 14,9 % |
| Taux d'alphabétisation des jeunes (15 ans à 24 ans) | 24,9 % | 35,8 %   |        |        |

Source : Rapport sur le développement humain du PNUD (2003)

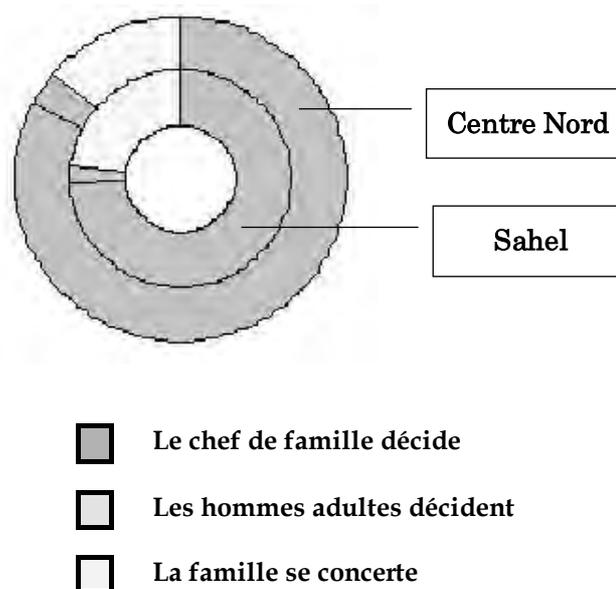
On observe aussi que dans la CVGT, certaines femmes ont recours à l'aide des hommes pour gérer leurs propres fonds ou établir des plans. Cela est un facteur limitant l'avancement social des femmes dans cette structure sociale au niveau villageois qu'est la CVGT. On peut penser que le fait d'élever le niveau d'alphabétisation des femmes en même temps que celui des hommes contribue à l'élimination de ces limitations sociales.

Cependant, le fait que le niveau d'alphabétisation des jeunes soit élevé incite à penser qu'il a de fortes possibilités d'un impact sur les transformations futures dans la structure de la société rurale. Lorsque les projets interviennent dans les villages, les bailleurs s'adressent à la CVGT qui est le récipiendaire du projet, et comme indiqué plus haut, l'accord de prêts est conditionné par un échange de documents écrits, ce qui fait qu'il est fréquent que les jeunes qui ont un niveau d'alphabétisation élevé soient sélectionnés en tant que responsables à des postes importants de la CVGT. Cela permet de diminuer l'influence sur les villageois des anciens qui auparavant géraient les terres et les villageois, et débouche sur des possibilités de gestion efficace et de mise en oeuvre de plans de développement des villages.

## 2) La situation des femmes

Les femmes en milieu rural sont confrontées à un environnement difficile. Elles jouent un rôle important dans les activités de production et la gestion de la vie quotidienne, mais leur pouvoir d'expression sociale est faible, dans la mesure où ① la coutume ne leur reconnaît pas de pouvoir de décision sur les affaires de la famille et du village. ② elles ne peuvent hériter la terre, ③ elles ne peuvent disposer de leurs biens, etc. Cette tendance est particulièrement prononcée dans le Centre Nord.

**Figure 2.2.2 Mode de prise de décision pour les décisions importantes**



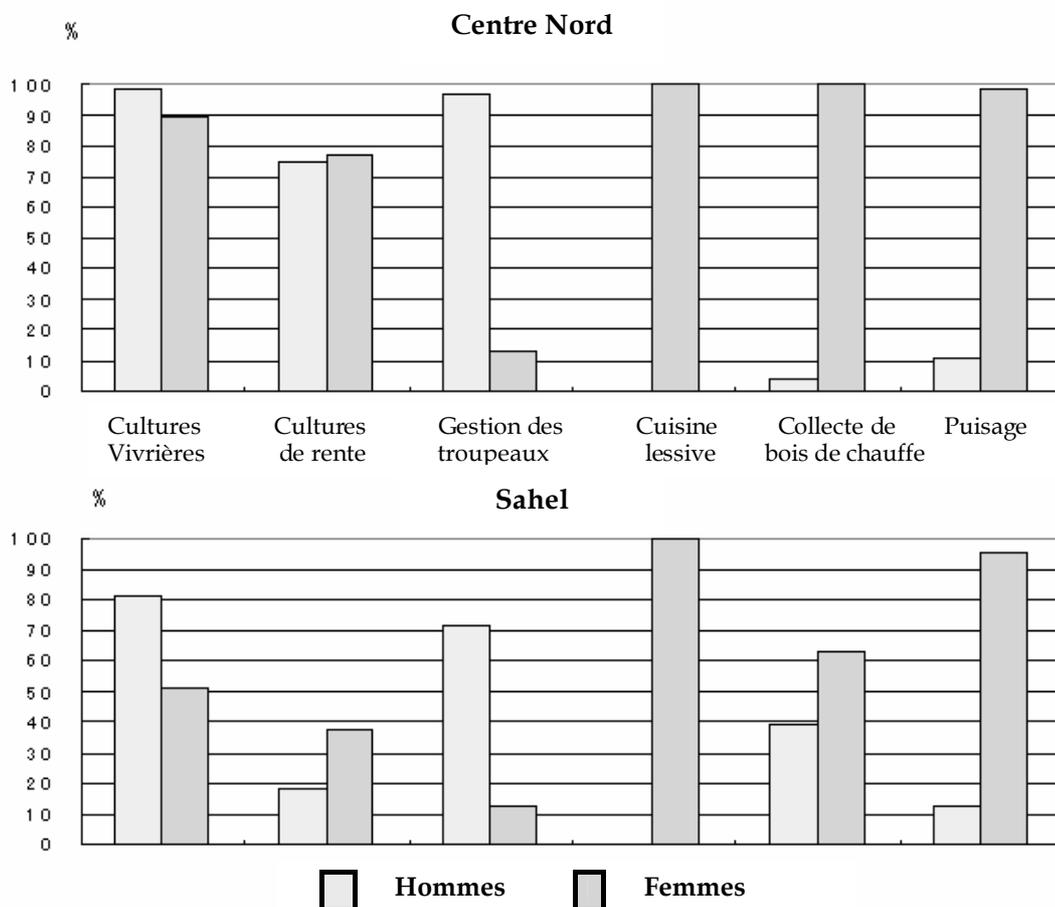
(voir la figure 2.2.2)

Selon un document de l'ancienne Direction de la Vulgarisation, les femmes assument 52% des activités de production agricole. En matière d'élevage, le taux de possession des animaux est différent pour les hommes et les femmes, ces différences variant en fonction du type d'animal. Par exemple, les animaux de grande valeur tels que les bovins sont détenus à 94% par les hommes et à 6% par les femmes. Par contre, la différence est peu marquée pour les poulets qui appartiennent pour 56% d'entre eux aux hommes et pour 44% aux femmes. L'acquisition des animaux au marché de bétail est réservée aux seuls hommes.

De plus ce sont les hommes qui tiennent les cordons de la bourse familiale. Les femmes cultivent des arachides, du sésame, etc. sur des superficies limitées de terres appauvries, et obtiennent ainsi des revenus monétaires, mais elles ne peuvent pas toujours faire librement usage des revenus de leurs activités agro-pastorales, qui sont souvent utilisés pour les dépenses familiales, comme les frais de nourriture ou d'éducation des enfants.

En dehors des activités de production, les femmes sont considérées comme responsables des travaux de la maison et de l'éducation des enfants. En particulier pour le mil qui est la base de la nourriture et qui doit être pilé avec un mortier et un pilon en bois, la préparation

**Figure 2.2.3 Répartition des tâches entre les hommes et les femmes telle que qu'elle est perçue par les populations (questionnaire à réponses multiples)**



des repas combinée au pilage du mil, occupe plus de la moitié du temps de travail des femmes. Le total des travaux des femmes donne un temps de travail de 10,5 heures par jour.

Le puisage de l'eau est aussi le travail des femmes, et en fonction de l'éloignement du point d'eau, ce travail peut demander un temps considérable. De plus, en saison sèche, il arrive que des femmes passent la nuit près du puits pour être parmi les premières à puiser le matin, quand le niveau d'eau est suffisamment remonté.

Les femmes jouent un rôle important dans les activités de production et la gestion de la vie quotidienne, et elles détiennent beaucoup d'informations sur les ressources de leur zone, mais, à cause des nombreuses contraintes sociologiques et contraintes de temps que nous venons de décrire, leur participation aux actions d'amélioration du cadre de vie et au développement est problématique.

Nous avons déjà obtenu des résultats similaires lors d'une enquête menée durant la première phase, mais la collecte du bois de chauffe est considérée dans le Sahel comme un travail commun aux hommes et aux femmes (voir la figure 2.2.3)

### **3) Perception de la situation de dégradation des sols par les populations**

Lors d'une étude par interviews menée lors de la première phase en 2003 (auprès de 31 familles à Vousnango, 27 à Nougou, 32 à Sèlbo, et 10 à Diogora), plus de 93% des villageois ont répondu que les ressources avaient diminué par rapport à 10 ans auparavant, dans tous les domaines suivants : Quantité d'herbes, quantités d'arbres, quantité d'eau dans les rivières, quantité d'eau dans les puits et forages, état de collecte du bois de chauffe. Cependant la perception des causes de cette dégradation est différente dans le Centre Nord et le Sahel : Comme le montre la figure 2.2.4, les populations attribuent d'abord l'avancée de la dégradation des sols à la diminution de la pluviométrie, et ce pourcentage est particulièrement élevé dans le Sahel (48% pour le Centre Nord, 62 % pour le Sahel). Pour les autres causes, si le pourcentage accordé à la coupe abusive et au surpâturage sont élevés dans le Centre Nord, ces facteurs ne sont pas beaucoup perçus dans le Sahel, où quelques personnes avancent néanmoins la réduction du temps de mise en jachère.

On peut penser que si les populations du Centre Nord soulignent l'insuffisance des ouvrages de conservation des sols tels que les cordons pierreux, c'est parce que le taux de mise en oeuvre de tels ouvrages est élevé, et qu'ils en perçoivent bien les effets (voir la figure 2.2.4). Par contre, 53% des interrogés du Sahel déclarent qu'ils « ne connaissent pas les ouvrages de conservation des sols » et l'on comprend par là qu'ils ne mettent pas en oeuvre d'ouvrages de conservation des sols parce qu'ils ne connaissent pas bien l'effet des cordons pierreux et autres ouvrages.

Figure 2.2.4 Les causes de l'avancée de la dégradation/érosion des sols

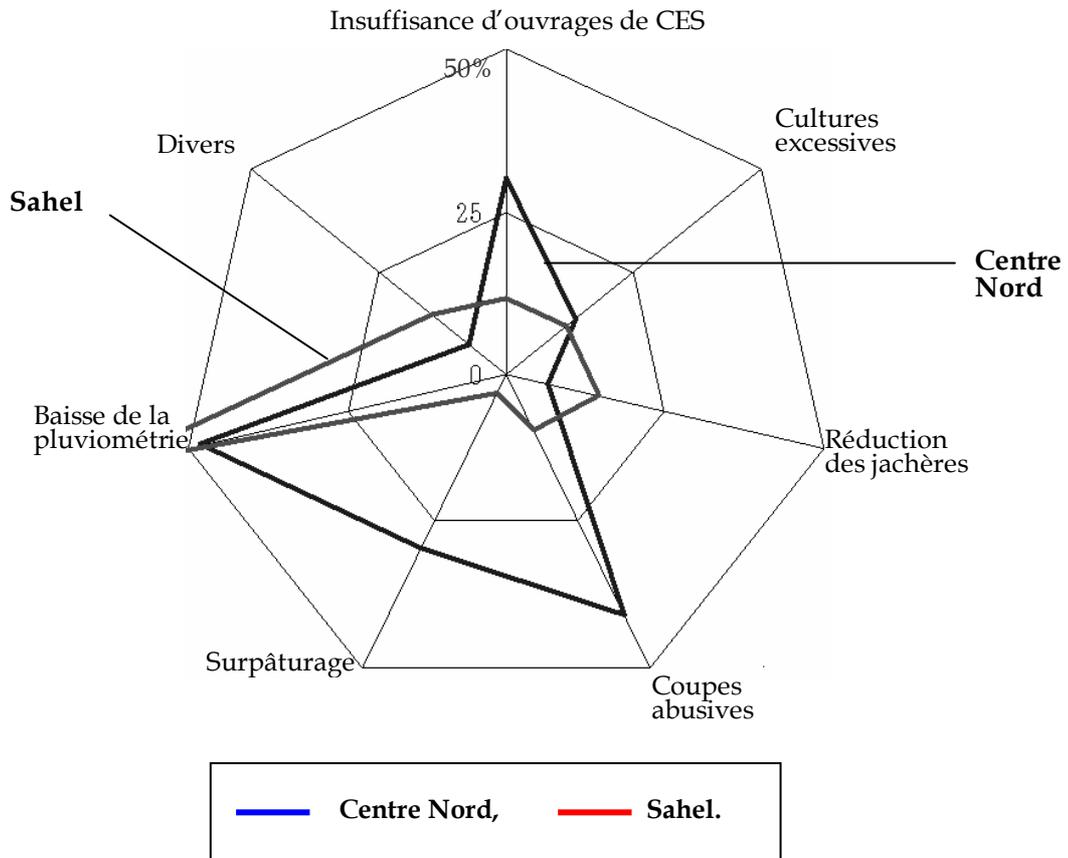
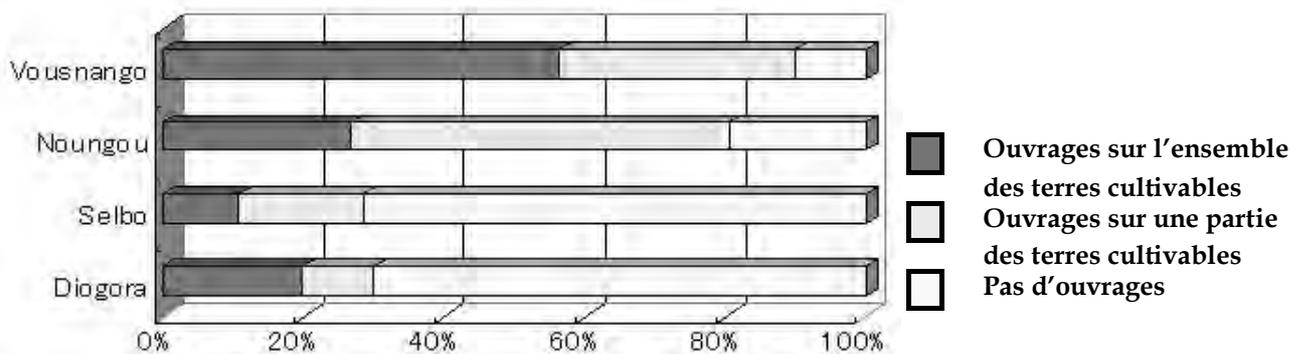


Figure 2.2.5 : Taux de mise en oeuvre d'ouvrages de conservation des sols



#### (4) Ressources matérielles

L'identification des infrastructures disponibles existantes et de leur utilisation par la population est nécessaire pour estimer entre autres, le volume d'investissement de chaque réalisation lors de leur sélection et la planification. De plus, dans la région où la dégradation des sols avance, l'identification de l'état des ressources disponibles en eau et de leur utilisation -base de toutes les activités- sont un élément important pour déterminer les réalisations.

### 1) Etat d'aménagement des équipements dans la zone de l'étude

Le tableau 2.2.5 présente l'état d'aménagement des équipements dans les 20 villages qui ont été étudiés durant la première phase. Pour ces villages, il n'y a pas de différence importante dans le degré d'équipement entre les villages du Centre Nord et ceux du Sahel, mais on constate des différences d'un village à l'autre, suivant les différentes expériences en matières de soutien. Il faut donc élaborer un plan de développement en prenant en compte le degré d'équipement de chaque village.

**Tableau 2.2.5 Etat d'aménagement des équipements dans la zone de l'étude**

| Région       | Province   | Village      | Pop.   | Ecole primaire | Ecole Coran. | Centre alpha. | Agent | Salle de réunion ou polyvalente | Moulin |
|--------------|------------|--------------|--------|----------------|--------------|---------------|-------|---------------------------------|--------|
| Centre Nord  | BAM        | MOMENE       | 1.137  | 1              |              |               |       | 1                               | 2      |
|              |            | NAMSIGUIA    | 2.068  | 1              | 1            |               |       | 1                               | 4      |
|              |            | VOUSNANGO    | 1.863  |                |              |               |       | 2                               | 1      |
|              | NAMENTENGA | BIRGHIN      | 1.500  | 1              |              |               |       |                                 |        |
|              |            | FAGUIN       | 1.476  | 1              |              | 1             |       |                                 | 1      |
|              |            | HORERE       | 1.610  |                | 1            |               |       |                                 |        |
|              | SANMATENGA | KOGNERE      | 3.217  | 1              |              | 1             |       |                                 |        |
|              |            | NOUNGOU      | 1.039  | 2              |              |               |       | 1                               | 1      |
|              |            | SAORZI       | 1.163  |                | 1            | 1             |       | 1                               |        |
| ROFENEGA     |            | 2.184        |        | 1              | 1            |               |       |                                 |        |
| <b>Total</b> |            |              | 17.257 | 7              | 4            | 4             | 0     | 6                               | 9      |
| Sahel        | OUDALAN    | KORIZENA     | 2.684  | 1              |              | 2             |       | 1                               |        |
|              |            | PETOYE       | 457    |                | 2            |               |       |                                 |        |
|              | SENO       | BOUDOUGUEL   | 1.014  | 1              |              | 1             |       |                                 | 1      |
|              |            | GANGAOL      | 2.175  | 1              |              |               | 1     |                                 | 1      |
|              |            | M'BANGA      | 2.955  | 1              |              |               |       |                                 |        |
|              |            | SELBO        | 2.694  | 1              |              |               |       |                                 |        |
|              | SOUM       | BORGUINDE    | 943    | 1              |              | 1             | 1     | 1                               |        |
|              |            | BELEHEDE     | 3.045  | 1              |              |               |       |                                 |        |
|              | YAGHA      | GUISSIGUIORI | 334    |                |              |               |       |                                 |        |
|              |            | DIOGORA      | 411    |                |              |               |       |                                 |        |
| <b>Total</b> |            |              | 16.712 | 7              | 2            | 4             | 2     | 2                               |        |

| Région       | Province   | Village      | Centre de santé | Mosq. | Parc de vaccin. | Marché bétail/marché | Banque de céréales | Nombre total d'équipements | pop./ nombre d'équipement |
|--------------|------------|--------------|-----------------|-------|-----------------|----------------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|
| Centre Nord  | BAM        | MOMENE       |                 |       |                 |                      | 1                  | 5                          | 230                       |
|              |            | NAMSIGUIA    | 2               | 2     |                 |                      |                    | 11                         | 190                       |
|              |            | VOUSNANGO    |                 | 1     |                 | 1                    |                    | 5                          | 370                       |
|              | NAMENTENGA | BIRGHIN      |                 |       |                 |                      |                    | 1                          | 1.500                     |
|              |            | FAGUIN       | 1               |       |                 |                      | 2                  | 6                          | 250                       |
|              |            | HORERE       |                 |       |                 |                      |                    | 1                          | 1.610                     |
|              | SANMATENGA | KOGNERE      | 1               | 1     |                 |                      | 1                  | 5                          | 640                       |
|              |            | NOUNGOU      | 1               |       |                 |                      | 1                  | 6                          | 170                       |
|              |            | SAORZI       |                 |       |                 |                      |                    | 3                          | 390                       |
| ROFENEGA     |            | 1            |                 |       |                 |                      | 3                  | 730                        |                           |
| <b>Total</b> |            |              | 6               | 4     | 0               | 1                    | 5                  | 46                         | 380                       |
| Sahel        | OUDALAN    | KORIZENA     | 1               |       |                 |                      | 1                  | 6                          | 450                       |
|              |            | PETOYE       |                 |       |                 |                      |                    | 2                          | 230                       |
|              | SENO       | BOUDOUGUEL   |                 |       |                 |                      | 1                  | 4                          | 250                       |
|              |            | GANGAOL      |                 |       |                 |                      |                    | 3                          | 730                       |
|              |            | M'BANGA      |                 |       |                 |                      | 1                  | 2                          | 1.480                     |
|              |            | SELBO        | 1               | 1     |                 |                      | 1                  | 4                          | 670                       |
|              | SOUM       | BORGUINDE    | 1               | 1     |                 |                      |                    | 6                          | 160                       |
|              |            | BELEHEDE     | 1               | 1     | 1               | 1                    | 2                  | 7                          | 440                       |
|              | YAGHA      | GUISSIGUIORI |                 | 1     |                 |                      |                    | 1                          | 330                       |
|              |            | DIOGORA      |                 | 1     |                 |                      |                    | 1                          | 410                       |
| <b>Total</b> |            |              | 4               | 5     | 1               | 1                    | 6                  | 36                         | 460                       |

## 2) Etat d'utilisation de l'eau

Des eaux de surface naturelles sont disponibles seulement pendant la saison des pluies (juin à septembre), sauf aux environs des grands bas-fonds. De plus il y a un certain nombre de retenues d'eaux appelés "boulis", dont la plupart sont taris vers la moitié de la saison sèche. C'est pourquoi les populations doivent avoir recours aux eaux souterraines pour couvrir leurs besoins tout au long de l'année.

La Direction Générale de l'Inventaire des Ressources Hydrauliques du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques a établi l'inventaire des puits/forages de tout le pays en se concentrant sur les forages de 30 à 80 mètres de profondeur sous forme de base de données. Cet inventaire fait état de quelques 4.000 puits/forages dans les deux régions du Centre-Nord et du Sahel, et on a en moyenne 3,1 forages par village.

Selon cette base de données, 30% d'entre eux sont toujours en panne. Les puits à grand diamètre peuvent être considérés comme des solutions alternatives aux forages quand ceux-ci sont en panne, mais on observe que nombre d'entre eux sont taris dans la seconde moitié de la saison sèche. En considération de cela, on estime que le nombre moyen d'utilisateurs d'un forage est de 350 personnes (base de données de 1996).

La base de données ne comporte pas de documents sur l'utilisation des eaux de surface ni sur celles des puits à grand diamètre, et, de fait aucun document n'a été produit portant sur les ressources en eaux dans leur ensemble.

L'accès dans la vie quotidienne aux ressources en eau dans la zone de l'étude peut être analysé en deux catégories qui sont les eaux de surface et les eaux souterraines. L'état d'utilisation de ces ressources et les mesures d'amélioration sont présentés dans le tableau 2.2.6.

Les villages de la zone de l'étude sont en général composés de 5 à 7 quartiers, et en général il y a un quartier principal dans lequel vit le Chef de village et les autres quartiers. Les infrastructures dans le quartier principal sont relativement bien aménagées, mais dans les autres quartiers, l'eau de surface de mauvaise qualité est encore utilisés comme depuis toujours.

**Tableau 2.2.6 Accès quotidien aux ressources en eau**

|                      | <b>Mode d'utilisation</b>        | <b>Défauts</b>                          | <b>Mesures d'amélioration</b>         |
|----------------------|----------------------------------|---|---------------------------------------|
| 1. Eaux de surface   |                                  |   |                                       |
| 1) Eaux des rivières | Utilisation jusqu'au tarissement | Même qualité d'eau que pour les animaux | Après filtrage, ajout de permanganate |
| 2) Mares étangs      | Utilisation jusqu'au tarissement | Même qualité d'eau que pour les animaux | Après filtrage, ajout de permanganate |
| 3) Eaux de pluie     | Non encore utilisées             | Ne peuvent être accumulées              | Acquisition de canaris et de cuvettes |

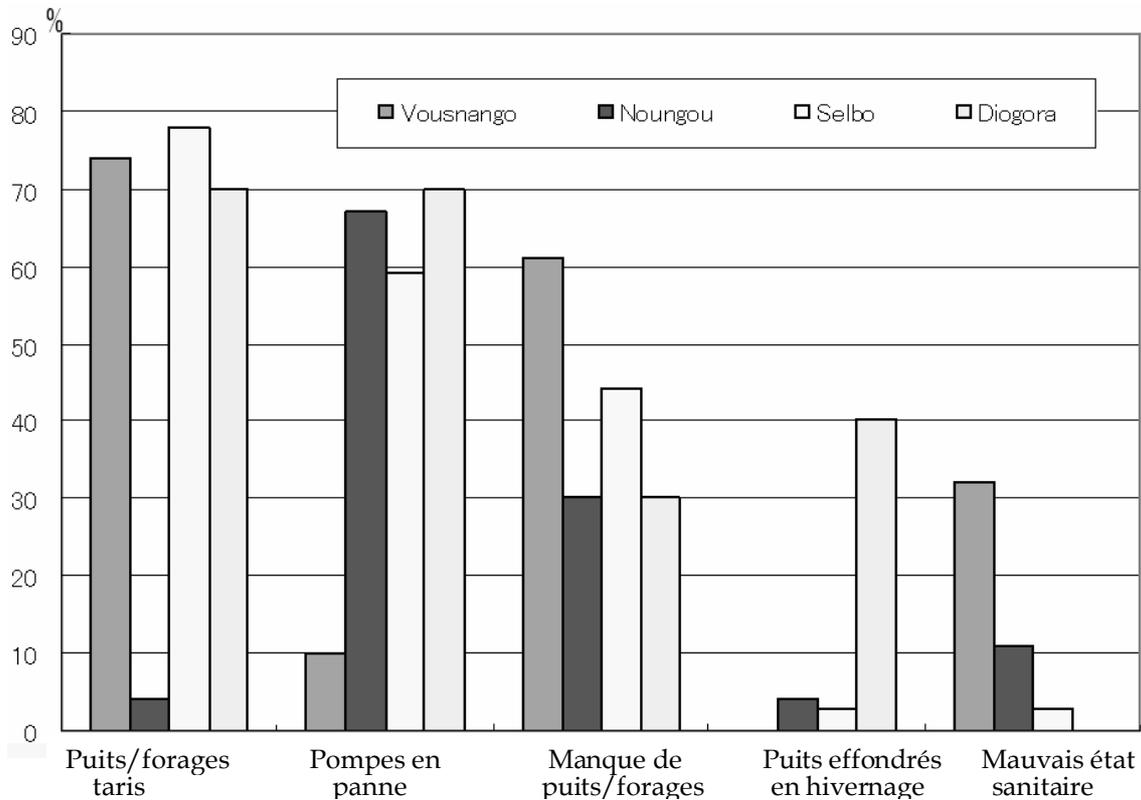
|                           | <b>Mode d'utilisation</b> | <b>Défauts</b>                        | <b>Mesures d'amélioration</b>             |
|---------------------------|---------------------------|---------------------------------------|---|
| 2. Eaux souterraines      |                           |                                       |   |
| 1) Forages                | A pompe à main            | Pannes fréquentes de la pompe         | Mise en place de bons réparateurs         |
| 2) Puits à grand diamètre | A puisette                | Pollution par les déjections animales | Gestion des points d'eau pour les animaux |

Dans la figure 2.2.6, nous présentons les problèmes des puits et forages dans les premiers villages de l'étude. On peut à partir de ce schéma faire les observations suivantes :

- ① Tarissement des puits et forages : Le village de Nougou mis à part, le taux de tarissement pour les 3 autres villages est de 70%, ce qui est élevé.
- ② Pannes de pompes : Le village de Vousnango mis à part, le taux de pannes pour les 3 autres villages oscille entre 60 et 70%, ce qui est élevé.
- ③ Insuffisance de puits/forages : Tous les villages présentent un taux d'insuffisance d'au moins 30%.
- ④ Effondrement des puits en hivernage : Des effondrements surviennent durant l'hivernage sous l'effet de phénomènes de piping dus à la montée des eaux souterraines et à l'intrusion des eaux de surface. On a un taux de 40% pour Diogora, et pour les 3 autres villages un taux allant de 0 à 5%, ce qui est faible.
- ⑤ Situation sanitaire : A Vousnango, l'état sanitaire est mauvais. Pour les 3 autres villages on a un taux variant de 0 à 10 %.
- ⑥ Situation générale : Il y a toutes sortes de problèmes en matière d'accès aux ressources en eau, mais le nombre de villages (et plus encore de quartiers) étant important, il est de fait difficile de traiter le problème sur une grande échelle.

Il est nécessaire que les populations participent à l'élaboration des plans en rapport avec l'accès aux ressources en eau, et, lors de l'exécution, contribuent dans la mesure de leurs capacités, notamment à travers la fourniture de main d'œuvre sans contrepartie. Il est souhaitable que les problèmes soient traités de façon à aplanir les dénivelés de la figure 2.2.6.

**Figure 2.2.6 Etat des puits et forages dans les quatre premiers villages étudiés  
Amélioration des cultures pluviales**



##### (5) Les ressources financières

Afin d'examiner la durabilité et la possibilité de développement des réalisations après la fin de la période de soutien, il faut collecter le plus d'informations sur les sources de financement accessible à la population au niveau des villages.

Parmi les institutions financières déjà en place au Burkina Faso auxquelles les populations ont accès, il faut d'abord citer la caisse populaire. Il s'agit d'une institution publique régie par la loi 59/94. Cette loi limite la constitution de systèmes de crédit autres que celui de la caisse populaire, et précise clairement que si par exemple un bailleur veut démarrer un système de microcrédit, il doit d'abord en obtenir l'autorisation auprès des services du ministère des finances.

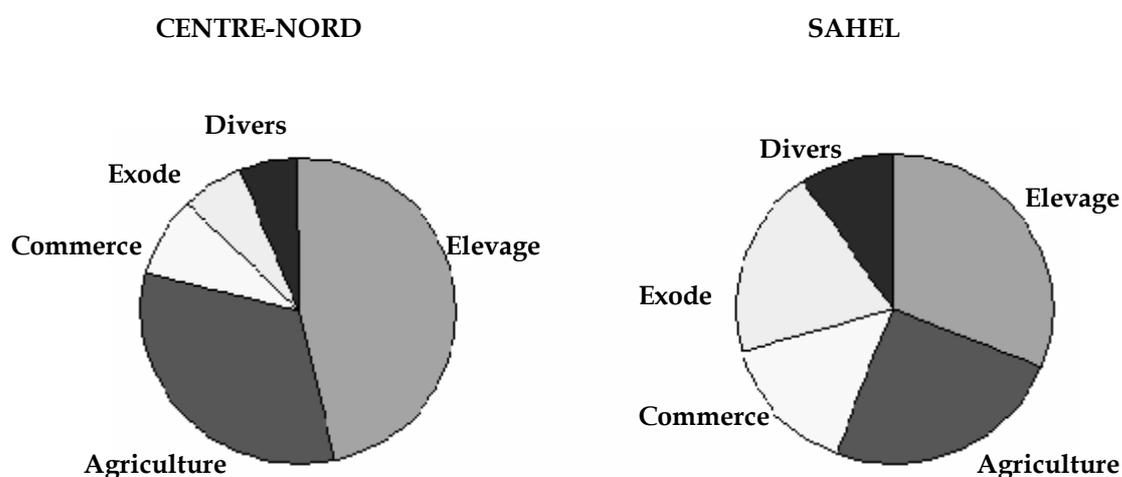
La caisse populaire est une institution mise en place pour les populations de base dont l'accès direct aux banques est limité, mais elle examine la gestion des groupements ou organisations qui lui empruntent de l'argent, et perçoit des intérêts. Il est aussi prescrit que si les remboursements tardent, les biens mis en gage sont confisqués. De plus, il faut passer des engagements écrits (protocoles d'accord, etc.). Pour ces raisons, il est fréquent que les populations qui ne sont habituées ni à gérer les écrits, ni aux formalités publiques, se sentent gênés de faire appel à la caisse, et la caisse n'a pas été beaucoup utilisée en milieu

rural.

A part la caisse populaire, il y a aussi dans le Centre Nord des structures réservées aux agriculteurs telles que le COPEC qui permettent l'accès des populations aux fonds pour des activités agricoles.

Les principales sources de financement pour les populations sont les revenus de la vente des productions, l'envoi d'argent par les parents exodés, le petit commerce dans les marchés (voir la figure 2.2.7). La vente des animaux et l'envoi d'argent sont récemment devenus instables suite à la dégradation des conditions de sécurité en Côte d'Ivoire voisine.

**Figure 2.2.7 Pourcentages des différentes sources de revenus dans les villages étudiés**



*NB Le pourcentage important qu'occupe le commerce dans le schéma du Sahel est dû à l'effet important exercé par le village de Sèlbo, qui est situé dans le voisinage immédiat d'une ville.*

En l'état actuel des choses, les paysans qui veulent de l'argent vendent une partie de leur production céréalière juste après la récolte au moment où le prix de ces céréales est au plus bas, pour en racheter en période de soudure alors que les prix sont au plus haut, avec l'argent gagné en exode etc. Dans la mesure où le cycle annuel du prix des céréales se répète presque à l'identique chaque année, il est souhaitable de mettre en place un système qui permette par les banques de céréales d'assurer la stabilité alimentaire et des revenus monétaires aux paysans.

Par ailleurs, les populations ont une forte volonté de pratiquer le maraîchage en saison sèche, en tant que source de revenus alternative à l'exode.

### **2.2.2 Les facteurs obstacle à la promotion du développement rural et les mesures proposées**

Nous avons synthétisé dans le tableau 2.2.7 les facteurs obstacle et les mesures à prendre au niveau des problèmes techniques de la mise en oeuvre du développement rural. Nous avons planifié et exécuté les réalisations pilotes en fonction de ces mesures.

**Tableau 2.2.7 Facteurs obstacles à la promotion du développement rural et mesures pour y remédier**

| Phénomène (problème)  | Facteur obstacle   | Mesure concrète   |
|---|--|---|
| 1. Société rurale   |  |   |
| • Difficulté d'accès à l'intérieur et à l'extérieur du village                        | • Manque d'aménagement d'infrastructures sociales<br>• Manque de moyens de transport   | • Aménagement et réfection des routes<br>• Création d'un cadre pour la gestion et maintenance par les populations par elles mêmes   |
| • Manque d'accès à un soutien au développement et à un encadrement technique adéquats | • Faiblesse du taux d'alphabétisation<br>• Manque de lieux et occasions de se rassembler   | • Mise en oeuvre de l'alphabétisation et de formation en calcul<br>• Aménagement de salles de cours, utilisation des équipements déjà présents<br>• Construction et aménagement de salles de réunion<br>• Actions de sensibilisation sur l'éducation de base<br>• Recyclage des techniciens villageois                              |
| • Faiblesse des revenus   | • Manque de sources de revenus<br>• Manque de lieux d'exode, de marchés pour la vente<br>• Manque des connaissances sur la culture de rente, l'artisanat, la transformation des produits agricoles | • Encouragement à la production des cultures de rente<br>• Allègement des dépenses grâce à la banque de céréales<br>• Apport de valeur ajoutée par la transformation des produits agrosylvopastoraux<br>• Promotion de l'artisanat<br>• Formations au maraîchage, à l'artisanat, à la transformation des produits agricoles         |
| • Difficultés d'accès au financement  | • Faible capacité en rédaction de textes de la population  | • Alphabétisation, formations sur la rédaction des textes   |
| • La participation des femmes au développement est difficile                          | • Répartition du travail entre les hommes et les femmes défavorable<br>• Possibilités d'expression sociale limitées<br><br>• Manque de fonds à la disposition des femmes                           | • Sensibilisation pour un changement de mentalité<br>• Soutien pour la participation des femmes au moment de l'organisation<br>• Soutien pour la participation des femmes aux programmes d'alphabétisation<br>• Soutien aux activités féminines génératrices de revenu<br>• Formation aux techniques de cultures, de transformation |
| 2. Agriculture, élevage et foresterie   |  |   |
| ① Utilisation des sols  |  |   |
| • Gestion des ressources insuffisante   | • Contraintes liées aux coutumes en matière d'utilisation des terres   | • Fixation du système de gestion des ressources naturelles basé sur la CVGT   |

- |                                   |   |   |
|-----------------------------------|---|---|
| • Baisse de la fertilité des sols | • Système de production agrosylvopastorale prédateur d'éléments nutritifs | • Rationalisation du système d'emblavement, pâture et gestion des ressources forestières appropriées<br>• Institution de règles de l'utilisation des terres basées sur la synergie entre les services étatiques concernés |
|-----------------------------------|---|---|

② Agriculture

- |   |   |  |
|---|---|--|
| • Faiblesse de la productivité agricole | • Aléas de la pluviométrie  | • Utilisation rationnelle des ressources en eau<br>• Introduction des cultures de décrue<br>• Introduction du système de petite irrigation   |
|   | • Baisse de la productivité des terres  | • Amélioration de la gestion des cultures pluviales (introduction de variétés améliorées, mise en jachère durant une période adéquate, introduction de légumineuses, etc.)<br>• Vulgarisation des techniques simplifiées de compostage |
| • Faiblesse des revenus des paysans     | • Faiblesse de la perception des notions de poids et mesures et de superficie           | • Acquisition par une formation « sur le tas » lors des cultures et de l'épandage d'engrais  |
|   | • Retard dans l'introduction des techniques les plus récentes et des nouvelles variétés | • Mise sur pied d'un système d'encadrement technique régulier<br>• Aménagement d'un système de vulgarisation, production, et distribution des semences améliorées  |
|   | • Cultures centrées sur l'autoconsommation  | • Introduction des cultures de rente telles que maraîchage etc.  |

## 2.2.3 Présentation générale des villages et leurs ressources

### (1) Présentation générale des villages

Nous avons fait une synthèse des villages sélectionnés et l'avons présenté dans le document annexe 5. Concernant les caractéristiques des villages, ceux-ci peuvent être classés par région plutôt que par département. Le tableau 2.2.8 montre les caractéristiques des villages des régions du Centre Nord et du Sahel.

**Tableau 2.2.8 Caractéristiques des villages du Centre Nord et du Sahel**

| Centre-Nord   | Sahel  |
|---|--|
| <p>Les villages sont de forme dispersée et divisés en quartier qui sont nombreux. L'ethnie dominante est celle des Mossi.</p> <p>Population moyenne dans les villages de l'Etude : 2.200 habitants.</p> <p>Il y a déjà des activités conduites par de nombreux organismes de soutien.</p> <p>Les coutumes traditionnelles de la société Mossi subsistent.</p> <p>On peut observer une baisse de la fertilité du sol et une insuffisance des terres de culture due à la pression démographique.</p> <p>Des mesures de conservation des terres agricoles sont déjà réalisées par de nombreuses ONG et bailleurs et les villages qui reçoivent un soutien sont nombreux.</p> <p>On y trouve relativement souvent des infrastructures de base telles que centre de santé primaire, banque de céréales, écoles, moulin de céréales.</p> <p>A l'exception d'un seul village (Ouidin), tous ont une école primaire et font de l'alphabétisation.</p> | <p>Les quartiers du village sont relativement regroupés et ils sont également peu nombreux.</p> <p>La composition ethnique des villages varie selon les endroits et comporte des Peulhs (Rimaïbé, Bella, ..), des Gourmantchés, des Songhaïs, etc..</p> <p>Population moyenne dans les villages de l'Etude : 800 habitants.</p> <p>Les agents de vulgarisation apportent un peu un soutien technique.</p> <p>La politique gouvernementale de fixation des populations fait que les nouveaux villages d'implantation sont relativement nombreux.</p> <p>Comparé au Centre-Nord, la dénudation des terres progresse. Malgré l'urgence de mesures de conservation des terres agricoles, cette région ne reçoit pas l'appui officiel du pays (implication de projets extérieurs).</p> <p>Il y a environ une école pour deux villages, et peu d'infrastructures sont aménagées.</p> <p>L'alphabétisation n'est presque pas pratiquée et le taux d'alphabétisation est plus bas que dans le Centre-Nord.</p> |

Dans l'ensemble des régions, la superficie moyenne d'un village est de 44 km<sup>2</sup> (31 habitants au km<sup>2</sup>) au Centre-Nord et de 61 km<sup>2</sup> (20 hab. au km<sup>2</sup>) au Sahel.

Les villages sont dispersés en plusieurs quartiers mais les infrastructures de base sont réparties de façon inégale. Ainsi, dans le village de Selbo au Sahel, ces infrastructures sont concentrées dans le quartier de Debere Loguel. Selon les notables et le RAV (responsable administratif du village), les installations ont été construites dans le même quartier parce que la population de la zone était de faible densité.

Les villages faisant l'objet de l'Etude sont constitués de plusieurs quartiers dont la population moyenne est de 300 à 500 personnes. De plus, la distance entre quartiers, qui est de 5 km ou plus, ainsi que l'absence de voies aménagées font que les différentes infrastructures telles que puits ou salle de réunion sont difficiles d'accès.

Dans l'ethnie des Mossis existent des chefs de terres (tengsoaba) qui font des cérémonies rituelles pour la fertilité de la terre, mais ce système ne se rencontre pas dans l'ethnie des Peulhs. Les terres sont transmises sous forme d'héritage, les terres nouvellement défrichées ainsi que les terres destinées à l'habitation suite à une migration sont attribuées par le chef de village, le chef des terres (cas de l'ethnie Mossi) ou par le chef coutumier (cas de l'ethnie Peulh).

## (2) Les cinq ressources

On peut trouver dans le document annexe 5, les cinq ressources des 17 villages sélectionnés. Le tableau 2.2.9 montre une synthèse de l'état des ressources dans la région du Centre Nord et du Sahel.

**Tableau 2.2.9 Etat des 5 ressources classé par régions**

| Ressources        |                                      | Région du Centre Nord  | Région du Sahel   |
|-------------------|--------------------------------------|--|---|
| <b>Naturelles</b> | Ressources insuffisantes             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution des pluies</li> <li>• Avancée de l'érosion des sols</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de pluie</li> <li>• Zones pastorales insuffisantes</li> <li>• Diminution de la superficie des forêts</li> </ul>                                 |
|                   | Ressources exploitables/restaurables | <ul style="list-style-type: none"> <li>• En dehors des sécheresses, autosuffisance alimentaire en principe possible</li> <li>• Il y a des eaux souterraines</li> <li>• Variétés d'arbres pouvant être transformés en produits forestiers ; Karité, Baobab</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Eaux souterraines</li> </ul>   |
| <b>Sociales</b>   | Ressources insuffisantes             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coexistence du droit foncier coutumier et du droit foncier moderne</li> <li>• Dans la province du Bam, les CVGT ne fonctionnent pas même quand elles existent.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans les provinces du Yagha et Seno, beaucoup de villages n'ont pas de CVGT.</li> <li>• Gestion des terres par le chef coutumier du village</li> </ul> |
|                   | Ressources exploitables/restaurables | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Structures de vulgarisation</li> <li>• Groupements existants</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Structures de vulgarisation</li> </ul>   |

|                    |                                      |   |   |
|--------------------|--------------------------------------|---|---|
| <b>Humaines</b>    | Ressources insuffisantes             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Techniques agro-sylvo-pastorales</li> <li>Manque de connaissances sur la prévention des maladies</li> </ul>              | <ul style="list-style-type: none"> <li>Faible taux d'alphabétisation des adultes</li> <li>Techniques agro-sylvo-pastorales</li> <li>Manque de connaissances sur la prévention des maladies</li> </ul>                         |
|                    | Ressources exploitables/restaurables | <ul style="list-style-type: none"> <li>Agents de vulgarisation de l'agriculture, l'élevage et l'environnement</li> <li>ONG, associations</li> </ul>             | <ul style="list-style-type: none"> <li>ONG, associations</li> <li>Main d'œuvre fournie par la population</li> <li>Agents de vulgarisation de l'agriculture, l'élevage et l'environnement</li> </ul>                           |
| <b>Matérielles</b> | Ressources insuffisantes             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Manque d'eau potable</li> <li>Système d'irrigation insuffisant</li> <li>Instabilité de la production agricole</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Manque d'eau potable</li> <li>Manque d'eau pour le bétail</li> <li>Infrastructure ; salle de réunion, banque de céréales etc.</li> <li>Semences améliorées non introduites.</li> </ul> |
|                    | Ressources exploitables/restaurables | <ul style="list-style-type: none"> <li>Salle de réunion, moulin</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Puits</li> </ul>   |
| <b>Financières</b> | Ressources insuffisantes             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Accès aux organismes de crédit difficile</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Accès aux organismes de crédit difficile</li> </ul>  |
|                    | Ressources exploitables/restaurables | <ul style="list-style-type: none"> <li>Contribution financière partielle de la population</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Envoi d'argent des migrants</li> <li>Contribution financière partielle de la population</li> </ul>   |

#### 2.2.4 Exécution de l'étude quantitative des ressources

Lors de la première phase, nous avons effectué une étude MARP des cinq ressources et élaboré des plans de base de développement basés sur la participation des populations.

Nous avons sélectionné à partir de ces plans les réalisations pilotes de deux points de vue:

- Du point de vue de la satisfaction des besoins de base de l'être humain, et de la prise en compte de l'aspect genre, des réalisations visant au renforcement des ressources sociales et humaines,
- Du point de vue du renforcement des capacités des UCADR, des activités dans lesquelles les agents de vulgarisation en agriculture, élevage et foresterie soient directement impliqués.

Les études MARP nous ont permis de comprendre les relations entre les cinq ressources et l'état qualitatif de ces ressources, mais une étude complémentaire est nécessaire pour appréhender la situation quantitative, particulièrement celle des ressources naturelles.

Pour que les UCADR dorénavant assurent le financement des actions et les promeuvent, il faut qu'elles connaissent de façon quantifiée ou semi-quantifiée l'état des ressources

naturelles, qu'elles saisissent l'état de la dégradation et ses causes, de façon à proposer les mesures de lutte de façon plus convaincante

Pour cela, nous avons décidé de mener une étude quantitative des ressources, dans les trois objectifs suivants :

① Estimer à partir des documents existants le potentiel productif et la consommation des ressources végétales (forêts et pâturages), et évaluer la pression sur l'environnement dans les villages.

② De plus, à travers des interviews, analyser la perception des populations par rapport à la terre et aux ressources, et étudier les causes de la dégradation et les réactions face à cette dégradation, et examiner des modes de gestion et d'utilisation des ressources adaptés aux besoins des populations. Vérifier si la situation actuelle est bien une situation de pression excessive (over pressure)

③ Pour l'évaluation de la pression sur l'environnement et l'analyse de l'étude par interviews, nous inciterons aussi les agents de vulgarisation à participer pour leur transférer les techniques d'étude, et dans le même temps renouveler leur perception des actions de protection des ressources, ce qui sera un plus pour les activités ultérieures des UCADR.

## **(1) Plan d'exécution de l'étude des ressources quantitatives**

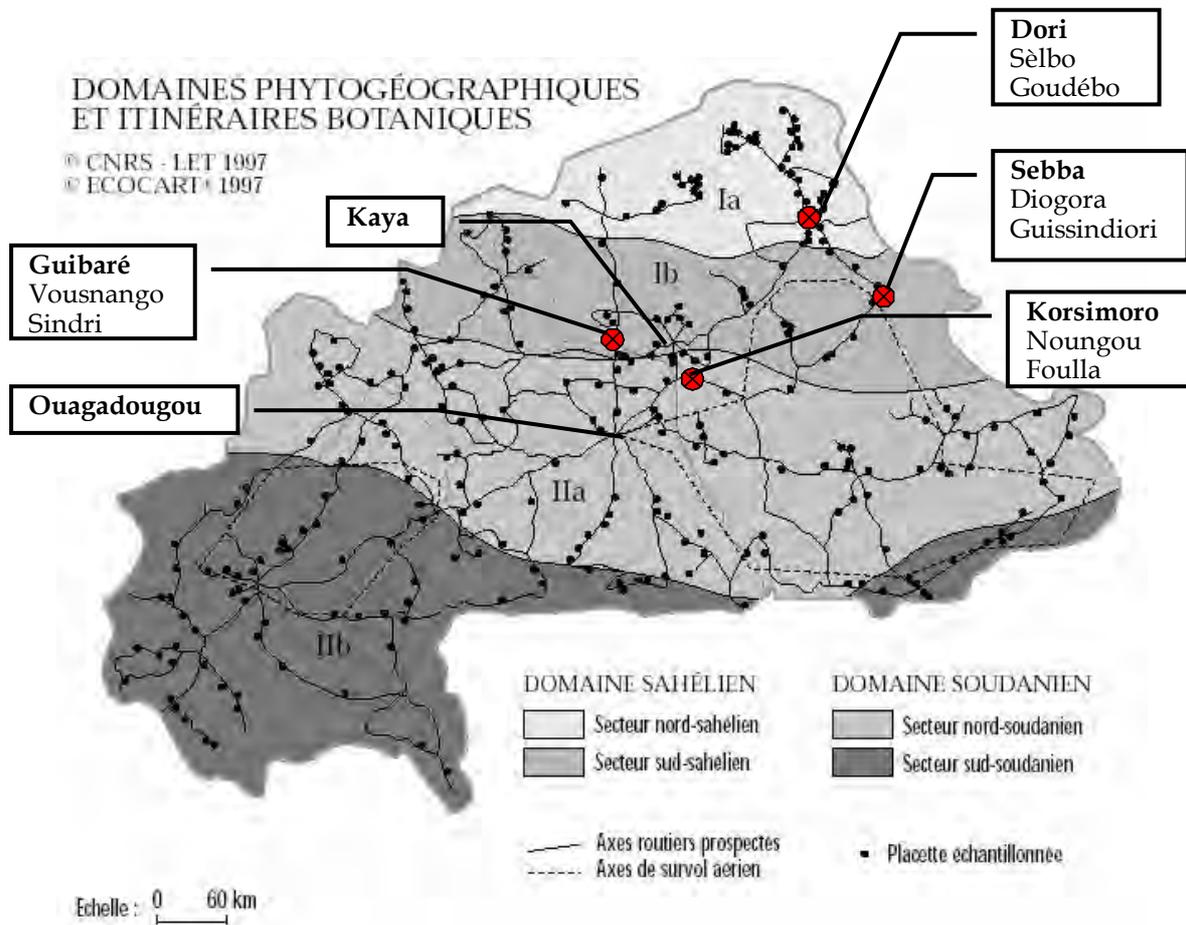
### **1) Mode d'analyse**

Nous exécuterons une analyse /évaluation des ressources de la zone centrée sur des interviews. Nous estimerons le potentiel de production et la consommation des ressources végétales (forêts, pâturages) à partir des documents existants, et effectuerons une évaluation de la pression sur l'environnement dans les villages.

### **2) Etude du potentiel de production basée sur les documents existants**

Au Burkina Faso, il n'y a pas en encore de zonage agro-écologique au sens propre du terme, mais des zones phytogéographiques basées sur la flore et la pluviométrie ont été définies par Monod (1957) et Guinko (1984). Ces zones sont présentées dans la figure 8.3.1. Si l'on se réfère à cette division, parmi les villages objet des réalisations pilotes, les villages de Sèlbo et Goudébo (région du Sahel) sont situés dans le secteur Nord Sahélien, les villages de Diogora et Guissindiori (Région du Sahel) et ceux de Vousnango et Sindri (Région du Centre Nord) dans le secteur Sud Sahélien, et les villages de Nounou et Foulla (Région du Centre Nord) dans le secteur Nord Soudanien.

Figure 2.2.8 Les zones agro-écologiques du Burkina Faso



Le volume de cubage des forêts et la capacité de charge des pâturages ont été estimés conformément à ces divisions (tableaux 2.2.10 et 2.2.11)

Tableau 2.2.10 Estimation du volume de cubage dans les différentes zones

(unité :  $m^3/ha$ )

| Zone                   | Faible densité forestière | Densité forestière moyenne | Forte densité forestière |
|------------------------|---------------------------|----------------------------|--------------------------|
| Secteur nord-sahélien  | 0.3-0.5                   | 1.0                        | 2.0-3.0                  |
| Secteur sud-sahélien   | 0.8-1.5                   | 1.5-3.0                    | 4.5-7.0                  |
| Secteur nord-soudanien | 3.0                       | 7.5-8.0                    | 12.0-13.0                |
| Secteur sud-soudanien  | 4.5                       | 10                         | 16.0-18.0                |

(Source : Projet CAMPUS, 1995)

NB : Cette estimation du cubage moyen a été calculée sur la base d'une étude de collecte de données de base dans chaque site et sur le diamètre à hauteur d'homme.

**Tableau 2.2.11 Capacités de charge des pâturages par zone**

| Type de pâturage       | Capacité de charge : ha/UBT/an |
|------------------------|--------------------------------|
| Secteur nord-sahélien  | 5.0                            |
| Secteur sud-sahélien   | 5.0                            |
| Secteur nord-soudanien | 2.5                            |
| Secteur sud-soudanien  | 1.3                            |

*NB : UBT= Unité de Bétail Tropical,*

*1 bovin = 0,8 UB, 1 ovin/caprin = 0,15 UBT, 1 chameau = 1 UBT*

Nous allons dans cette étude effectuer une estimation et une évaluation des ressources dans les villages à l'aide de ces valeurs standard. Pour cela, dans les trois villages objet de l'étude décrits ci-dessous, nous allons faire une étude de terrain par interviews et avec les appareils GPS pour estimer les superficies des zones d'utilisation des sols.

**(a) Villages objet de l'étude :**

Il s'agit de villages représentant les trois secteurs agroécologiques cités plus haut, et qui ont déjà fait l'objet d'une étude sous forme d'enquête durant la première phase de notre étude :

Secteur Nord Sahélien :

- Village de Sélbo, 5 quartiers, superficie du terroir inconnue

Secteur Sud Sahélien :

- Village de Vousnango, 7 quartiers, 40 km<sup>2</sup>

Secteur Nord Soudanien :

- Village de Nougou, 7 quartiers, 162 km<sup>2</sup>

**(b) Etude par interviews :**

Les interviews sont réalisés pour connaître la façon dont apparaît la dégradation de l'environnement et quel est son degré de gravité, mais aussi pour vérifier quelle est la perception des villageois par rapport aux changements de l'environnement. Nous allons aussi effectuer une détermination approximative des superficies des zones d'utilisation des sols, celle-ci étant nécessaire pour l'estimation du potentiel de production exposée plus haut. Les interviews se feront hommes et femmes à part.

**(c) Etude des superficies**

Lors de l'étude par interviews, nous sélectionnerons des personnes qui connaissent bien l'utilisation des terres et les limites du village, qui pourraient être des personnes gérant les terres du village, ou des anciens du village, et les interrogerons sur les emplacements des différentes zones d'utilisation des sols et sur le rapport approximatif de leurs superficies. Puis nous effectuerons l'étude des superficies avec les GPS en nous référant aux résultats de ces interviews.

### 3) Documents collectés et interviews

L'étude de collecte des documents existants et d'interviews des organismes concernés a été effectuée en janvier-février 2005. Les documents ont été notamment collectés auprès de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie, le Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, l'Institut Géographique du Burkina, le Ministère des Ressources Animales, le Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, le Ministère de l'Economie et du Développement, l'INERA, le bureau du PNGT II, l'Université de Ouagadougou, etc. Ces documents collectés se composent de statistiques de base telles que des statistiques socio-économiques, des statistiques sur les productions agricoles, pastorales et forestières, des statistiques en rapport avec le développement des ressources en eau, etc., mais aussi de nombreux documents de l'INERA etc. sur des projets spécifiques et divers thèmes de recherche.

De plus, le PNGT II est en cours d'analyse de données concernant la situation actuelle de l'utilisation des sols au Burkina Faso, et il ressort de notre entrevue que la synthèse des données sera prête avant mai 2005.

Cependant, nous manquons encore des données relatives à la lutte contre la dégradation des sols telles que décrites ci-dessous. Nous allons donc continuer durant l'année 2005-2006 de collecter les documents concernant la zone objet d'étude et de celles dont les conditions naturelles sont similaires.

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| Ressources forestières            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de reprise par la plantation</li> <li>Année moyenne de croissance nécessaire pour l'utilisation du bois de chauffe après la plantation</li> <li>• Evolution de la consommation du bois de chauffe</li> </ul> |
| Ressources fourragères            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Récolte fourragère après la récupération de glacis</li> </ul>   |
| Ressources alimentaires(céréales) | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Récolte céréalière après la récupération de glacis</li> </ul>   |

## (2) Résultats de l'étude quantitative des ressources

### 1) L'étude par interviews

On trouvera dans le tableau 2.2.12 les principales informations sur les interviewés :

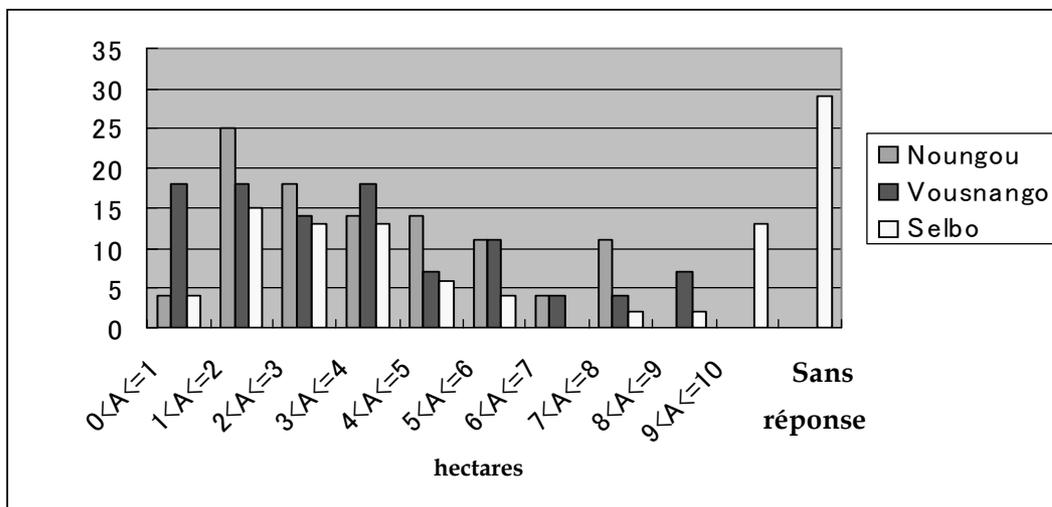
**Tableau 2.2.12 Les interviewés**

| Village   | Sexe | Nombre | Age moyen | Nombre moyen de personnes dans la famille | Champs utilisés |                 |
|-----------|------|--------|-----------|---|-----------------|-----------------|
|           |      |        |           |   | Nombre          | Superficie (ha) |
| Noungou   | H    | 14     | 52        | 15  | 2,9             | 4,6             |
|           | F    | 14     | 46        | 12  | 3,1             | 3,1             |
| Vousnango | H    | 14     | 47        | 15  | 5,1             | 5,3             |
|           | F    | 14     | 37        | 15  | 4,2             | 1,7             |
| Sèlbo     | H    | 18     | 48        | 14  | 3,2             | 5,0             |
|           | F    | 30     | 43        | 8   | 2,7             | 3,9             |

Comparativement aux deux villages du Centre Nord, le village de Sèlbo dans le Sahel montre des disparités plus importantes entre les familles qui cultivent de grandes superficies et les autres. On peut présumer qu'il s'agit de différences entre les familles d'agriculteurs et les familles d'éleveurs. Quant à la proportion de familles cultivant de grandes superficies, on a 13 % des interviewés qui répondent cultiver plus de 9 hectares. Par ailleurs, la proportion des non-réponses à Sèlbo est d'un tiers des questions. Il s'agit neuf fois sur dix de femmes, ce qui semble indiquer que les femmes au Sahel ne sont pas imprégnées de la notion de superficie.

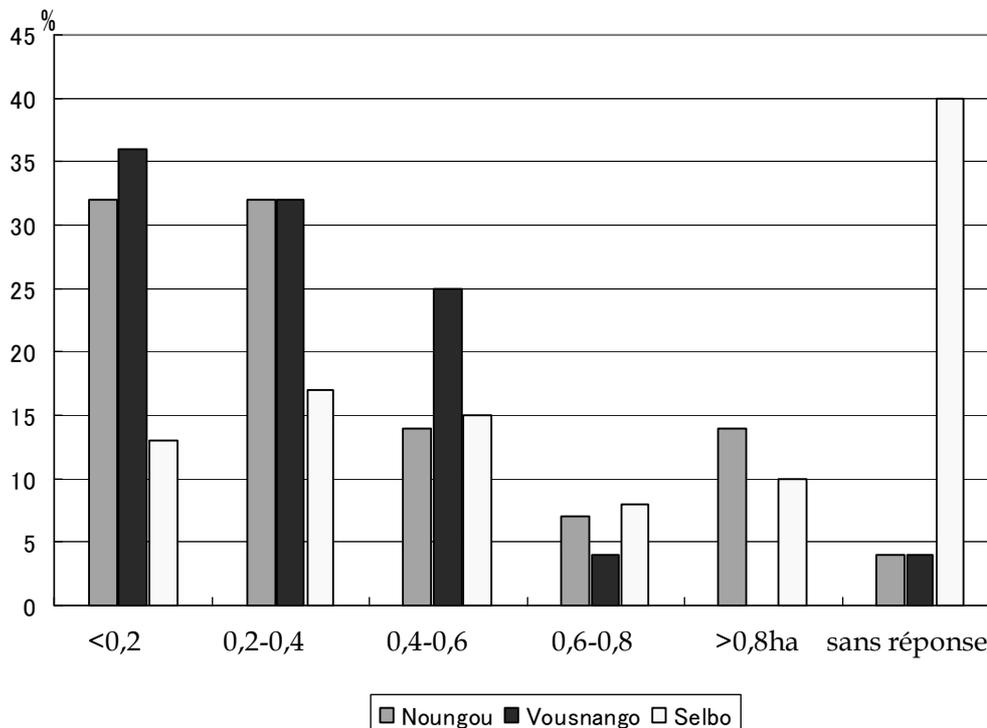
Si l'on compare les 2 villages du Centre Nord, la répartition des couches à Vousnango est équilibrée, et on a plus de familles cultivant moins d'un hectare que dans l'autre village. On trouvera la répartition des superficies cultivées par famille dans la fig. 2.2.9.

**Figure 2.2.9 Superficies cultivées par famille**



Quand on regarde la superficie cultivée par personne, on constate que pour le village de Sèlbo les chiffres sont partout relativement équilibrés, alors que dans les deux villages du Centre Nord, la proportion des paysans est plus importante dans la catégorie de 0,4-0,6 et celle d'inférieur . On trouvera la répartition des superficies cultivées par personne dans la fig. 2.2.10.

**Figure 2.2.10 Superficies cultivées par personne**



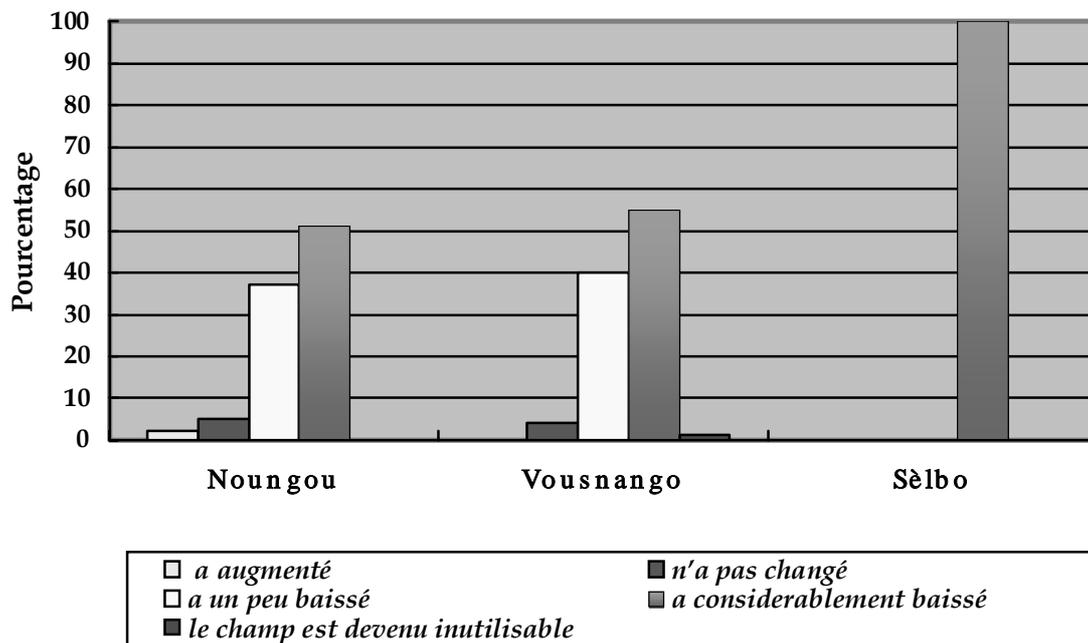
Le tableau 2.2.13, et la figure 2.2.11 présentent les résultats des interviews sur la question suivante : Dans les dix dernières années, comment a évolué la productivité de cette terre ? ( résultats des réponses pour chacun des champs cultivés par chaque interviewé). Le choix entre les réponses « Elle a un peu diminué » et « Elle a considérablement diminué » dépend de la subjectivité des répondants.

**Tableau 2.2.13 Résultats de l'interview sur la productivité des terres**

(unité : nombre de champs)

| La productivité a...             | Nougou | Vousnango | Sèlbo |
|----------------------------------|--------|-----------|-------|
| augmenté                         | 2      | 0         | 0     |
| n'a pas changé                   | 4      | 5         | 0     |
| un peu baissé                    | 31     | 52        | 0     |
| considérablement baissé          | 42     | 72        | 140   |
| Le champ est devenu inutilisable | 0      | 1         | 0     |
| Sans réponse                     | 4      | 1         | 0     |
| Total                            | 83     | 131       | 140   |

Figure 2.2.11 Résultats des interviews dans 3 villages sur la productivité des terres



Tous les interviewés du village de Sèlbo répondent que la productivité de leurs champs a « considérablement diminué ». On peut y voir l'effet des dures conditions naturelles de la région du Sahel et de l'insuffisance de mesures de lutte.

Dans le Centre Nord, aussi bien à Noungou qu'à Vousnango, plus de neuf dixièmes des interviewés répondent que la productivité de leurs champs a baissé dans les dix dernières années. Notamment, à Vousnango, si l'on inclut les champs qui sont « devenus inutilisables », on a 56% des champs dont la productivité a fortement baissé. Il n'y a pas de différence entre les champs détenus par le cultivateur et ceux qui ne le sont pas, et les champs qui sont plus éloignés de l'habitation ont tendance à avoir une productivité qui baisse plus que les autres. A Noungou, dans 59 champs sur 83 (71%), et à Vousnango dans 94 champs sur 131 (72%), des mesures de protection des sols sont mises en oeuvre d'une façon ou d'une autre.

On trouvera dans la figure 2.2.12 les facteurs auxquels les populations attribuent la baisse de rendement. Dans tous les villages quelques neuf dixièmes des interviewés citent comme raisons de cette baisse de la productivité l'insuffisance et l'instabilité de la pluviométrie.

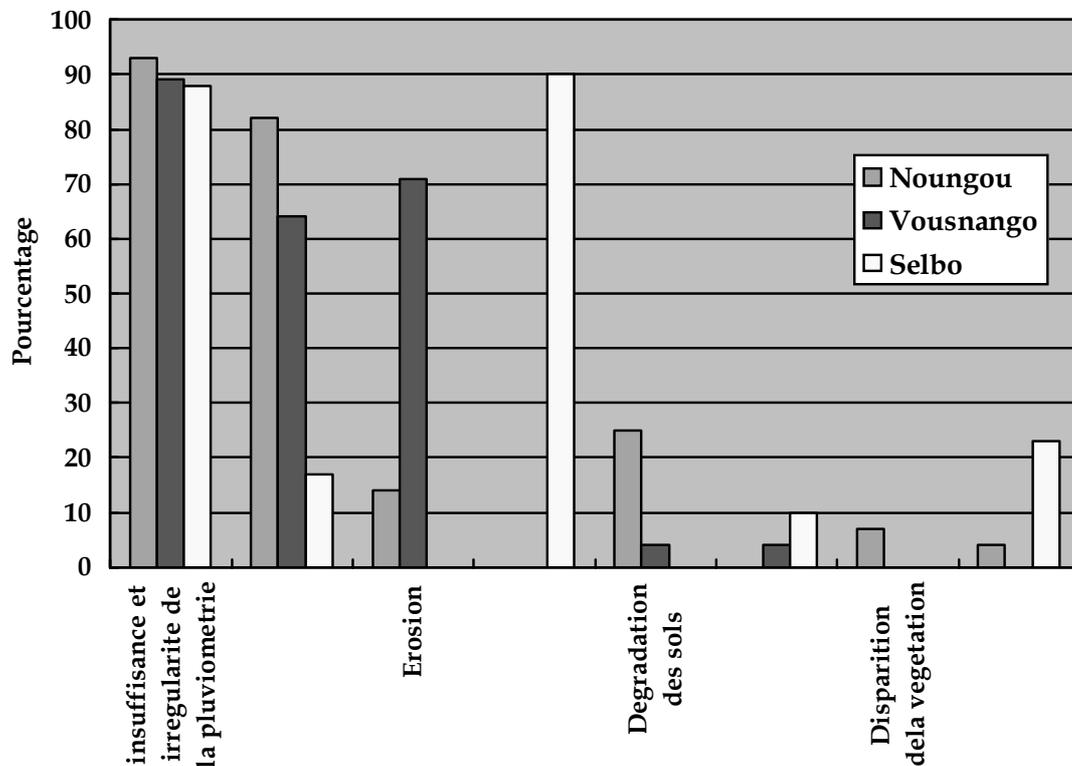
Alors que dans les deux villages du Centre Nord, beaucoup citent aussi la baisse de la fertilité, à Sèlbo, neuf dixièmes des interviewés relèvent les dommages dus aux attaques des oiseaux et des insectes. On constate que, dans la région du Sahel, à cause en partie des dégâts de l'invasion des acridiens, la population se sent plus menacée par la dégradation des sols provoquée par des phénomènes naturels. Par ailleurs, vu l'ampleur de l'aménagement des retenus d'eau ou de la récupération des terres glaciées etc., il faudra

entreprendre ces réalisations d'aménagement que la population n'est pas à même de faire.

## 2) Etude des superficies

### (a) Les résultats de l'étude

Figure 2.2.12 : Les facteurs auxquels les populations attribuent la baisse de rendement



On trouvera les résultats d'une étude des superficies effectuée à l'aide du GPS dans le tableau 2.2.14.

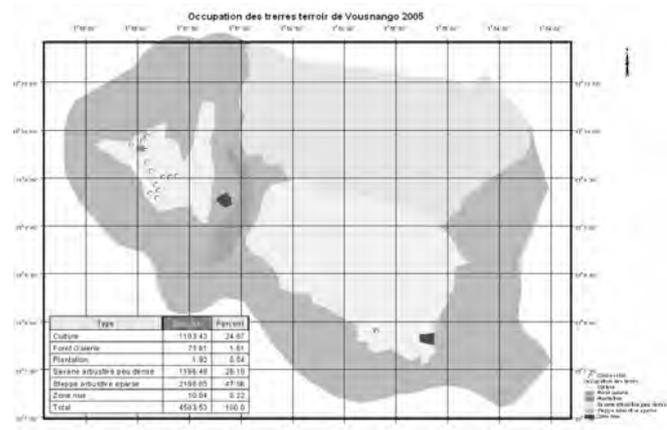
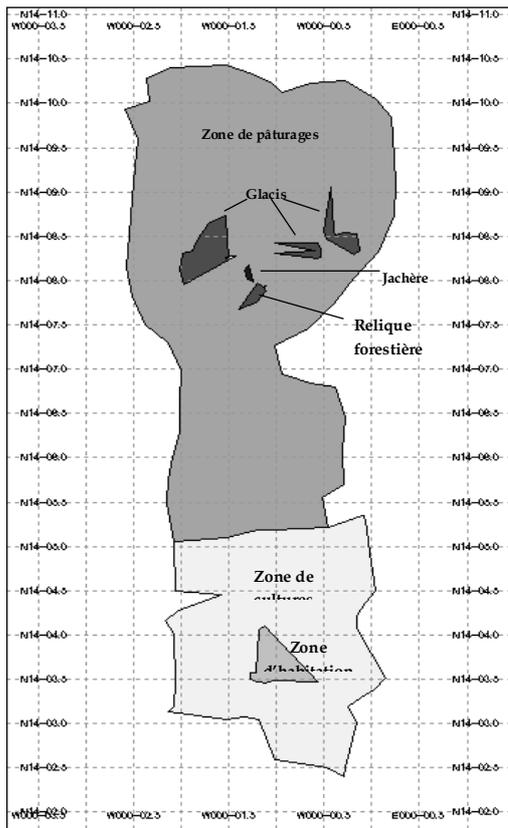
Tableau 2.2.14 Résultats de l'étude quantitative de ressources  
(Etat des ressources en terres des villages)

|                     | Vousnango | Nougou   | Selbo    |
|---------------------|-----------|----------|----------|
| Terres agricoles    | 24        | 26       | 29       |
| Jachères            | -         | 1        | 0        |
| Paturages, arbustes | 74        | 61       | 67       |
| Forêts              | 2         |          | 0        |
| Zones protégées     | -         | 7        | -        |
| Glacis              | 0         | 5        | 2        |
| Habitations         | 0         | 5        | 2        |
| Total               | 100       | 100      | 100      |
| Superficie          | 4.584 ha  | 1.816 ha | 5.378 ha |

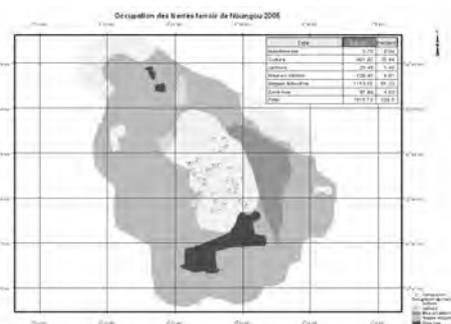
Un point qui demande attention dans les résultats de cette étude est le fait qu'il a été

impossible pour certaines zones de relever les coordonnées GPS pour tracer les limites du terroir. Il y a notamment, à NOUNGOU, aux limites nord et est du terroir, une zone humide saisonnière qui nous oblige à renoncer à tracer les limites dans cette zone. La superficie déterminée pour le village de NOUNGOU en a été diminuée de façon importante. Nous avons donc rencontré ici des contraintes saisonnières importantes dans une étude des superficies.

**Figure 2.2.13 Carte de l'état actuel de l'utilisation des terres**  
**Sélbo** **Vousnango**



**NOUNGOU**



**(b) Analyses**

En prenant en compte les résultats de l'étude de la superficie, nous avons effectué une comparaison qui porte sur les changements intervenus entre les ressources de départ et la transformation de ces ressources après la mise en oeuvre des réalisations, au niveau ① des ressources naturelles, ② de la situation de l'amélioration des conditions de vie dans les villages.

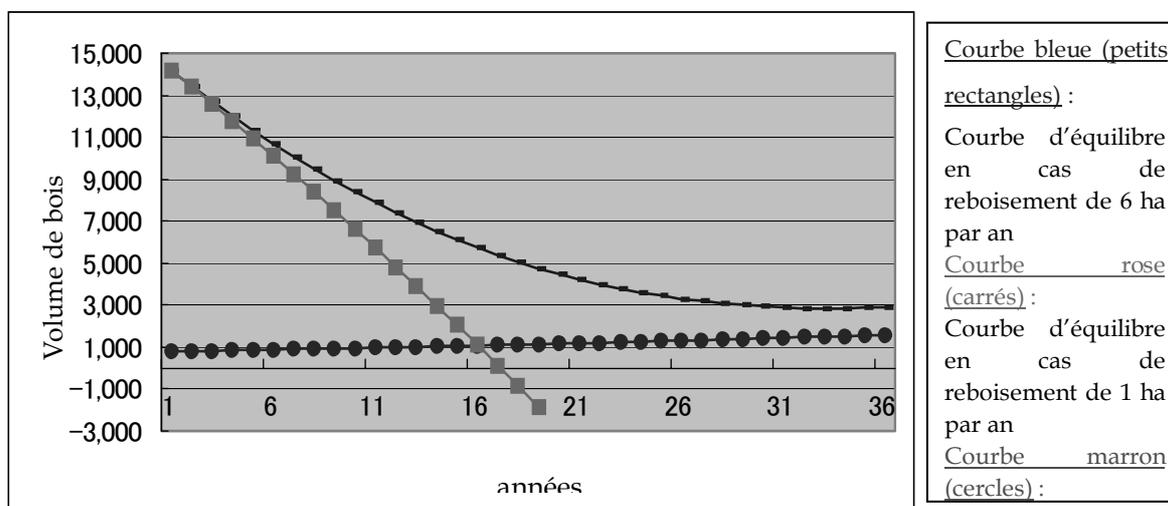
**a) Ressources naturelles**

Les villages de NOUNGOU et SELBO sont pris comme échantillons, et l'on procède à l'analyse quantitative des effets des réalisations pilotes sur les ressources forestières (les 2 villages), les denrées alimentaires (céréales) et le fourrage.

### 【1】 Ressources forestières

Pour ce qui est des ressources forestières de NOUNGOU, depuis 1984 des reboisements d'Eucalyptus et d'Acacia nilotica ont été entrepris afin de lutter contre la désertification, et les reboisements se poursuivent actuellement. Pendant 20 ans, 1 ha par an a été reboisé en moyenne. Selon les estimations, la consommation en bois de feu de l'ensemble du village est de 796 m<sup>3</sup>, et selon les calculs il faut reboiser une superficie de 103 ha pour couvrir ces besoins. A l'heure actuelle, une étude d'évaluation des ressources sur la superficie des terres utilisées est en cours; cependant, s'il s'avérait que la superficie des forêts était de 2000 ha, on estimerait alors le volume de bois à 15.000 m<sup>3</sup>. L'équilibre de l'offre et de la demande estimée à partir de ces données est présentée dans le tableau 2.2.14. Si on reboise annuellement une superficie de 1 ha, le bilan devient négatif et il faut alors acheter du bois à l'extérieur; pour des ressources durables, il est nécessaire de reboiser environ 6 ha par an, et si une telle action est conduite, alors le volume de bois atteint son niveau le plus bas lors de la 32<sup>ème</sup> année, mais on estime qu'il augmentera insensiblement par la suite. Selon l'étude basée sur des interviews, la main-d'œuvre nécessaire au reboisement d'une superficie de 6 ha par an est d'environ 800 hommes/jour, et le volume de travail n'est pas irréalisable si l'on dispose de suffisamment de fonds et de plants d'arbres.

Figure 2.2.14 Equilibre de l'offre et de la demande en bois de feu (village de NOUNGOU)



De même, dans le village de Selbo, environ 1000 plants sont transplantés depuis 1997 pour le reboisement des terres dénudées dans le cadre de la lutte contre la désertification. Deux hectares par an environ sont reboisés depuis 7 ans. Mais le volume de bois estimé par hectare est faible : de 1.0 m<sup>3</sup>/ha en forêts de moyenne densité et de 2.5 m<sup>3</sup>/ha en forêts de forte densité; les reboisements n'ont presque pas d'effet.

**Conditions pour les estimations**

- Pour le volume de consommation annuelle, on utilise les données de la FAO : 0,63 kg/personne/jour (FAO 1984). Utilisation également de la donnée selon laquelle une stère (dont le volume équivaut à 1 m<sup>3</sup>) correspond à 240 kg (FAO 1999). Ainsi, la consommation annuelle dans les villages est estimée à 0.96 m<sup>3</sup>, mais comme les familles ne consomment pas toute la même quantité, cette donnée a été multipliée par un facteur de 0.8, et l'on a obtenu 0.77 m<sup>3</sup>.
- Pour le volume de bois, on peut estimer que dans les zones nord-soudanaises (application au village de Nougou), dans le cas d'une forêt de densité moyenne, il est de 7,75 m<sup>3</sup> /ha (CAMPUS 1995). Dans le cas de Selbo situé au Nord Sahel, on estime ce volume à 1,0 m<sup>3</sup> /ha.
- L'estimation du volume de bois ne prend pas en compte l'accroissement annuel.
- La consommation ne tient pas compte des prélèvements de bois par des tierces personnes.
- le taux de croissance démographique est estimé à 2%.

Les ressources naturelles ont été améliorées par l'exécution des réalisations, qui contribuent considérablement à la lutte contre la désertification. Mais comme notre Etude ne se borne pas à mettre l'accent sur ce point seulement, on ne peut pas dire avec certitude que ces chiffres sont pertinents. Il sera nécessaire d'en faire une étude détaillée.

**【2】Dénrées alimentaires (céréales)**

Dans les villages de Sèlbo et Diogora, on a exécuté les activités d'amélioration des cultures pluviales et introduit les semences améliorées à partir de l'année 2003. Durant la deuxième phase de l'Etude, la poursuite des activités a été mise en oeuvre et dans ce cadre, la réalisation des fosses fumier et la production de la fumure organique ont été exécutées. A partir des résultats de l'étude, nous avons estimé l'effet de la réalisation sur les villages.

Le volume de récolte de la variété existante avant l'exécution de la réalisation a été obtenu à partir des documents des statistiques agricoles du Burkina Faso. Le volume de récolte après l'exécution de la réalisation est calculé à partir des résultats de l'étude, et sur la base de ces données, nous avons effectué une comparaison entre la situation avant et après l'exécution de la réalisation.

**Tableau 2.2.15 Résultats de récolte de l'amélioration des cultures pluviales (niébé, mil)**

| Niébé   | Village de Sèlbo |      |       | Village de Diogora |      |       | Moyenne du volume de récolte |
|---|------------------|------|-------|--------------------|------|-------|------------------------------|
|   | 2003             | 2004 | 2005  | 2003               | 2004 | 2005  |                              |
| Volume de la récolte (kg/ ha)                   | 425              | 0    | 688   | 713                | 0    | 865   | 320                          |
| Nombre de participants                          | 12               | 12   | 12    | 10                 | 10   | 10    |                              |
| Superficies cultivées par personne (a/personne) | 0,25             | -    | 8,5   | 1,5                | -    | 4,8   |                              |
| Volume de la récolte par personne (kg)          | 1,06             | -    | 58,48 | 10,70              | -    | 41,52 |                              |

| Mil   | Village de Selbo |      |       | Village de Diogora |      |       | Moyenne du volume de récolte |
|---|------------------|------|-------|--------------------|------|-------|------------------------------|
|   | 2003             | 2004 | 2005  | 2003               | 2004 | 2005  |                              |
| Volume de la récolte(kg/ ha)                    | 1111             | 0    | 468   | 425                | 0    | 720   | 440                          |
| Nombre de participants                          | 12               | 12   | 12    | 10                 | 10   | 10    |                              |
| Superficies cultivées par personne (a/personne) | 0,25             | -    | 9,5   | 1,2                | -    | 4,6   |                              |
| Volume de la récolte par personne (kg)          | 2,78             | -    | 44,46 | 5,10               | -    | 33,12 |                              |

Remarque 1 : En 2004, dans les deux villages, il n'y a pas eu de récolte à cause de sécheresse et des dégâts provoqués par l'invasion d'acridien.

Remarque 2 : En 2003 et 2005, le volume de pluies tombées était plus important que les années courantes.

Parce qu'il n'y a pas eu de récolte en 2004, nous allons estimer l'impact de la réalisation pilote en comparant le volume de récolte d'année sans réalisation pilote (données statistiques) avec celui de 2003 et de 2005.

En comparant l'année sans réalisation pilote avec l'année 2003, on constate une augmentation presque générale du volume de récolte avec une introduction de variétés améliorées ; un volume de 1,3 à 2,2 fois plus grand pour le niébé et de 0,96 à 2,5 fois plus grand pour le mil. On peut présumer que c'est le résultat de l'utilisation de la première génération des variétés améliorées (variété F1) . Nous comparons maintenant la récolte d'une année sans réalisation avec celle de 2005. Le volume de récolte de l'année 2005 était de 2,1 à 2,7 fois supérieur à celui de l'année sans réalisation pour le niébé et de 1,1 à 1,6 fois pour le mil.

En 2005, les semences collectées après la récolte de l'année 2003 (semences de la deuxième génération) ainsi que celles données par la population ont été utilisées pour la culture. Si le résultat a été positif, on peut penser que c'est en grande partie grâce à l'effet de l'épandage de la fumure organique. On constate également par rapport à l'année 2003, une augmentation considérable de la superficie cultivée par personne en 2005. Cette augmentation est à attribuer aux populations qui ont bien compris l'efficacité de variétés améliorées après avoir participé à la réalisation, Grâce à cette prise de conscience et, avec l'introduction des variétés améliorées et de la fumure organique, la production céréalière s'est améliorée.

Toutefois, comme témoignent l'absence de récolte en 2004 dû à la sécheresse et à l'invasion d'acridiens, et l'important volume des pluies tombées en 2003 et en 2005, on constate que la culture de céréales est très influencée par les conditions climatiques telles que les pluies.

Par conséquent, nous avons effectué une analyse en faisant abstraction de ces éléments. Le volume de récolte total de l'année 2005 incluant d'autres céréales que le niébé et le mil varie entre 69 et 240 kg par personne. Si le volume de céréales consommées par personne et par an est de 190 kg, une année où il y aurait peu de dégâts naturels, le volume de récolte pourrait couvrir la quantité de l'autoconsommation grâce à l'introduction des variétés améliorées et de la fumure organique.

Dans la mesure où on ne dispose pas de données sur le volume de récoltes issues des semences de la troisième génération collectées par la population elles-mêmes et de données sur la récolte des variétés améliorées dans une année marquée par de fortes pluies, on ne peut se fier à ces chiffres.

### 【3】Fourrage

Nous avons estimé le bilan de l'offre et de la demande des deux villages calculé à partir de la capacité de charge par hectare selon les catégories des zones et nous l'avons représenté dans le tableau 2.2.16 .

**Tableau 2.2.16 Bilan de l'offre et de la demande du fourrage**

| Villages | Superficie de la zone pastorale (ha) | Capacité de la charge (ha/UBT/an) | Capacité de la charge prévue | Nombre actuel de têtes bétail |       |         | Quantité actuelle nécessaire (UBT) |
|----------|--------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------|-------------------------------|-------|---------|------------------------------------|
|          |                                      |                                   |                              | Bovin                         | Ovin  | Capridé |                                    |
| Noungou  | 1.114                                | 2,5                               | 450                          | 100                           | 2.000 | 2.100   | 572                                |
| Selbo    | 3.605                                | 5,0                               | 720                          | 900                           | 1.000 | 1.500   | 1.020                              |

79 % de la quantité nécessaire du fourrage est obtenue dans le village de Noungou et 71 % dans le village de Sélbo à partir de la zone pastorale, mais pour le reste, il faut prendre des mesures pour le compléter avec des résidus céréaliers et des sous-produits agricoles industrialisés, ou encore, ajuster le nombre du cheptel etc..

#### ① Utilisation du résidus des céréales

Dans le cadre de la réalisation pilote, les agents ont apporté un encadrement sur la technique d'utilisation des tiges ou des feuilles du mil etc. (résidus de céréales) comme complément pour remédier à l'insuffisance fourragère, et nous allons vérifier en vérifier l'impact.

#### Condition du calcul

- 1) La quantité d'énergie journalière nécessaire à un bovin de la race Sahélienne est de  $0,508\text{MJ}/\text{kg}^{-0.75}$  (BREMAN et autres, 1998) et si on suppose, partant de cette donnée, qu'une bête de 250 kg utilise ce volume d'énergie pendant 210 jours (période d'utilisation de tiges et de feuilles) , cela donne  $1\text{ UBT}=6.721\text{MJ}$ .
- 2) La quantité d'énergie de tiges et de feuilles de mil calculé à partir de la quantité

nutritionnelle digestible est de 6,7 MJ/ kg de matière sèche (Savado et autres, 1999) .  
 3) Selon Savado et autres (1999) , le volume de récolte de tiges et de feuilles de mil seul représente 1.395 kg de matière sèche par ha dans la région du Centre Nord.

Sur la base de la condition ci-dessus, nous avons calculé les effets de l'utilisation des résidus des céréales dans le village de Nougou ; la superficie cultivée de mil nécessaire à 1 UBT =  $6,721\text{MJ} \div 6.7\text{MJ/kg} \times 1,395\text{kg/ha} = 0.72\text{ha}$  et la capacité de charge manquante est de 122UBT. D'où, l'utilisation de tiges et de feuilles d'un volume de  $0.72\text{ha/UBT} \times 122\text{UBT} = 88\text{ha}$  est suffisante pour compléter le volume nutritionnel manquant. Ceci correspond à environs 19% de la superficie de la terre agricole du village de Nougou(462ha), et sur une telle superficie, il est possible d'avoir le complément du fourrage promouvant l'utilisation des résidus de céréales. Toutefois, seuls 30 % de tiges et de feuilles étant utilisés en tant que fourrage (Hamade KAGONE, 2001) ,comme on indique dans le paragraphe suivant traitant l'effet des cordons pierreux sur l'augmentation de revenu, en réalité, il faut produire du fourrage sur une superficie qui correspond à plus de 60 % du chiffre obtenu plus haut. Pareillement, le village de Selbo; une superficie de 213ha correspond à 14% de la superficie de la terre agricole(1,568ha) peut maintenir es animaux de mêmes nombres de l'actuelle tête.

② Impact de l'augmentation de production par la réalisation des cordons pierreux

Nous traitons ici de l'utilisation des résidus de mil (y compris les parties restées après décortiquage) dans le cadre de la réalisation des cordons pierreux. Les résidus de mil représente un volume de 10 tonnes par ha en herbe naturelle, et avec une pose des cordons pierreux, on peut augmenter la production de 30 % (13 tonne/ha) dont 30 % destinés au fourrage, 60 % aux matériaux de construction de clôture ou de toit, 10 % au substitut du bois de chauffe (Au final, 60 % des résidus retournent à la terre sous la forme d'excrément du bétail et de vieux matériaux de construction abandonnés).

Nous allons evaluer l'impact de l'augmentation de production du mil à partir de plusieurs éléments de base.

(Unité : Estimation par hectare)

| Catégorie                    | Avant la réalisation | Après la réalisation | Augmentation en volume de la récolte | volume de consommation unitaire | Nombre de personnes/têtes en plus | Remarques                                 |
|------------------------------|----------------------|----------------------|--------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|---|
| 1. Grains                    | 400 kg               | 520 kg               | 120 kg                               |                                 |                                   | (N.B 1)                                   |
|                              |                      |                      | En grains décortiqués 60 kg          | 335 g/ jour/ personne           | 179 jours /personne               | Parties restantes après décortiquage 60kg |
| 2. Résidus (tiges, feuilles) | 10 tonnes            | 13 tonnes            | 3 tonne                              |                                 |                                   |   |
| (1) fourrage                 |                      |                      | 30 % : 0,9 tonne                     | 1,3 kg/ jour/ tête              | Ovin : 692 têtes<br>jours         | Y compris capridés                        |

|   |            |            |                       |                         |                                |                                       |
|---|------------|------------|-----------------------|-------------------------|--------------------------------|---------------------------------------|
|   |            |            | (30 % :<br>0,9 tonne) | (14,0 kg/<br>jour/tête) | (Bovin :<br>64 têtes<br>jours) | Bovins seuls                          |
| (2) Matériaux de construction pour clôture, toiture                 |            |            | 60 % : 1,8 tonne      |                         |                                |                                       |
| (3) Bois de chauffe   |            |            | 10 % : 0,3 tonne      |                         |                                |                                       |
| (4) Retournement aux terres agricoles des résidus (tiges, feuilles) | 6,0 tonnes | 7,8 tonnes | 1,8 tonne (N.B.2)     |                         |                                | 60 % de tiges et de feuilles en final |

N.B. 1 : La coque, la peau et le son de grain sont utilisés comme fourrage du petit bétail tel que le cochon , le poulet etc.

N.B. 2 : Contribue sous la forme de fumure organique à l'effet de l'augmentation de la production pour la saison suivante (les excréments des animaux rejetés pendant le pâturage contribuent également à l'augmentation de la production pour la saison suivante ; ceci permet une augmentation durable de la production )

## b) Etat de l'amélioration de la vie rurale

### ① Activités féminines génératrices de revenu

Nous présentons dans le tableau 2.2.17 une synthèse du bilan des activités féminines génératrices de revenu exécutées avec un soutien de la mission d'étude dans les villages cible, et ce pour montrer quelles sont les possibilités réelles de l'augmentation de revenu à travers cette réalisation. (On peut trouver les détails dans le document annexe 5) . Dans la plupart des villages, les bénéficiaires sont gérés collectivement dans la caisse de CVGT etc, et les femmes n'en touchent pas ; les bénéfices sont tous destinés à l'achat des matières premières pour la production suivante.

**Tableau 2.2.17 Augmentation des revenus à travers activités féminines**

| Village   | Produits  | Chiffre d'affaires | Frais de matières premières | Bénéfice net | Nombre de personnes dans le groupe | Estimation de pour une personne de l'augmentation de revenu en 1 année |
|-----------|-----------|--------------------|-----------------------------|--------------|------------------------------------|--|
| Noungou   | Soumbala  | 15.000             | 12.000                      | 3.000        | 12                                 | 1.250  |
| Nianguela | Soumbala  | 12.000             | 3.900                       | 8.100        | 12                                 | 3.375  |
| Ouiden    | Moui      | 158.750            | 127.000                     | 31.750       | 10                                 | 15.875   |
| Tansin    | Kula kula | 99.690             | 75.000                      | 24.690       | 15                                 | 8.230  |

N.B. : Tous les chiffres sont des résultats pour chaque groupe, ou la moyenne des résultats d'un groupe ou sont tirées des rapports finals des agents de vulgarisation.

: Unité : Fcfa sauf pour le nombre de personne dans le groupe.

: L'estimation pour une personne de l'augmentation de revenu en une année dans le cas où on procède à cinq productions par an

: Le soumbala est un assaisonnement fermenté fabriqué à partir de la graine du néré. Le moui est un

riz de conservation préparé après le décorticage à la vapeur. Le kula kula est un biscuit à base d'arachide.

#### ② Maraîchage

Selon les enquêtes effectuées auprès de la population, 98 % des personnes (39 personnes sur 40) ont répondu que leur production agricole avait augmenté grâce à la réalisation du maraîchage aussi bien en quantité et qu'en qualité, 85 % d'entre elles (34 personnes sur 40) disent qu'ils vendent bien les produits maraîchers, et 69 % (48 sur 70) constatent que leurs revenus ont augmenté, ce qui montre que les objectifs ont été atteints partout.

#### ③ Amélioration des cultures pluviales

Selon les enquêtes effectuées auprès des populations, 80 % des personnes (15 personnes sur 12) ont répondu que leur production agricole a augmenté avec la mise en oeuvre de l'amélioration des cultures pluviales aussi bien en quantité qu'en qualité, 80 % d'entre elles (12 personnes sur 15) disent qu'ils écoulent bien leur surplus, et 93 % (14 sur 15) constatent que leur revenu a augmenté.

#### ④ Embouche ovine

Si on calcule le bénéfice brut de l'embouche ovine du village de NOUNGOU, cela donne environ 25.000 Fcfa (pour le cas de l'embouche de 3 bêtes). Ceci représente environ 9 % du bénéfice brut moyen par famille de 280.000 Fcfa. Par ailleurs, la contribution remise dans le village de NOUNGOU atteint actuellement une somme d'un million trois cent Fcfa et on peut estimer qu'un fonds d'un million six cent Fcfa sera toujours disponible dans cinq ans dans la caisse de la CVGT même si on tient compte des incidents qui pourraient survenir.

#### ⑤ Réfection des pistes

Selon les enquêtes effectuées auprès de la population, les personnes qui ont répondu avoir vu leur revenu provenant de la vente des produits augmenter grâce à la réfection des pistes atteignent 80 % (32 personnes sur 40).

#### ⑥ Aménagement des puits

Selon les enquêtes effectuées auprès de la population, la sécurité en eau potable est mieux assurée avec l'aménagement de puits (100 % ont répondu « Bon »), ils constatent également une augmentation dans la fréquence des lessives et des bains; les conditions d'hygiène ont été améliorées (92 %), ce qui prouve que cette activité a contribué à l'amélioration de la vie de la population.

### 3) Documents recueillis et entrevues

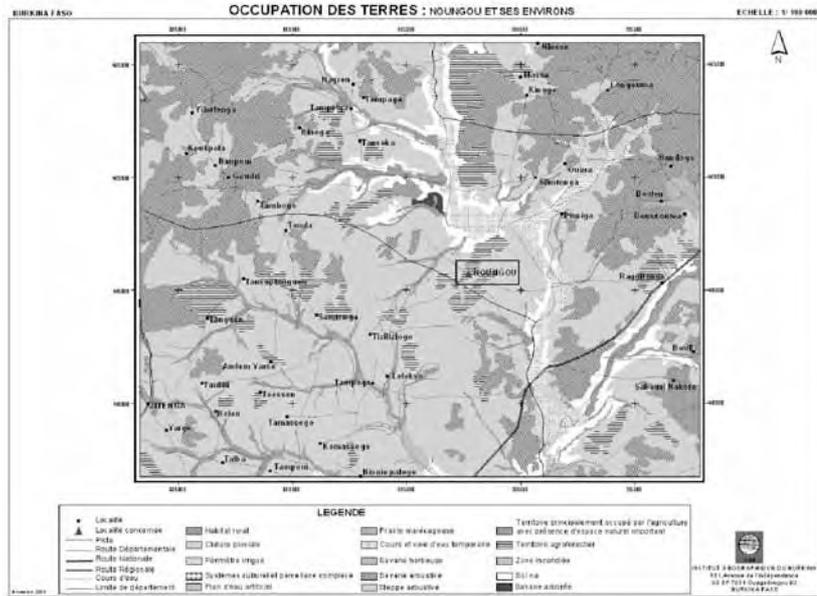
Les concertations entre le PNGT II et l'Institut Géographique du Burkina (IGB) sur le mode d'accès aux données de la carte d'occupation des terres de l'ensemble du pays mise en oeuvre par le PNGT II ont abouti, et on peut maintenant utiliser ces données.

La mission d'étude a acquis en novembre les cartes des 4 premiers villages de l'étude. On

trouvera deux cartes d'occupation des terres autour des villages dans les figures 2.6.7 et 2.6.8

Les cartes d'utilisation des terres que nous avons pu acquérir sont à une échelle de 1/100.000ème, et elles manquent de précision pour appréhender les superficies au niveau de l'unité village. On peut penser que ces cartes peuvent être mises à profit en tant que document de base pour comprendre

**Figure 2.2.15 : Carte d'occupation des terres (Partie centrale du département de Korsimoro)**

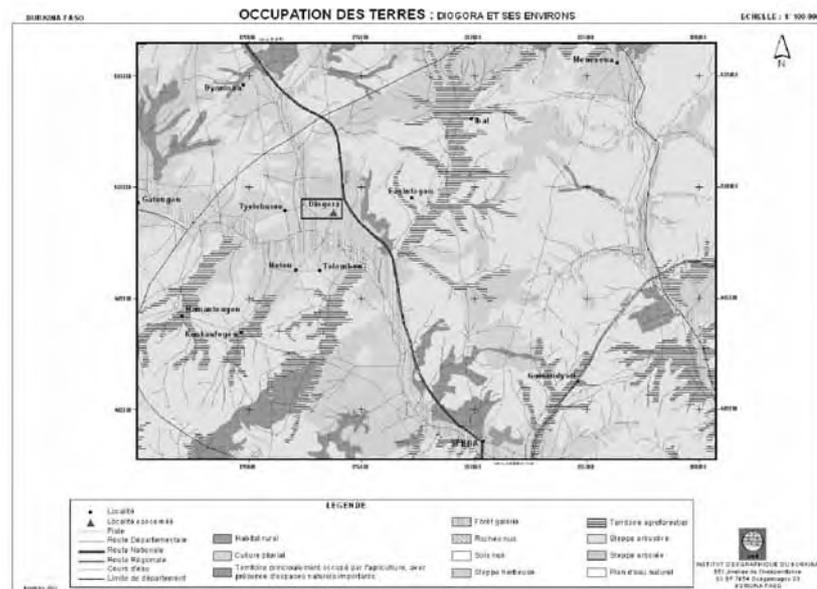


l'occupation des terres et estimer le potentiel productif au niveau de l'unité département.

Les relevés de surface à l'aide de GPS sont appropriés pour déterminer la surface des terres de culture et autres dont les limites sont clairement connues des propriétaires ou des utilisateurs, mais cette méthode est d'une efficacité limitée quand il s'agit de mesurer des zones herbacées ou arbustives dont les limites ne sont pas claires, et de plus, il y a aussi des cas où des zones d'eau saisonnières ou la présence de végétations impénétrables empêche les relevés.

**Figure 2.2.16 : Carte d'occupation des terres (Partie Nord ouest du département de Sebba)**

Pour l'estimation des volumes de ressources forestières et des ressources en fourrage disponibles, il est efficace d'avoir recours aux cartes d'utilisation des terres élaborées sur la base de l'interprétation des images satellites.



### 2.3 Plan de l'exécution des réalisations pilotes

Le plan de l'exécution des réalisations pilotes diffère entre la première phase et la deuxième phase quant aux orientations de leur établissement (Voir le tableau 2.3.1).

**Tableau 2.3.1 Orientations pour l'établissement du plan de l'exécution des réalisations pilotes de la première phase et la deuxième phase**

| Première phase   | Deuxième phase   |
|--|--|
| <p>① L'exécution des réalisations pilotes a pour but de vérifier l'efficacité des UCADR et non pas d'examiner techniquement les mesures de lutte contre la dégradation des sols.</p> <p>② Examiner le système de promotion de la lutte contre la dégradation des sols est l'objectif majeur, et les réalisations qui nécessitent une synergie agro-sylvo-pastorale entre autres sont exécutées en priorité. Des réalisations sont en partie exécutées à partir de plans de développement de base des villages.</p> <p>③ Selon l'état des ressources disponibles, elles sont classées en ressources insuffisantes et en ressources utilisables qu'on peut restaurer. La priorité est à donner aux réalisations en rapport avec les ressources insuffisantes nécessitant une restauration des plus urgentes.</p> <p>④ Le principe de la promotion des mesures de la lutte contre la dégradation des sols étant un soutien qui implique la population comme principal acteur, apporter le soutien à la mise en place et au fonctionnement des organisations villageoises (les CVGT)</p> <p>⑤ S'efforcer d'assurer les ressources en eau indispensables à l'amélioration de la productivité dans le domaine de l'agriculture, l'élevage et la foresterie et l'amélioration de la qualité de vie des populations.</p> <p>⑥ pour assurer la durabilité des réalisations, demander à la population de fournir non seulement la main d'œuvre et du matériel disponible localement mais également une contribution villageoise.</p> <p>⑦ Afin de clarifier les rôles dans l'exécution des réalisations, passer des protocoles</p> | <p>① Pour les premiers villages sélectionnés, choisir les réalisations avec comme condition la durabilité.</p> <p>② Concernant le déroulement du procédé ① à ④ de l'élaboration du plan de réalisations pilotes présenté plus haut dans l'article 2.1, ajouter 2 nouveaux villages pour un entraînement des membres des UCADR et exécuter les réalisations pilotes</p> <p>③ Pour rendre les UCADR plus efficace, il est nécessaire de démontrer que qu'ils sont capables de gérer plusieurs villages à la fois. C'est pourquoi, il faut exécuter les réalisations pilotes dans les nouveaux villages supplémentaires, 2 villages dans l'année 2004-2005, 4 villages dans l'année 2005.</p> <p>④ Pour que les UCADR mettent en oeuvre les réalisations de leur propre initiative, il est nécessaire de connaître l'état des ressources de la zone, notamment la quantité des ressources naturelles et d'identifier la cause de la dégradation numériquement afin de rendre les réalisations planifiées comme mesures contre cette dégradation plus convaincantes. Effectuer un monitoring sur la modification de l'utilisation des ressources pour que les UCADR et la mission d'étude reconnaissent ensemble l'efficacité des mesures de lutte contre la dégradation des sols.</p> <p>⑤ A travers la mise en oeuvre des réalisations pilotes, revoir les rôles des membres de l'UCADR déterminés par eux-mêmes, et clarifier la répartition des rôles dans l'UCADR et sa synergie.</p> <p>⑥ Pour sélectionner les réalisations pilotes de la deuxième année, veiller à ce qu'elles soient réalisables par l'administration sans faire appel à des ONG.</p> |

d'accord des réalisations pilotes définissant clairement les rôles des administrations, des populations et de la mission d'étude.

⑧ Pour assurer la durabilité des effets des réalisations, prendre en considération les demandes des populations en tenant compte de l'ordre prioritaire du plan de développement de base, etc.

### 2.3.1 Sélection des réalisations pilotes

Le contenu des réalisations pilotes mises en œuvre est présenté dans le tableau 2.3.2.

**Tableau 2.3.2 Liste des réalisations pilotes**

| REGIONS       | UCAD R     | Réalisa-tions pilotes Villages | Gestion des ressources naturelles | Agricultu - re |                                  | Elevage        |  | Ressources forestières          |                                | Conserva-tion des terres agricoles |                  | Amélioration des conditions de vie |                 |                      |                                 |  |
|---------------|------------|--------------------------------|-----------------------------------|----------------|----------------------------------|----------------|--|---------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|------------------|------------------------------------|-----------------|----------------------|---------------------------------|--|
|               |            |                                |                                   | Marat-chage    | Amélioration cultures pluviiales | Embouche ovine | Aménagement aviculture et production de fourrage | Gestion pépinières villageoises | Gestion ressources forestières | Récupération terres dénudées       | Cordons pierreux | Banque de céréales                 | Alphabétisation | Réfection des routes | Développement ressources en eau | Amélioration revenus femmes (artisanat...) |
| CENTRE - NORD | Guibar e   | Vousnango                      | ◇                                 |                | ◇                                |                | ◇  |                                 |                                | △                                  |                  | ●                                  |                 | △                    | △                               |  |
|               |            | Sindri                         | ○                                 |                |                                  | ■              |  |                                 | ●                              |                                    |                  |                                    |                 | ●                    | ●                               | ●  |
|               |            | Watinoma                       |                                   |                |                                  | ■              |  | ■                               |                                |                                    |                  |                                    |                 |                      |                                 | ■  |
|               | Korsi-moro | Noungou                        | ◇                                 |                | ◇                                |                | ◇  |                                 | ●                              |                                    |                  |                                    |                 | △                    | △                               | ●  |
|               |            | Foulla                         |                                   |                | ●                                |                |  |                                 | ●                              |                                    |                  |                                    |                 |                      |                                 | ●  |
|               |            | Bascoudre-Mossi                |                                   |                |                                  | ■              |  | ■                               |                                |                                    |                  |                                    |                 |                      |                                 |  |
| SAHEL         | Dori       | Selbo                          | ◇                                 | ●              | ◇                                |                |  |                                 | ◇                              | △                                  | ●                | △                                  |                 |                      | △                               |  |
|               |            | Goudébo                        | ○                                 |                |                                  |                |  |                                 |                                |                                    |                  |                                    |                 |                      | ●                               | ●  |
|               |            | Thiounbonga                    |                                   |                |                                  | ■              |  |                                 |                                |                                    |                  |                                    |                 |                      |                                 |  |
|               | Sebba      | Diogora                        | ◇                                 |                | ◇                                | ◇              |  |                                 | ◇                              |                                    | ◇                |                                    | ◆               |                      | △                               |  |
|               |            | Guissindiori                   |                                   |                |                                  |                | ●  |                                 | ●                              |                                    | ●                |                                    | ○               |                      |                                 |  |
|               |            | Helga                          |                                   |                |                                  |                | ■  |                                 |                                |                                    | ■                |                                    |                 |                      |                                 |  |

Remarque 1: △ signifie que la réalisation a été exécutée en 2003 (avr.) - 2004 (mars).

Remarque 2: ◇ signifie que la réalisation a été exécutée en 2003 (avr.) - 2004 (mars) et en 2004 (avr.) - 2005 (mars).

Remarque 3: ◆ signifie que la réalisation a été exécutée en 2003 et 2004, et est prévue en 2005 (avr.) - 2006 (mars).

Remarque 4: ● signifie que la réalisation a été exécutée en 2004.

Remarque 5: ○ signifie que la réalisation a été exécutée en 2004, et en 2005 ou bien prévue en 2005.

Remarque 6: ■ signifie que la réalisation a été exécutée en 2005, ou est prévue en 2005.

### 2.3.2 Contribution des populations

Afin que la population participe plus aux réalisations, éprouve un sentiment de propriété par rapport aux infrastructures construites avec ces dernières, et pour que les effets des

réalisations soient durable grâce à un fonds pour l'entretien et la gestion des réalisations, nous avons décidé de leur demander, outre de la main-d'œuvre et du matériel à titre gratuit disponible sur place, une contribution.

Cependant, nous avons décidé que ces contributions seraient utilisées comme le fonds des réalisations de la CVGT, et utilisées également pour l'entretien et la gestion des équipements. Le taux des contributions villageoises est présenté dans le tableau 2.3.3.

**Tableau 2.3.3 Taux des contributions villageoises**

| Réalisations  | Taux de contribution   |
|---|--|
| Réalisations contribuant au renforcement des capacités de la population (formations etc.)                     | Pas de contribution de la part de la population  |
| Réalisations à caractère public nécessitant les travaux par des entreprises spécialisées(puits, pistes, etc.) | Simple fourniture de main d'œuvre de la part de la population  |
| Réalisations contribuant directement au revenu de chaque famille productrice                                  | 50 % pour le matériel consommable tel que les semences et engrais<br>3 % pour les biens de consommation durable comme le matériel agricoles<br>100% pour les animaux à emboucher, etc.                         |
| Matériels d'utilisation en commun   | 3 %  |
| Aménagement des équipements des ressources en eau telle que la construction ou la réfection de puits          | En plus de la fourniture de la main d'œuvre simple des populations, 100 000 FCFA par un équipement   |
| Construction de bâtiments(salle de réunion, banque de céréales, etc.)   | En plus de la main-d'œuvre simple des populations, la fourniture gratuite de matériel pouvant être fabriqué par la population elle-même avec les matières locales telle que brique séchée ou obtenu sur place. |

### 2.3.3 Passation de protocole d'accord des réalisations

Des protocoles d'accord des réalisations pilotes ont été conclu afin que la CVGT de chaque village pilote, l'UCADR et la mission d'étude confirment par écrit la responsabilité de chacun dans les réalisations pilotes sélectionnées par entente mutuelle. Le principale contenu de l'accord est présenté dans le tableau 2.3.4. On trouvera un exemple d'accord dans le manuel d'opération.

**Tableau 2.3.4 Principal contenu de l'accord des réalisations pilotes**

| Désignation             | Contenu  | Remarques                                    |
|-------------------------|--|--|
| Objectifs de l'accord   | -Rendre la CVGT autonome dans l'exécution des réalisations pilotes<br>-Clarifier la responsabilité dans l'Etude de la CVGT, de l'UCADR et de la mission d'étude                |  |
| Contribution de la CVGT | -Concernant l'exécution des réalisations pilotes, indiquer clairement le fonds auquel la CVGT doit contribuer, le contenu de la fourniture de matériels et de la main d'oeuvre | Classement par village dans un autre tableau |
| Contribution de la      | -Pour l'exécution des réalisations pilotes, indiquer le  |  |

| mission d'étude                                      | contenu de la contribution de la mission d'étude   |  |
|--|--|--|
| Modalité d'utilisation de la contribution de la CVGT | -La contribution de la CVGT sera restituée en présence de l'UCADR dans le fonds de la gestion de la CVGT               |  |
| Devoir de l'UCADR                                    | -Coordonner le soutien technique à la CVGT et à ses actions  |  |
| Entretien et gestion des équipements                 | -La CVGT a une responsabilité d'entretenir et gérer les équipements construits dans le cadre des réalisations pilotes. |  |
| Période de validité de l'accord                      | -A partir de la conclusion de l'accord jusqu' à la fin de la réalisation   |  |

### 2.3.4 Plan de l'exécution des réalisations pilotes

Nous présentons le plan de l'exécution des réalisations pilotes dans le document annexe 5.

## 2.4 Résultats des réalisations pilotes

Pendant les réalisations pilotes de la première phase, il a été retenu qu'il fallait exécuter des actions de soutien en ayant comme noyau des structures-cadres composée des agents de vulgarisation de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement en tant que système de service administratif du monde rural.

Ces structures-cadres sont appelées UCADR, et pour vérifier leur efficacité, elles ont entrepris comme acteur principal les réalisations pilotes de la deuxième phase de l'Etude. Dans les UCADR, ce que les agents de vulgarisation peuvent exécuter seuls est le soutien et un encadrement techniques, mais nous avons vérifié entre autre si les agents de vulgarisation pouvaient aussi réaliser seuls un soutien et un encadrement concernant le diagnostic de la situation dans les villages et l'analyse de leurs ressources, l'établissement d'un plan de développement villageois, le soutien à la mise en place et au fonctionnement de la CVGT, etc..

Au cours de la première année de la deuxième phase de l'Etude, ces différents points ont été expérimentés dans les nouveaux villages sélectionnés en supplément. Le diagnostic de la situation dans un village peut être conduit par les agents de vulgarisation eux-mêmes; et l'on a pu vérifier qu'il y avait des UCADR capables de préparer un plan de développement qui prenne en compte les ressources existantes en se concertant avec les populations. Cependant, il y a aussi des domaines où les UCADR, prenant des mesures pour couvrir les ressources insuffisantes, ne sont pas parvenues à obtenir les résultats escomptés. Dans ces domaines, il faut approfondir la compréhension des résultats et du processus d'une étude d'estimation quantitative des ressources par le biais des réunions des UCADR. En outre, concernant la facilitation pour le renforcement des capacités des populations, il est nécessaire de faire une formation "sur le tas" par des activités réalisées en commun avec les ONG.

Par ailleurs, pour réaliser le développement rural dans les départements ou les communes, il faut que les UCADR soutiennent et encadrent plusieurs villages en même temps. C'est la

raison pour laquelle des réalisations pilotes ont été conduites dans de nouveaux villages supplémentaires. De plus, elles ont fait le suivi des réalisations déjà exécutées et se sont assurées ainsi de leur durabilité.

Dans ce chapitre, nous allons parler de la récapitulation des résultats du suivi de différentes réalisations pilotes exécutées en 2004 et 2005.

De plus, nous allons faire une synthèse des acquis des réalisations pilotes de différents domaines en les classant par premiers villages sélectionnés, nouveaux villages et nouveaux villages supplémentaires, et ce en prenant en compte les 2 points suivants.

- ① Comment les 5 ressources de chaque village ont-elles évolué avec l'exécution des réalisations pilotes, en considération du plan de développement de base de chaque village?
- ② A travers l'exécution des réalisations pilotes, comment les rôles et la synergie au sein de l'UCADR ont été clarifiés et comment les UCADR ont évolué?

#### **2.4.1 Situation des réalisations pilotes exécutées avant 2004 et en 2004**

Les grandes lignes des réalisations pilotes exécutées avant 2004 et en 2004 sont présentées dans le tableau 2.4.1. De plus, on trouvera dans l'annexe 5 le tableau récapitulatif du suivi (monitoring) des réalisations pilotes.

|   |  |
|---|--|
| Les réalisations pilotes entreprises sont-elles gérées de façon durable?  |  |
| (1) Les réalisations pouvant être gérées de façon durable sont les suivantes :  |  |
| Organisation et le renforcement de la CVGT, amélioration des cultures pluviales, embouche ovine, alphabétisation, réfection des pistes, aménagement des puits, réalisations des cordons pierreux, gestion des ressources forestières. |  |
| (2) On peut citer comme réalisations ayant des problèmes à mener à bien les activités suivantes :   |  |
| ① Maraîchage; dans certains villages, le rapport entre la quantité des ressources en eau et la superficie des champs n'est pas équilibré.   |  |
| ② Banque de céréale; à cause de la sécheresse, le stock prévu initialement ne pouvant pas être collecté conformément au plan, la gestion n'a pas pu être stabilisée.  |  |
| ③ Activités génératrices des revenus des femmes; la qualité du savon fabriqué est médiocre, le bloc nutritionnel pour le bétail n'est pas vulgarisé dans la zone, et il reste à chercher des débouchés.                               |  |

**Tableau 2.4.1 Situation générale du suivi des réalisations pilotes**

| <b>Domaine</b>                                   | <b>Situation générale</b>   |
|--|---|
| Soutien au renforcement organisationnel des CVGT | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Parmi les 4 villages de la première phase, le village de Selbo est celui où demeure quelques inquiétudes concernant les activités des sous-commissions, mais dans les 3 villages restants les assemblées générales des CVGT ainsi que les activités des sous-commissions sont progressivement mises en orbite.</li> <li>- Les 2 villages supplémentaires introduits en deuxième phase ne sont pas encore autonomes. Il faut améliorer l'établissement du livre des comptes ainsi que les capacités pour les écritures par l'alphabétisation.</li> <li>- Les activités des CVGT des nouveaux villages supplémentaires dans le Centre-Nord, en particulier, sont mis en orbite, pour la prise de parole et la tenue</li> </ul> |

|   |   |
|---|---|
|   | <p>des notes pendant les réunions de l'UCADR, il y a même un représentant qui peut jouer un rôle d'encadrement pour les membres représentant la CVGT.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour ce qui est du renforcement de la gestion de la banque de céréales dans le village de Vousnango, la CVGT a adressé une demande de soutien au PAM.</li> <li>- A Nougou, la CVGT effectue l'aménagement d'un forage par le PDL/S; cette année, elle a adressé des demandes de soutien à d'autres bailleurs, et exécute la confection de fosses fumières et l'introduction de la charrue.</li> <li>- A Diogora, en 2005, 20 ha de terres dénudées ont été récupérées avec l'aide de la FAO.</li> <li>- A Selbo, l'an dernier, la répartition des rôles au sein de la CVGT ne s'est pas déroulée comme il en avait été décidé ce qui était un problème, mais cela a été résolu au cours de l'assemblée générale.</li> <li>- Selbo et Diogora sont des villages pionniers pour l'exécution des réalisations, et leur CVGT est même parvenue à s'impliquer selon le principe de "paysan à paysan" dans la mise en place de cordons pierreux et d'amélioration des cultures pluviales dans des villages voisins (Ibbal, Bafele).</li> </ul> |
| <u>Vulgarisation des techniques agricoles</u> |   |
| Maraîchage                                    | <p>-Dans le village de Foulla qui a réalisé du maraîchage en 2004, les discussions ont déjà lieu dans la CVGT pour le choix des variétés à cultiver, la délimitation du périmètre maraîcher et l'utilisation de système d'irrigation en vue du démarrage des activités maraîchères de 2005 (à la fin de la saison des pluies). Un rapport détaillé de cette situation a été fait à l'UCADR de Korsimoro, et concernant les problèmes, les membres de l'UCADR apportent leurs conseils et leur encadrement.</p> <p>- A Vousnango, le problème du manque de ressources en eau n'étant pas résolu, cultiver une superficie de 0,5ha est impossible; les activités continuent en diminuant la superficie en moitié environ. A Nougou, comme il est difficile de couvrir 1,0 ha de champs de maraîchage avec un seul puits, les villageois ont choisi de cultiver des pastèques au début de la saison sèche, et à partir de janvier, des choux, des tomates, des poivrons etc. sur une superficie moindre.</p> <p>Par ailleurs, les villageois de Nougou montrent également une volonté pour le développement rizicole en utilisant le bas-fonds.</p>  |
| Amélioration des cultures pluviales           | <p>-L'an dernier, les villages de Selbo et Diogora ont tous les deux subi d'importants dommages dus aux criquets, et pour assurer les semences, ils reçoivent une aide partielle des bailleurs et poursuivent leurs activités. Ils continuent également la production de fumure dans les fosses fumières construites l'an dernier.</p> <p>-Les acquis de l'introduction des semences améliorées de Niébé et de Mil du village de Selbo ont été reconnus dans les villages environnants, l'amélioration des cultures pluviales a été mise en ouvre au village de Bafele. Cette activité commence à se diffuser.</p>  |
| Embouche ovine                                | <p>-A Vousnango, la CVGT a programmé de faire de l'embouche ovine avec le soutien de l'agent de l'élevage et avec les fonds de la population. 40 têtes de moutons ont été achetées. Lors de l'élaboration du programme de la réalisation, la CVGT a supprimé la formation que l'on pensait inutile car les villageois maîtrisaient déjà l'embouche, et a envisagé d'elle-même l'acquisition du type de fourrage de complément facile à se procurer; on a pu vérifier ainsi les effets du renforcement des capacités.</p> <p>-A Diogora, certains ont souhaité faire de l'embouche bovine car l'embouche ovine rapporte moins que celle-là, et ce point a fait l'objet de discussions à l'UCADR. L'agent de vulgarisation de l'élevage et les ONG ont exprimé l'avis selon lequel l'embouche bovine rapporte peut-être plus, mais (1) les fonds doivent être importants ce qui limite le nombre de participants; (2) l'embouche</p>  |

|   |   |
|---|---|
|   | <p>ovine est aussi de bon rapport pourvu que les périodes d'acquisition des bêtes à emboucher et de leur vente soient propices, (3) si l'on tient compte du fait qu'il s'agit de soutenir les activités des femmes, l'embouche ovine est mieux appropriée; il a été convenu de poursuivre l'embouche ovine.</p> <p>-On a pu observer comme résultat que les UCADR examinent les problèmes de leur propre initiative.</p>  |
| Gestion des ressources naturelles         | <p>-Des règles d'utilisation pour une zone pastorale commune de 500 km<sup>2</sup> ont été établies pour 13 villages dans le voisinage de Selbo (dont 2 villages ajoutés pour le suivi). Les membres de l'UCADR en ont marqué les limites avec de la peinture blanche.</p> <p>-Jusque-là, on trouvait des champs de gombo établis de façon anarchique dans la zone pastorale, et il y avait sans arrêt des conflits entre cultivateurs et pasteurs. Selon les interviews avec les habitants de Selbo, il n'y a plus de défrichage de nouvelles terres ni d'extension des champs existants dans la zone pastorale, et même les villageois des villages voisins respectent les règles.</p> <p>-Les membres de l'UCADR réalisent cette activité en synergie.</p>   |
| Ressources forestières                    | <p>-L'objectif final en tant que résultats de cette réalisation est de voir si les activités peuvent être exécutées et poursuivies de façon autonome par les populations. Sur l'initiative de la sous-commission environnement, celle-ci conduit des actions de reboisement et surveillance des zones protégées avec le soutien de l'agent forestier et les travaux collectifs des villageois. En 2005, 6850 plants d'arbres ont été transplantés par les villageois (avec l'aide de l'agent forestier) dans 7 villages (sur 12).</p> <p>-Dans les villages qui ont délimité des zones de végétation protégées (lieux où la densité des arbres est élevée), les membres de la sous-commission environnement font des tournées régulières. Selon l'enquête faite auprès de la population, les coupes et les défrichages ont disparu dans la zone protégée, et on a pu observer une certaine prise d'initiative comme de faire connaître cette initiative aux villageois qui s'étonnent de la restauration de la végétation ainsi qu'aux habitants des villages environnants.</p> |
| Conservation des terres                   | <p>-Dans les villages de Guissindiori, Diogora et Selbo au Sahel, s'est déroulée une formation sur la végétalisation des cordons pierreux avec de l'andropogone (<i>Andropogon gayanus</i>) sur l'initiative de l'UCADR. Cela permet de fixer les cordons pierreux, de produire de l'andropogone (les tiges servent à tresser des nattes), et cela rend possible la réutilisation des pierres qui sont mises en place sur d'autres sites; on peut évaluer cette action comme initiative de l'UCADR.</p> <p>-A Diogora, les villageois maîtrisent cette réalisation à travers 2 interventions, et on peut estimer qu'ils ont atteint un niveau qui leur permet de faire un transfert technique aux villages des alentours.</p>   |
| <u>Amélioration des conditions de vie</u> |   |
| Banque de céréales                        | <p>-Village de Selbo</p> <p>En fin d'année dernière, on a jugé que l'organisation de la gestion de la banque de céréales n'était pas correcte et l'UCADR a insisté sur ce point auprès du président de la CVGT. A la suite de cela, l'un des problèmes qui concernait la gestion de la clé par le président de la CVGT, s'est résolu en confiant cette clé cette année aux jeunes du village. Une gestion autonome est possible, cependant la sécheresse et les dégâts causés par les criquets l'an dernier ont laissé des traces, et le fonctionnement devient normal à partir de cette année.</p> <p>-Village de Vousnango</p> <p>En avril 2005, le stock était d'une tonne environ. La population a l'intention d'adresser une requête de fourniture alimentaire au PAM (Programme alimentaire mondial). Les documents de requête ont été préparés avec l'aide des</p>   |

|   |   |
|---|---|
|   | membres de l'UCADR.   |
| Alphabétisation   | <p>-Tous les candidats qui ont réussi le niveau 2 en 2004 (13 personnes pour le village de Diogora et 10 pour le village de Guissindiori, au total 23 personnes) ont suivi une formation pour devenir alphabétiseur. Après la formation, 17 personnes sur 23 ont réussi l'examen d'alphabétiseur de la DEPEBA. Ce chiffre nous donne un espoir pour le développement autonome et durable de l'alphabétisation dans les villages.</p> <p>-Les élèves ayant réussi le niveau 2 deviennent alphabétiseur du niveau 1 et la possibilité que l'alphabétisation devienne cyclique est plus grande.</p>  |
| Réfection de pistes   | <p>-La réfection de pistes a été réalisée jusque là dans 3 villages du Centre-Nord. Ces voies sont utilisées comme voies d'accès vital de ces villages.</p> <p>-Cette année, au niveau des radiers de rivières construits, on a enregistré un niveau de crue de 150 cm par rapport au plancher de la route, ce qui a empêché l'accès pendant plusieurs jours, mais la maintenance de ces ouvrages s'est déroulée selon les règles de gestion et a rendu le passage possible.</p>  |
| Développement des ressources en eau                         | <p>-Pendant l'année 2004-2005, 4 forages ont été réparés (installations de pompes) et 2 puits à grand diamètre construits. Les forages contribuent à assurer l'eau potable aux populations.</p> <p>-Pendant les crues, de l'eau boueuse s'est introduite dans l'un des puits à grand diamètre en passant par-dessus les bords, si bien qu'il n'est pas utilisable en ce moment. Pour qu'il soit utilisé, il faudra pomper l'eau boueuse au moment opportun, et le test de qualité de l'eau sera couvert par les cotisations (100.000 FCFA).</p>   |
| Amélioration des activités féminines génératrices de revenu | <p>-Concernant les formations qui ont eu lieu dans 4 villages en 2004-2005, le suivi réalisé sur place en août 2005 a souligné que les revenus obtenus des activités de production après la formation sont gérés en bloc dans chaque village. En effet, les femmes conservent et cotisent le montant total de leur vente, sans revenu individuel, pour développer leurs prochaines activités.</p> <p>-A l'UCADR, les femmes disent qu'elles sont parvenues à tenir elles-mêmes un livre de comptes, mais les agents de vulgarisation font un suivi, et les populations ne sont pas encore capables de tenir la comptabilité ni de gérer l'argent.</p> |

#### 2.4.2 Réalisations nouvelles exécutées en 2005

Les résultats des réalisations pilotes exécutées en 2005 sont présentés dans le tableau 2.4.2. Par ailleurs, les résultats du suivi de chaque réalisation pilote sont présentés dans le document annexe 5.

Si on fait un résumé des réalisations exécutées selon 4 thèmes en 2005, on peut dire on peut dire que :

##### **1. Les agents de vulgarisation sont-ils capables d'exécuter directement les réalisations pilotes?**

Les réalisations telles que l'amélioration des cultures pluviales, de la production avicole, l'embouche ovine, et la production et la conservation du fourrage peuvent être menées par les agents dans leur établissement du plan, la formation et la gestion des réalisations.

Concernant la production et la conservation du fourrage, une visite de sites avancés a été planifiée et effectuée par un agent de vulgarisation et la construction des fenils a été mise en oeuvre grâce à l'effort de la population.

##### **2. Les agents de vulgarisation sont-ils capables de mener les réalisations qui sortent de leur domaine?**

Dans l'UCADR de Guibaré et celle de Korsimoro, les Chefs SDECV se sont chargés de la

gestion et du monitoring des activités féminines génératrices des revenus, ce qui démontre qu'ils sont capables de mener des réalisations dans un autre domaine que le leur.

Dans le cas d'alphabétisation, le fait de disposer d'agents pouvant s'exprimer en langue locale pour les activités devrait être une des mesures d'exécution du plan et du monitoring par les agents.

Cependant, concernant le soutien au renforcement de l'organisation de la CVGT, il est plus efficace de demander un soutien auprès des ONG/associations qui ne manquent pas d'expériences en tant qu'animateur dans le domaine.

### **3. Les UCADR sont-ils capable d'exécuter les réalisations avec un soutien d'un autre projet?**

Nous n'avons pas pu collaborer pendant l'Etude avec le projet DANIDA auprès duquel nous avons initialement prévu de demander un soutien car il était en période de transition pour un projet de soutien d'un autre cadre.

Cependant, partant de l'exemple du village de Nougou qui, avec un encadrement de l'UCADR de Korsimoro et un soutien financier du PDL/S, a aménagé le forage, ou celui de l'UCADR de Sebba, qui a réalisé les travaux de récupération des terres glaciées, ou encore celui de l'UCADR de Dori qui a conduit le village de Goudébo vers le Programme de Lutte contre l'Enselement du bassin du Niger (PLCE) et a exécuté une réalisation dans ce cadre du Programme, on peut dire que la demande de soutien auprès de bailleurs et l'exécution des réalisations peuvent être mises en œuvre par les UCADR.

### **4. Les UCADR sont-elles capables d'établir des plans des réalisations dans les villages voisins et leur apporter leur soutien?**

L'exemple de l'amélioration des cultures pluviales du village Bafère et la réalisation des cordons pierreux dans le village Ibbal démontrent que le soutien selon le principe de "paysan à paysan" est possible.

Les membres d'UCADR sont capables d'effectuer, même dans les réalisations qui sortent de leur domaine tel que l'activité génératrice des revenus des femmes, l'étude quantitative des ressources, l'établissement de plans, le monitoring et l'apport du soutien à l'approvisionnement du matériel.

**Tableau 2.4.2 Récapitulation des résultats des réalisations pilotes exécutées en 2005**

| <b>Problèmes à résoudre</b>   | <b>Réalisations pilotes</b>         | <b>Villages objet des réalisations</b>  | <b>Résultats des réalisations</b>   | <b>Points particuliers à noter des rôles dans l'UCADR</b>   |
|---|-------------------------------------|---|---|---|
| 1. Les agents de vulgarisation sont-ils capables d'exécuter directement les réalisations pilotes? | Amélioration des cultures pluviales | Sindri<br>Watinoma<br>Bascaudré-Mossi<br>Thinoubonga<br>Guissindiori<br>Helga | <p>Pour le démarrage des activités, les agents de vulgarisation ont établi le programme des réalisations et des formations, sont devenus formateurs et ont formé les participants aux activités sur les techniques de culture.</p> <p>Les agents de vulgarisation ont encadré l'apport d'engrais d'entretien, le traitement phytosanitaire etc. en août.</p> <p>Les formations sur la récolte et la conservation ont été réalisées par les agents de vulgarisation en octobre.</p> <p>L'encadrement sur la réalisation des fosses fumier a été apporté en septembre et octobre. Des blocs pour la réalisation des fosses fumier ont été fabriqués par la population.</p>  | <p>L'établissement de plans des réalisations et des formations par le chef ZAT ou le chef UAT est possible.</p> <p>Pour l'UCADR de Guibaré, le chef ZAT n'étant pas beaucoup expérimenté, la formation des populations a été réalisée avec un soutien de la direction provinciale de l'agriculture, mais concernant les UCADR de Korsimoro, de Dori et de Sebba, les formations ont été réalisées par le seul Chef ZAT.</p> <p>Pour le matériel non disponible dans le département de Guibaré, le Chef SAC/MR, se fournit à Kaya; il y a ainsi des réalisations conduites en synergie au sein de l'UCADR.</p>                 |
|   | Amélioration de l'élevage avicole   | Watinoma  | <p>La CVGT et le Chef ZATE ont élaboré le programme de la réalisation, 10 participants introduisent 10 coqs d'une espèce améliorée (race Hissex) et améliorent la production avicole. Selon le plan d'élevage, les poules sont d'espèces locales au nombre de 5 par un producteur. Le chef ZATE a procédé à la sélection de l'espèce et à celle du matériel à Ouagadougou, et fait une enquête préalable sur les lieux de leur acquisition. La formation et la visite du site avancé à Koulniere se sont déroulées au milieu du mois d'août. Les participants ont procédé en août à l'aménagement des poulaillers et à leur désinfection, et à la fin du mois, les poulets ont été introduits. Les règles de gestion ont été établies en novembre avec un encadrement du chef ZATE.</p> <p>En novembre, 160 poussins sont nés et ont été élevés sans incident par les soins des villageois. Le plan prévoit une commercialisation de 100 poulets par producteur, et par an,</p> | <p>Tout le procédé tel que l'établissement du plan de la réalisation, l'achat du matériel, la formation, l'établissement des règles, le monitoring ont été effectués par le chef ZATE et le rapport de l'activité a été rendu. Nous n'avons pas encore vu le résultat de la vente, mais nous avons pu vérifier que l'exécution et la gestion de l'activité peuvent être assurées par le seul Chef ZATE.</p> <p>Le Chef ZATE s'est rendu à Ouagadougou et a acheté du matériel et des poulets. C'est une tâche à accomplir dans la future pour l'approvisionnement du matériel et des poulets par la population elle-même.</p> |

|  |  |                 |   |   |
|--|--|-----------------|---|---|
|  |  |                 | comme volaille de consommation. On prévoit 1500 FCFA, comme prix de vente, pour un poulet améliorée, alors que normalement le prix varie entre 800 et 1200 FCFA pour un poulet local.   |   |
|  | Production et conservation du fourrage | Bascaudré-Mossi | <p>La CVGT et le chef PV ont élaboré le programme de la réalisation, 10 participants ont produit de l'herbe fourragère (en même temps que du niébé alimentaire), et 20 autres se sont occupés de la production de foin. L'agent de vulgarisation en élevage a réalisé la formation en juillet, et les participants ont effectué la production de fourrage et la coupe d'herbages naturels pour le foin avec un encadrement -suivi de l'agent.</p> <p>En novembre, la formation-visite de site avancé pour étudier les fenils a été réalisée suivant le plan du Chef PV, et par la suite, les populations ont commencé à construire 2 fenils. A cette visite ont participé également les villageois de Nougou, Foulla, Ouidin et Tinsin; au total 20 personnes. Les sites visités sont les villages de Bissignin et de Koroko.</p> | <p>Concernant le matériel qui ne peut pas être obtenu dans le département de Korsimoro, le chef SAC/MR, se fournit à Kaya et le transporte; il y a ainsi des réalisations conduites en synergie au sein de l'UCADR, telles que l'utilisation en commun du pulvérisateur pour la désinfestation pour les activités d'amélioration des cultures pluviales.</p> <p>A cause d'un manque de temps, la construction des fenils n'ont pas été réalisée, mais grâce à la proposition et l'initiative du chef PV, la visite de site avancé a été réalisée et nous avons pu observer l'attitude d'autonomie des populations qui ont fait des efforts pour entreprendre par elles-mêmes la construction.</p> |
|  | Embouche ovine                         | Helga           | <p>La CVGT et le Chef PV ont élaboré le programme de la réalisation, qui est examiné par l'UCADR, et l'embouche est en cours d'exécution avec 15 participants et 30 bêtes à emboucher. La formation sur la préparation du fourrage, l'accompagnement pour l'introduction des bêtes à emboucher, la vaccination la formation sur l'hygiène et la gestion du bétail sont effectuées par l'agent de vulgarisation conformément au programme. Concernant les frais d'achat de 600.000 FCFA d'animaux, 3 % doivent être versé comme contribution préalable selon le principe de la réalisation. Actuellement, à la fin novembre, 12.000 FCFA ont été versés. Parmi les 30 bêtes introduites, 2 d'entre eux sont mortes de maladie car les producteurs n'ont pas averti assez tôt le Chef PV.</p>                                       | <p>A l'initiative du Chef PV, il est possible d'exécuter l'établissement du plan de la réalisation, celui des règles de gestion, les formations et la gestion de la réalisation.</p> <p>Au début, la gestion du fonds au sein de l'UCADR posait problème, mais il a été décidé par la suite qu'avec un encadrement et sous la responsabilité du Préfet, la gestion du fonds de l'activité serait confiée au Chef ZATE.</p>  |

|  |   |                            |   |  |
|--|---|----------------------------|---|--|
| <p>2. Les agents de vulgarisation sont-ils capable de couvrir des activités qui sortent de leur domaine?</p> | <p>Suivi du soutien au fonctionnement des CVGT</p>              | <p>Sindri Goudébo</p>      | <p>Les UCADR ont élaboré un programme de suivi sur la base de discussions avec la CVGT.</p> <p>Actuellement dans chaque village, il y a des formations sur les écritures comptables et leur tenue, sur le renforcement du fonctionnement des sous-commissions.</p> <p>Dans le village de Sindri, la CVGT qui cherche à s'auto-développer et à préparer la période post-étude, planifie et exécute une formation sur les connaissances nécessaires pour des demandes de soutien auprès d'autres bailleurs, et sur l'élaboration d'un plan. Grâce à la formation en comptabilité et en renforcement du fonctionnement des sous-commissions, les villageois sont maintenant capable de mener des activités de façon autonome.</p> <p>Dans le village de Goudébo, dû à l'absence de soutien à l'organisation de la CVGT, et à un faible taux d'alphabétisation, la CVGT n'est pas encore autonome. Il est urgent d'améliorer le taux d'alphabétisation qui est une condition importante au bon déroulement des activités.</p> | <p>Dans le cadre de discussions au sein de les UCADR, l'entraînement des CVGT portant sur les demandes de soutien auprès des bailleurs de leur initiative a été exécuté afin d'optimiser le fonctionnement des CVGT, et cela est appréciable.</p> <p>Dans le village de Goudébo, le taux d'alphabétisation ainsi que la solidarité des villageois étant faible, le programme d'alphabétisation est entrepris avec le soutien d'une ONG qui est conseiller de l'UCADR.</p> <p>Dans notre Etude, les programmes d'alphabétisation n'ont pas été réalisés, faute de temps. Dans les villages dont le taux d'alphabétisation est faible, il s'est avéré que la mise en place d'un programme d'alphabétisation dans le début de procédé est efficace, comme le montre le cas du village de Diogora,</p> |
|  | <p>Amélioration activités féminines génératrices de revenus</p> | <p>Watinoma Niangouela</p> | <p>Le chef SDECV effectue l'étude sur les ressources et élabore le plan en concertation avec les villageois, l'UCADR examine les termes de référence, choisit l'ONG/association chargée de la prestation, et le chef SDECV fait le monitoring; ainsi répartis les rôles de chacun pour l'exécution des activités</p> <p>30 femmes du village de Watinoma(3 groupes de 10 personnes) et 12 du village de Niangouela ont participé à la formation sur la confection du soubala et à la pratique réalisées par l'association. Par la suite, les femmes ont confectionné toutes seules le soubala, 3 fois dans le village de Watinoma, et 2 fois dans le village de Niangouela. Les participantes ont acquis les techniques modernes de la confection du soubala. Jusqu'à présent, le soubala fabriqué n'était destiné qu'à la consommation interne du</p>  | <p>Le responsable était l'agent forestier qui a conduit l'étude sur les ressources, s'est concerté avec les sous-commissions de la CVGT et établi un programme de réalisation. L'UCADR a rédigé les termes de référence et choisi l'ONG chargée de la prestation. Dans ce processus, l'UCADR a sélectionné à travers les réunions, une association basée à Kaya, capable de transférer les techniques modernes de fabrication de soubala, et avec l'adjudication, elle est devenue prestataire.</p> <p>Le suivi du Chef SDECV étant efficace, les activités des femmes ont été rapportées régulièrement à l'UCADR et à la mission</p>  |

|   |   |                      |   |   |
|---|---|----------------------|---|---|
|   |   |                      | village. Il est désormais prévu d'en écoulé une partie au marché d'Yilou, et on commence à avoir de nouveaux débouchés. Nous avons également pu constater que des femmes, de nombre ,gal et ne participant pas à la formation, fabriquent maintenant du soubala.  | d'étude.<br>Demander le soutien technique d'ONG et répartir ainsi clairement des rôles au sein de l'UCADR dans l'exécution de la réalisation est plus efficace.   |
|   | Formation des alphabétiseurs                                | Diogora Guissindiori | Les membres de l'UCADR ont collecté des informations auprès de la DPEBA et des villageois, et élaboré un programme d'exécution des activités. Sur cette base, ils ont sélectionné et passé un contrat avec une ONG. L'agent est devenu l'intermédiaire entre l'ONG et les populations et a examiné le programme. L'ONG fait les préparatifs de la formation. On a d'abord craint que le nombre de candidats ne diminue en raison de la saison des travaux agricoles et de l'éloignement du village. Mais finalement, l'ensemble de ceux qui ont obtenu le niveau 2 a souhaité participer à la formation.<br>23 personnes au total provenant de 2 villages ont participé à la formation. Après la formation, ils ont passé à l'examen de qualification d'alphabétiseur réalisé par le DEPEBA et 17 d'entre eux ont été déclarés alphabétiseur. | Le chef UAT qui parlent le fulfuldé a été choisi comme responsable au sein de l'UCADR de l'établissement du plan et du suivi. Les membres de l'UCADR y compris des populations ont compris l'importance de l'alphabétisation qui conduit l'exécution des projets à un succès, l'activité a été sélectionnée comme la meilleure réalisation dans le séminaire de diffusion envers les villages environnants organisé dans le village de Diogora. |
| 3. Les UCADR sont-elles capable d'exécuter les réalisations en demandant le soutien d'autres bailleurs? | Récupération des terres glaciés                             | Goudébo              | Le soutien escompté auprès du projet DANIDA n'a pas été obtenu, à cause de à la modification du programme du projet (DANIDA exécutaient un PGRN= projet de gestion des ressources naturelles, constitué de 4 volets sous le nom du projet PADAB, mais ce projet n'est désormais plus soutenu que par le seul Danemark, et il se prépare à redémarrer sous forme d'une multi-coopération impliquant d'autres bailleurs.)   | L'UCADR a demandé son soutien au DANIDA, mais il n'a pu lui être accordé.   |
|   |   | Helga                | Idem  | Idem  |
| 4. Les UCADR sont-elles capable d'établir le plan des réalisations et apporter un                       | Amélioration des activités féminines génératrices de revenu | Ouidin Tansin        | Après les études sur les ressources et l'enquête sur les souhaits des populations réalisées par les agents de vulgarisation, un avant-projet de programme pour la transformation du riz, du mil et de l'arachide en gâteau ou en bière et la vente des produits transformé avec une   | Le Chef SDECV a pris en charge de l'étude des ressources, l'établissement du plan en concertation avec les populations, et exécuté la réalisation. La formation en comptabilité a été réalisée par une personne extérieure de   |

|   |                                     |        |   |  |
|---|-------------------------------------|--------|---|--|
| soutien dans les villages environnants? |                                     |        | <p>plus-value ainsi ajoutée, a été élaboré à l'UCADR où les représentants des villageois prennent part. L'UCADR s'est chargé de l'acquisition du matériel et la formation par transfert technique dans le village selon le principe "de paysans à paysans" a été réalisée.</p> <p>Dans le village de Ouiden, une formation supplémentaire sur le livre de comptes s'est tenue après discussions à l'UCADR, en vue d'une plus grande autonomie des femmes dans l'avenir.</p>   | <p>l'UCADR. La possibilité par l'UCADR d'établir le plan de réalisation, la fourniture du matériel, le monitoring dans l'exécution de la réalisation a été prouvée.</p>  |
|   | Amélioration des cultures pluviales | Bafele | <p>L'introduction des semences améliorées du mil et du niébé et les activités d'amélioration des cultures pluviales visant à optimiser la récolte avec une réalisation des fosses fumier dans le village de Selbo ont motivé la population du village voisin Bafele. L'établissement du plan et la préparation du matériel ont été effectués par le Chef UAT de l'UCADR. Les fosses fumier ont été réalisées avec le soutien des populations du village de Selbo.</p>   | <p>La possibilité d'exécuter la réalisation dont l'UCADR se charge de l'étude des ressources, de l'établissement du plan, de la fourniture du matériel et du suivi avec un soutien technique apporté par la population de site avancé.</p>   |
|   | Réalisation des cordons pierreux    | Ibbal  | <p>Les villageois de Diogora ont apporté un soutien technique aux villageois de Ibbal pour la mise en place de cordons pierreux selon un transfert technique de paysans à paysans.</p> <p>Les agents de vulgarisation sensibilisent les habitants du village de Ibbal, organisent pour le camion, et assurent la supervision de l'encadrement technique des villageois de Diogora, ainsi qu'un soutien pour l'établissement de règles de gestion du matériel.</p> <p>Considérant cela comme une formation technique de confection des cordons pierreux, la mission d'étude apporte un appui pour la location d'un camion pour une journée (coûts de carburant et de chauffeur inclus) et pour le matériel nécessaire aux travaux de la main d'oeuvre.</p> <p>Une contribution de 3% du frais du matériel a été versé à la CVGT. Le village d'Ibbal a décidé à la sous-commission agricole d'élargir de cordons pierreux grâce à cette contribution à partir de l'année prochaine.</p> | <p>Le Chef ZAT a apporté son soutien à l'établissement des règles d'utilisation, une convention sur la contribution financière pour la réalisation des cordons pierreux, et établi le rapport final.</p> <p>Ce qui est vérifié ; la réalisation des cordons pierreux est possible, si on parvient à trouver des camions pour transporter des pierres et d'autres matériaux, par un encadrement des agents et un soutien des populations de sites avancés sans demander la prestation élevée d'une ONG.</p> |

### **2.4.3 Evolution des 5 ressources**

Nous avons essayé d'analyser d'une manière qualitative comment, à travers l'exécution des réalisations pilotes, les 5 ressources ont évolué. Et nous présentons l'évolution des ressources pour les premiers villages sélectionnés, les nouveaux villages et les nouveaux villages supplémentaires.

#### **(1) Les premiers villages sélectionnés**

Pour ce qui est de la Région du Centre-Nord, pour améliorer les ressources financières et les revenus des femmes, une réalisation d'artisanat et de fabrication de savon ,incluant un stage de gestion des fonds, a été mise en oeuvre dans le village de Nougou. Cependant, en ce qui concerne l'établissement de micro-crédits initialement proposé par la mission d'étude, il a été jugé que la relativement faible cohésion de la société Mossi ne favorisait pas l'organisation d'activités au niveau de l'ensemble du village et, par conséquent, les efforts se sont plutôt concentrés sur la gestion des fonds dans des activités comme l'embouche ovine et sur le renforcement du soutien aux sous-commissions des CVGT.

Par ailleurs, dans le village de Vousnango, le soutien à la création de banques céréalières est entrepris en tant que mesure d'amélioration des ressources matérielles. Dans le Centre Nord, les villageois sont bien conscients de la raréfaction de la végétation et de la dégradation des sols et comprennent que cela entraîne la réduction des terres arables, du volume des récoltes et des ressources en eau. Cependant, la lutte contre cela a été menée par les soutiens extérieurs, ce qui entraîne une forte dépendance et la situation réelle est que les actions ne se poursuivent pas après la fin du soutien. Donc, l'amélioration des ressources humaines joue un rôle important dans l'amélioration des ressources naturelles. Pour la Région du Centre-Nord, il est estimé que le renforcement des ressources financières et humaines contribuera de façon efficace à l'amélioration de l'état des ressources naturelles.

D'autre part, en ce qui concerne la Région du Sahel, à la dégradation importante des ressources naturelles s'ajoute l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières. Les villageois ont conscience que la diminution des récoltes et l'abandon des terres cultivables ont pour effet la baisse de fertilité des sols et que l'insuffisance des pluies entraîne la disparition progressive des arbres et la progression de la désertification. De plus, pour les ressources sociales, la disparité des ethnies composant les villages, le caractère relativement récent des villages dans lesquels les tribus d'éleveurs se sont fixés et le désaccord qui existe parfois entre les délégués (RAV) désignés par l'Administration et les autorités traditionnelles des villages (Débéré Naba) sont à la source de problèmes compliqués.

Du point de vue des ressources naturelles, le type de production est, certes, surtout pastoral mais certaines réalisations relatives aux cultures pluviales telles que l'introduction

de semences améliorées et de la fumure organique augmentant le volume des récoltes, l'installation de cordons pierreux pour la récupération des glacis ou la réflexion sur l'utilisation des pâturages sont entreprises parce qu'elles permettent facilement d'améliorer la vie des villageois. Par ailleurs, le renforcement de l'organisation des CVGT et l'élaboration de règles d'utilisation des ressources sont effectués au titre de l'amélioration des ressources sociales et humaines.

Pour la Région du Sahel, il est difficile d'améliorer les ressources naturelles sans le minimum d'infrastructures de base indispensable à la stabilité de vie des villageois

Les réalisations pilotes ont été entreprises pour l'amélioration de chaque ressource en tenant compte des plans de développement ruraux et de l'ordre de priorité des villageois.

Les tableaux 2.4.3 et 2.4.4 montrent l'évolution des ressources grâce aux réalisations dans chacun des villages des régions du Centre Nord et du Sahel :

**Tableau 2.4.3 Evolutions des ressources des premiers villages de la région du Centre Nord**

| Villages          | Les cinq ressources    | Réalisations pilotes entreprises                | Evolutions de la situation  |
|-------------------|------------------------|---|---|
| <b>Vous-nango</b> | Ressources Naturelles  | Maraîchage<br><br>Embouche ovine                | Le maraîchage étant dépendant des ressources en eau d'un puits, le chef ZAT apporte un encadrement sur le moyen de les économiser. Ces ressources ne permettant pas de cultiver un champ d'une superficie de 0,5 ha ; la superficie a été réduite de moitié.<br>Tentatives de mieux rationaliser l'utilisation des pâturages naturels.  |
|                   | Ressources Sociales    | Soutien au fonctionnement de la CVGT            | La participation des femmes a toujours été faible. Il y a eu, jusqu'à présent, une tendance à dépendre de l'aide des bailleurs, mais les exhortations à se prendre en charge ont fait naître chez les villageois l'esprit d'initiative.   |
|                   | Ressources Humaines    | Soutien au fonctionnement de la CVGT            | Après une organisation des stages de comptabilité pour pallier aux carences des membres de la CVGT en matière de gestion financière, on a constaté le renforcement des capacités de 7 membres de la CVGT.   |
|                   | Ressources Matérielles | Banque de céréales<br><br>Aménagement de pistes | Un magasin a été construit dans la perspective d'assurer la sécurité alimentaire. A cause de la sécheresse de 2004, le stock de départ n'était que 2,5 % par rapport aux prévisions. En 2005, le fonctionnement a été mis sur orbite et la demande de soutien auprès du PAM a été formulée avec le soutien de l'UCADR.<br>Le radier mis en place pour relier les quartiers dans le cadre de l'aménagement des pistes a commencé à fonctionner dans la vie quotidienne de la population, qui l'utilise pour le transport des intrants et productions agricoles, pastoraux et sylvicoles. Selon une enquête effectuée auprès de |

| Villages        | Les cinq ressources    | Réalisations pilotes entreprises   | Evolutions de la situation  |
|-----------------|------------------------|--|---|
|                 |                        |  | la population, 55 % personnes ont répondu que leurs revenus de tirés de la vente des productions ont augmenté.  |
|                 | Ressources Financières | Embouche ovine   | La vente des animaux après embouche ayant produit un bénéfice de quelques 10%, il a été possible d'augmenter les ressources nécessaires à l'étape suivante et de commencer la gestion d'une trésorerie. La réalisation débutée par 10 personnes avec 30 bêtes s'est agrandie ; elle implique maintenant 20 personnes et 60 bêtes.   |
| <b>Noun-gou</b> | Ressources Naturelles  | Embouche ovine<br><br>Maraîchage<br><br>Gestion des pépinières villageoise | Reflet du niveau de conscience élevé des villageois, ils ont été 34 à participer à une formation prévue à l'origine pour 20 personnes. Il s'agissait d'une formation sur la gestion des ressources naturelles et l'organisation des terres effectuée dans le cadre de l'activité d'embouche ovine. Ils ont entrepris également la production du niébé fourrager.<br>Le manque de ressources en eau pour le maraîchage a conduit les villageois à modifier leur choix vers une variété qui ne demande pas beaucoup d'eau, la pastèques.<br>La gestion des ressources forestières a été assurée dans le cadre du soutien au fonctionnement à la CVGT. 2 formations (technique de production des plants, technique de conservation pour la régénération naturelle) ont été réalisées, 30 personnes y ont participé et entrepris la production de plants et le reboisement. |
|                 | Ressources Sociales    | Soutien au fonctionnement de la CVGT)                                      | Des 200 personnes environ qui ont participé aux assemblées générales villageoises, plus de 30% ont été des femmes.<br>Le niveau de conscience des villageois vis-à-vis du développement est extrêmement élevé. Ils ont atteint le stade où ils cherchent d'eux-mêmes des soutiens pour les activités comme celles des plans de développement rural.   |
|                 | Ressources Humaines    | Soutien au fonctionnement de la CVGT)                                      | Les villageois ont demandé des formations en gestion/entretien des infrastructures, gestion des fonds et en gestion des ressources forestières qui sont tous en cours d'exécution.<br>Le bureau de la CVGT a formulé une demande auprès d'une ONG et commencé un programme d'alphabétisation.   |
|                 | Ressources Matérielles | Aménagement de pistes  | Les effets en matière de transport vers le village des matériels et matériaux pour l'agriculture, l'élevage, et la sylviculture, ainsi que pour la vente des productions ont commencé à se faire jour. Selon une enquête réalisée auprès de la population, 95 % des personnes qui ont répondu constatent une augmentation de revenu en productions. Cependant, la coupe des arbres qui  |

| Villages     | Les cinq ressources    | Réalisations pilotes entreprises   | Evolutions de la situation   |
|--------------|------------------------|--|--|
|              |                        |  | induit un épuisement supplémentaire des ressources forestières est plus intense qu'auparavant, et un recyclage en matière de gestion des ressources forestières est mis en oeuvre.   |
|              | Ressources Financières | Maraîchage<br><br>Embouche ovine<br><br>Activités féminines génératrices de revenus  | L'achat des tomates par des personnes extérieures au village a procuré des bénéfices. On assiste à un accroissement de la superficie des champs cultivés de 0,5 à 1,0 ha. Mais à cause de pauvres ressources en eau, le choix de variété s'est porté sur la pastèque. 30 personnes (il n'y en avait que 10 lors de la première phase) ont acheté 60 ovins à des fins d'embouche.<br>Des formations pour la confection du soubala et du savon sont menées auprès de 17 femmes   |
| <b>Selbo</b> | Ressources Naturelles  | Amélioration des cultures pluviales<br><br>Gestion des ressources forestières<br><br>Pose de cordons pierreux<br><br>Gestion des ressources naturelles | L'importance de la fumure organique pour enrichir les sols fait l'objet d'une sensibilisation et les préparatifs vont leur train.<br>Il a été décidé d'établir des règles pour délimiter des zones de protection des ressources forestières. De plus les villageois ont planté d'eux-mêmes 2000 arbres.<br>Lorsque les villageois se sont aperçu que les activités de récupération des glaciés menées en 2003 avaient amené une régénération de la végétation, ils ont pris conscience de l'importance de la gestion des ressources naturelles, ce qui les a motivé pour la pose des cordons pierreux et pour les autres activités de gestion des ressources naturelles.<br>Des plans pour accroître la production alimentaires qui combinent la pose des cordons pierreux à l'épandage de fumure organique et à l'utilisation des semences améliorées sont établis.<br>Les pâturages sont utilisés en commun avec plusieurs villages voisins. Par la nécessité de règles d'utilisation de ces pâturages, les différents acteurs de 13 villages ont été approchés, et une convention sur la gestion des ressources naturelles a été signée. Les principales activités sont l'identification des zones pastorales, leur gestion, l'interdiction de coupes du bois et le reboisement, etc. |
|              | Ressources Sociales    | Soutien au fonctionnement de la CVGT)<br><br>Gestion des ressources forestières  | Il y a des troubles dans le fonctionnement, dus en partie au fait que le président de la CVGVT est en même temps le délégué. L'assemblée générale de la CVGT a réuni 200 personnes. La CVGT est maintenant capable de décider de l'ordre du jour sans soutien externe.<br>Des efforts sont faits pour clarifier le rôle de la sous-commission « environnement » et pour développer l'esprit d'initiative chez les villageois.  |

| Villages | Les cinq ressources    | Réalisations pilotes entreprises  | Evolutions de la situation   |
|----------|------------------------|---|--|
|          |                        |   | Les principales activités sont le reboisement, l'interdiction de coupes abusives, l'interdiction de brûlis, etc. En 2004, 1000 plants ont été plantés pour compéter le reboisement de l'année 2003.  |
|          | Ressources Matérielles | Banque de céréales  | Le responsable de la sous-commission a changé et le fonctionnement de la banque est mis sur orbite.<br>En 2004, à cause de dommages provoqués par la sécheresse et les attaques des acridiens, le stock était en dessous des prévisions. pour l'année 2005, il a été décidé un apport de 17 kg par une famille.  |
|          | Ressources Humaines    | Soutien au fonctionnement de la CVGT)   | Formation à l'alphabétisation et la gestion des fonds, incluant les points en rapport avec la banque de céréales.  |
| Diogora  | Ressources Naturelles  | Amélioration des cultures pluviales<br><br>Gestion des ressources forestières<br><br>Pose de cordons pierreux | L'importance de la fumure organique pour enrichir les sols fait l'objet d'une sensibilisation et les préparatifs vont leur train.<br>Il a été décidé de mettre en place une zone protégée et d'établir des règles de protection des ressources forestières. Cependant, la population ne parvient pas encore à respecter ces règles, et une sensibilisation par la sous-commission « environnement » etc. est nécessaire.<br>Les villageois ont constaté que les réalisations exécutées en 2003 ont permis une amélioration de la production de mil. La volonté de se recycler en technique simplifiée de mesure de courbes de niveau et d'améliorer les techniques de pose est apparue, et cela est mis en oeuvre à travers l'extension de la superficie aménagée (2→ 5 hectares). |
|          | Ressources Sociales    | Soutien au fonctionnement de la CVGT)<br>Gestion des ressources forestières                                   | Les sous-commissions se réunissent d'elles-mêmes une fois par mois et les discussions se font désormais entre seuls villageois, sans qu'aucune aide extérieure ne vienne les influencer.<br>Il y a eu, auparavant, des cas où L'utilisateur d'un terrain en a soudain retiré le droit d'utilisation au nouvel utilisateur Pour améliorer cette situation, l'Administration doit jouer un rôle d'encadrement afin d'éviter les frictions interethniques. Il doit aussi exister des rapports étroits avec les agents forestiers, etc.  |
|          | Ressources Humaines    | Soutien au fonctionnement de la CVGT)<br>Alphabétisation  | Les villageois se sont réunis d'eux-mêmes en assemblée générale 1 fois tous les trois mois, et les sous-commissions 1 fois par mois. 10 villageois alphabétisés sont capables d'inscrire des chiffres dans les livres de caisse.   |

| Villages | Les cinq ressources    | Réalisations pilotes entreprises | Evolutions de la situation  |
|----------|------------------------|----------------------------------|---|
|          |                        |                                  | Des 48 élèves ayant suivi les cours d'AI durant la première phase, vingt ont réussi l'examen. Ces 20 élèves suivent les cours du niveau 2FCB et treize ont réussi l'examen. Pour devenir alphabétiseurs en AI, ces 13 personnes ont participé à la formation, et 10 d'entre elles ont réussi l'examen.  |
|          | Ressources Matérielles | Puits<br>Salle de réunion        | Le puits à grand diamètre a commencé à être utilisé pour la production de plants et l'abreuvement des animaux.<br>La salle de réunion est utilisée comme centre d'alphabétisation, pour les assemblées générales de la CVGT, les réunions des sous-commissions, et elle commence à contribuer grandement au développement des ressources sociales et des ressources humaines. |
|          | Ressources Financières | Embouche ovine                   | 30 ovins ont été embouchés dans une activité spontanée financée grâce à l'argent des cotisations de la phase 1.   |

## (2) Les nouveaux villages

Concernant les nouveaux villages, les réalisations ont commencé à être mise en oeuvre à partir de la fin 2004, et les CVGT ont été mises en place dans ces deux villages en décembre 2004. Tout de suite après la mise en place des CVGT, les assemblées générales se sont tenues, l'état des ressources disponibles a été vérifié avec une étude des ressources de la zone, et les réalisations ont été mises en oeuvre à partir de janvier 2004. L'évolution d'état des ressources sont présentées dans le tableau 2.4.5.

Pour le village de Sindri de la Région du Centre Nord, les activités de la CVGT stagnaient, mais grâce au soutien de l'UCADR, en espace d'un an seulement, les différentes sous-commissions sont parvenues à fonctionner activement. Les formations enrichissantes sur la gestion de comptabilité et celle d'organisation réalisées avec un soutien d'une ONG dans le cadre de l'Etude sont à l'origine de cette transformation, mais on doit également noter que le programme d'alphabétisation mise en oeuvre avant l'année 2004 à l'initiative de la CVGT avec un soutien d'un bailleur suisse y a également beaucoup contribué.

Quant au village de Goudébo, dans le Sahel, nous avons prévu que le renforcement organisationnel prendrait du temps, car la CVGT n'était pas encore mise en place et le taux d'alphabétisation était faible. Dans le cadre de notre Etude, les programmes d'alphabétisation n'ont pas été entrepris par manque de temps. C'est la raison pour laquelle on peut remarquer un certain retard dans le développement des ressources humaines et sociales. Avec l'encadrement de l'UCADR, un programme d'alphabétisation a été entamé, et on peut espérer un développement dans ces ressources dans le futur.

Pour les deux villages, l'effet sur des ressources matérielles des réalisations telles que les puits ou les pistes est considérable, mais pour d'autres réalisations, comme elles ont été

entreprises à partir de fin 2004, on n'observe pas une évolution significative des ressources.

**Tableau 2.45 Evolutions des ressources des nouveaux village**

| Villages       | Les cinq ressources    | Réalisations pilotes entreprises                        | Evolutions de la situation   |
|----------------|------------------------|---|--|
| <b>Sindri</b>  | Ressources naturelles  | Gestion des ressources forestières                      | A la suite d'une sensibilisation par projection nocturne de vidéos et d'une formation qui s'est déroulée en deux fois, les villageois ont pris conscience de l'importance de la protection des ressources forestières et ont décidé spontanément les 4 mesures suivantes :<br>1) Interdiction de couper du bois vert pendant 3 ans<br>2) Ne pas étendre la superficie des terres cultivées pendant 3 ans.<br>3) Production de plants et plantation de 1000 arbres en 5 ans.<br>4) Vulgarisation de l'utilisation des foyers améliorés étendue à toute la zone dans un délai de 3 ans |
|                | Ressources sociales    | Soutien au fonctionnement de la CVGT                    | Le CVGT qui s'était sclérosée a repris vie avec l'exécution des réalisations pilotes.<br>Le fait que la participation des femmes aux réunions ne soit que le cinquième de celle des hommes et qu'il n'y ait que 17 % de femmes parmi les membres de la CVGT donne à réfléchir.<br>Pour 2004, la tenue des livres de compte n'était pas encore satisfaisante, mais après un recyclage de formation en 2005, 4 personnes, membres de la sous-commission sont parvenus à faire les entrées dans le livre correctement.  |
|                | Ressources humaines    | Soutien au fonctionnement de la CVGT                    | Les membres de la CVGT n'ont pas de capacités suffisantes pour gérer les fonds. Il est prévu de remédier à cette carence par l'organisation de formations en comptabilité.<br>La CVGT encadrée par l'UCADR s'est engagée dans la recherche de bailleurs pour l'exécution de programmes d'alphabétisation.  |
|                | Ressources Matérielles | Puits à grand diamètre Réfection, aménagement de routes | L'accès à la ressource en eau s'est amélioré.<br>L'accès pendant la saison des pluies est assuré.<br>Les parties de l'installation du radier qui s'étaient écoulées pendant les fortes pluies de 2005 ont été réparées par la sous-commission de l'amélioration du cadre de vie.   |
|                | Ressources Financières | Activités féminines génératrices de revenus             | 30 femmes ont entrepris la fabrication de savon mais à cause de la faiblesse de l'association soutenue, de l'insuffisance d'intrants et de celle de l'encadrement de l'UCADR, l'activité n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière.   |
| <b>Goudébo</b> | Ressources sociales    | Soutien au fonctionnement de la CVGT                    | La CVGT a été créée en décembre 2004. Réunir tous les quartiers au sein d'un seul organisme est une expérience nouvelle.   |

| Villages | Les cinq ressources    | Réalisations pilotes entreprises               | Evolutions de la situation  |
|----------|------------------------|--|---|
|          | Ressources humaines    | Soutien au fonctionnement de la CVGT           | L'organisation est pratiquement achevée et des formations en comptabilité et rédaction des procès verbaux de séances vont être données .  |
|          | Ressources Matérielles | Puits à grand diamètre<br>Réfection de forages | Un puits a été construit dans un quartier où il n'y en avait pas et le travail qui consiste à aller puiser l'eau très loin a été allégé.<br>4 forages qu'il fallait réparer chaque année ont été remis en état, supprimant ainsi les problèmes d'approvisionnement en eau potable et pour l'abreuvement des animaux.. |
|          | Ressources Financières | Activités féminines génératrices de revenus    | Fabrication de savon et de blocs nutritionnels pour les animaux. Les blocs nutritionnels sont confrontés à un problème de marché, et il faudra réfléchir à une stratégie de commercialisation.  |

### (3) Les nouveaux villages supplémentaires

Les réalisations ont été entreprises dans deux villages en 2004 et 4 villages en 2005. Dans les nouveaux villages supplémentaires où les CVGT sont fonctionnelles, le choix de réalisations a porté sur celles dont on peut espérer avoir des résultats malgré un faible soutien et qui servent de vitrines.

**Tableau 2.4.6 Modifications dans les ressources des nouveaux villages supplémentaires (les réalisations mises en œuvre en 2004)**

| Villages | Les cinq ressources    | Réalisations pilotes entreprises   | Evolutions de la situation   |
|----------|------------------------|------------------------------------|--|
| Foulla   | Ressources naturelles  | Gestion des ressources forestières | Les participants à la formation, au nombre de 60, provenaient essentiellement de la sous-commission environnement. Les villageois comprennent que la dégradation des ressources résulte de l'abattage des arbres, de la mise en culture de nouveaux champs et des feux de brousse etc. Lors de la formation, les explications d'agriculteurs modèles du village ont eu de l'impact, mais à la question de savoir qui voulait continuer la production de plants, seuls 10 % des participants ont répondu oui. Le problème est de savoir si les agents forestiers sauront motiver les villageois et les encadrer en matière de production de plants et de plantations. |
|          | Ressources matérielles | Maraîchage                         | Sur suggestion du chef ZAT, il a été décidé d'augmenter le nombre de femmes participant au maraîchage. Une action de production de pommes de terre et d'ail utilisant l'eau d'un barrage préexistant a été mise à l'essai.   |
|          | Ressources financières | Vente des légumes                  | Le stade de la vente de la production n'est pas encore atteint.  |

| Villages    | Les cinq ressources    | Réalisations pilotes entreprises                                   | Evolutions de la situation   |
|-------------|------------------------|--|--|
|             |                        | Activités féminines génératrices de revenus                        | Les 31 participantes se sont partagées en trois groupes pour l'exécution des trois activités, à savoir : la production de savon, de soubala et de teinture. Le taux de participation est bon. Les problèmes sont, pour le savon, la difficulté à se procurer les matières premières, pour le Soubala les notions d'hygiène des productrices et pour la teinture, la difficulté à trouver des débouchés sur le marché.  |
| Guissindori | Ressources naturelles  | Pose de Cordons pierreux<br><br>Gestion des ressources forestières | Afin de récupérer les sols devenus des glacis sous l'effet de l'érosion et abandonnés, des mesures telles que la pose de cordons pierreux et la plantation de ligneux et d'herbacées en bandes ont commencé à être prises.<br><br>Les villageois sont conscients que la réduction de la superficie des forêts du village va entraîner l'épuisement des ressources comme le bois de chauffe et les feuilles de Baobab utilisées pour la cuisine, mais il n'existe aucune réglementation pour protéger ces ressources. Inquiets de cette situation x villageois ont participé à la formation sur la conservation des forêts. |
|             | Ressources sociales    | ( Renforcement de l'organisation)                                  | L'alphabétisation, qui a été proposée comme moyen de renforcer le CVGT, donne de bons résultats, et les activités des sous-commissions de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement sont elles aussi en cours de dynamisation.   |
|             | Ressources humaines    | Alphabétisation  | 12 participants sur 22 ont passé le niveau 1, et 10 participants sur 15 le niveau 2. Cette réalisation est aussi mise en oeuvre dans le cadre du renforcement de l'organisation de la CVGT et la réussite de 10 participants aux examens de niveau 2 va dynamiser le CVGT. De plus, le taux élevé de réussite des femmes va contribuer à renforcer leur pouvoir d'expression dans le village. 10 personnes ont participé à la formation pour devenir alphabétiseur et 7 d'entre elles ont réussi l'examen de qualification de formateurs passé après la formation.   |
|             | Ressources financières | Embouche ovine   | L'expérience acquise à Diogora a été exploitée et l'embouche de 30 ovins a commencé avec 15 participants. Jusqu'en juin 2005, 27 animaux ont été vendus, et 800 000 FCFA de contribution ont été versé par les participants dans la caisse de la CVGT.   |

#### 2.4.4 Répartition des rôles dans les UCADR

Pour procéder à la mise en oeuvre des réalisations pilotes en 2004, les UCADR ont déterminé les rôles de leurs membres ; le Chef ZAT, le Chef ZATE, le Chef SDECV, les ONG/associations, et les populations. Le tableau 2.4.7 présente le résumé des résultats du

suivi de la répartition des rôles dans les UCADR.

En 2005, nous avons exécuté les réalisations visant entre autres à vérifier si les membres des UCADR étaient capables d'exécuter les réalisations tous seuls sans soutien extérieur. Voici un résumé qui montre comment les UCADR ont évolué depuis le début de l'Etude à travers la mise en oeuvre des réalisations.

1. Les membres des UCADR ont-ils pu gérer les réalisations exécutés jusqu'en 2004 avec la répartition des rôles imaginée ?

-Les rôles des agents de vulgarisation etc. portaient sur les domaines suivants : établissement de plans, coordination des activités, suivi-évaluation et conseil technique. Les agents sont maintenant devenus capables d'établir le plan, de coordonner les activités, de sélectionner des ONG, de suivi-évaluation et le conseil technique de leur domaine. Cependant, les agents ne sont pas encore à même de réaliser l'établissement des termes de référence pour demander une prestation auprès des ONG/associations, ou encore l'évaluation.

-Jusqu'en 2003, au Sahel, on assistait à une confrontation des opinions dans la répartition des rôles entre les ONG et les agents de vulgarisation ; certains disaient que les ONG étaient inférieurs aux agents au point de vue technique, d'autres disaient que les agents sont handicapés du fait qu'ils ne parlent pas le fulfuldé. Or, à partir de 2004, le positionnement de l'UCADR est compris, et le système de travail en synergie entre les ONG et les agents est établi. En 2005, des ONG ont été placées dans les UCADR du Sahel en tant que conseiller, et les réalisations ont été gérées en synergie.

-Dans l'établissement de plan de l'exécution des réalisations de l'année 2004-2005, des conseils pertinents apportés par les Chefs SAC/MR et les Directeurs Provinciaux de l'agriculture ont démontré la bien-fondé de l'hypothèse qui justifie la répartition des rôles dans le fonctionnement des UCADR.

-Concernant l'amélioration des cultures pluviales, un ensemble d'activités telles que la production de fumure organique, la réalisation des cordons pierreux et l'introduction de semences améliorées a été exécutés (Sahel)

-La convention sur les ressources naturelles est indispensable pour la gestion durable des terres d'utilisation commune. (Sahel)

-Le microcrédit a un ancrage difficile dans la société rurale du Burkina Faso. Par conséquent, il vaut mieux envisager le renforcement de la gestion en comptabilité des sous-commissions et l'accès à la caisse populaire.(Centre Nord)

-Concernant les réalisations qui sortent des domaines agro-sylvo-pastryaux tels que le soutien à la CVGT, l'amélioration des revenus des femmes, l'alphabétisation, il est efficace d'assurer le suivi et la gestion sous la direction pertinente de préfets.

2. Comment peut-on synthétiser les rôles des membres de l'UCADR dans l'exécution des réalisations pilotes de 2005?

- ① Les réalisations qui peuvent être gérées par les agents de vulgarisation seuls ;
  - Amélioration des cultures pluviales dans les domaines agro-sylvo-pastoraux, embouche ovine, amélioration de la production avicole, amélioration de production fourragère, gestion des ressources forestières, gestion des pépinières villageoises, réalisation des cordons pierreux.
- ② Les réalisations qui peuvent être exécutées plus efficacement avec le soutien des ONG/associations ;
  - Mise en place et fonctionnement de la CVGT, gestion des ressources naturelles, récupération des glacières, banque de céréales, alphabétisation, activités féminines génératrices de revenu
- ③ Les réalisations qui doivent être exécutées par les entreprises spécialisées
  - Aménagement de puits, réparation des pistes, salle de réunion

**Tableau 2.4.7 La répartition des rôles décidée par les UCADR et les résultats du monitoring (Les réalisations exécutées avant l'année 2004)**

| Réalizations pilotes                        | Répartition des rôles entre les membres des UCADR   |  |  | Résultats du suivi (monitoring) sur la répartition des rôles  |
|---|---|--|--|---|
|   | Agents de vulgarisation etc.  | ONG· associations  | Populations  |   |
| <b>Soutien au fonctionnement de la CVGT</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien à l'élaboration des plans</li> <li>• Coordination des actions</li> <li>• Suivi · Evaluation</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien au fonctionnement des activités des CVGT</li> <li>• Rapports d'activités à l'UCADR</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionnement de la CVGT</li> <li>• Activités dans les sous-commissions des CVGT</li> <li>• Gestion des contributions</li> </ul> | <p>Guibaré</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour le village de Sindri, le Chef UAT était responsable du plan de soutien à la CVGT, de la coordination des activités et du suivi-évaluation, et s'est chargé de la coordination avec l'ONG.</li> <li>• L'UCADR a proposé de rechercher des bailleurs pour entreprendre des travaux comme la construction de logements pour les enseignants et l'aménagement d'un bouli.</li> <li>• Les populations de Vousnango n'arrivaient pas à sortir de leur esprit de dépendance, et 3 années ont été nécessaires pour qu'ils comprennent leur rôle.</li> <li>• La participation des associations ancrées dans la société locale n'entraîne pas de conflit entre les services administratifs et les populations dans les activités de l'UCADR.</li> </ul> <p>Korsimoro</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous avons choisi un système du soutien à la CVGT dans lequel l'activité n'est pas conduite par une seule personne, mais par tous des membres de l'UCADR.</li> <li>• L'UCADR a encadré les demandes d'aménagement de bouli et de puits/forages auprès du PDL/S et du PNGT 2. aménagement de puits/ forage réalisé par le PDL/S</li> <li>• On a assisté au changement du Préfet et du Chef SDECV qui constituaient un noyau important de l'UCADR, mais le Chef ZAT et le Chef ZATE ont pris des dispositions pour assurer le bon fonctionnement de l'UCADR .</li> </ul> <p>Dori</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le plan annuel d'activités de chaque membre de l'UCADR a été élaboré. Cependant, les membres de l'UCADR n'ont pas réussi à exécuter leurs activités principales pendant un certain temps car, entre autres raisons, le Préfet, le Chef SDECV et le Directeur Provincial ont changé.</li> <li>• Le département de Dori comprenant plus de 70 villages, la coordination du suivi et des activités des agents de vulgarisation etc. n'était pas suffisamment bien organisée.</li> <li>• Comme les agents de vulgarisation etc. ne parlent pas toujours la langue locale (fulfuldé), l'UCADR a demandé pour le soutien à la CVGT un encadrement d'une ONG qualifiée en langue locale et elle s'est chargée de la coordination des activités, du suivi-évaluation.</li> </ul> |

| Réalizations pilotes                       | Répartition des rôles entre les membres des UCADR  |  |   | Résultats du suivi (monitoring) sur la répartition des rôles   |
|--|--|--|---|--|
|  | Agents de vulgarisation etc.   | ONG • associations   | Populations   |  |
|  |  |  |   | <p>Sebba</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au début, le niveau technique des agents de vulgarisation etc. avait été jugé supérieur à celui des ONG, mais, peut-être parce que le rôle principal des ONG dans le soutien aux CVGT a fini par être compris, les insatisfactions quant à la répartition des tâches ont cessé.</li> <li>• Grâce à l'encadrement bien déployé du Préfet, les agents de vulgarisation etc. ont exécuté les activités conformément à la répartition des rôles.</li> <li>• La facilitation bien déployée de l'ONG et le soutien à l'organisation de la CVGT profitant du week-end et du soir ayant fait leurs effets, le village qui n'avait pas de CVGT a fait des progrès rapides.</li> </ul> |
| <b>Amélioration des cultures pluviales</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien à l'élaboration des plans</li> <li>• Soutien à l'introduction des semences améliorées</li> <li>• Soutien à la production de fumure</li> <li>• Suivi • Evaluation</li> </ul>                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encadrement pour l'amendement des règles de la sous-commission agriculture</li> <li>• Formations, encadrement des cultures</li> <li>• Introduction et distribution d'intrants.</li> <li>• Rapports d'activités à l'UCADR</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Culture avec semences améliorées</li> <li>• Production de fumure</li> <li>• Collecte et gestion des contributions</li> <li>• Participation aux formations</li> <li>• Révision des Règles de Gestion</li> </ul> | <p>Sebba, Dori</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Grâce à l'encadrement énergique du chef SAC/MR, les travaux ont pris de l'ampleur et un caractère durable.</li> <li>• Pour les activités menées jusqu'en 2003, les ONG ont parfois demandé un encadrement de l'agent de vulgarisation, et le manque de capacités techniques des ONG a été citée au sein de l'UCADR.</li> <li>• Comme les agents de vulgarisation ont commencé à apporter leur soutien conformément à la répartition des rôles, le conflit entre les ONG et les agents de vulgarisation a disparu.</li> </ul>   |
| <b>Maraîchage</b>                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien à l'élaboration des plans</li> <li>• Appui technique aux techniques de maraîchage</li> <li>• Appui technique à l'aménagement de potagers et à l'irrigation</li> <li>• Suivi • Evaluation</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Directives pour l'amendement des règles de la sous-commission agriculture</li> <li>• Formations, encadrement des cultures</li> <li>• Introduction et distribution d'intrants.</li> <li>• Rapports d'activités à l'UCADR</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maraîchage</li> <li>• Collecte et gestion des contributions</li> <li>• Participation aux formations</li> <li>• Révision des Règles de Gestion</li> </ul>   | <p>Korsimoro</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En substituant le soutien par des associations à celui que fournissait les ONG, ce soutien a pris une forme plus proche des localités.</li> <li>• Le soutien des ONG apporté jusqu'en 2003 étant jugé insuffisant par les agents de vulgarisation en matière de technique de culture, et à partir de l'année 2004, l'encadrement des agents de vulgarisation en matière de technique a été intervenu plus souvent. Grâce à cette mesure, le conflit entre les ONG et les agents de vulgarisation a disparu.</li> </ul>   |

| Réalizations pilotes                      | Répartition des rôles entre les membres des UCADR  |  |  | Résultats du suivi (monitoring) sur la répartition des rôles   |
|---|--|--|--|--|
|   | Agents de vulgarisation etc.   | ONG· associations  | Populations  |  |
| <b>Embouche ovine</b>                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien à l'élaboration des plans</li> <li>• Vaccination, formation aux techniques zoosanitaires</li> <li>• Conseils et encadrement des formations</li> <li>• Présence lors de l'introduction des animaux</li> <li>• Suivi· Evaluation</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encadrement et formation aux techniques de gestion des animaux et de production de fourrage</li> <li>• Achat des animaux</li> <li>• Introduction d'intrants et de matériel</li> <li>• Encadrement de la révision des règles de gestion</li> <li>• Rapports d'activités à l'UCADR</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Embouche et vente des animaux</li> <li>• présence lors de l'achat du bétail d'embouche</li> <li>• Collecte et gestion des contributions</li> <li>• Etablissement des règles de gestion</li> </ul> | <p>Guiibaré</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le Directeur Provincial s'est chargé du rôle du Chef ZATE pendant l'absence de ce dernier.</li> </ul> <p>Korsimoro</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration de plans d'activités principalement par le Chef PV. Réalisation de formations grâce aux efforts combinés du Directeur Provincial des ressources animales et du Chef PV</li> <li>• Il a été constaté que la synergie entre l'ONG et le Chef PV n'est pas opérationnelle quand on exécute la réalisation pendant la période chargée du Chef PV telle que celle de vaccination.</li> </ul> <p>Sebba</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En l'absence d'encadrement par l'UCADR, la sous-commission élevage de la CVGT a débuté l'embouche ovine de sa propre initiative.</li> <li>• La nécessité du soutien des ONG a été mise en cause par le Chef ZATE</li> </ul> |
| <b>Gestion des ressources forestières</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien à l'élaboration des plans</li> <li>• Recherche de contributions au soutien</li> <li>• Formation aux techniques de gestion forestière</li> <li>• suivi· Evaluation</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encadrement de la révision des règles de gestion</li> <li>• Rapports d'activités à l'UCADR</li> <li>• Activités de soutien à l'agent forestier</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux formations</li> <li>• Collecte et gestion des contributions</li> <li>• Etablissement de règles de gestion</li> </ul>  | <p>Korsimoro</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Grâce à la relation de confiance établie entre les agents forestiers et les villageois, ces derniers ont pu s'impliquer en tant qu'acteurs principaux dans la gestion des ressources forestières</li> </ul> <p>Dori, Sebba</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entre autres raisons à cause des changements d'affectations et du problème de langue, une relation de confiance n'a pas encore pu être établie avec les populations.</li> </ul>  |
| <b>Mise en place de cordons pierreux</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien à l'élaboration des plans</li> <li>• Suivi· Evaluation</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui technique à l'exécution des travaux</li> <li>• Organisation de formations</li> <li>• Appui à la révision des règles de gestion</li> <li>• Rapports d'activités à l'UCADR</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de cordons pierreux</li> <li>• Participation aux formations</li> <li>• Collecte et gestion des contributions</li> <li>• Etablissement de règles de gestion</li> </ul>               | <p>Sebba, Dori</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'encadrement attentionné du Chef UAT a porté fruit, et les populations sont de plus en plus dynamiques.</li> <li>• Sous l'impulsion principalement du Chef SAC/MR des actions similaires sont réalisées dans plusieurs autres villages des UCADR.</li> <li>• Le soutien du Chef UAT ayant été demandé pour une formation technique, la capacité en matière technique des agents de vulgarisation a été jugée par certains supérieur à celle des ONG.</li> </ul>   |

| Réalizations pilotes                               | Répartition des rôles entre les membres des UCADR   |  |   | Résultats du suivi (monitoring) sur la répartition des rôles  |
|--|---|--|---|---|
|  | Agents de vulgarisation etc.  | ONG· associations  | Populations   |   |
| <b>Banque de céréales</b>                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien à l'élaboration des plans</li> <li>• Suivi·Evaluation</li> <li>• Activités de sensibilisation des populations</li> </ul>                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation à la gestion</li> <li>• Formation à la technique de construction</li> <li>• Fourniture des matériels et matériaux de construction</li> <li>• Appui à l'élaboration des règles de gestion</li> <li>• Rapports d'activités à l'UCADR</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribution en main d'oeuvre à la construction</li> <li>• Gestion</li> <li>• Participation aux formations</li> <li>• Collecte et gestion des contributions</li> <li>• Etablissement de règles de gestion</li> </ul> | <p>Guiibaré</p> <p>L'UCADR a effectué la formation à la gestion et au fonctionnement et a même aidé à l'élaboration des règles de gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le rôle des villageois a été largement renforcé à travers la contribution en main d'oeuvre et l'apport du stock de départ.</li> </ul> <p>Dori</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les fonctions et les rôles de la CVGT n'ont toujours pas été améliorés en 2004.</li> <li>• A la fin de 2004, la clef de la banque de céréales a été remise à la sous commission, et le fonctionnement a été mis sur orbite.</li> <li>• Les activités de la sensibilisation des populations n'étaient pas suffisantes à cause, entre autres, du problème de langue chez l'ONG, prestataire au début de la réalisation. De plus, le soutien à la sensibilisation de l'UCADR a stagné, à cause, en partie, du problème de langue,</li> </ul> |
| <b>Alphabétisation</b>                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien à l'élaboration des plans</li> <li>• Coordination globale des actions</li> <li>• Suivi·Evaluation</li> <li>• Supervision, exécution des examens</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exécution du programme d'alphabétisation</li> <li>• sélection des participants</li> <li>• Rapports d'activités à l'UCADR</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux cours d'alphabétisation</li> <li>• Participation aux examens</li> </ul>  | <p>Sebba</p> <p>En seulement deux sessions d'alphabétisation, les auditeurs ont appris à faire des entrées dans le livres de comptes. Cela atteste de l'efficacité de la formation dispensée par l'ONG et de la collaboration de l'UCADR</p> <p>Grâce aux réunions d'échange entre les UCADR, les autres UCADR prennent progressivement conscience de l'importance de l'alphabétisation</p>   |
| <b>Activités féminines génératrices de revenus</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien à l'élaboration des plans</li> <li>• Coordination globale des actions</li> <li>• Suivi·Evaluation</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exécution de formations techniques</li> <li>• Formation à la gestion des fonds</li> <li>• Rapports d'activités à l'UCADR</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux formations</li> <li>• Fabrication de savon etc.</li> <li>• Gestion</li> <li>• Collecte et gestion des contributions</li> <li>• Etablissement des règles de gestion</li> </ul>                      | <p>Korsimoro</p> <p>Grâce à l'encadrement dispensé par les femmes ayant participé aux formations à celles qui n'en ont pas bénéficié, les activités commencent à se diffuser et à prendre un caractère durable.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur instructions du Préfet (Chef de département,) la Chef ZATE a été chargée de la coordination des actions , du suivi et de l'évaluation, bien que cela sorte de son domaine spécifique.</li> <li>• L'encadrement de l'UCADR a été efficace et a permis de faire comprendre à la population qu'il était plus important de gérer les fonds au niveau de la sous-commission que de faire appel au microcrédit.</li> <li>• L'expérience des premiers villages en matière d'exécution des travaux est mise à profit par les nouveaux villages à travers l'UCADR.</li> </ul>   |

## CHAPITRE TROIS L'ÉVALUATION

### 3-1 Monitoring et évaluation des réalisations

#### 3-1-1 Principe et Plan pour l'évaluation du monitoring des réalisations et pour l'évaluation du Programme directeur

##### (1) Principe de base du monitoring et de l'évaluation du Programme directeur

Le monitoring et l'évaluation du Programme directeur ont pour objectif principal de confirmer l'efficacité du Programme directeur.

Le monitoring et l'évaluation du Programme directeur se divisent en deux parties :

- 1) Le monitoring et l'évaluation des produits (output)
- 2) Le monitoring et l'évaluation des résultats des effets (outcome)

1) Les éléments choisis pour le monitoring et l'évaluation des activités sont : participation aux réunions ordinaires et aux formations, gestion des réunions ordinaires, niveau de compréhension et d'appropriation du contenu des formations, attitude des participants aux activités de l'étude, etc. L'évaluation sur la participation est faite selon le taux de présence, le taux d'appropriation révélé par les enquêtes et les interviews oraux. En ce qui concerne l'évaluation de l'attitude au sein des activités, c'est la Mission d'étude qui donnera des notes à partir des éléments observés.

2) Le monitoring et l'évaluation des résultats des activités s'effectuent à l'aide des enquêtes qui proposent le système de notation d'évaluation à trois niveaux de 1 à 3, et qui ont été effectués auprès des UCADR, avec les indicateurs d'enquête - activité, contenu, effets, capacité des membres, etc - qui varient selon le Programme.

**Tableau 3.1.1 Rubriques du suivi (monitoring) et de l'évaluation de l'étude pilote**

| (Programme d'aménagement du système)      |  | Produits (outputs)  | Effets (outcomes)   |
|---|--|---|---|
| 1.1                                       | Organiser les ateliers de promotion de la synergie   | Taux de présence et situation des participants<br>[registre de présence, écoute des réunions]                                     | Amélioration du système de soutien aux populations<br>[Interviews et auto-évaluations des populations, des agents de vulgarisation, des ONG et des préfets] |
| 1.2                                       | Organiser les réunions des Unités de Coordination des Actions de Développement rural (UCADR) | Taux de présence, Situation des participants<br>[Listes de présence, observation des réunions]                                    |   |
| 1.3                                       | Organiser les réunions d'échanges entre les UCADR  | Taux de présence, conduite des réunions<br>[comptes rendus des réunions, observation des réunions, mission d'étude]               |   |
| 1.4                                       | Faire le suivi-évaluation des réalisations pilotes   | Taux de présence, Situation des participants<br>[Listes de présence, observation des réunions, mission d'étude]                   | --  |
| (Programme de renforcement des capacités) |  | Produits (outputs)  | Effets (outcomes)   |
| 2.1                                       | Organiser les réunions d'échanges techniques   | Taux de présence, degré d'acquisition, degré de compréhension des besoins sur le terrain<br>[registre des participants, enquêtes] | Amélioration du système de soutien aux populations  |

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| 2.2  | Mener les formations aux outils de développement participatif   | Taux de présence, degré d'acquisition<br>[registre des participants, enquêtes, rapports des ONG]                   | [Interviews et auto-évaluations des populations, des agents de vulgarisation, des ONG et des préfets]                      |
| <b>(Programme d'aménagement d'outils de soutien)</b> |   |  |  |
|  |   | <b>Produits (outputs)</b>  | <b>Effets (outcomes)</b>   |
| 3.1  | Tester la version provisoire du manuel d'opération, et élaborer la version révisée                        | Résultats du test des versions provisoires, versions révisées<br>[Rapports des agents de vulgarisation et des ONG] | Etat d'utilisation dans les activités quotidiennes de vulgarisation<br>[Interviews des agents de vulgarisation et des ONG] |
| 3.2  | Tester la version provisoire des supports pour la vulgarisation technique et élaborer la version révisée. | Résultats du test des versions provisoires, versions révisées<br>[Rapports des agents de vulgarisation et des ONG] |  |

Les moyens de collecte de données sur les indicateurs sont indiqués entre crochets ([ ])

Le principe et le plan de l'évaluation de chaque activité seront indiqués plus loin ; l'évaluation des activités à la rubrique 4-2, et l'évaluation des résultats des activités à la rubrique 4-3.

## **(2)Principes et Plan de l'évaluation des activités**

### **1) Programme d'aménagement du système**

L'évaluation des activités du Programme d'aménagement du système est réalisée à l'aide des indicateurs divers - participation aux réunions régulières, gestion des réunions, attitude des participants pendant les réunions, etc.

La participation est évaluée par le taux de présence des membres, excepté les membres de la Mission d'étude. Pour ce qui est des CVGT et des ONGs, un seul représentant est compté pour le même organisme, lorsqu'il y a plusieurs participants. En ce qui concerne les ONGs/Associations, si des attributions de prestations par exemple ont eu lieu, les organismes ou personnes attributaires sont considérés comme nouveaux membres.

Les réunions d'échanges entre les UCADR seront évaluées selon le niveau de présence et d'appropriation. L'évaluation du niveau de présence est faite à l'aide du taux de participation, et le niveau d'appropriation sera évalué selon les résultats des enquêtes effectués auprès des membres des UCADR, et aussi par les membres de la Mission d'étude qui, en assistant aux réunions, ont observé des participants à ces réunions, pour donner des notes d'évaluation sur le niveau de compréhension, sur leur activité, et aussi sur la synergie des membres.

Les réunions des UCADR sont évaluées par les membres de la Mission d'étude, selon des indicateurs d'évaluation sur la gestion des réunions indiqués dans le tableaux 3-1-2.

**Tableau 3.1.2 Indicateurs d'évaluation des activités des Unités de Coordination des Actions de Développement Rural (UCADR)**

| <b>Indicateurs</b>                                       | <b>Critères (Notation d'évaluation: 3, 2, 1)</b>   |
|--|--|
| <b>1.Participation de la population</b>                  |  |
| 1) Intervention des villageois                           | 3 : Les villageois s'expriment librement au cours des réunions.<br>2 : Les villageois s'expriment au minimum.<br>1 : Les villageois n'ont pratiquement pas l'occasion de s'exprimer.   |
| 2) Prise de notes par les villageois                     | 3 : Les villageois prennent des notes détaillées sur les réunions.<br>2 : Les villageois notent les grands points des réunions.<br>1 : Les villageois ne prennent pas de notes des réunions.   |
| <b>2.Synergies</b>                                       |  |
| 1) Synergie intersectorielle                             | Concernant la planification et l'exécution des activités :<br>3 : Synergie active entre les agents de vulgarisation des différents secteurs<br>2 : Des efforts sont faits pour garantir un minimum de synergie.<br>1 : Priorité est donnée à la planification et à l'exécution des activités de chaque secteur, et la synergie est laissée de côté.        |
| 2) Synergie avec les ONG                                 | 3 : La répartition des rôles entre agents et ONG est bien définie, et ils collaborent entre eux.<br>2 : La répartition des rôles minimum nécessaire est assurée pour les réalisations pilotes.<br>1 : Pas de prise en considération de la synergie   |
| <b>3.Examen des aspects techniques et administratifs</b> | 3 : Cet examen est réalisé du point de vue d'une analyse technique et administrative propre à la spécialité de chaque agent de vulgarisation.<br>2 : Pour l'examen des aspects techniques, on s'en remet entièrement aux ONG, et celui des aspects administratifs est également insuffisant.<br>1 : Aucun examen technique et administratif n'est réalisé. |
| <b>4.Prise en compte des populations</b>                 | 3 : Le contenu des activités donne la priorité aux avantages pratiques et aux effets bénéfiques pour les populations.<br>2 : Le contenu des activités tient compte des avantages pratiques et des effets bénéfiques pour les populations.<br>1 : La situation des populations n'est pas prise en considération.  |
| <b>5.Conduite des réunions</b>                           | 3 : On veille à ce que tous les participants puissent s'exprimer librement et équitablement.<br>2 : Le président de la réunion demande aux participants de s'exprimer, si besoin est.<br>1 : le nombre d'interventions varie notablement en fonction de la position des personnes.   |

## **2) Programme de renforcement des capacités des membres**

L'évaluation des réunions d'échanges techniques est faite à partir de l'évaluation de chaque rubrique, tels que l'état de participation, le niveau de présence, et le niveau d'appropriation, révélés par les enquêtes effectuées auprès des membres participants.

Pour ce qui est des résultats des formations aux méthodes de développement participatif, nous allons les évaluer à l'aide du taux de présence et aussi des résultats des enquêtes effectuées auprès des stagiaires.

### **3) Le programme d'aménagement des outils de soutien**

Pour l'évaluation de la méthode de la gestion de ce programme, nous allons essayer d'appliquer le plan avancé d'évaluation conçu à partir du plan de base afin d'évaluer l'institutionnalisation des UCADR ou la diffusion aux départements voisins.

### **(3) Principes de l'évaluation des résultats des activités**

L'évaluation du Programme directeur s'effectue à l'aide des enquêtes effectuées auprès des membres des UCADR - administrateurs (Préfets, chefs SAC/MR, directeurs provinciaux de l'agriculture), agents de vulgarisation, ONGs/Associations, représentants des CVGT.

L'enquête d'évaluation de la première année pose des questions sur le niveau de performance des membres des UCADR, des agents de vulgarisation, des ONG/Associations ainsi que celui des CVGT.

L'enquête d'évaluation de la deuxième année porte sur le renforcement des capacités des CVGT et des agents de vulgarisation due aux activités des UCADR. Elle demande aussi aux membres de donner des notes d'évaluation sur la gestion des activités des UCADR.

### **3-1-2 Résultat de l'évaluation du Programme directeur**

#### **(1) Evaluation des activités**

#### **1) Programme d'aménagement du système**

##### **(a) UCADR**

##### **a) Monitoring et évaluation concernant le taux de participation**

Le taux de participation de l'année 2005 par catégorie de membres n'est pas très élevé chez les Préfets. Cela s'explique par la mutation des Préfets de Guibaré et de Dori, et ensuite, celui de Korsimoro au mois d'octobre, ce qui a entraîné momentanément l'absentéisme des Préfets aux réunions des UCADR. Pendant la période de mutation, certains postes de Préfets restent vacants, et s'il y a des activités importantes des UCADR pendant cette période, cela est supposé provoquer le ralentissement des travaux. En effet, le processus de l'institutionnalisation des UCADR par le décret préfectoral a été un peu retardé. Ainsi, le soutien préfectoral - envoyer un représentant de Préfet par exemple - nous paraît indispensable.

Monsieur Sampana, directeur provincial de l'agriculture, qui était chargé de l'UCADR de Korsimoro, était très occupé par son travail de directeur provincial de l'agriculture de la province, et, de plus, il était absent pendant presque un mois pour raison de stage, mais son représentant n'a pas manqué d'assister aux réunions des UCADR. A l'aide des comptes rendus des réunions et aussi de ceux de son représentant, il a réussi à faire de son mieux pour donner de bonnes informations au cours des réunions.

Le taux de présence des agents de vulgarisation est assez élevé dans l'ensemble, mais la mutation du chef SDECV de Korsimoro au mois d'octobre a entraîné - des postes des agents restaient vacants pendant une certaine durée - la baisse du taux de présence des agents. Par ailleurs, certains agents étaient absents pendant les vacances d'été depuis le mois d'août à septembre. Pendant la période de vacances, certaines UCADR ont tardé à présenter des rapports demandés par la Mission d'étude sur l'évaluation des ONGs/Associations et sur les activités des CVGT, etc.

Pour passer à l'étape de la réalisation des projets, il est donc nécessaire de considérer certains éléments selon le cas - condition naturelle (température, pluies), périodes de vacances, période de ramadan chez les musulmans- pour concevoir le plan de distribution des travaux.

Le taux de présence des CVGT varie considérablement selon l'UCADR et selon le département.

Le taux de participation à l'UCADR de Sebba est particulièrement élevé par rapport aux autres villages. Cela s'explique par le fait que les CVGT de Sebba s'appliquaient sérieusement à la poursuite de l'embouche ovine et qu'elles voulaient consulter les membres de l'UCADR concernant la perception des contributions. S'il y a eu en 2005 le suivi des opérations de formation des enseignants en alphabétisation dans ces villages, et comme les membres de la Mission d'étude ont contribué à transporter des participants des villages afin qu'ils assistent aux réunions, on peut dire que cela a contribué à augmenter leur taux de participation. Pour ce qui est des autres UCADR, le taux de participation des CVGT n'est pas très élevé à cause des problèmes de transport, mis à part le fait qu'elles n'ont pas été conviées à certaines réunions selon le thème.

La réalisation de quelques travaux en 2005 a largement influencé le taux de participation ; dans des nouveaux villages, des nouveaux villages supplémentaires et des villages environnants, le taux de participation est assez élevé, alors qu'aucun membre de l'UCADR de Guibaré et de Sebba n'y assistait pendant le monitoring. La CVGT du village de Niangouela à Guibaré était présente aux réunions extraordinaires. Elle a eu à faire aussi des échanges d'informations avec les autres villages et, lors des activités, les agents de vulgarisation s'y rendaient pour s'entretenir avec les résidents. Les membres du village d'Ibbal ne pouvaient pas assister aux réunions, à cause de l'accès qui était très limité pendant la saison des pluies. Il n'y a eu aucune activité dans ce village pendant la saison de pluie, parce que les activités incluaient l'aménagement de cordons pierreux. Pendant la période de repos après la récolte des céréales, le Préfet de Sebba, accompagné des membres de l'UCADR se rendait dans ce village pour s'entretenir avec les CVGT.

**Tableau3.1.3 Taux de participation des membres pour l'année 2005 (en %)**

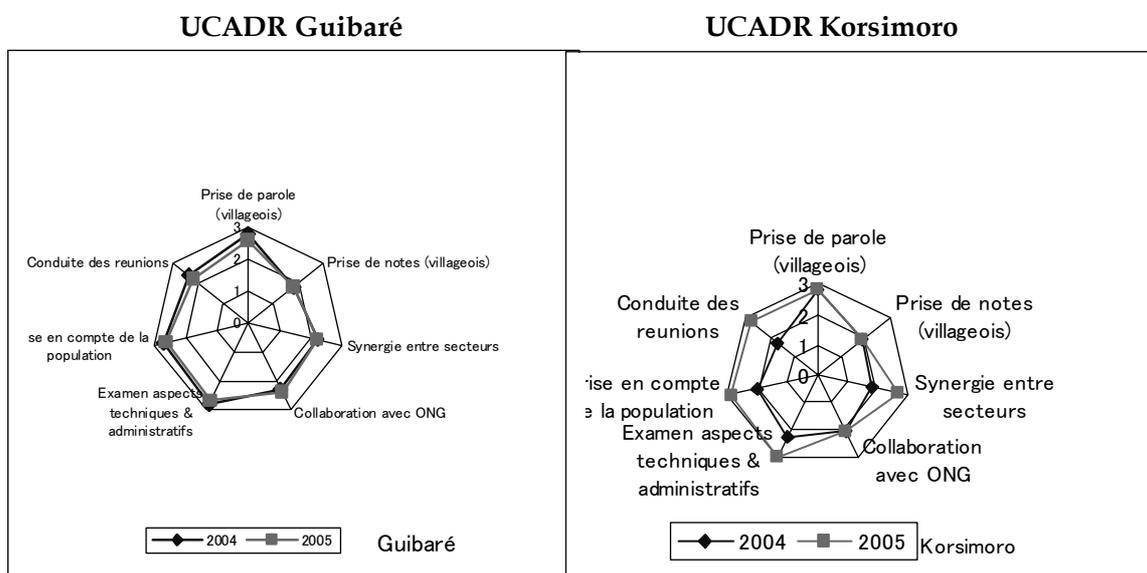
| Membres constitutifs                   | Guibaré | Korsimoro | Dori | Sebba | Moyenne |
|--|---------|-----------|------|-------|---------|
| Chef SAC/MR                            | 71      | 71        | 86   | 86    | 79      |
| Directeur DPAHRH                       | 57      | 100       | 57   | 100   | 79      |
| Préfet                                 | 57      | 29        | 57   | 71    | 54      |
| Chef ZAT                               | 100     | 100       | 86   | 71    | 89      |
| Chef UAT                               | 100     | -         | 100  | 86    | 95      |
| Chef ZATE/PV                           | 57      | 86        | 100  | 100   | 86      |
| Chef SDECV                             | 71      | 57        | 86   | 100   | 79      |
| ONGs, associations                     | 100     | -         | 50   | 100   | 83      |
| Conseiller UCADR Sahel                 | -       | -         | 60   | 40    | 65      |
| Idem                                   | -       | -         | 80   | 80    |         |
| CVGT premiers villages                 | 29      | 29        | 43   | 100   | 50      |
| CVGT nouveaux villages                 | 71      | -         | 43   | -     | 57      |
| CVGT nouveaux villages supplémentaires | 57      | 43        | 57   | 86    | 61      |
| Idem                                   | -       | 86        | -    | 71    |         |
| CVGT des villages de diffusion         | 0       | 57        | 71   | 0     | 32      |
| Idem                                   | -       | 71        | -    | -     |         |

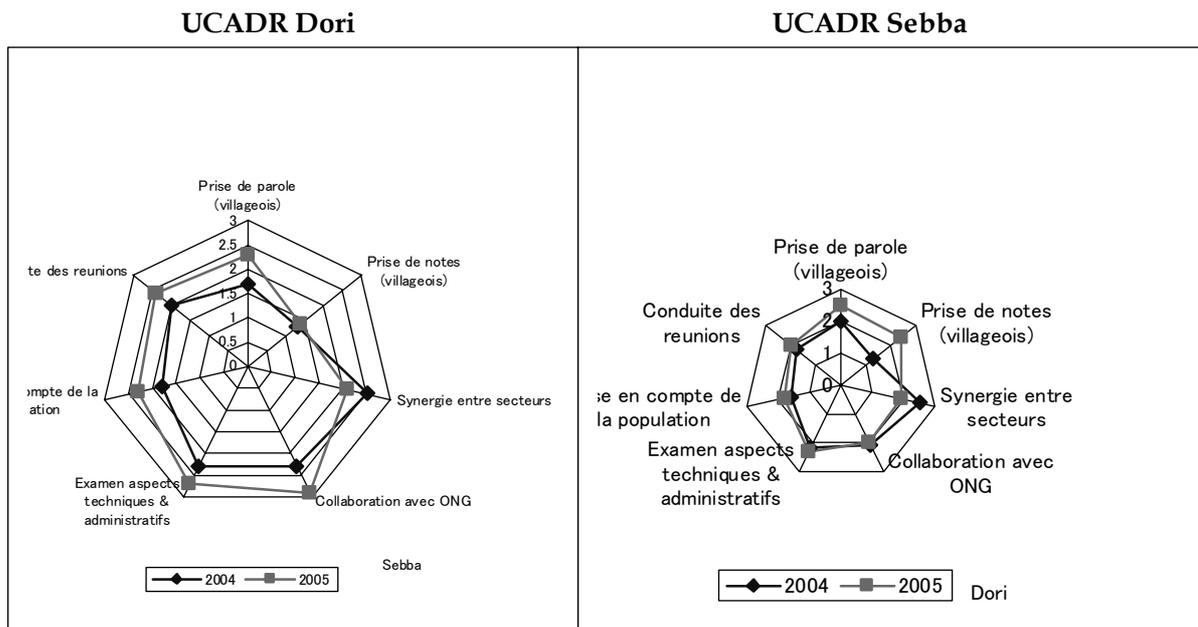
**b) Monitoring et Evaluation sur la gestion des réunions**

Dans le cadre de l'évaluation du Programme d'aménagement du système, nous avons effectué le monitoring sur la gestion des réunions. Les résultats par UCADR sont indiqués dans la figure 3-1-1.

En effet, ce ne sont pas les mêmes membres de la Mission qui assistaient aux réunions des UCADR, car la période de la mission d'étude varie d'une période à l'autre, et on y traite de différents thèmes de discussion à chaque réunion. Il nous est donc difficile de faire la comparaison entre les UCADR, mais il est toujours possible de remarquer une certaine tendance caractéristique à chaque UCADR.

**Figure3.1.1 Résultats du suivi du fonctionnement des UCADR**





### 1) L'UCADR de Guibaré

Il y a eu peu de changement entre 2004 et 2005 pour l'UCADR de Guibaré. Son secrétaire, le chef ZAT, s'est joint récemment à l'UCADR, en raison de mutation au cours de l'année 2005, et il n'a pas pu inciter la solidarité chez les agents de vulgarisation à cause de son jeune âge. De même qu'en 2004, l'évaluation est bonne en matière de performance technique et de considération des populations ; les agents de vulgarisation dans ce département ont participé directement aux activités pilotes, tels que la culture du niébé et l'élevage des poules de chair. En revanche, l'évaluation sur la synergie intersectorielle des agents, la synergie avec les ONG et la gestion des réunions n'est pas très bonne.

### 2) L'UCADR de Korsimoro

Dans cette UCADR qui regroupe des villages avec des CVGT performantes, la fréquence de prise de parole par les villageois est assez élevée, mais l'évaluation sur la prise des notes n'est pas très bonne. L'explication préalable du contenu des réunions par les agents de vulgarisation aux membres des CVGT en est sans doute une cause. La méthode qui consiste à laisser aux agents de vulgarisation l'initiative des activités sur le terrain est proposée en 2004 par cette UCADR, mais nous l'avons dissuadée en amenant les agents à se focaliser sur le monitoring et la supervision, leur tâche principale étant centrée sur l'exécution des prestations des ONGs/ Associations. En effet, dans le cadre de nos activités d'étude en 2005, nous avons examiné la possibilité de confier nos prestations aux agents de vulgarisation, et nous avons laissé les UCADR exécuter les opérations. Cela explique pourquoi les agents de vulgarisation sont devenus si actifs en 2005 par rapport à l'année 2004 ; par ailleurs, l'évaluation est très bonne sur la synergie intersectorielle, sur

l'examen technique et administratif, et sur la prise en compte des populations.

A l'égard des ONGs/Associations, l'évaluation reste la même en 2005 ; aucune des ONGs / Associations n'ait participé aux opérations dans ce département.

### **3) L'UCADR de Dori**

Comparée à l'année 2004, l'évaluation de l'UCADR de Dori de l'année 2005 est meilleure en matière de prise de paroles et de prise de notes des villageois. Si plus d'une CVGT ait participé aux réunions suite à l'augmentation en nombre des villages choisis et si les membres des CVGT étaient sollicités de soumettre des comptes-rendus de leurs activités et de préparer leur discussion au préalable, tout cela a exercé une influence positive sur les résultats de l'évaluation dans ce département. Cependant, dans un autre sens, l'évaluation a baissé sur la synergie intersectorielle. En effet, nous avons choisi en 2005 certains agents de vulgarisation pour réaliser des activités de soutien (soutien en organisation des CVGT), ce qui a entraîné la concentration de travail sur ceux qui maîtrisaient la langue locale, et d'autres agents au début ne connaissaient pas encore le système de soutien entre les agents pour pouvoir les aider. Tout cela a eu des effets négatifs sur l'évaluation de cette UCADR.

### **4) L'UCADR de Sebba**

Dans cette UCADR également, nous avons chargé les agents de vulgarisation de réaliser par eux-mêmes nos opérations; cela a rendu les agents plus actifs, et l'évaluation dans l'ensemble s'est améliorée. Quant à l'évaluation sur la prise de notes, elle est aussi mauvaise qu'en 2004, à cause de l'analphabétisme des populations de ce département. Par ailleurs, afin de renforcer la synergie intersectorielle, nous avons choisi certains agents pour confier la réalisation des activités, et cela, dans le but d'instruire les membres des CVGT et de former des enseignants. Cependant, seuls les agents qui maîtrisaient la langue locale pouvaient assurer le travail, et le système de soutien par les autres agents ne fonctionnait pas suffisamment. Ce qui explique une légère baisse d'évaluation de cette UCADR de l'année 2005.

#### **c) Evaluation de l'autonomie des activités**

En 2004, nous avons essayé de renforcer la capacité des administrateurs, des agents de vulgarisation et des ONGs, en faisant exécuter par chaque UCADR une série de formations de soutien aux populations - choix des villages, rédaction des contrats de prestation destinés aux ONG, choix des ONG, soutien à la création et au renforcement des CVGT, établissement d'un plan de base de développement, sélection des activités, conduite des activités et du monitoring, etc -.

Pour que chaque UCADR obtienne une certaine autonomie des activités, il est

indispensable d'exécuter par elle-même une série d'opérations. Nous avons ainsi opté sur la méthode de former des UCADR autonomes, en leur faisant analyser ce dont elle est capable et ce dont elle n'est pas capable, et en même temps, en leur incitant à faire des efforts pour l'amélioration de leur performance au cours de la période restante des activités de recherches de l'année 2005 .

En tenant compte des résultats d'évaluation en 2004 dans le cadre du renforcement des activités des UCADR, nous avons travaillé notamment sur les sujets suivants :

- 1) Renforcement et l'examen de la capacité de l'UCADR
- 2) Prise de conscience de l'UCADR sur l'exploitation du résultat de l'enquête de la quantité des ressources naturelles
- 3) Examen des mesures concrètes pour la mise en place des opérations réelles après l'enquête

Nous avons comparé, dans le tableau 3.1.4, le résultat de l'année 2004 avec celui de 2005.

#### **1) UCADR de Guibaré**

Cette UCADR a appris à exécuter par elle-même certaines opérations sans grande difficulté, telles que choisir les villages, enquêter sur leur situation actuelle, décider du plan des réalisations, gérer les réalisations, organiser des formations dans des villages environnants, etc.

En ce qui concerne l'évaluation du monitoring et de l'élaboration du plan d'action, le résultat n'est pas satisfaisant dû notamment aux agents de vulgarisation qui manquaient d'expérience. Par ailleurs, ces agents ne se sont pas montrés assez compétents pour la rédaction du manuel.

La mutation du personnage-clé, le chef ZAT, et la condition matérielle défavorable pour demander des conseils aux conseillers (distance jusqu'au bureau préfectoral ou à la direction régionale, absence de téléphone, etc.), tout cela s'est accordé à contribuer à la baisse des notes d'évaluation.

En contrepartie, le fait que cette UCADR est située relativement proche des habitations des agents de vulgarisation a favorisé des rapports avec les populations villageoises, facilitant ainsi leurs opérations.

#### **2) UCADR de Korsimoro**

Cette Unité a travaillé activement pour choisir les villages, décider du plan d'action, gérer les activités, organiser les formations dans des villages environnants, ce qui a donné un bon résultat d'évaluation.

En matière de diffusion vers les autres départements, cette UCADR a réussi, autour des deux agents de vulgarisation, à travailler efficacement à préparer les textes et à donner des discours, ce qui lui a donné le résultat d'évaluation satisfaisant.

Dans cette Unité où le poste de chef UAT est vacant, trois agents de vulgarisation se chargent seuls pratiquement de la gestion de l'ensemble de l'Unité, et la haute compétence de deux de ces agents qui s'occupaient de nos réalisations pilotes dès le début de nos activités d'étude a contribué à donner un bon résultat d'évaluation.

### **3) UCADR de Dori**

Cette Unité fonctionne bien aujourd'hui en matière du choix de villages, de l'enquête sur la situation actuelle des villages, et aussi de la gestion des réalisations pilotes.

Pour ce qui est du soutien des CVGT, nous étions au début trop dépendants des agents de vulgarisation qui étaient sur place, ce qui nous a posé quelques problèmes, par exemple pour la décision du contenu de programme du soutien. La zone de Dori contient de nombreux villages, et le bureau préfectoral de chaque village et la direction régionale se trouvent à Dori. Ce qui fait que le chef ZAT et le chef SDECV de Dori, très chargés, par leur propre fonction ne pouvaient pas se consacrer totalement aux activités de l'UCADR, ce qui a eu de mauvais effets à l'évaluation sur le programme de soutien.

Deux villages dans cette région ont été retenus pour la réalisation du projet de lutte contre l'ensablement dans le bassin du fleuve Niger et les opérations commenceront bientôt dans ces villages. A ce programme participeront les agents de vulgarisation spécialisés dans chaque domaine, de même que le directeur provincial, et cela nous laisse l'espoir de la continuité durable de l'UCADR, mais on peut craindre d'autre part l'affaiblissement de cette UCADR.

### **4) UCADR de Sebba**

Cette Unité a exécuté sans difficulté des activités telles que choisir les villages, enquêter sur la situation actuelle de chaque village, décider du plan d'actions, exécuter et gérer les actions, organiser des séminaires dans les villages voisins, etc. Le fait que nous avons laissé les agents de vulgarisation exécuter eux-mêmes nos activités a contribué à développer leur autonomie, et ils sont devenus plus actifs. Par ailleurs, ils n'ont pas eu de difficultés de gestion du budget des activités.

Nous avons remarqué que certains sujets -prise en charge des réalisations pilotes par les populations ou processus de la décision des règles de gestion des ressources forestières -n'avaient pas été suffisamment compris par les agents, mais des conseils des conseillers ont bien fonctionné pour l'amélioration de la situation.

Par ailleurs, le Préfet s'est montré assez actif, en prenant l'initiative de l'institutionnalisation de l'UCADR et celle des recherches des partenaires - donateurs. A propos de la diffusion d'informations dans des départements voisins, nous avons observé des cas où certains participants aux séminaires connaissaient mieux par exemple la méthode MARP. Nous avons réussi également à leur faire comprendre parfaitement le rôle et la fonction de l'UCADR.

**Tableau 31.4 Evaluation des UCADR par rapport à l'exécution des réalisations pilotes**

| Nom de l'UCADR  |                                   | Guibaré  |  | Korsimoro   |  | Dori   |  | Sebba  |  |
|---|-----------------------------------|--|--|---|--|--|--|--|--|
|   |                                   | Travaux  | Avril 2004-mars 2005   | Avril 2005-mars 2006  | Avril 2004-mars 2005   | Avril 2005-mars 2006   | Avril 2004-mars 2005   | Avril 2005-mars 2006   | Avril 2004-mars 2005   |
| Travail de sélection des villages                                       | Nouveau village                   | ⊙  | —  | ⊙   | —  | △  | —  | —  | —  |
|   | Nouveaux villages supplémentaires | ⊙  | —  | ⊙   | —  | △  | —  | ○  | —  |
|   | Villages voisins de diffusion     | —  | ⊙  | —   | ⊙  | —  | ⊙  | —  | ⊙  |
| Etudes sur la situation actuelle des villages et de la CVGT             | Villages voisins de diffusion     | —  | ⊙  | —   | ⊙  | —  | ⊙  | —  | ⊙  |
|   |                                   | —  | Les agents de vulgarisation ont rassemblé et interviewé les villageois en équipe.  | —   | Même chose que pour Guibaré  | —  | Même chose que pour Guibaré  | —  | Même chose que pour Guibaré  |
| • Sélection des réalisations pilotes                                    |                                   | △  | ⊙  | △   | ⊙  | △  | ○  | △  | ⊙  |
|   |                                   | Importance accordée au plan de base de développement, priorité aux intérêts des populations (construction de bâtiments, etc.).   | Culture du niébé, amélioration de la production avicole et activités féminines génératrices de revenu sélectionnées en mettant ensemble les besoins des villageois. Elaboration d'un plan motivant comprenant formations et visite de site avancé, qui prenait en compte la pérennisation de l'activité en fixant des contributions élevées du fait du bon rapport de la culture du niébé. | L'UCADR a donné une grande importance au plan de base de développement, mais a poussé la recherche d'économies au point de se fixer sur un dispositif d'exécution des réalisations sans aucun soutien externe, qui ne prend pas en compte le rôle des agents de vulgarisation dans l'UCADR. | Sélection de la culture du niébé, celle de plantes fourragères, la coupe et la conservation de foin et les activités féminines génératrices de revenus, compte tenu des besoins de la population et de la vulgarisation technique. Etablissement d'un programme concret avec des formations. | Le fait d'avoir examiné la nécessité de poursuivre certaines réalisations est noté O. Le fait que le Chef SAC/MR ait poussé à des actions en matière de fosses fumières et de cordons pierreux dans le cadre de l'amélioration des cultures pluviales est noté lui aussi O. Cependant, la proposition a été faite sans être parvenu à une position commune sur la nécessité d'un bouli ou de l'aménagement de pâturages.                         | Sélection de la culture du niébé, et de la production de fumure par fosses fumières, compte tenu des besoins de la population et de la vulgarisation technique. Etablissement d'un programme concret avec des formations. La part des contributions villageoises restait théorique au début. | Le fait d'avoir examiné la nécessité de poursuivre certaines réalisations est noté O. Acceptation sans discuter des propositions de la mission d'étude | Même chose que l'UCADR de Dori. Choix de l'amélioration des cultures pluviales et de l'embouche, compte tenu des besoins de la population. Etablissement d'un programme comprenant des formations. La part des contributions villageoises restait théorique au début. Sélection des cordons pierreux pour un transfert technique de paysan à paysan réalisé par les premiers villages choisis. Choix d'une formation pour alphabétiseurs afin de pérenniser l'alphabétisation. |
| Organisation de la CVGT, établissement du plan de base de développement | Nouveaux villages                 | ○  | ○  | —   | —  | ○  | △  | —  | —  |
|   |                                   | L'étude MARP des ressources est bien exécutée sous la conduite du prestataire, le plan de base de développement élaboré sur cette base a été présenté au haut-commissariat. Il existait une CVGT non fonctionnelle, mais, sans que cela pose de problèmes importants, renouvellement des responsables par une nouvelle élection. | Examen du contenu du soutien organisationnel à la CVGT, sur la base des souhaits de la CVGT et de l'expérience acquise dans les villages sélectionnés au début.  | —   | —  | L'élection des responsables de la CVGT risquait de se faire sous l'influence du Délégué, mais le prestataire et les membres de l'UCADR ont donné des explications et la population les a comprises. Le taux de femmes dans le bureau de la CVGT est faible et il reste des améliorations à apporter sur ce point. Le plan de base de développement a été élaboré sur la base de l'étude MARP des ressources, et présenté aux services concernés. | Il y a eu confusion au départ entre les besoins en soutien pour l'organisation et le fonctionnement de la CVGT et les besoins en réalisations. Le soutien de la mission d'étude et de l'ONG a été nécessaire.  | —  | —  |

| Nom de l'UCADR   |   | Guibaré   |  | Korsimoro  |   | Dori  |   | Sebba  |  |
|--|---|---|--|--|---|---|---|--|--|
|  |   | Travaux   | Avril 2004-mars 2005   | Avril 2005-mars 2006   | Avril 2004-mars 2005  | Avril 2005-mars 2006  | Avril 2004-mars 2005  | Avril 2005-mars 2006   | Avril 2004-mars 2005   |
| Approbation du plan de base de développement                   | Premiers villages, nouveaux villages  | —   | ×  | —  | ×   | —   | ×   | —  | ×  |
|  |   | —   | Nécessité de renouveler le plan du premier village. Pour les nouveaux villages, la date pour les frais d'organisation du CPAT n'étant pas fixée, abandon.  | —  | Nécessité de renouveler le plan du premier village. Mais le soutien d'une ONG s'avérant nécessaire, abandon.  | —   | Même chose que pour Guibaré.  | —  | Même chose que pour Korsimoro.   |
| Suivi du soutien à la CVGT                                     | Premiers villages, nouveaux villages supplémentaires, villages voisins de diffusion | —   | ⊙  | —  | ⊙   | —   | ○   | —  | ○  |
|  |   | —   | Les agents de vulgarisation ont suffisamment de contacts avec la CVGT au cours de leurs activités de routine.  | —  | Les agents de vulgarisation ont suffisamment de contacts avec la CVGT au cours de leurs activités de routine.   | —   | Désignation d'un responsable parmi les agents pour assurer le suivi de la CVGT; il a fait un suivi périodique et a servi d'interlocuteur pour le soutien aux villageois. Cette initiative a débuté, néanmoins, sur les conseils du conseiller de l'UCADR. | —  | Même chose que pour Dori.  |
| Proposition, concertations, négociations pour les réalisations | Envers la mission d'étude   | ○   | ○  | △  | ○   | △   | △   | △  | △  |
|  |   | Les souhaits de la population (rectification des disparités d'équipements avec les villages voisins) sont avancés dans tous les domaines, mais les explications concernant les justifications de ces demandes sont insuffisantes. La note O est due à ce que des moyens ont été trouvés pour combler le fossé entre l'UCADR et les villageois en organisant notamment une réunion de l'UCADR dans le village. | Explications techniques du projet de programme des activités et examen du budget. Pour les indemnités à l'employé de la direction provinciale qui s'occupe des formations, il a fallu du temps pour tomber d'accord sur le montant proposé par la mission d'étude. Les explications fournies par les membres de l'UCADR à une personne extérieure étaient insuffisantes. | L'obtention de travail et de financement pour les activités des agents de vulgarisation a été mise en avant sur tous les plans.  | Même chose que pour Guibaré. Une proposition pour les activités supplémentaires de coupe et de conservation de fourrage a montré un certain dynamisme; ces activités ont été vues pendant la visite d'un site avancé mais n'étaient pas prévues dans le programme des réalisations au départ. | Le travail a été traité rapidement sous la direction des cadres des services étatiques. Il y a des doutes quant à la connaissance de la situation des villages par les agents de vulgarisation.   | L'UCADR pense que c'est la mission d'étude qui décide de la proportion des contributions des villageois, et son attitude n'a pas été de discuter avec la CVGT de la poursuite des réalisations.   | La direction provinciale et les agents de vulgarisation ont peu de financement des frais d'activités et attendent beaucoup du bailleur. Forte propension à laisser la mission d'étude juger. | Même chose que pour Dori   |
|  | Demande de réalisations auprès d'autres bailleurs                                   | ○   | —  | ○  | ○   | —   | ⊙   | —  | ○  |
|  |   | L'UCADR s'est adressé à d'autres bailleurs, ONG, etc. pour demander la construction d'un logement pour les enseignants.   | —  | Demande pour l'aménagement d'un bouli et de puits/forages auprès d'autres bailleurs, et réalisation partielle. Le Président de la CVGT a aussi demandé à une ONG un soutien dans le domaine de l'élevage.  | Requête de soutien au PAM, sur présentation de la mission d'étude. Par la suite c'est la partie Burkinabè qui s'en occupera.  | —   | Le projet de mesures contre l'ensablement du bassin du Niger a été approché et le premier village ainsi que le nouveau village seront concernés.  | —  | Une ONG qui apporte son soutien aux caisses populaires et à la zone a été invitée à une réunion de l'UCADR et a présenté leur système à la CVGT. |
| Contrats de prestation pour les réalisations pilotes           | Elaboration des termes de référence   | △   | △  | △  | —   | △   | —   | △  | —  |
|  |   | A cause du peu d'occasions jusqu'à présent d'avoir en main des termes de référence, l'examen a pris du temps et il est difficile de dire qu'ils ont été élaborés de façon autonome. L'intérêt pour la période d'exécution et la répartition des rôles entre les agents de vulgarisation, les ONG/associations et la population était grand.   | Les activités féminines génératrices de revenus sont hors du domaine de compétence des agents; de plus, le directeur provincial qui les encadre pour la rédaction des TDR étant en congé, les agents n'ont pas été assez conseillés et les activités ont stagné.   | A cause du peu d'occasions jusqu'à présent de contact avec des termes de référence, l'examen a pris du temps et il est difficile de dire qu'ils ont été élaborés de façon autonome. L'intérêt pour la période d'exécution et la répartition des rôles entre les agents de vulgarisation, les ONG/associations et la population était grand. Le Directeur provincial et la CVGT ne comprenaient pas l'intérêt des contributions villageoises. | —   | A cause du peu d'occasions jusqu'à présent de contact avec des termes de référence, l'examen a pris du temps et il est difficile de dire qu'ils ont été élaborés de façon autonome. L'intérêt pour la période d'exécution et la répartition des rôles entre les agents de vulgarisation, les ONG/associations et la population était grand. Nous n'avons pas observé une attitude qui consisterait à demander l'opinion des villageois lors de l'élaboration des termes de référence. | —   | —  | —  |

| UCADR   |  | Guibaré  |  | Korsimoro  |   | Dori  |  | Sebba   |   |
|---------|--|--|--|--|---|---|--|---|---|
| Travaux |  |  |  |  |   |   |  |   |   |
|         |  | Avril 2004-mars 2005   | Avril 2005-mars 2006   | Avril 2004-mars 2005   | Avril 2005-mars 2006  | Avril 2004-mars 2005  | Avril 2005-mars 2006   | Avril 2004-mars 2005  | Avril 2005-mars 2006  |
|         | <b>Choix des prestataires</b>                                | ○  | ⊙  | ○  | —   | △   | —  | △   | —   |
|         |  | Examen sur l'initiative de l'UCADR des critères de sélection des associations, et ajout de critères tels qu'une adresse fixe, la détention des matériels et des fonds nécessaires pour l'exécution des réalisations.               | Une liste des ONG et associations intervenant dans la région a été établie en y ajoutant les ONG maîtrisant une technique spécifique (fabrication du soubala). Trois ont été retenues en procédant par élimination.  | Proposition d'utiliser des associations. Cependant, la CVGT a demandé l'ONG qui avait versé des frais de déjeuner lors d'une formation durant la première phase, montrant une attitude de dépendance.  |   | Une attitude directive a été observée chez les cadres des services étatiques, notamment par la proposition dès le départ de limiter les candidatures à une organisation.  |  | En matière de critères pour le choix des ONG/associations, les capacités techniques et le fait d'avoir un bureau sur place ont été avancés. Cependant, pour les autres critères, l'attitude était de laisser la mission d'étude en décider, et nous n'avons pas ressenti une façon d'agir autonome. Une insatisfaction a été exprimée quant au fait que l'UCADR n'a pas les compétences pour la sélection finale. |   |
|         | <b>Exécution et conduite des réalisations</b>                | ○  | ⊙  | △  | ⊙   | △   | ⊙  | △   | ⊙   |
|         |  | Les populations, les ONG/associations et les agents de vulgarisation partagent généralement les informations sur l'exécution des réalisations, et des idées constructives sont émises pour la résolution des problèmes.            | Pour la culture du niébé et l'élevage avicole, les agents responsables étaient en contact avec les directions provinciales concernées, ont planifié et exécuté les formations. De plus, l'agent chargé de l'aviculture a programmé et réalisé une visite de site avancé, en l'organisant avec le responsable du site, et en s'occupant des véhicules. Il a pu gérer aussi les fonds. Pour les activités féminines génératrices de revenus, le chef SDECV, qui en était chargé, a bien assuré le suivi et la gestion de la réalisation. | La répartition des rôles des agents de vulgarisation est clarifiée, mais, il y a eu des cas où les agents de vulgarisation n'ont pu réagir efficacement à des changements de programme, et d'autres où ils ont été trop occupés par d'autres tâches pour exécuter les activités prévues dans la répartition des rôles. | Pour la culture du niébé, la production de fourrage, la coupe et la conservation du foin, les agents responsables étaient en contact avec les directions provinciales concernées, programmé et exécuté une formation en salle avec démonstration. De plus, l'agent chargé de la coupe et la conservation du foin a programmé et réalisé une visite de site avancé, en l'organisant avec le responsable du site, et en s'occupant des véhicules. Pour les activités féminines génératrices de revenus, le chef SDECV, qui s'occupait d'un autre site près de ce village, en a été chargé pour plus d'efficacité, et a assuré le suivi et la gestion de la réalisation. | Les réunions des UCADR sont centrées sur les rapports d'activités des ONG/associations, on ne peut pas dire que les partages d'informations et les synergies entre agents de vulgarisation et ONG/associations sont suffisamment recherchés. Le Président de la CVGT cumule ses fonctions avec celles de cadre d'une sous-commission, ce qui présente des inconvénients pour la gestion des réalisations. | La culture du niébé, la construction de fosses fumières et la fabrication de fumure ont été intégrées dans le cadre de l'amélioration des cultures pluviales et ces réalisations ont été exécutées avec une formation.                                       | La répartition des rôles des agents de vulgarisation manque de caractère concret. Cependant, le Chef UAT a collaboré à la réalisation de cordons pierreux, et ceux-ci ont été aménagés en plus grande quantité que prévu. A chaque occasion, demande de prise en charge des frais d'activités.  | Même chose que pour Dori pour la même année. Pour ce qui est de l'embouche et des cordons pierreux, l'agent responsable a assuré le transport du matériel et la gestion financière. |
|         | <b>Suivi et évaluation des réalisations</b>                  | ○  | △  | ○  | ○   | ○   | ○  | △   | ○   |
|         |  | Une proposition d'indicateurs d'évaluation des réalisations pilotes mettant l'accent sur le monitoring du processus d'activités a été rédigée. La mission d'étude a demandé d'ajouter des indicateurs du point de vue de l'impact. | L'élaboration des critères et des indicateurs d'évaluation pour l'évaluation des ONG /associations réalisée l'année précédente 2004 avait demandé du travail. Le fait que certains agents étaient en congé et qu'il n'y avait pas de leadership pour les travaux d'évaluation avaient eu une grande influence. L'analyse et les conclusions sur les résultats de l'évaluation avaient également été brièvement rédigés.  | Indicateurs d'évaluation des réalisations pilotes élaborés avec encadrement de la mission d'étude. Accent mis sur l'impact des réalisations.   | L'élaboration des critères et des indicateurs d'évaluation s'est bien déroulée et les tableaux pour l'enquête d'évaluation ont été conçus avec une bonne compréhension des objectifs de l'évaluation, notamment en prévoyant de demander les raisons. Néanmoins, l'analyse des résultats de l'enquête et les conclusions finales étaient insuffisantes.   | Bien que les délais d'élaboration aient été quelque peu dépassés, les indicateurs ont pu être élaborés de façon autonome.   | Les résultats des différents évaluateurs ont été saisis par ordinateur, accompagné d'une conclusion simple. Mais les détails de l'évaluation ne sont pas mentionnés.   | Les indicateurs d'évaluation des réalisations pilotes manquaient de caractère concret et nous avons demandé de les reprendre.   | Les résultats de l'évaluation sur tableaux sont totalisés et accompagnés de conclusions.  |
|         | <b>Séminaire pour la diffusion dans les villages voisins</b> | —  | ⊙  | —  | ⊙   | —   | ⊙  | —   | ⊙   |
|         |  |  | Le directeur de la DPAHRH, le préfet et les agents de vulgarisation se sont bien répartis les tâches et ont réalisé la programmation du séminaire, les préparatifs, informé les autres villages, assuré la modération et les explications pendant le séminaire.  |  | Même chose qu'à Guibaré, mais les préparatifs et la conduite du séminaire est revenue aux chefs ZAT et PV. Tous les deux ont fait preuve de grandes capacités.  |   | Le chef SAC/MR s'est occupé des préparatifs et de l'organisation du séminaire, en l'absence du préfet ainsi que du chef ZAT, en appui aux élections présidentielles. Ce sont surtout le chef SAC/MR et le secrétaire de la CVGT qui ont dirigé le séminaire. |   | Les membres de l'UCADR (directeur provincial, agents...) se sont répartis les tâches sous la direction du préfet, et la conduite du séminaire s'est bien déroulée.                  |
|         | <b>Diffusion dans d'autres provinces</b>                     | —  | —  | —  | □   | —   | ○  | —   | ○   |

|   |   |   |   |  |   |  |   |  |
|---|---|---|---|--|---|--|---|--|
|   | - | -   | - | Le préfet et le chef SDECV venant d'être nommés, les chefs ZAT et PV ont donc joué un rôle central avec l'appui du directeur provincial de la DPAHRH et du chef SAC/MR. Les deux agents de vulgarisation qui ont participé à l'Etude depuis le début et connaissent à fond le rôle de l'UCADR ont préparé les documents de l'atelier par eux-mêmes, et l'on a pu constater qu'ils avaient les capacités suffisantes pour réaliser un transfert technique aux agents de vulgarisation des autres provinces et départements. | - | Comme le PNGT II a appuyé des CVGT de la province du Soum, les participants ont pensé que l'UCADR était une organisation chargée d'exécuter des réalisations et n'ont pas compris sa fonction, qui permet la synergie entre les services étatiques de l'agriculture, l'élevage et l'environnement. | - | Le chef ZAT a conduit l'atelier avec l'appui du préfet, du directeur provincial de la DPAHRH et du chef SAC/MR. Par manque de temps, on ne peut pas dire que l'UCADR a suffisamment étudié les documents et le programme de l'atelier.                     |
| <b>Institutionnalisation de l'UCADR</b>   | - | ○<br>L'UCADR a été institutionnalisée par décret provincial sur réception de l'ordre de création de celle-ci. | - | ○<br>L'UCADR a été institutionnalisée par décret provincial sur réception de l'ordre de création de celle-ci.  | - | ×<br>L'UCADR n'est pas encore institutionnalisée pour le moment(décembre 2005).  | - | ⊙<br>Le préfet a lancé activement l'action. Au niveau provincial, celle-ci a failli être abandonnée, mais avec l'ordre de création de l'UCADR fourni par les autorités centrales, elle a pu être institutionnalisée très rapidement par décret provincial. |
| <b>Elaboration du programme d'action</b>  | - | △<br>Manque de contenu concret, car se limite à des chiffres sur le nombre de réunions et de suivis réalisés. | - | ○<br>C'est un programme qui ne se limite pas aux réalisations pilotes mais qui contient la totalité des activités dans la zone dont les agents de vulgarisation sont responsables et qui est pour tous. Il faut s'en tenir au contenu d'un programme à court terme d'un an.  | - | ○<br>Le programme porte surtout sur la poursuite des réalisations pilotes après l'Etude. Deux d'entre elles feront l'objet du Projet d'actions contre l'ensablement du Niger et elles se poursuivront, pense-t-on. Mais le risque est que les activités de l'UCADR soient absorbées par ce projet. | - | ○<br>Le programme porte surtout sur le suivi des réalisations pilotes après l'Etude. Peu de bailleurs interviennent dans cette région, et la réalisation du programme dépend de la possibilité d'obtenir l'appui d'un bailleur.                            |
| <b>Légende</b> ⊙ : A pu être exécuté sans avoir besoin du soutien de la mission d'étude.<br>○ : Il a fallu un léger soutien de la mission d'étude, mais l'UCADR a joué le rôle principal<br>△ : Il a fallu un soutien important de la mission d'étude, et on ne peut dire que l'UCADR a joué le rôle principal, mais le travail a pu être exécuté.<br>× : Malgré le soutien de la mission d'étude, le travail n'a pas pu être réalisé.<br>- : Pas de point à évaluer. |   |   |   |  |   |  |   |  |

## **(b) Ateliers de promotion de la collaboration**

L'évaluation des activités des ateliers de promotion de la collaboration a été réalisée à l'aide du taux de présence des membres aux réunions régulières, et aussi à l'aide d'observation sur les participants par les membres de la Mission d'étude qui ont assisté aux réunions.

### **a) Taux de présence**

Dans le cadre des activités - phase 2, nous avons organisé quatre ateliers de promotion de la collaboration, et le taux de présence de chaque réunion est indiqué dans le tableau 3-1-5.

**Tableau3.1.5 Atelier de la promotion de la collaboration: Taux de présence**

| Régions     | Avr. 2004~mars 05<br>Premier atelier | Avr. 2004~mars 05<br>2 <sup>ème</sup> atelier | Avr. 2005~mars 06<br>3 <sup>ème</sup> atelier | Avr. 2005~mars 06<br>4 <sup>ème</sup> atelier (commun) |
|-------------|--------------------------------------|---|---|--|
| Centre-Nord | 83%                                  | 90%   | 95%   | 80%  |
| Sahel       | 95%                                  | 95%   | 96%   | 92%  |

Depuis la phase 2, nous avons demandé aux directeurs provinciaux de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques des provinces non - bénéficiaires des réalisations de la Mission, d'assister aux ateliers de promotion de la collaboration. Par ailleurs, les Préfets de ces départements ont commencé à assister aux ateliers, puisqu'ils sont devenus, depuis le mois du janvier 2005, présidents de l'UCADR de chaque département.

Dans les ateliers de promotion de la collaboration de chaque région, le taux de présence du directeur régional de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques s'élève à 75 - 100 %, ce qui montre le grand intérêt que porte chaque directeur à l'égard des ateliers. Par contre, le taux de présence des préfets varie entre 33 et 100 %.

Dans la région du Centre Nord, le taux de présence du premier atelier de promotion de la collaboration a été un peu faible et est de 83 %. Deux directeurs provinciaux de l'environnement et un agent de vulgarisation en foresterie ont été absents, donc il n'y a eu qu'un seul participant dans le domaine de foresterie. Cela s'explique par le fait que d'autres réunions concernant la foresterie ont eu lieu le même jour. De même, le quatrième atelier a vu baisser le taux de présence, parce qu'au même jour, le gouverneur de la région du Centre Nord a rassemblé les préfets de chaque département et les ONGs pour une réunion relative à la régionalisation.

Dans les ateliers de la région du Sahel, le taux de présence du Directeur régional de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques n'était pas très élevé, mais le Directeur provincial de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques du

Seno l'a remplacé pour assister aux ateliers, afin d'assurer la transmission des informations.

#### **b) Réunions**

Nous avons positionné les ateliers en tant que comités de pilotage au niveau régional, et la Mission d'étude a essayé de rendre les participants moins disparates concernant leur niveau de connaissances, tout en leur expliquant le principe des activités de chaque année, et aussi, en leur demandant des comptes-rendus sur la situation actuelle de nos activités. L'année 2005 est l'année de synthèse de nos activités d'étude ; nous avons donc analysé des résultats d'évaluation de troisième partie. Nous avons aussi demandé à la direction de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques d'expliquer leur projet pilote, tout en sollicitant les échanges d'opinion entre les participants. Certes, il est difficile de donner le résultat en chiffres, mais nous avons observé une certaine amélioration en matière de connaissances des membres au niveau régional, départemental et préfectoral, et la communication entre les cadres et des membres locaux s'est, elle aussi, nettement améliorée.

#### **(c) Réunions d'échanges entre les UCADR**

Au cours des réalisations pilotes phase 2, nous avons organisé quatre réunions d'échanges entre les UCADR, dont le taux de présence est indiqué dans le tableau 3-1-6.

**Tableau3.1.6 Réunions d'échanges entre les UCADR : taux de présence**

| Régions     | Avr. 2004~mars 05        | Avr. 2004~mars 05        | Avr. 2005~mars 06        | Avr. 2005~mars 06                     |
|-------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|---------------------------------------|
|             | 1 <sup>ère</sup> réunion | 2 <sup>ème</sup> réunion | 3 <sup>ème</sup> réunion | 4 <sup>ème</sup> réunion<br>(commune) |
| Centre-Nord | 83%                      | 71%                      | 100%                     | 69%                                   |
| Sahel       | 100%                     | 100%                     | 82%                      | 100%                                  |

De même que les Ateliers de promotion de la collaboration, l'évaluation des réunions d'échanges entre les UCADR est réalisée à l'aide du taux de présence aux réunions régulières, et d'observation par les membres de la Mission sur l'état des participants.

#### **a) Taux de présence**

La comparaison par région montre que le taux de présence de la région de Sahel est plus élevé par rapport à l'autre région. Dans l'autre région, l'absence du Directeur provincial de l'agriculture et celle du Préfet en 2004 ont donné le mauvais résultat du taux de présence. Quant au mauvais résultat concernant la quatrième réunion de l'année 2005, cela s'explique, de même pour l'atelier de promotion de la collaboration, par la réunion sur la régionalisation qui a eu lieu le même jour.

#### **b) Contenu des réunions**

Les sujets principaux traités dans les réunions de l'année 2004 étaient la rédaction des

comptes rendus de chaque UCADR et l'analyse des problèmes des activités des UCADR. Ceux de l'année 2005 étaient comme suit: rédaction des comptes rendus du résultat des études quantitatives des ressources naturelles, exercice relative à l'utilisation de ces résultats, examen du manuel pour la mise en place de l'UCADR et le plan des activités pour le développement rural, l'élaboration d'un plan d'action et exposés relatifs à ce plan à réaliser après la fin de l'étude de la Mission, etc. Traiter tous ces sujets a incité les UCADR à la prise de conscience plus concrète des problèmes, et aussi des échanges d'opinion entre les UCADR.

## **2) Programme du renforcement de la capacité**

### **(a) Réunion des échanges techniques**

L'évaluation des activités des réunions des échanges techniques a été réalisée à l'aide du taux de participation révélé par la liste des participants, et également à l'aide des résultats de l'enquête relative au niveau d'appropriation des participants.

#### **a) Taux de participation**

Le taux de participation des deux régions aux réunions des échanges techniques est de 100% (à cause de la maladie de certains membres, le taux de participation était de 90 %). Cela montre la volonté affichée des agents de vulgarisation. Par ailleurs, dans la région du Sahel, il y a eu des participations des autorités régionales et du bureau départemental concernés, ce qui révèle l'intérêt croissant des populations vis-à-vis de ces réunions.

#### **b) Niveau d'appropriation**

Le niveau d'appropriation des participants est de 60%, ce qui nous semble insuffisant, mais le niveau a été amélioré par rapport à l'année 2003 (45 %) et 2004 (55 %), (Voir le document attaché 4 ; Tableau récapitulatif du Monitoring)

### **(b) Formations aux méthodes de développement participatif**

L'évaluation des sessions de formations aux méthodes de développement participatif a été réalisée en 2004, à l'aide du taux de participation et aussi de l'enquête effectuée auprès des participants concernant le niveau d'appropriation. En 2005, l'évaluation des sessions et celle des résultats des opérations ont été réalisées à l'aide des méthodes diverses d'évaluation indiquées dans le tableau 4.5.3, à la rubrique 4.5.2 (2). Dans le tableau récapitulatif du monitoring, nous allons donner plus de détails, mais nous nous contentons ici de donner l'esquisse des résultats de l'évaluation des opérations.

#### **a) Formations de l'année 2004**

##### **1) Taux de participation**

Malgré la durée assez prolongée de 4 à 5 jours des formations, le taux de

participation s'élève à 100 % dans les deux régions, ce qui montre la volonté affichée des agents de vulgarisation.

## 2) Niveau d'appropriation des formations

A propos de l'efficacité des formations aux méthodes de développement participatif, 100% des participants ont jugé ces formations utiles. Par ailleurs, 93 % pensent pouvoir utiliser ces méthodes de développement participatif pour leur propre travail, ce qui prouve l'appropriation incontestable des méthodes chez les agents de vulgarisation, ainsi que leur conviction sur l'utilité des formations OJT pour la mise en oeuvre des opérations.

### b) Mise en oeuvre des méthodes de développement participatif de l'année 2005

#### 1) Monitoring sur le terrain

De juillet à novembre de l'année 2005, les membres de la Mission ont profité des occasions pour assister aux sessions dans le but de faire le monitoring sur la communication entre les agents de vulgarisation et des populations. Les résultats du monitoring des membres de la Mission révèlent que si la communication non-verbale passe bien, la transmission verbale des connaissances et la collecte des informations verbales réussissent mieux. Nous avons ainsi constaté l'efficacité des méthodes non-verbales en matière du monitoring sur la condition de la communication.

#### 2) Appropriation en matière de connaissances, de compétence technique et d'attitude positive

Nous avons cherché, à l'aide de l'enquête de l'auto-évaluation effectuée auprès des agents de vulgarisation, comment ces derniers ont obtenu, avec nos formations, leurs connaissances et leur compétence technique. Nous avons ainsi constaté que la grande partie de leurs connaissances et leur compétence technique concernant les outils d'opérations ont été acquises au cours des formations.

**Tableau.3.1.7 Proportion de ce qui a été acquis en formations**

| Outils                                      |                      | Interviews semi-structurés <sup>1</sup>                     |                      |
|---|----------------------|---|----------------------|
| Connaissances, compétences, capacités, etc. | Acquis en formations | Connaissances, compétences, capacités, etc.                 | Acquis en formations |
| Calendrier des activités                    | 77%                  | Théorie des entretiens semi-structurés                      | 54%                  |
| Arbre des problèmes / des relations         | 77%                  | Construire un interview (méthodes)                          | 54%                  |
| Transect                                    | 77%                  | Aspects à prendre en compte (genre)                         | 62%                  |
|   |                      | Aspects à prendre en compte (respect des autres diversités) | 54%                  |
|   |                      | Promouvoir la prise de parole des personnes (méthodes)      | 54%                  |

<sup>1</sup> Les entretiens semi-structurés se placent du point de vue de la participation, et ne sont pas des entretiens conventionnels où les questions sont fixées à l'avance. Ils accordent de l'importance aux réactions des populations et se déroulent en changeant les questions et la structure de l'entretien, selon les cas.

### **3) Programme d'aménagement des outils de soutien**

#### **(a) Manuel d'opérations**

Nous avons présenté au Ministère de l'Administration et de la Décentralisation, notre plan de mise en place des UCADR avec le plan d'opérations (en projet), plan élaboré à partir de la version provisoire du manuel de gestion. Il a été accordée par la suite l'autorisation ministérielle de mise en place des UCADR dans la région de Centre Nord et du Sahel. Ensuite, un arrêté préfectoral a été pris pour la reconnaissance officielle des trois UCADR, de Sebba, de Guibaré et de Korsimoro.

Comme il est indiqué à la rubrique 4-6-3(1), notre manuel d'opération a été élaboré dans la perspective future des élections communales de mars 2006, et pour ce faire, nous avons pris en compte des opinions de tous les membres des UCADR concernées, et notre objectif étant d'éviter de nous heurter contre le courant de la décentralisation.

#### **(b) Supports techniques d'encadrement**

L'un des objectifs de nos activités d'étude 2005 était de développer l'autonomie des agents de vulgarisation en matière des réalisations pilotes; nous avons ainsi laissé aux agents d'exécuter eux-mêmes les activités en élaborant les supports de vulgarisation technique. Par ailleurs, concernant l'augmentation des revenus des femmes, la version provisoire du support n'est toujours pas préparé, nous avons donc collecté des supports rédigés par les ONGs/Associations. En plus, nous avons demandé, aux membres concernés des UCADR, soit de donner leurs conseils sur les insuffisances des versions provisoires, leur manque quantitatif et leur insuffisance de contenu, ou soit de réviser ces versions provisoires. Nous avons pris en compte tous ces éléments pour réaliser la nouvelle version plus avancé des supports techniques.

### **(2) L'évaluation des résultats d'opérations**

#### **1) Programme d'aménagement du système**

##### **(a) Enquête pour l'évaluation de l'année 2004**

Afin de connaître l'évaluation des résultats d'opérations du Programme d'aménagement du système et celle du Programme directeur (projet), nous avons effectué en février 2005 une enquête pour les résultats de la première année.

Cette enquête a été menée auprès des membres des UCADR, - administrateurs (Préfets, chefs SAC/MR, directeurs de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques), agents de vulgarisation, responsables des ONGs / Associations, cadres des CVGT.

Le nombre des fiches d'enquête récupérées est indiqué dans le tableau 3-1-8.

**Tableau 3.1.8 Nombre de fiches d'enquête collectées**

| UCADR        | Cadres des services étatiques | Agents de vulgarisation | Responsables des ONGs/associations | Membres des CVGT | Total        | Villages objet des réalisations (CVGT) |
|--------------|-------------------------------|-------------------------|------------------------------------|------------------|--------------|--|
| Guibaré      | (1)2                          | 4                       | 2                                  | 4                | (1)12        | Vousnango, Sindri                      |
| Korsimoro    | 2                             | 3                       | 4                                  | 2                | 11           | Noungou                                |
| Dori         | 1                             | 4                       | 4                                  | 4                | 13           | Sèlbo, Goudébo                         |
| Sebba        | (1)3                          | 4                       | 4                                  | 2                | (1)13        | Diogora                                |
| <b>Total</b> | <b>(2)8</b>                   | <b>15</b>               | <b>14</b>                          | <b>12</b>        | <b>(2)49</b> |  |

NB : Les Chef SAC/MR assistent aux réunions de deux UCADR chacun et ont répondu deux fois aux enquêtes, mais nous n'avons considéré qu'une des réponses comme valide, et mis entre parenthèses les réponses considérées comme non valides. Pour les CVGT nous avons interrogé les présidents et les secrétaires (en cas d'absence du secrétaire, un président de sous commission)

L'enquête propose l'évaluation à cinq niveaux, et le calcul des notes a été fait selon l'UCADR.

Par ailleurs, dans l'objectif d'analyser l'évolution des notes d'évaluation, nous avons opté pour le système de notation de cinq niveaux c'est-à-dire de 1 à 5, la meilleure note étant « 5 ». Nous avons également divisé les membres selon leur catégorie, afin de faire l'analyse de l'évaluation par catégorie des membres..

Dans le tableau 3-1-9 est indiqué les indicateurs de l'enquête, ainsi que les critères d'évaluation.

**Tableau 3.1.9 les indicateurs et les critères d'attribution de notes de l'enquête d'évaluation**

| <b>Réunions des UCADR</b>  |                       |               |               |               |                 |
|--|-----------------------|---------------|---------------|---------------|-----------------|
| 1) Fréquence de prise de parole  | A. 4 fois ou plus     | B. 3 fois     | C. 2 fois     | D. 1 fois     | F. zéro fois    |
| 2) Amélioration des dialogues entre villageois à travers les activités de l' UCADR                           | A. 90 % ou plus       | B. 70 ~ 89    | C. 50 ~ 69    | D. 30 ~ 49    | F. 29% ou moins |
| 3) Degré de prise en compte des idées des villageois dans les activités de l'UCADR                           | A. 90 % ou plus       | B. 70 ~ 89    | C. 50 ~ 69    | D. 30 ~ 49    | F. 29% ou moins |
| 4) Degré de dialogue sur un plan d'égalité entre les membres de l' UCADR                                     | A. 90 % ou plus       | B. 70 ~ 89    | C. 50 ~ 69    | D. 30 ~ 49    | F. 29% ou moins |
| 5) Degré de compensation des insuffisances entre membres des UCADR   | A. 90 % ou plus       | B. 70 ~ 89    | C. 50 ~ 69    | D. 30 ~ 49    | F. 29% ou moins |
| 6) Degré de réalisation des projets souhaités par les populations  | A. 90 % ou plus       | B. 70 ~ 89    | C. 50 ~ 69    | D. 30 ~ 49    | F. 29% ou moins |
| 7) Degré d'attentes en matière de diffusion des projets vers les villages voisins                            | A. 90 % ou plus       | B. 70 ~ 89    | C. 50 ~ 69    | D. 30 ~ 49    | F. 29% ou moins |
| 8) Nombre maximum de villages que l'UCADR peut gérer   | A. 5 villages ou plus | B. 4 villages | C. 3 villages | D. 2 villages | F. 1 village    |
| 9) Degré d'implication/ esprit de coopération des membres (cadres des services étatiques)                    | A. 90 % ou plus       | B. 70 ~ 89    | C. 50 ~ 69    | D. 30 ~ 49    | F. 29% ou moins |
| 10) Capacités des membres (cadres des services étatiques) en matière de planification, conception et gestion | A. 90 % ou plus       | B. 70 ~ 89    | C. 50 ~ 69    | D. 30 ~ 49    | F. 29% ou moins |
| 11) Degré d'implication/ esprit de coopération des membres (agents de vulgarisation)                         | A. 90 % ou plus       | B. 70 ~ 89    | C. 50 ~ 69    | D. 30 ~ 49    | F. 29% ou moins |
| 12) Capacités des membres (agents de vulgarisation ) en matière de planification, conception et gestion      | A. 90 % ou plus       | B. 70 ~ 89    | C. 50 ~ 69    | D. 30 ~ 49    | F. 29% ou moins |
| 13) Capacités techniques des membres (agents de vulgarisation)   | A. 90 % ou plus       | B. 70 ~ 89    | C. 50 ~ 69    | D. 30 ~ 49    | F. 29% ou moins |
| 14) Degré d'implication/ esprit de coopération des membres (ONG/associations)                                | A. 90 % ou plus       | B. 70 ~ 89    | C. 50 ~ 69    | D. 30 ~ 49    | F. 29% ou moins |
| 15) Capacités des membres (ONG/associations) en matière de planification, conception et gestion              | A. 90 % ou plus       | B. 70 ~ 89    | C. 50 ~ 69    | D. 30 ~ 49    | F. 29% ou moins |
| 16) Capacités techniques des membres (ONG/associations)  | A. 90 % ou plus       | B. 70 ~ 89    | C. 50 ~ 69    | D. 30 ~ 49    | F. 29% ou moins |
| 17) Degré d'implication/ esprit de coopération des membres (CVGT)  | A. 90 % ou plus       | B. 70 ~ 89    | C. 50 ~ 69    | D. 30 ~ 49    | F. 29% ou moins |
| 18) Capacités des membres (CVGT) en matière de planification, conception et gestion                          | A. 90 % ou plus       | B. 70 ~ 89    | C. 50 ~ 69    | D. 30 ~ 49    | F. 29% ou moins |

**a) Niveau de dynamisme**

La fréquence de prise de parole par les membres de l'UCADR de Guibaré est assez élevée, ce qui révèle le dynamisme des participants lors des réunions. Dans les CVGT de Dori et Sebba dans la région du Sahel, la fréquence est relativement moins élevée. En effet, des réunions de cette région sont tenues à l'aide d'interprètes qui traduisent la langue locale en français, ce qui explique sans doute ce mauvais résultat d'évaluation.

**b) Dialogue entre les villageois**

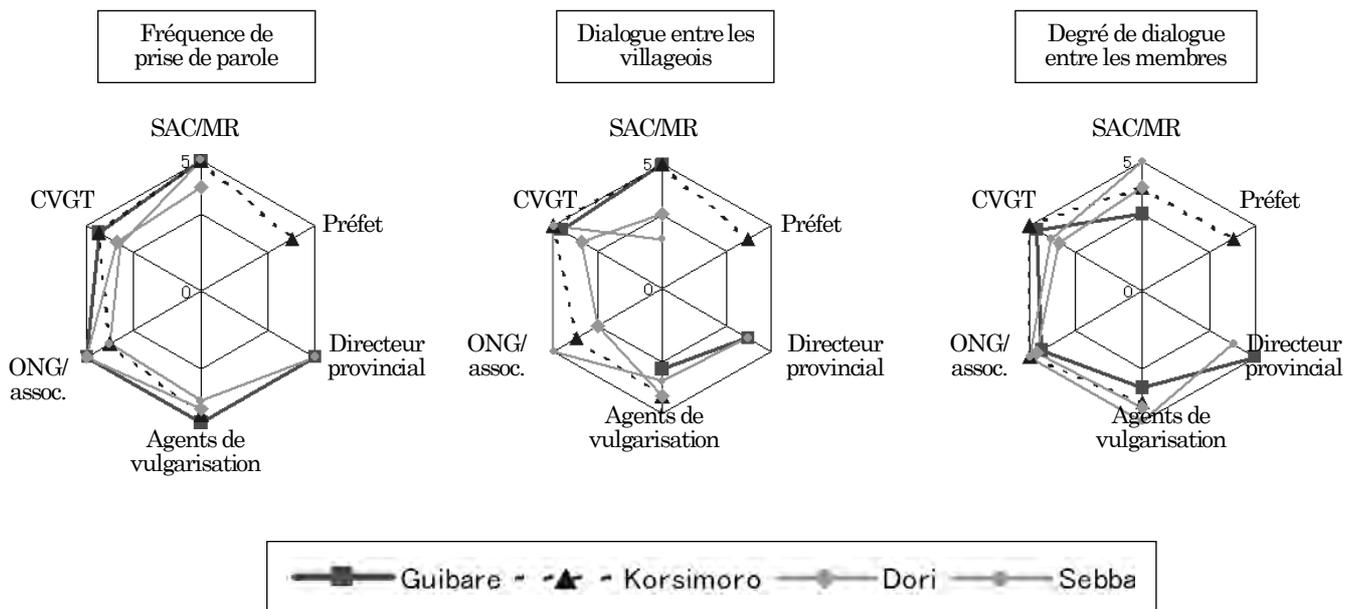
Pour ce qui est du dialogue entre les villageois, les CVGT, à l'exception de celles de Dori, estiment que les activités des UCADR ont donné aux villageois davantage d'occasions de dialoguer entre eux. Le fait que dans certaines CVGT, certains membres – président, vice-président et secrétaire - occupent les mêmes fonctions dans la Commission comme par exemple dans le village de Selbo de l'UCADR de Dori a sans doute eu de mauvais effets sur les activités des CVGT.

**c) Egalité en dialogues entre les membres de l'UCADR**

Sur ce sujet, dans les deux UCADR du Sahel, chef SAC/MR et agent de vulgarisation ont donné relativement de bonnes notes, alors que l'évaluation des CVGT n'est pas très élevée.

Dans la région du Sahel, la langue française est pratiquée lors des réunions, mais dans l'UCADR de Dori et dans celle de Sebba, le secrétaire de la CVGT de la première citée, et l'agent de vulgarisation dans la deuxième, assume le rôle d'interprète pendant la réunion pour le président. Par conséquent, l'évaluation varie selon qu'on comprend ou non le contenu des réunions sans la présence d'un interprète.

**Figure 3.1.2 Les résultats de l'enquête d'évaluation (UCADR, 1-)**



**d) Attente pour la diffusion des activités aux villages voisins**

L'évaluation de l'UCADR de Korsimoro est nettement plus élevée sur ce sujet.

Au cours de l'année 2004, le président de l'UCADR, le chef ZAT, a fait la demande en personne auprès des donateurs potentiels pour réaliser le projet d'élevage des yellowfish ou de l'aménagement des puits ; et le président de la CVGT lui aussi a fait la démarche auprès d'autres ONGs pour l'obtention de soutien en matière d'élevage d'animaux domestiques. Tout cela a contribué à donner un meilleur résultat d'évaluation sur l'attente pour la diffusion des activités aux villages voisins.

**e) Capacité technique des agents de vulgarisation**

L'évaluation est bonne dans l'ensemble sur la capacité des agents de vulgarisation. Mais le chef SAC/MR a donné de mauvaises notes à l'égard des agents de vulgarisation de l'UCADR de Dori.

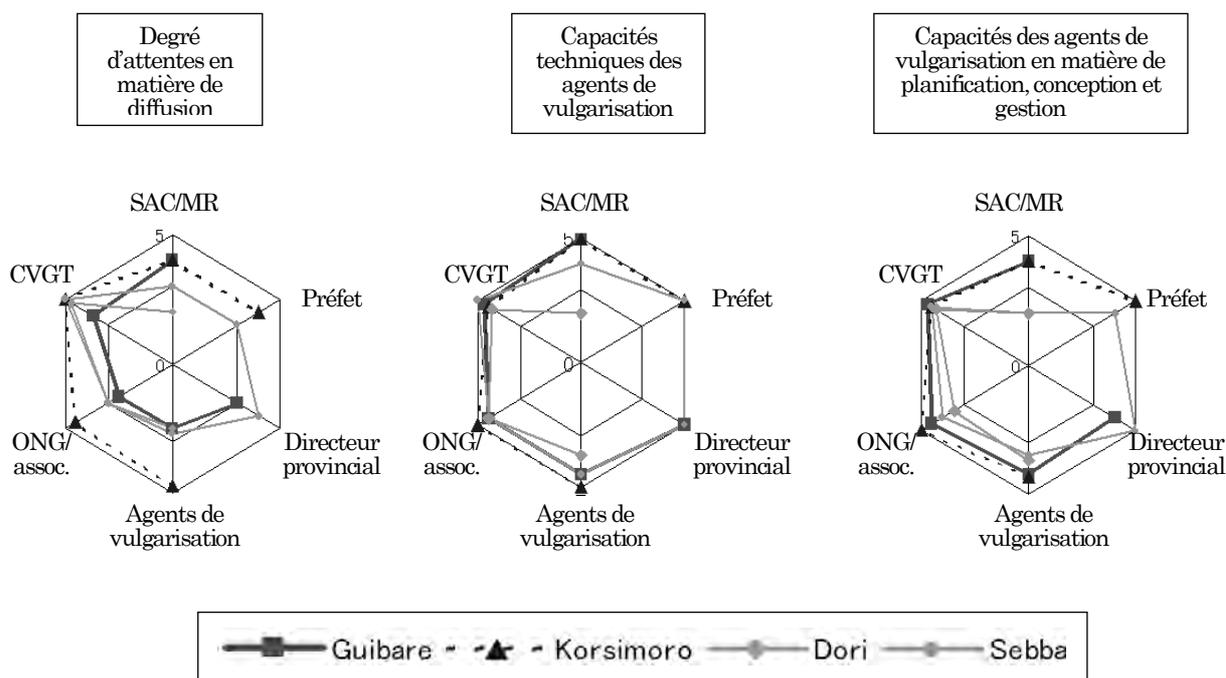
L'évaluation des UCADR de Dori n'est pas très élevée, alors que dans les autres UCADR, les agents sont confiants en leur capacité technique, et cela, dans tous les domaines - agriculture, élevage de bétails, gestion forestière -. Ils ont donné ainsi de très bonnes notes concernant ce sujet.

Par ailleurs, dans toutes les UCADR, les CVGT et les ONGs/Associations, il y a eu appréciation de la haute compétence technique des agents de vulgarisation.

**f) Capacité des agents de vulgarisation en matière de conception et de gestion des activités**

En répondant aux questions concernant la capacité de la conception et de la gestion des activités chez les agents de vulgarisation, les CVGT du Sahel donnent de très bonnes notes, alors que les ONGs / Associations donnent des notes moins bonnes. Sur ce sujet, nous allons expliquer, à la rubrique (h) cette différence d'évaluation entre ces deux organismes.

**Figure 3.1.3 Résultats de l'enquête d'évaluation (UCADR 2-)**



### **g) Capacité technique des ONGs/Associations**

Comparée à la compétence technique des agents de vulgarisation, la compétence des ONGs /Associations est moins appréciée en générale. Les chefs SAC/MR et les agents de vulgarisation des UCADR de Korsimoro et de Sebba ne donnent pas de bonnes notes à la compétence technique des ONGs /Associations.

Au cours des discussions sur le choix des activités dans des villages sélectionnés, les agents de vulgarisation de ces deux UCADR nous ont fait savoir qu'ils voulaient s'occuper eux-mêmes des activités, ce qui révèle, dans un sens, leur niveau d'évaluation qu'ils donnent à la compétence technique des ONGs.

L'évaluation des CVGT et des ONGs par elles-mêmes ne diffère pas considérablement par rapport à l'évaluation des agents de vulgarisation.

### **h) Compétence des ONGs/Associations en matière de conception et gestion des activités**

Dans l'ensemble, les ONGs/Associations de ces régions se donnent des notes relativement plus élevées.

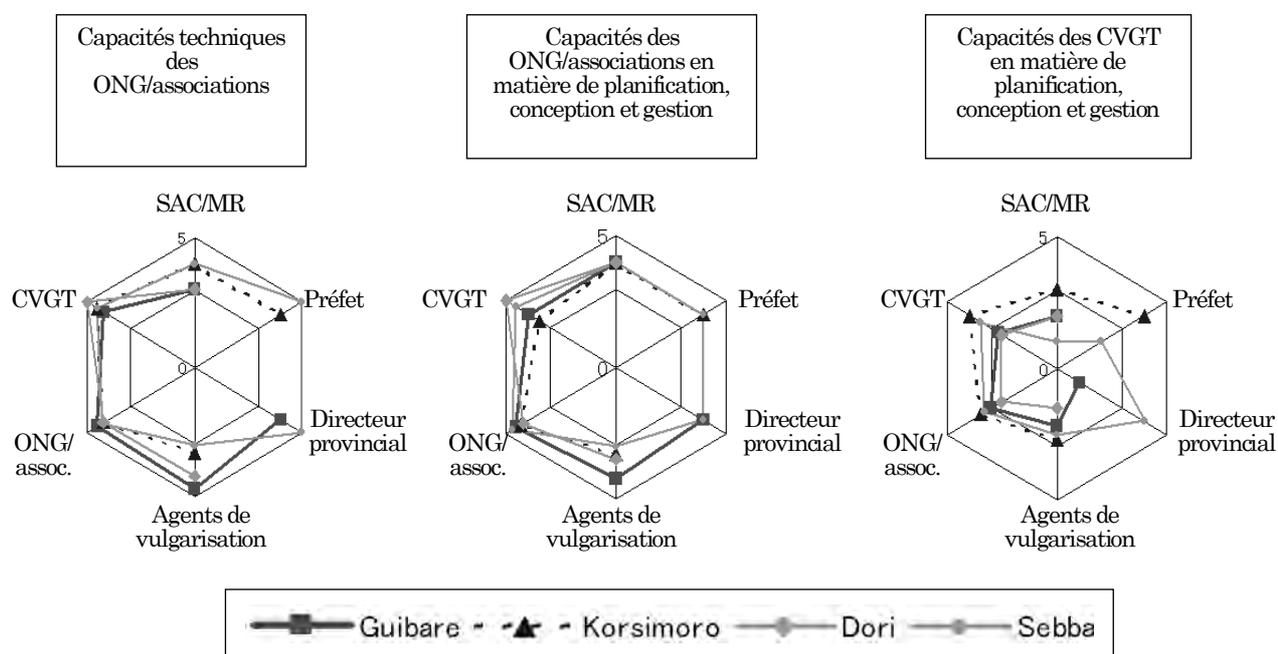
Dans les deux UCADR du Centre Nord, l'évaluation dans l'ensemble n'est pas très bonne, mais la différence d'évaluation entre les CVGT et les agents de vulgarisation n'est pas si grande. En revanche, les deux UCADR du Sahel donnent une bonne évaluation aux CVGT, alors que ces dernières donnent des notes moins bonnes aux agents de vulgarisation. Si l'on considère les résultats donnés à la rubrique (f), cette différence d'évaluation nous révèle au fond la rivalité qui règne entre les agents de vulgarisation et les ONGs/Associations.

### **i) Compétence des CVGT en matière de conception et de gestion des activités**

Comparée à l'évaluation des agents de vulgarisation et des NGOs/Associations, l'évaluation de la compétence au niveau des CVGT n'est pas très bonne, ce qui nous laisse penser que les CVGT ne sont pas complètement capables de concevoir et de gérer elles-mêmes des activités.

Seule l'UCADR de Korsimoro bénéficie de notes relativement bonnes, grâce à ses propres initiatives, en faisant par exemple des démarches auprès des ONGs pour la réalisation de projet, ce qui a été apprécié au sein même de l'UCADR.

Figure 3.1.4 Résultats de l'enquête d'évaluation (UCADR 3-)



**(b) Enquête sur l'évaluation de l'année 2005**

En novembre 2005, nous avons effectué une enquête sur l'évaluation de l'année 2005. Nous avons analysé le résultat de cette enquête effectuée auprès des membres des UCADR, pour donner notre évaluation globale sur le résultat des activités de l'année 2005 ; en effet, notre but était de savoir si chaque UCADR a atteint son objectif d'activités d'une part, et, d'autre part, si chacune d'elles a su assurer la gestion des activités.

De même que l'année 2004, les enquêtés étaient des membres des réunions des UCADR, administrateurs (Préfet, Chef SAC/MR, Directeur provincial de l'agriculture), agents de vulgarisation, responsables des ONGs/Associations (y compris des conseillers des UCADR), membres des CVGT (2 pour chaque village). Le nombre des fiches récupérées de l'enquête sur l'évaluation des résultats des activités en 2005 est indiqué dans le tableau 3-1-10.

Tableau 3.1.10 Nombre de fiches d'enquête collectées

| UCADR     | Cadres des services étatiques | Agents de vulgarisation | Responsables des ONG/associations | Membres des CVGT | Total | Villages objet des réalisations (CVGT)      |
|-----------|-------------------------------|-------------------------|-----------------------------------|------------------|-------|---|
| Guibaré   | 4                             | 4                       | 1                                 | 8                | 17    | Vousnango, Sindri Watinoma Nianguela        |
| Korsimoro | 4                             | 3                       | 0                                 | 10               | 17    | Noungou Foulla Bascoudre-Mossi Weden Tansin |
| Dori      | 4                             | 4                       | 2                                 | 8                | 18    | Selbo, Guodébo Thiombonga                   |

|              |    |    |   |    |    |   |
|--------------|----|----|---|----|----|---|
|              |    |    |   |    |    | Bafele                                    |
| Sebba        | 4  | 4  | 2 | 8  | 18 | Diogora<br>Guissindiori<br>Helga<br>Ibbal |
| <b>Total</b> | 16 | 15 | 5 | 34 | 70 |   |

NB : Les Chef SAC/MR assistant aux réunions de deux UCADR chacun, ont répondu à l'enquête de chaque UCADR. Pour les CVGT, nous avons interrogé les personnes qui assistent en continu aux réunions, telles que les présidents et les secrétaires.

Nous avons préparé deux listes de questions, destinées chacune à la différence de catégorie des membres - l'une pour les CVGT et l'autre pour le reste des membres -, et, pour les statistiques de l'évaluation, nous avons opté sur le système de notation à cinq niveaux de 1 à 5, la meilleure note étant 5. Nous avons également analysé les résultats de l'évaluation par UCADR. Les questions qui ont été posées aux membres sont indiquées dans le tableau 3-1-11.

### Tableau 3.1.11 questions posées aux membres

#### Enquête d'évaluation sur les activités de l'UCADR

Nom du village:

Signature:

Poste:

Nom et prénoms:

Prière de cocher une des 5 cases de réponses

|   |   | Réponses |   |   |   |    |
|---|---|----------|---|---|---|----|
|   |   | ++       | + | ± | - | -- |
| A propos du changement depuis que les membres de la CVGT participent aux activités de l'UCADR | Est-ce que les populations discutent désormais plus souvent entre elles des affaires du village?  |          |   |   |   |    |
|   | Est-ce que les populations consultent désormais plus souvent les organisations administratives à propos de leurs souhaits ou des problèmes du village?          |          |   |   |   |    |
|   | Est-ce que certains souhaits de la population arrivent réellement à se réaliser, ou certains problèmes du village réellement résolus?                           |          |   |   |   |    |
|   | Est-ce que les informations sur d'autres villages ou celles provenant des organisations administratives vous arrivent plus rapidement et de façon plus précise? |          |   |   |   |    |
|   | Les populations des villages environnants s'intéressent-elles maintenant aux activités de votre village?  |          |   |   |   |    |

### Enquête d'évaluation sur les activités des UCADR

Questionnaire pour les agents de l'état, les agents de vulgarisation, les ONG, etc.

Service/Poste: \_\_\_\_\_

Nom et prénoms: \_\_\_\_\_

**Prière de cocher une des 5 cases de réponses**

|   |   | Réponses   |   |   |   |    |  |
|---|---|--|---|---|---|----|--|
|   |   | ++   | + | ± | - | -- |  |
| A propos du changements depuis que vous participez aux activités de l'UCADR | Avez-vous plus d'occasion désormais d'être consulté par la population à propos de leurs souhaits ou des problèmes du village?                                   |  |   |   |   |    |  |
|   | Est-ce que certains souhaits de la population arrivent réellement à se réaliser ou certains problèmes du village résolus?                                       |  |   |   |   |    |  |
|   | Quand vous discutez avec la population, respectez-vous plus qu'avant leur position ou leur situation?   |  |   |   |   |    |  |
|   | Avez-vous plus d'occasion désormais de discuter entre les agents de vulgarisation sur le développement du village?  |  |   |   |   |    |  |
|   | Les agents de vulgarisation s'intéressent-ils désormais aux activités qui ne relèvent pas de leur domaine?  |  |   |   |   |    |  |
|   | Les agents de vulgarisation mènent-ils maintenant les activités en collaborant avec les agents d'autres domaines?   |  |   |   |   |    |  |
|   | Avez-vous plus d'occasion qu'avant de parler des activités menées dans le village avec les ONG/associations qui en sont chargées?                               |  |   |   |   |    |  |
|   | Menez-vous désormais les activités dans le village en collaborant avec les ONGs/associations qui en sont chargées?  |  |   |   |   |    |  |
| A propos de plan des activités pour l'année 2005                            | Trouvez-vous que les plans des activités des agents de vulgarisation ont été bien accomplis?  |  |   |   |   |    |  |
|   | Avez-vous bien accompli votre plan d'activités? <b>(Réponses réservées aux agents de vulgarisation)</b>   |  |   |   |   |    |  |
| A propos de l'ensemble du processus des réalisations pilotes                | L'UCADR est-elle capable maintenant d'exécuter les tâches indiquées ci-droit de sa propre initiative?   | Sélection de village (Etablissement des critères, élaboration d'une liste, sélection)                    |   |   |   |    |  |
|   |   | Identification de l'état du village/étude des ressources   |   |   |   |    |  |
|   |   | Soutien à l'organisation et au fonctionnement de la CVGT   |   |   |   |    |  |
|   |   | Sélection des réalisations pilotes, élaboration du plan des réalisations                                 |   |   |   |    |  |
|   |   | Proposition du plan des réalisations et concertation (envers les bailleurs et la mission d'étude)        |   |   |   |    |  |
|   |   | Elaboration des termes de référence pour le contrat de prestation  |   |   |   |    |  |
|   |   | Sélection de prestataire   |   |   |   |    |  |
|   |   | Conduite et gestion de réalisations (sensibilisation, formation, gestion du processus, gestion de fonds) |   |   |   |    |  |
|   |   | Suivi-évaluation   |   |   |   |    |  |
| A propos de la suite à la fin de l'étude                                    | Pensez-vous qu'après la fin de l'étude vous puissiez tirer les fonds auprès des bailleurs par vous-mêmes, et vous charger du développement rural de la commune? |  |   |   |   |    |  |

### a) Influences sur les CVGT

Toutes les UCADR ont donné des réponses positives concernant les CVGT. Cependant, l'UCADR de Sebba a donné la note de « 3 » / 5 à la question 3, « réalisation des opérations souhaitées/ résolution des problèmes ». A cette question, la réponse du village de Diogora l'un des premiers villages choisis où nous avons réalisé diverses activités de soutien, ce qui nous amène à penser que les CVGT n'ont pas bien réussi à répondre aux demandes des habitants, ou à résoudre des problèmes.

Par ailleurs, si on analyse les réponses de chaque village de Korsimoro, l'un des villages voisins, Tansin donne la note 2 sur ce sujet ; on peut alors penser que les notes qu'ont donné des membres questionnés (président des CVGT et trésorier) ne correspondaient pas parfaitement à l'évaluation des résultats des opérations de l'ensemble de ce village choisi.

Si l'on fait la comparaison village par village, l'évaluation de l'UCADR de Guibaré est la plus élevée; suivent ensuite Korsimoro, Dori, Sebba ; par ailleurs, l'évaluation du Sahel sur l'influence des CVGT est moins élevée que celle du Centre Nord.

### b) Evolution des réalisateurs d'opérations de soutien des populations

Les résultats de l'enquête montre une bonne évaluation de la part des ceux qui sont chargés de réaliser des actions de soutien aux populations, et cela, sur plusieurs matières (Q1: guichet de consultations ouvert aux populations, Q3 : Contacts avec les populations, Q4 : Dialogues entre les agents de vulgarisation, Q5-Q6: Intérêts et activités en dehors de son domaine, etc).

Quant à l'évaluation sur la synergie avec les ONGs/ Associations, celle de Korsimoro, qui n'avait pas connu des opérations qui nécessitait la synergie avec les ONGs / Associations, s'est avéré relativement mauvaise.

Pour l'évaluation par lui-même sur le plan des activités (Q.10), le chef SDECV de Korsimoro, qui vient d'arriver à son poste, a donné des notes relativement basses, de même que les agents de vulgarisation qui étaient chargés des activités en cours lors de l'enquête.

Figure 3.1.5 Résultats des enquêtes (CVGT)

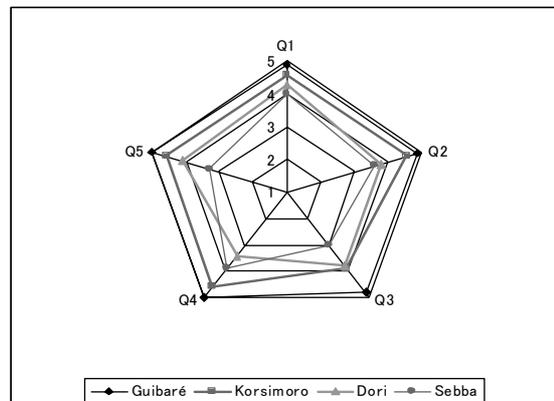
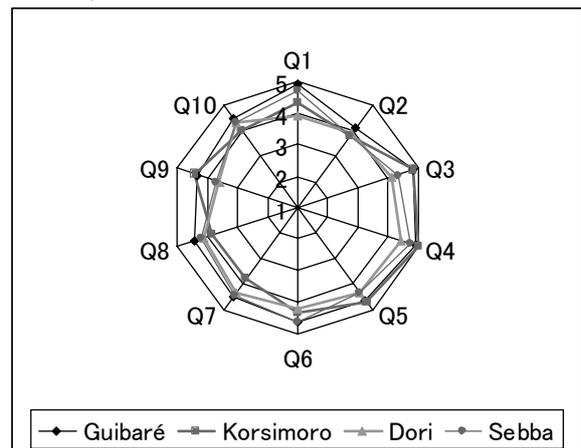


Figure 3.1.6 Résultats des enquêtes (hors CVGT) Partie-1



### c) Réalisation des activités

La différence d'opinions entre les UCADR est assez visible sur le sujet de l'autonomie pour la réalisation des activités. Les notes de l'UCADR de Korsimoro sont bonnes dans l'ensemble, exceptées les notes sur la rédaction des manuels (Q15) qui sont relativement basses.

Dans l'UCADR de Dori, en revanche, l'évaluation n'est pas très bonne sur : proposition des projets d'activités (Q15), sélection des organismes prestataires (Q17), mise en oeuvre et gestion des réalisations pilotes (Q18).

### d) Possibilité de développement après la fin de nos activités d'étude

A la question 20, « Après la fin de nos activités d'étude, pensez-vous être capable de trouver vous mêmes des bailleurs afin de continuer les opérations de développement rural ? », l'UCADR de Korsimoro, qui avait d'ailleurs donné de bonnes notes à l'égard des questions de 11 à 19, s'est montrée très confiante avec son évaluation assez élevée. En contrepartie, l'UCADR de Dori a fait une évaluation médiocre sur ce sujet.

### (c) Evaluation de troisième partie

#### a) Objectifs

Nous allons prendre en compte des avis des conseillers de troisième partie, afin d'évaluer :

- 1) le niveau de renforcement en capacité des administrateurs, des agents de vulgarisation et des habitants, à travers les activités.
- 2) l'efficacité des éléments composants chaque rubrique du Programme directeur ; Programme de développement des UCADR et de l'aménagement rural, Programme de renforcement des capacités des membres (formations aux méthodes de développement participatif et réunions des échanges techniques), Programme d'aménagement des outils de soutien, etc.,

En considérant ainsi des opinions de troisième partie en dehors de celles des membres concernés

Figure 3.1.7 Résultats des enquêtes (hors CVGT) Partie-2

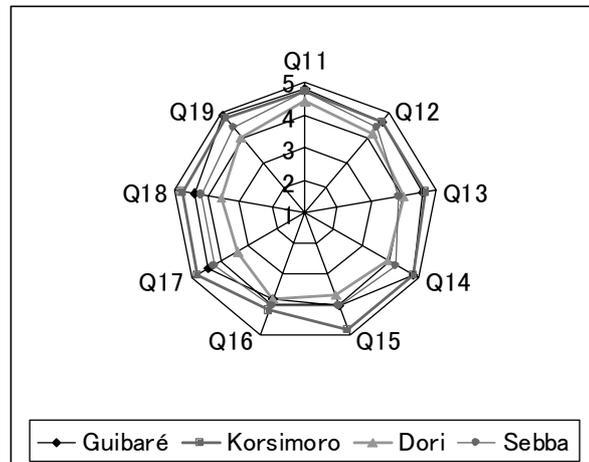
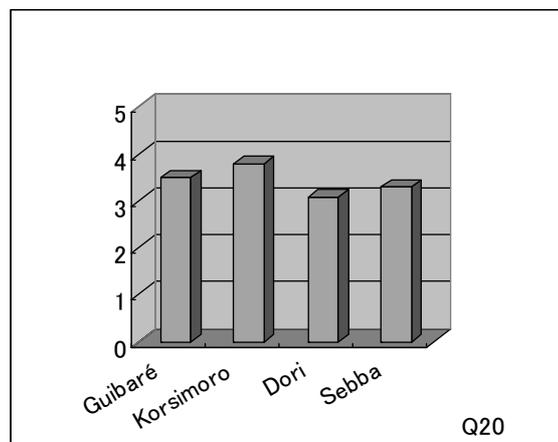


Figure 3.1.8 Résultats des enquêtes (hors CVGT) Partie-3



de la Mission ou des UCADR, nous pensons pouvoir tirer des leçons utiles pour garder notre impartialité dans les affaires, et aussi pour assumer notre responsabilité vis-à-vis du public.

### b) Objets de l'enquête

| Division              | UCADR  | Personnes concernées exception des membres des UCADR   |
|-----------------------|--|--|
|                       | 4 UCADR (l'ensemble des UCADR et les membres)  |  |
| Région du Centre Nord | <ul style="list-style-type: none"> <li>• UCADR de Guibaré dans la province du Bam</li> <li>• UCADR de Korsimoro dans la province Sanmatenga</li> </ul> | Dans le cadre du programme d'aménagement du système, le directeur régional de l'agriculture, le directeur provincial des ressources animales et celui de l'environnement participent aussi aux activités, et ont été invités également à répondre à l'enquête orale. |
| Région du Sahel       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• UCADR de Dori dans la province du Seno</li> <li>• UCADR de Sebba dans la province du Yagha</li> </ul>         |  |

### c) Résultats de l'évaluation

Nous avons présenté, dans le tableau suivant, le résumé des résultats d'évaluation des conseillers, en les classant en trois catégories : éléments principaux d'évaluation, problèmes observés, et conseils.

#### Les éléments principaux d'évaluation

##### **Pertinence du Programme directeur**

Programme adéquat à la politique nationale de Burkina Faso. Les activités réalisées ont l'objectif de diminuer la pauvreté et le rétablissement de l'environnement du pays.

##### **Efficacité du Programme directeur**

L'objectif des activités d'étude était de promouvoir des mesures contre l'appauvrissement du sol, et aussi de renforcer la capacité des membres. Le caractère participatif du programme réalisé était bien adapté au principe des activités d'étude. Cependant, l'ampleur des activités était assez limitée

##### **Rentabilité du Programme directeur**

Faute de données détaillées concernant les coûts des activités, l'analyse ne peut pas se faire d'une façon précise. Il faut procéder à l'analyse en divisant concrètement les coûts pour les recherches et les coûts destinés aux infrastructures.

##### **L'impact du Programme directeur**

A partir du premier village où nous avons réalisé les activités d'étude, certains villages voisins ont vu commencer les activités par la suite.

##### **Perspectives de développement autonome**

Dans toutes les parties du pays, de plus en plus de villageois sont conscients de leur responsabilité dans des actions de développement du village.

##### **Ateliers de promotion de la collaboration**

Les ateliers de promotion de la collaboration ont permis de créer des lieux de discussions sérieuses entre les membres de deux régions différentes.

**UCADR**

Les UCADR ont permis de créer un lieu de rapprochement des CVGT et des administrateurs.  
Les CVGT se montraient très actifs, et elles ont travaillé avec un tel dévouement, qui a contribué à implanter le sentiment de responsabilité des populations.  
Les populations sont d'ailleurs fiers d'être capables d'assumer la responsabilité dans le projet de développement de leur propre village.  
L'organisation des réunions régulières est la clé de la réalisation des projets.

#### **Réunions d'échanges techniques**

L'existence des administrateurs et des ONGs qui ont suivi des séminaires sur les divers sujets techniques constitue la base de diffusion des connaissances techniques auprès des populations villageoises.

#### **Diffusion des techniques aux populations**

L'encadrement des populations a fini par éveiller chez elles la conscience en tant qu'habitant du village, et cela fonctionne comme une machine à promouvoir le mouvement du développement durable des villages. Il est certain que les populations se sont appropriées de nouvelles connaissances, ce qui facilite énormément la réalisation des projets programmés.

#### **Outils de soutien**

Renforcer la capacité technique à l'aide des manuels techniques contribue grandement à améliorer la qualité des travaux de chaque membre et celle des résultats des activités

### **Résultats insuffisants**

#### **Condition de la mise en place des enquêtes**

##### **Absence d'Homologue**

Absence d'homologue qui sert de relais auprès des administrateurs pour la réalisation des projets

##### **Problèmes de communication**

La communication était parfois difficile entre les membres de Mission et les administrateurs locaux.

Le Programme annuel n'a pas été clairement indiqué.

Les membres de la Mission ne sont pas les mêmes.

##### **Différence entre les activités d'étude et la réalisation des projets**

Le classement en priorité des projets de développement chez les populations n'est pas toujours pris en compte par la Mission.

Les populations n'ont pas de programme officiel de base de développement

Budget insuffisant pour faire démarrer les activités des CVGT.

Manque de capacité des prestataires, et manque aussi de budget des activités

Lenteur des démarches administratives qui donne de mauvais effets sur la réalisation des projets

Concernant la coopération entre les administrateurs et les ONGs, des problèmes de budget comptaient plus que des problèmes de pertinence ou d'efficacité des activités.

#### **UCADR**

Absence du Directeur de la direction provinciale des ressources animales et du Directeur de la direction provinciale de l'environnement et du cadre de vie.

Mutation des administrateurs

**Position des UCADR**

Position mal définie des UCADR après la régionalisation du pays.

**Gestion**

Souci du mauvais fonctionnement en matière du monitoring après le départ des prestataires.

Frais de transports et salaire insuffisants pour les agents de vulgarisation.

**Réunions des échanges techniques**

Lors des réunions des échanges techniques, la durée des conférences sur chaque sujet technique n'est pas suffisamment longue.

**Conseils****Système de réalisation des activités**

Placer un homologue dans chaque région

Mise en place du système efficace de communication dans le but de réaliser des projets

**UCADR**

Institutionnaliser les UCADR sur le plan législatif

Elargir le système des UCADR, pour rendre les résultats plus visibles

Faire participer des personnels régionaux spécialisés dans le domaine technique

Faire participer la section technique de l'administration aux projets d'aménagement des infrastructures

Choix plus sérieux des prestataires

Améliorer les matériels pour les membres et la condition de salaires pour mieux s'adapter à la situation actuelle du pays.

Décider un programme officiel de base du développement

Prendre des mesures spéciales pour l'augmentation des revenus des femmes

Répétition de la méthode participative

**Renforcement de la capacité**

Organiser des formations sérieuses pour pouvoir mieux négocier avec les populations, et pour améliorer leur capacité d'autonomie

**(3) Evaluation générale**

Le Tableau 3.2.12 fait la synthèse des résultats du contrôle de sortie, de l'évaluation de résultats, l'évaluation externe et de l'étude de vérification, des problèmes restant à régler et/ou des améliorations apportées.

Le contrôle de sortie s'est concentré sur les points suivants ; est-ce que toutes les activités d'étude ont eu lieu comme prévu ? et quels ont été les résultats ? L'évaluation des résultats a porté sur les changements qui se sont opérés par le biais de chaque activité d'étude sur les habitants et sur l'administration soutenant les habitants. Comme l'évaluation des résultats a été effectuée sous forme d'enquête auprès des membres de l'UCADR, habitants y compris, elle a pris la forme d'une auto-évaluation.

Par ailleurs, l'addition de l'évaluation externe a permis d'assurer l'impartialité pour éviter l'évaluation

partiale de la mission d'étude et des personnes concernées.

Les articles portant la mention « des problèmes » et « il reste quelques problèmes » dans la colonne des résultats du tableau sont des articles où des améliorations doivent être faites dans l'avenir, mais qui sont jugés avoir atteint le niveau de réussite. Les réflexions à ce sujet sont incluses dans le manuel d'opération (version appliquée).

Dans l'ensemble, les activités incluses dans l'étude de vérification ont atteint le niveau de réussite, mais l'assurance de la durabilité après la fin de l'étude fait problème à cause de l'absence de donateur ou du manque de fonds.

L'évaluation de résultats par enquête (possibilités de développement après la fin de l'étude) montre aussi que ces problèmes subsistent, et que les personnes concernées de la partie burkinabé en sont très conscientes.

Comme indiqué dans le Chapitre 3 du Programme directeur, la poursuite des activités de l'UCADR, la poursuite des projets dans les villages et la demande de nouveaux projets sont prévus dans le programme d'action établi par l'UCADR ; malgré le problème de l'absence de donateur ou du manque de fonds, les activités de l'UCADR seront poursuivies en limitant les frais, et les donateurs potentiels doivent être sondés pour le financement.

**Tableau 3.1.12 Résultats de l'évaluation globale et problèmes à régler**

| Catégorie                                | Article  | Résultats           | Evaluation  | Problèmes à régler/ améliorations   |
|--|--|---------------------|---|---|
| Programme d'aménagement du système       |  |                     |   |   |
| Atelier de promotion de la collaboration | Contrôle de sortie   |                     |   |   |
|  | Taux de participation  | Des problèmes       | Les dates se sont superposées avec celles d'autres réunions, et le taux de participation a été faible.  | Se faire remplacer en cas d'absence etc. pour éviter le manque d'informations |
|  | Etat de la réunion   | Pas de problème     | La prise de conscience des personnes concernées est forte au niveau de la région, de la province, du département, et la compréhension mutuelle des intentions a été possible du centre aux sites. |   |
|  | Evaluation externe   |                     |   |   |
|  |  | Evaluation positive | L'atelier de promotion de la collaboration en commun a servi de lieu de discussions aux acteurs des deux régions.   |   |
| Vérification à l'étude de vérification   |  |                     |   |   |
|  | ① L'atelier de promotion de la collaboration a permis de communiquer correctement l'orientation de l'exécution de l'étude et les résultats de l'étude aux participants, mais les personnes concernées de l'UCADR pourront-elles se mettre d'accord ? | Vérifié             | Fonctionne comme organisme d'étude pour l'expression de ses opinions au comité de gestion au niveau central.  |   |

|  |                                      |   |   |  |
|--|--------------------------------------|---|---|--|
| Unité de coordination des actions de développement rural | Contrôle de sortie                   |   |   |  |
|  | Taux de participation                | Des problèmes   | Selon les membres, il arrive que le taux de participation soit un peu faible, mais il a été vérifié que les acteurs respectifs ont pu participer aux réunions de l'UCADR.   | Succession sans problème lors des mutations régulières de ressources humaines<br>Participation du remplacement en cas d'absence du membre  |
|  | Gestion des réunions                 | Des problèmes   | Selon l'UCADR, la collaboration entre domaines a parfois été désordonnée, mais la prise en compte des habitants a augmenté, et l'étude technique/administrative a commencé à se faire.  | Des idées sont nécessaires pour promouvoir l'expression spontanée des CVGT.<br>L'introduction de la langue locale aux réunions est indispensable pour promouvoir la participation des habitants. |
|  | Autonomie de l'exécution des projets | Il reste quelques problèmes   | Une augmentation de l'initiative a été visible à toutes les UCADR. Mais l'établissement des TDR pour le contrat de commissionnement et l'évaluation du suivi par l'UCADR ont pris beaucoup de temps.  | Le soutien du chef de SAC/MR et du directeur provincial de l'agriculture est nécessaire pour l'établissement des TDR du contrat de commissionnement avec une ONG etc.                            |
| Evaluation de résultats                                  |                                      |   |   |  |
| Changement intervenus chez les CVGT                      | Des problèmes                        | En participant aux activités de l'UCADR, le dialogue entre les habitants a augmenté, et beaucoup d'habitants ont l'impression que les occasions de consultation des organismes administratifs sont nombreuses.<br>Mais dans certains des villages initialement sélectionnés, on considère que les souhaits des habitants ne sont pas réalisés et que les problèmes ne sont pas résolus.                               | Il faut renforcer la prise de conscience des efforts propres chez les habitants.  |  |
| Changements chez la partie soutenant les habitants       | Pas de problème                      | Avec les activités de l'UCADR, les demandes de conseil des habitants ont augmenté, et il y a beaucoup de réponses indiquant que de grandes améliorations sont intervenues comme la manière de recevoir les habitants, les discussions mutuelles entre les agents de vulgarisation, l'intérêt pour des domaines hors de sa spécialité etc.   |   |  |
| Exécution de projets pilotes                             | Des problèmes                        | Des différences sont apparues entre les UCADR, et le taux de réponse a généralement été élevé à l'UCADR de Korsimoro. Par contre, il a été faible à l'UCADR de Dori.  | Pour les activités qui sont le point faible, des instructions et le soutien du directeur provincial de l'agriculture et du chef de SAC/MR par la formation sur le tas sont nécessaires.   |  |
| Possibilités de développement après la fin de l'étude    | Il reste quelques problèmes          | Beaucoup de gens ne savent pas quoi répondre pour l'obtention des fonds des donateurs par l'UCADR elle-même et la faisabilité de sa prise en charge du développement du village.  | Poursuite des demandes de fonds auprès des donateurs  |  |
| Evaluation externe                                       |                                      |   |   |  |
|  | Evaluation positive                  | Création d'un lieu de liaison entre la CVGT et l'administration<br>Les activités des CVGT contribuent à donner de la responsabilité aux habitants   |   |  |
|  | Evaluation négative                  | Non-participation des directeurs provinciaux des ressources animales et des directeurs provinciaux de l'environnement et du cadre de vie<br>Mutations des agents des services étatiques (positionnement)<br>Image imprécise de la position de l'UCADR après la décentralisation (gestion)<br>Suivi après le départ des commissionnés<br>Frais de déplacement et rémunération insuffisants des agents de vulgarisation | Systématisation des UCADR<br>Augmentation des agents des services étatiques techniciens (directeurs provinciaux)<br>Augmentation des agents des services étatiques en relation avec l'infrastructure<br>Plus grande rigueur pour la sélection des entreprises<br>Amélioration des conditions de frais de déplacement et de rémunération des acteurs<br>Etablissement du plan d'action de développement officiel |  |
| Vérifications lors de l'étude de vérification            |                                      |   |   |  |

|  |  |   |  |  |
|--|--|---|--|--|
|  | ① Devenir le contact pour le soutien aux habitants ?   | Vérfié  | Les résultats de la formation sur la méthode du développement participatif apparaissent petit à petit, l'agent de vulgarisation a commencé à remplir la fonction de contact pour le soutien aux habitants à partir de l'exécution de projets par formation sur le tas.   |  |
|  | ② Le problème de la collaboration insuffisante des agents de vulgarisation pourra-t-il être résolu ?                             | Des problèmes                                   | Comme les agents de vulgarisation travaillent conjointement pour les projets inter-domaines, les équipements répétitifs ont pu être réduits. Pour l'exécution des projets hors domaine de spécialisation, les agents de vulgarisation ont réussi à se partager les tâches. Mais il reste des problèmes pour la communication en langue locale. | Allègement de la concentration des tâches sur les personnes parlant la langue locale<br>Etude de l'emploi d'un interprète local  |
|  | ③ Avec la réduction du nombre d'agents de vulgarisation, une charpente où leurs activités se compléteront sera-t-elle possible ? | Pas de problème                                 | Quand une ONG a été utilisée pour exécuter les activités en dehors de la spécialité des agents de vulgarisation, il a été possible de fixer un responsable de l'exécution du côté des agents de vulgarisation et de mettre au clair ses responsabilités.   |  |
|  | ④ La communication mutuelle des intentions entre les agents de vulgarisation et les habitants peut-elle être améliorée ?         | Il reste quelques problèmes                     | Les efforts pour améliorer les capacités d'explication aux réunions des CVGT ont permis de promouvoir les prises de parole des CVGT. Mais des efforts sont nécessaires pour résoudre le problème de la communication en langue locale.   | Formation de langue locale, apprentissage de la méthode du développement participatif  |
|  | ⑤ La gestion de l'exécution des projets est-elle possible ?  | Il reste quelques problèmes                     | Avec l'augmentation du nombre de villages exécutant des projets à la charge de l'UCADR, la capacité de gestion des projets par formation sur le tas a été acquise. Mais l'établissement des TDR hors domaine de spécialisation etc. est très difficile.  | Le soutien du directeur provincial de l'agriculture et du chef de SAC/MR est nécessaire pour l'établissement des TDR hors domaine de spécialisation.   |
|  | ⑥ Des effets sont-ils apparus sur les autres villages ?  | Pas de problème                                 | Les séminaires de vulgarisation dans les villages voisins qui ont pour objectif de promouvoir la vulgarisation des effets dans les autres villages ont atteint les résultats prévus comme proposition de projets, préparatifs et gestion des réunions du jour.   |  |
|  | ⑦ Une stratégie de développement agricole adaptée à la situation locale peut-elle être établie ?                                 | Il reste quelques problèmes                     | Les agents de vulgarisation ont acquis la capacité de définir un plan de développement du village en utilisant les résultats des 5 études des ressources. Mais des efforts seront nécessaires désormais parce qu'ils n'ont pratiquement aucune expérience de l'évaluation et de l'analyse quantitative de la pression de l'environnement.      | Il faut que la direction régionale, les bureaux provinciaux etc. travaillent ensemble pour l'acquisition des données quantitatives, l'apprentissage des outils comme ordinateur et des techniques. |
|  | ⑧ L'UCADR pourra-t-elle poursuivre ses activités en continu ?  | Pas de problème (établissement du système)      | Le chef de l'UCADR a mis en place des directeurs départementaux, ce qui a mis au clair le système de direction pour chaque agent de vulgarisation, et a amélioré l'attitude de collaboration aux activités de l'UCADR des agents de vulgarisation. Un système officiel de 3 UCADR a été établi par décret provincial.                          |  |
|  |  | Il reste quelques problèmes (fonds d'activités) | <b>Chaque UCADR a établi un programme d'action après la fin de l'étude, mais l'obtention des fonds reste un problème important.</b>  | Collaboration avec les donateurs et assurance des fonds pour les activités des UCADR   |

|  |  |                             |  |   |
|--|--|-----------------------------|--|---|
|  | ⑨ Les UCADR actuelles peuvent-elles assurer des effets sur les autres provinces ?  | Il reste quelques problèmes | L'atelier conjoint pour la promotion de la synergie concernant les 3 provinces où des projets pilotes ne sont pas encore réalisés a pu être organisé avec les agents des services étatiques et les agents de vulgarisation servant d'instructeurs. Mais cet atelier de courte durée n'a parfois pas permis de donner des explications complètes. | Il faut étudier le programme et le contenu des explications de l'atelier pour renforcer la compréhension des participants.                    |
| Réunion des échanges entre les UCADR                 | Contrôle de sortie   |                             |  |   |
|  | Taux de participation  | Des problèmes               | Il y a eu des cas où le taux de participation des directeurs provinciaux de l'agriculture et des directeurs départementaux a été bas.  | Participation de remplaçants en cas d'absence des membres   |
|  | Etat de réunion  | Pas de problème             | Efficace pour l'édification mutuelle entre UCADR et pour renforcer l'initiative concernant la gestion de l'UCADR   |   |
|  | Vérification dans l'étude de vérification  |                             |  |   |
|  | ① La prise de conscience des agents de vulgarisation pourra-t-elle être renforcée en vue de la résolution des problèmes ?                              | Vérifié                     | En faisant prendre conscience des problèmes par présentation aux agents de vulgarisation des divers domaines, il leur a été possible de saisir les problèmes au-delà de leur domaine et de les résoudre, ce qui a augmenté leurs responsabilités.  |   |
| Programme d'amélioration des compétences             |  |                             |  |   |
| Réunion d'échanges techniques                        | Contrôle de sortie   |                             |  |   |
|  | Taux de participation  | Pas de problème             | Pratiquement 100% de participation   |   |
|  | Degré de compréhension   | Il reste quelques problèmes | Le degré de compréhension des participants a encore été faible, mais il s'améliore petit à petit.  | Il faut une connexion organique entre la théorie et la pratique, par exemple la répercussion de besoins locaux sur le sujet de la conférence. |
|  | Evaluation externe   |                             |  |   |
|  |  | Evaluation positive         | Les agents des services étatiques ayant suivi les cours étant au niveau local, ils constituent la base pour le transfert technologique sur les habitants.  |   |
|  |  | Evaluation négative         | Le temps de conférence par sujet est court.  | Etude du programme  |
|  | Vérification dans l'étude de vérification  |                             |  |   |
|  | ① Les capacités techniques insuffisantes des agents de vulgarisation peuvent-elles être complétées ?   | Il reste quelques problèmes | Nous avons contribué à compléter les capacités techniques insuffisantes des agents de vulgarisation. Mais comme la portée technique du domaine agro-sylvo-pastoral est large, des réunions d'échanges techniques doivent avoir lieu en continu.  | Obtention des frais généraux nécessaires  |
| Formation aux méthodes de développement participatif | Contrôle de sortie   |                             |  |   |
|  | Taux de participation  | Pas de problème             | Participation à 100%   |   |
|  | Degré de compréhension   | Pas de problème             | La plupart des participants ont répondu affirmativement pour l'efficacité et les possibilités d'utilisation des méthodes de développement participatif. De plus, un pourcentage élevé a acquis les outils comme les connaissances et compétences par formation.  |   |
|  | Vérification dans l'étude de vérification  |                             |  |   |
|  | ① En effectuant la formation par région, est-il possible de réaliser une formation pratique adaptée à la situation locale et aux ressources humaines ? | Vérifié                     | Il a été possible de stimuler les agents de vulgarisation participant aux formations, et les connaissances acquises par les formations sur place ont été utilisées aux réunions des UCADR et dans les activités ordinaires.  |   |

|   |  |                             |   |  |
|---|--|-----------------------------|---|--|
|   | ② Les agents de vulgarisation ayant acquis les techniques, peuvent-ils les utiliser pratiquement dans les activités sur place ?  | Il reste quelques problèmes | Il y a de grandes différences individuelles et selon la teneur de la formation dans l'acquisition des techniques et les activités sur place. La méthode et la conception de l'interview lors de la formation et le changement d'attitude sont exploités sur place.  | La participation à plusieurs formations est nécessaire pour utiliser réellement les résultats.   |
|   | ③ La communication mutuelle entre agents de vulgarisation et habitants est-elle améliorée ?  | Vérifié                     | La plupart des habitants reconnaît que les capacités de communication des agents de vulgarisation se sont améliorées.   |  |
|   | ④ L'acquisition par des particuliers des méthodes participatives et de son concept de base conduit-elle à un changement de l'idée de la direction administrative, au renforcement des capacités pour le développement villageois, par exemple de l'UCADR ? | Il reste quelques problèmes | Il faut près de deux ans pour le passage du soutien sous direction administrative aux activités à l'initiative des habitants. Quand les agents de vulgarisation vont dans les villages en groupe pour les activités, il est facile d'exploiter les connaissances des formations des méthodes de développement participatif. | Il est souhaitable que les agents de vulgarisation des UCADR suivent des formations en continu et travaillent en groupe dans les villages. |
| Programme d'aménagement des outils de soutien |  |                             |   |  |
| Manuel d'opération                            |  |                             |   |  |
| Vérification dans l'étude de vérification     |  |                             |   |  |
|   | ① Peut-il être appliqué comme manuel pour l'exécution des projets ?  | Il reste quelques problèmes | Il a été vérifié que l'étude de vérification a eu lieu conformément au manuel d'opération, et qu'il est applicable aux projets réels. Mais il s'est révélé que plusieurs points devaient être améliorés.  | Nécessité de corrections et d'additions (points à prendre en compte) pour l'exécution des projets  |
|   | ② Va-t-il dans le sens de la décentralisation ?  | Il reste quelques problèmes | Il n'y a pas de problème pour le positionnement de l'UCADR comme organisme en charge du développement rural de la commune. Mais beaucoup ont exprimé l'avis qu'il faudra prendre en compte la composition de l'UCADR et le nombre excessif de niveaux après le passage à la commune.  | Nécessité d'une description (membres etc.) permettant une utilisation souple   |
| Supports techniques                           |  |                             |   |  |
| Evaluation externe                            |  |                             |   |  |
|   |  | Evaluation positive         | Renforcer une série de techniques en utilisant les supports techniques contribue largement aux activités de tous les acteurs et à l'amélioration de la qualité des projets.   |  |
| Vérification dans l'étude de vérification     |  |                             |   |  |
|   | ① Est-il possible de compléter le matériel pédagogique ordinaire insuffisant ?   | Vérifié                     | les supports techniques (version de base) ont été utilisés à l'essai par le biais des projets pilotes, et on a fait l'enquête auprès des personnes concernées. La version appliquée a été établie sur la base de ces opinions.  |  |

### 3.2 Monitoring et évaluation des activités

#### 3.2.1. Méthode de monitoring/ Principe et plan de l'évaluation

##### (1) Méthode de monitoring

Le monitoring s'est effectué avec les méthodes suivantes, indiquées dans le tableau sommaire de monitoring (document - annexe 5).

1) A propos des activités de l'année 2003 et des activités de suivi de l'année 2004, nous avons

effectué le monitoring d'influence. Quant au monitoring des activités dans les nouveaux villages, nous l'avons divisé en deux parties : monitoring des activités et monitoring d'influence.

2) Pour le monitoring des activités, nous avons cherché, d'une part, des informations sur la condition de réalisation des activités - utilisation des outils et des personnels investis selon le programme des activités de chaque domaine, choix du moment opportun, méthode appliquée pour la réalisation, etc - et nous avons examiné, d'autre part, le processus des opérations à partir des données sur les résultats des activités des CVGT.

3) Pour le monitoring d'influence, nous avons analysé et examiné l'influence de nos activités d'étude à partir des données recueillies au cours des activités par des enquêtes, par des rapports des agents de vulgarisation et des ONGs, et aussi, par le monitoring des projets pilotes.

Nous avons montré, dans le tableau 3-2-1 les points observés au cours du monitoring ainsi que les méthodes relatives à l'évaluation des opérations.

**Tableau 3.2.1 Relations entre les rubriques du suivi (monitoring) des réalisations pilotes et l'évaluation**

| (Réalizations pilotes) |   | Produits (outputs)   |   | Effets (outcomes)  |
|------------------------|---|--|---|--|
|                        |   | Processus (d'exécution)  | Impact (résultats, acquis)  |  |
| 4.1                    | Poursuite des réalisations pilotes dans les villages de Vousnango, Nougou, Sélbo, et Diogora                          | Etat de participation des populations<br>Etat d'institution des règles de gestion etc.<br>Etat de collecte des contributions<br>[Résultats des activités des CVGT] | Objectif premier :<br>Etat d'utilisation, impact des activités sur les populations.<br>1) Enquête sur les évolutions de conscience des populations :<br>[Enquête A] | 1) Enquête sur les évolutions de conscience des populations :<br>[Enquête B]<br>2) Equipe d'étude:<br>Poursuite des réalisations et de leur gestion par les populations en tant qu'acteurs principaux.<br>[Rapports d'activités des UCADR, etc.] |
| 4.2                    | Sélection d'un nouveau village par région dans le Sahel et dans le Centre Nord, et exécution des réalisations pilotes | Etat de participation des populations<br>Etat d'institution des règles de gestion etc.<br>Etat de collecte des contributions<br>[Résultats des activités des CVGT] | 2) Mission d'étude :<br>[procès-verbaux des réunions, etc.]<br>3) Evaluation externe:<br>[Rapport d'évaluation]   |  |
| 4.3                    | Exécution d'un suivi-évaluation sur les réalisations pilotes  | Etat d'exécution<br>[Mission d'étude]  | -   | -  |

Remarque : Les chiffres correspondent au numéro de l'Activité dans le tableau de la matrice PDM. Les moyens de collecte de données sur les indicateurs sont indiqués entre crochets ([ ])

## (2) Méthodes d'évaluation

L'évaluation générale est faite à partir de l'évaluation des activités et celle des résultats des activités. Nous allons préciser tout d'abord le principe de l'évaluation et nous allons ensuite donner, dans le tableau 3-1-1(2) les matières d'évaluation.

### 1) Evaluation des opérations

Nous avons procédé à l'évaluation des opérations selon les rubriques choisies dans chaque domaine ; nous avons aussi effectué une enquête indiquée dans l'annexe (appendice 8), sur l'évolution de conscience des populations. Les statistiques de cette enquête sont dans le tableau 3-2-2.

**Tableau 3.2.2 Détails de l'enquête sur les évolutions de conscience des populations (enquêtes A et B auprès des populations)**

| UCADR                       | Villages     | Enquête A      |                     | Enquête B      |                     | Total        |                     |
|-----------------------------|--------------|----------------|---------------------|----------------|---------------------|--------------|---------------------|
|                             |              | Distri- bution | Réponses récupérées | Distri- bution | Réponses récupérées | Distribution | Réponses récupérées |
| Dori                        | Selbo        | 89             | 89                  | 108            | 108                 | 197          | 197                 |
|                             | Goudébo      | 96             | 96                  | 0              | 0                   | 96           | 96                  |
| Sebba                       | Diogora      | 107            | 102                 | 139            | 134                 | 246          | 236                 |
|                             | Guissindiori | 95             | 95                  | 0              | 0                   | 95           | 95                  |
| Guibaré                     | Vousnango    | 67             | 67                  | 87             | 87                  | 154          | 154                 |
|                             | Sindri       | 106            | 106                 | 0              | 0                   | 106          | 106                 |
| Korsimoro                   | Noungou      | 99             | 99                  | 79             | 79                  | 178          | 178                 |
|                             | Foulla       | 91             | 91                  | 0              | 0                   | 91           | 91                  |
| Total                       |              | 750            | 745                 | 413            | 408                 | 1,163        | 1,153               |
| Taux de réponses récupérées |              | 99,3%          |                     | 98,8%          |                     | 99,1%        |                     |

- 1) Afin de procéder à cette enquête, nous avons distribué en premier lieu les fiches d'enquête aux populations des villages, et nous leur avons demandé ensuite de répondre oralement à nos questions. Notre enquête est constituée de deux parties ; une partie des questionnaires avec le choix de réponses, et l'autre partie à remplir avec les propositions concernant des problèmes évoqués par les populations au cours de l'enquête.
- 2) Notre objectif principal étant l'autonomie de chaque Unité en gestion des réalisations pilotes, nous avons laissé le choix à chaque UCADR d'établir les indicateurs et les critères pour l'évaluation de chaque activité.

## **2) Evaluation des activités**

- 1) Pour l'évaluation des activités, nous avons évalué leur contenu par rubrique de chaque domaine. Nous avons effectué d'autre part une enquête auprès des villageois concernant la prise de conscience des populations (cf. Enquête auprès des populations - B), indiqué dans l'Annexe (document attaché -8), (Voir le tableau 6-3-2). Cette enquête sur la prise de conscience des populations s'est effectuée oralement après distribution d'une fiche d'enquête (enquête auprès populations -B). Les questionnaires de l'enquête relative aux opérations de 2003 et suivi des opérations de l'année 2004, sont divisés en cinq rubriques d'évaluation (niveau atteint, efficacité, impact, pertinence, autonomie en développement), avec le choix de réponses.
- 2) Pour l'évaluation générale des réalisations, nous avons pris en compte des résultats des enquêtes orales sur la capacité de gestion des réalisations par les CVGT et les sous-commissions

des CVGT, de même que des résultats d'évaluation des consultants, notre objectif majeur étant la continuité des opérations et la gestion autonome par les populations.

### 3.2.2 Résultat d'évaluation des réalisations

Le résultat d'évaluation des réalisations nous donnera sans doute des leçons pour les prochaines activités qui se réaliseront après cette étude. En se servant ainsi des leçons qui en découlent - et cela, dans le but de ne plus répéter les mêmes erreurs, et de développer les éléments positifs -, nous aurons plus de facilité à réaliser des opérations similaires. C'est dans ce sens que l'utilisation et l'exploitation des résultats d'évaluation constituent l'un des éléments essentiels de notre étude.

#### (1) Evaluation des réalisations

##### 1) Enquête sur la conscience des populations

Nous avons effectué, auprès des villageois, l'enquête- A relative aux 14 activités réalisées dans 36 villages, et cela, en distribuant des fiches à 750 personnes concernées, nous avons recueilli 745 réponses (99,3% de fiches récupérées). Le résultat statistique de l'enquête est indiqué dans le document attaché - 8 de l'Annexe. Parmi les indicateurs de réponses proposés, nous avons choisi les sujets adéquats à notre évaluation, en donnant à chaque rubrique des notes à trois niveaux : 3 (bien), 2 (moyen), 1 (mauvais). Le résultat statistique de cette évaluation par notation est indiqué dans le tableau 3.2.3.

**Tableau 3.2.3 Evaluation des produits (outputs) par l'enquête sur les évolutions de conscience des populations**

| Réalisations pilotes<br>Villages | Soutien à la mise en place et au fonctionnement de la CVGT | Agriculture   |                                 | Elevage        | Ressources forestières         |                               |                      | Conservation terres | Amélioration du cadre de vie |                 |   |                  |                                 |
|----------------------------------|--|---------------|---------------------------------|----------------|--------------------------------|-------------------------------|----------------------|---------------------|------------------------------|-----------------|---|------------------|---------------------------------|
|                                  |  | Marâtchage    | Amélioration cultures pluviales | Embouche ovine | Gestion ressources forestières | Gestion ressources naturelles | Production de plants | Cotons pierreux     | Banque de céréales           | Alphabétisation | Activités féminines génératrices de revenus | Réfection routes | Développement ressources en eau |
| Vousnango                        | 2,54<br>(1,9)  | 2,78<br>(2,1) |                                 | 2,83<br>(2,7)  |                                |                               |                      |                     | 2,23                         |                 |   |                  |                                 |
| Noungou                          | 2,09<br>(2,2)  | 2,16<br>(2,7) |                                 | 2,83<br>(2,8)  | 2,61<br>(2,7)                  |                               |                      |                     |                              |                 | 2,02  |                  |                                 |
| Selbo                            | 2,55<br>(2,8)  |               | 2,74<br>(1,7)                   |                | 2,75                           | 2,41*                         |                      | 2,62<br>(2,5)       |                              |                 |   |                  |                                 |
| Diogora                          | 2,27<br>(2,5)  |               | 2,82<br>(2,0)                   | 2,32<br>(2,6)  | 2,81<br>(2,2)                  |                               |                      | 2,56<br>(2,6)       |                              | 1,72            |   |                  |                                 |
| Sindri                           | 2,03   |               |                                 |                |                                |                               | 2,01                 |                     |                              |                 | 2,25  | 2,14             | 2,86                            |
| Foulla                           |  | 2,14          |                                 |                |                                |                               | 2,90                 |                     |                              |                 | 2,35  |                  |                                 |
| Goudébo                          | 2,57   |               |                                 |                |                                |                               |                      |                     |                              |                 | 2,37  |                  | P 2,27<br>F 2,58                |
| Guissindiori                     |  |               |                                 | 2,49           |                                |                               | 2,44                 | 2,49                |                              | 2,19            |   |                  |                                 |

Note 1 : La partie supérieure délimitée par une ligne en gras concerne les premiers villages, et la partie inférieure les nouveaux villages et les nouveaux villages supplémentaires.

Note 2 : \* signifie la gestion des ressources naturelles à Selbo et dans les 12 villages voisins; P signifie aménagement d'un puits à grand diamètre, et F signifie aménagement d'un forage (pompe).

A partir de l'évaluation des opérations révélée par notre enquête auprès des populations (A), nous pouvons conclure ce qui suit :

1) Dans l'ensemble, le niveau d'évaluation est au-dessus de la moyenne, la note moyenne d'évaluation étant plus de 2,01, avec une seule exception sur l'alphabetisation.

2) Comparée au résultat de l'enquête de l'année 2004 effectuée dans les premiers villages sélectionnés, celui de l'année 2005 donne des résultats différents concernant l'évaluation ; meilleures notes pour certains sujets, et notes moins bonnes pour les autres. Avec un meilleur résultat d'évaluation, nous pouvons espérer la continuité des activités, mais dans le cas contraire, nous avons dû chercher des raisons en se référant au résultat de monitoring, pour donner ensuite aux populations des instructions nécessaires à la continuité des opérations par les UCADR.

3) A propos de la culture maraichère dans le village Nougou, le résultat n'était pas satisfaisant par rapport à l'attente des populations, à cause d'une part de la lourdeur des charges imposées pour le transport de l'eau, et, d'autre part, du prix peu élevée des légumes, ce qui donne une mauvaise note d'évaluation.

4) Les mauvaises notes des populations de Diogora sur l'alphabetisation s'expliquent par le fait que la majorité des CVGT (y compris les sous-commissions des CVGT) ont considéré certaines tâches impossibles, telles que s'occuper des livres de comptabilité ou rédiger la lettre de demande aux autres bailleurs, etc. Cependant, on remarque une certaine incohérence dans le choix des enquêtés, composés des personnes de niveau 1 - ceux qui ont suivi des formations d'enseignant ou ceux qui sont déjà qualifiés comme enseignants - et de niveau 2 - une dizaine de personnes qui n'ont jamais suivi les formations. L'analyse statistique par niveau montre que l'appropriation des participants est effective à chaque niveau ; nous pouvons ainsi dire que l'objectif initial est atteint concernant l'alphabétisation. Les détails de notre analyse d'évaluation sont indiqués dans le tableau général du monitoring.

5) Pour ce qui est des nouveaux villages et des nouveaux villages supplémentaires, il y a également de bonnes notes d'évaluation.

Par ailleurs, nous avons classé ci-dessous les commentaires des enquêtés par activité.

- |   |
|---|
| <p>1) Soutien à l'établissement et à la gestion des CVGT (rubrique commune aux 6 villages)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Ce qu'on attend du contenu des instructions aux ONGs / Associations : « On a pu obtenir des renseignements sur les divers sujets, tels que ; explication de l'objectif de création des CVGT, instructions et conseils pour la gestion des ressources naturelles, informations de diverses opérations, etc. »</li><li>- Présence aux réunions des UCADR : « La présence aux réunions des UCADR était utile pour l'éclaircissement du rôle distribué à chaque membre, pour l'établissement du lieu de discussion des problèmes à résoudre, pour l'acquisition des dernières informations, etc. »</li><li>- Instructions par les agents de vulgarisation : « Elles étaient utiles pour la vulgarisation des techniques relatives aux diverses opérations, et aussi pour l'apprentissage de la méthode de gestion des outils, etc. »</li></ul> |
|---|

2) Demandes des formations techniques relatives à l'embouche ovine: la formation la plus demandée concernait l'hygiène des animaux domestiques, suivent ensuite la formation sur la production des aliments pour les animaux, sur les informations relatives au marché, sur la construction des enclos simples pour les animaux, et enfin, sur l'utilisation des résidus issus des produits agricoles. L'instruction par les UCADR était utile à l'égard de ces sujets.

3) Banque de céréales (village de Vousnago)

- Contenu des instructions des ONGs /Associations : « Nous avons appris la méthode sur les rubriques diverses ; gestion de la banque, contenu des règles de gestion, achat et vente des produits agricoles, etc. »

- Participation aux réunions des UCADR : « Les réunions étaient utiles pour les participants qui s'en servaient comme lieu de discussion avec les autres membres, lieu pour résoudre des problèmes, lieu des échanges des dernières informations, etc. »

- Encadrement par les agents de vulgarisation : « on a pu bénéficier de leur encadrement et leurs conseils pour la meilleure gestion de la banque et pour l'acquisition des documents concernés. »

4) Initiation (matière commune aux deux villages)

- Contenu des instructions des ONGs /Associations : « Leur initiation à la lecture et à l'écriture concernant la vie quotidienne et les opérations de différent domaine, était utile.

- Participation aux réunions des UCADR : « La participation aux réunions était utile pour la meilleure gestion des CVGT, pour la résolution des problèmes, pour l'acquisition des dernières informations. »

- Instruction par les agents de vulgarisation : « Elle nous a facilité la compréhension des informations relatives aux activités de réalisations et la compréhension des instructions pour l'amélioration quantitative des travaux.

5) Soutien pour l'augmentation des revenus des femmes (activité commune à quatre villages)

- Contenu des instructions par les ONGs /Association : « Nous avons eu des instructions nécessaires à l'amélioration du système d'organisations, et la méthode de fabrication de savon et de soumbala. »

- Participation aux réunions des UCADR : « La participation aux réunions était utile pour faire l'exposé des activités, pour résoudre des problèmes, et enfin, pour recueillir les dernières informations. »

- Instruction par les agents de vulgarisation : « Nous avons pu obtenir les conseils sur l'acquisition de marché et sur les activités des opérations. »

## **2) Mission d'étude**

Le résultat d'évaluation des opérations par la Mission d'étude à l'égard des activités de l'année 2004 est montré dans le tableau 3.2.4. La méthode de notation à trois niveau de 1 à 3 - niveau 3 montre le niveau le plus performant - est appliquée à l'évaluation de la Mission d'étude, selon les sujets de monitoring des opérations indiqués dans le tableau 3.2.4.

**Tableau 3.2.4 Evaluation des produits (outputs) par la mission d'étude**

| Réalizations pilotes<br><br>Villages | Soutien à la mise en place et au fonctionnement de la CVGT | Agriculture |                                 | Elevage        | Ressources forestières         |                               |                      | Conservation terres | Amélioration du cadre de vie |                                 |                |                                |                               |
|--------------------------------------|--|-------------|---------------------------------|----------------|--------------------------------|-------------------------------|----------------------|---------------------|------------------------------|---------------------------------|----------------|--------------------------------|-------------------------------|
|                                      |  | Maraiçage   | Amélioration cultures pluviales | Embouche ovine | Gestion ressources forestières | Gestion ressources naturelles | Production de plants | Cordons pierreux    | Maraiçage                    | Amélioration cultures pluviales | Embouche ovine | Gestion ressources forestières | Gestion ressources naturelles |
| Vousnango                            | 2,30   | 2,50        |                                 | 2,80           |                                |                               |                      |                     | 2,10                         |                                 |                |                                |                               |
| Noungou                              | 2,40   | 2,30        |                                 | 2,80           | 2,30                           |                               |                      |                     |                              |                                 | 2,00           |                                |                               |
| Selbo                                | 2,30   |             | 2,40                            |                | 2,50                           | 2,30*                         |                      | 2,60                |                              |                                 |                |                                |                               |
| Diogora                              | 2,30   |             | 2,50                            | 2,50           | 2,20                           |                               |                      | 2,50                |                              | 2,20                            |                |                                |                               |
| Sindri                               | 2,30   |             |                                 |                |                                |                               | 2,30                 |                     |                              |                                 | 2,20           | 2,10                           | 2,70                          |
| Foulla                               |  | 2,70        |                                 |                |                                |                               | 2,30                 |                     |                              |                                 | 2,30           |                                |                               |
| Goudébo                              | 2,10   |             |                                 |                |                                |                               |                      |                     |                              |                                 | 2,10           |                                | P 2,20<br>F 2,50              |
| Guissindiori                         |  |             |                                 | 2,49           |                                |                               | 2,00                 | 2,45                |                              | 2,20                            |                |                                |                               |

Note 1 : La partie supérieure délimitée par une ligne en gras concerne les premiers villages, et la partie inférieure les nouveaux villages et les nouveaux villages supplémentaires.

Note 2 : \* signifie la gestion des ressources naturelles à Selbo et dans les 12 villages voisins; P signifie aménagement d'un puits à grand diamètre, et F signifie aménagement d'un forage (pompe).

Nous avons pris en compte des enquêtes auprès des populations (A) pour les opérations de suivi de l'année 2004 dans des premiers villages choisis et pour les opérations de l'année 2004 dans les nouveaux villages choisis (nouveaux villages et nouveaux villages supplémentaires). En ce qui concerne l'évaluation de l'année 2005 des premiers villages choisis, nous n'avons comme critères que le monitoring des réalisations par les UCADR, et comme le résultat est indiqué aux tableaux récapitulatifs du monitoring, nous l'avons exclu de notre objet d'évaluation.

A partir de l'évaluation de la Mission dans le tableau 3.2.4, nous pouvons faire le résumé suivant ;

- 1) L'évaluation est au-dessus de la moyenne, les notes dans l'ensemble dépassant le 2.00.
- 2) En ce qui concerne l'installation et la gestion des CVGT, les notes attribuées est plus de 2 dans tous les villages, ce qui révèle la mise en route des opérations dans ces activités. Quant aux rubriques qui n'ont pas donné de résultat d'évaluation satisfaisant, elles seront prises en compte lors de l'élaboration du plan d'actions de chaque UCADR après la fin des activités d'étude de la Mission.
- 3) Pour ce qui est des activités qui génèrent des bénéfices, soit d'une façon directe (élevage des moutons) ou indirecte (amélioration de la culture agricole pendant la saison des pluies, aménagement des cordons pierreux, développement des ressources d'eau indispensables à la vie des populations), le niveau d'intérêt ainsi que les notes d'évaluation sont tous élevés.

### 3) Etudes de troisième partie

#### (a) Objectifs

- 1) Evaluer l'efficacité des opérations, en considérant des avis de consultants de troisième partie.
- 2) Evaluer le renforcement de capacité des administrateurs, des agents de vulgarisation et des populations dans des opérations.
- 3) Obtenir les conseils utiles des consultants qui ont des perspectives différentes et la haute connaissance spécialisée fondées sur leurs propres expériences, et assurer ainsi la responsabilité de l'évaluation vis-à-vis du public

#### (b) Méthodes et objets de l'étude

Les deux consultants de troisième partie ont fait l'analyse statistique des résultats des enquêtes effectuées sous forme d'entretien auprès de 167 personnes concernées (38 membres des UCADR, 110 bénéficiaires des activités tels que Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques et ses directions régionales, 19 directeurs provinciaux dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la foresterie). (Voir le tableau 3.2.5 et le tableau 3.2.6)

**Tableau 3.2.5 Acteurs objets de l'étude**

| Régions     | UCADR  | Réalisations pilotes  | Acteurs concernés autres que les membres des UCADR (19 pers.)   |
|-------------|--|---|---|
|             | 4 UCADR (Total membres : 38 pers.)                   | Exécution de réalisations pilotes dans 12 villages (110 pers.)      |   |
| Centre-Nord | UCADR de Guibaré, province du Bam (9 pers.)          | Vousnango (14 pers.)<br>Sindri (12 pers.)<br>Watinoma (4 pers.)     | Interviews de personnes du MAHRH (2 pers.), directeurs régionaux du MAHRH (2 pers.) ; directeurs provinciaux des secteurs agro-sylvo-pastoraux (15 pers.) |
|             | UCADR de Korsimoro, province du Sanmatenga (9 pers.) | Noungou (16 pers.)<br>Foulla (6 pers.)<br>Bascaudre-Mossi (4 pers.) |   |
| Sahel       | UCADR de Dori, province du Seno (10 pers.)           | Selbo (16 pers.)<br>Goudébo (10 pers.)<br>Thiounbonga (2 pers.)     |   |
|             | UCADR de Sebba, province du Yagha (10 pers.)         | Diogora (14 pers.)<br>Guissindiori (8 pers.)<br>Helga (4 pers.)     |   |

Note: les villages où des réalisations pilotes ont été nouvellement mises en oeuvre à partir de l'année 2005-2006 n'ont pas fait l'objet de l'enquête.

#### 4) Rubriques et analyse de l'évaluation

Les rubriques d'évaluation indiquées dans le tableau 3.2.6 ont été examinées par chaque UCADR. L'évaluation se fait en deux parties; évaluation par chiffres et évaluation par commentaires. De l'ensemble de l'évaluation, nous allons classer ci-dessous des points essentiels de l'analyse. Dans l'ensemble, l'évaluation de troisième partie sur nos activités est assez bonne.

1) L'évaluation par chiffres est faite par trois niveaux de notes (3-très bien, 2-moyen, 1-mauvais), avec l'analyse statistique des notes par rubrique ; la meilleure note d'évaluation est attribuée à l'UCADR de Korsimoro (2,80), ensuite à celle de Sebba (2,73), et enfin, à celles de Guibaré et de Dori (elles sont à égalité de 2,67) ; dans l'ensemble, la différence de notes est peu sensible. Si Korsimoro a eu

le meilleur résultat d'évaluation, cela s'explique en grande partie par le fait que trois des agents de vulgarisation de ce département n'ont pas connu de mutation et pour avoir participé constamment à nos activités d'étude de cinq ans depuis le début.

2) A propos de la rubrique de rédaction des contrats de prestation et celle du choix des prestataires, les notes ne sont pas très élevées. Sur ces rubriques s'imposent la mise en place des formations et l'amélioration de la situation.

3) Les commentaires des enquêtes concernent trois matières, telle que le choix des réalisations. Dans ces rubriques, les questions se portent sur l'attention à l'égard des ressources régionales et au système existant ; les notes d'évaluation montrent qu'ils font assez attention à ce sujet.

Nous allons maintenant faire le résumé des commentaires des consultants de troisième partie.

1) A propos des réalisations qui ne nécessitent pas des investissements importants, tels que l'embouche ovine et la culture maraîchères, leur continuité et leur développement autonome nous semble assurés, alors que pour l'aménagement des infrastructures, des soutiens extérieurs sont nécessaires.

2) Les femmes qui ont participé aux activités d'amélioration des revenus des femmes sont toutes très motivées, ce qui nous laisse penser qu'elles sont capables, à travers leur vie, de jouer le rôle important pour l'amélioration de la condition sociale féminines.

3) Les UCADR qui ont le rôle de soutenir techniquement ou politiquement la réalisation des opérations sont situées dans chaque département et leurs activités se sont avérées utiles pour faciliter les opérations dans les villages et pour assurer les relais au niveau départemental et régionale.

4) Pour la réalisation des opérations, le système des UCADR doit être institutionnalisé à travers les lois actuels du Burkina Faso – lois sur la réorganisation agraire et des terres agricoles, lois sur les communes, notification de la politique du développement rural par la régionalisation – pour être incluse dans la structure recommandée par le gouvernement du pays. Le Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation a déjà autorisé, par écrit à l'intention des préfets de chaque département, l'existence des UCADR, et on attend à ce que les organismes C/P fasse des efforts pour l'institutionnalisation des UCADR.

5) Du point de vue de la réalisation des opérations, nos activités d'étude s'étendent à plusieurs niveaux administratifs – centre, province, département, village -, en attribuant au Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques le rôle de l'organisme C/P. On constate ainsi que le système capable de promouvoir des mesures synthétiques contre la désertification du pays est déjà installé. Sans doute, il est temps de passer, après avoir décidé du Programme directeur, au stade de la réalisation de projets en se référant au contenu de ce Programme.

**Tableau3.2.6 Evaluation externe des UCADR dans les réalisations pilotes**

| Activités des UCADR (*)   | Aspects évalués   | Contenu de l'évaluation par UCADR |           |         |         | Evaluation  |
|---|---|-----------------------------------|-----------|---------|---------|---|
|   |   | Guibaré                           | Korsimoro | Dori    | Sebba   |   |
| 1) Sélection des villages   | Compréhension des grandes lignes  | 3                                 | 3         | 3       | 3       | Maîtrise complète du processus de sélection           |
|   | Etablissement des critères de sélection                                     | 3                                 | 3         | 2       | 3       |   |
|   | Méthodes de sélection   | 3                                 | 3         | 3       | 3       |   |
| 2) Etude MARP   | Compréhension de la situation sur la base de l'étude des ressources locales | 3                                 | 3         | 3       | 3       | Bon   |
|   | Application des méthodes de développement participatif                      | 3                                 | 3         | 3       | 3       | Bon   |
| 3) Sélection des réalisations pilotes                             | Prise en compte des ressources locales                                      | oui                               | oui       | oui     | oui     |   |
|   | Méthode de discussions avec les populations                                 | réunion                           | réunion   | réunion | réunion |   |
| 4) Organisation des CVGT  | Prise en compte des organisations existantes                                | oui                               | oui       | oui     | oui     | Accord au niveau national                             |
|   | Méthode de discussions avec les populations                                 | réunion                           | réunion   | réunion | réunion |   |
| 5) Formulation du plan de base de développement                   | Par quelles méthodes les priorités ont-elles été établies?                  | MARP                              | MARP      | MARP    | MARP    |   |
|   | Méthode de discussions avec les populations                                 | réunion                           | réunion   | réunion | réunion |   |
| 6) Proposition de réalisations pilotes, discussions, négociations | Discussions avec les populations  | 3                                 | 3         | 3       | 3       | Bon   |
|   | Discussions avec la mission d'étude   | 3                                 | 3         | 3       | 3       | Bon   |
|   | Requête de réalisations à d'autres bailleurs                                | 2                                 | 3         | 2       | 2       |   |
| 7) Contrats de prestation pour les réalisations pilotes           | Elaboration des termes de références  | 2                                 | 2         | 2       | 2       | Formation nécessaire                                  |
|   | Sélection du prestataire  | 2                                 | 2         | 2       | 2       | Amélioration nécessaire                               |
| 8) Exécution des réalisations                                     | Leur gestion y compris  | 3                                 | 3         | 3       | 3       | Bon   |
| 9) Encadrement technique  | Capacités techniques  | 3                                 | 3         | 3       | 3       | Confirmation de progrès en renforcement des capacités |
|   | Situation de l'utilisation des manuels                                      | 2                                 | 2         | 2       | 2       |   |
|   | Capacité d'encadrement  | 3                                 | 3         | 3       | 3       |   |
| 10) Suivi-évaluation des réalisations                             |   | 3                                 | 3         | 3       | 3       | Bon   |

(\*) les activités des UCADR font partie d'une des réalisations pilotes, le soutien à la mise en place et au fonctionnement de la CVGT, et correspondent à un ensemble d'actions pour chaque réalisation: préparation, exécution, encadrement technique et suivi.

## (2) Evaluation des résultats des activités

### 1) Enquête sur la conscience des populations

L'enquête auprès des populations (B) concernant 12 réalisations (au total 24 villages concernés) a été effectuée auprès de 413 personnes, et 408 fiches d'enquête (98,8 %) ont été récupérées par la suite. Le résultat statistique de cette enquête est indiqué dans l'annexe (document attaché-8). Des rubriques des résultats statistiques de ce tableau, nous avons choisi quelques unes qui méritent d'être commentées, et nous avons fait l'évaluation de chaque rubrique en leur donnant l'une des trois notes ; 1= bien, 2= moyen, 3 = mauvais. Le résultat de l'analyse statistique est indiqué dans le tableau 3.2.7.

**Tableau 3.2.7 Evaluation des effets (outcomes) avec l'enquête sur les évolutions de conscience de la population**

| Réalisation pilotes<br>Villages<br>Objet des réalisations pilotes | Soutien à la mise en place de la CMT | Agriculture |                                 | Ele-<br>vage   | Ressources forestières         |                                 | Onservation des terres           |                  | Amélioration du cadre de vie |                |                      |                                 | Valeurs moyennes |
|---|--------------------------------------|-------------|---------------------------------|----------------|--------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|------------------|------------------------------|----------------|----------------------|---------------------------------|------------------|
|   |                                      | Marachage   | Amélioration cultures pluviales | Embouche ovine | Gestion ressources forestières | Gestion pépinières villageoises | Récupération des terres dénudées | Cordons pierreux | Banque de céréales           | Aphabétisation | Réfection des routes | Developpement ressources en eau |                  |
| <b>Vousnango</b>  |                                      |             |                                 |                |                                |                                 |                                  |                  |                              |                |                      |                                 |                  |
| 1)Efficacité  | 2,83                                 | 2,86        |                                 | 2,56           |                                |                                 |                                  |                  |                              |                | 2,64                 | 3,00                            | 2,78             |
| 2)Rentabilité   | 3,00                                 | 3,00        |                                 | 2,40           |                                |                                 |                                  |                  |                              |                | 2,53                 | 3,00                            | 2,79             |
| 3)Impact  | 2,98                                 | 2,83        |                                 | 2,43           |                                |                                 |                                  |                  |                              |                | 2,55                 | 2,80                            | 2,72             |
| 4)Pertinence  | 2,91                                 | 3,00        |                                 | 2,80           |                                |                                 |                                  |                  |                              |                | 2,00                 | 3,00                            | 2,74             |
| 5)Perspective de développement autonome                           | 2,46                                 | 2,25        |                                 | 2,53           |                                |                                 |                                  |                  |                              |                | 2,20                 | 2,33                            | 2,35             |
| 6)Moyenne   | 2,84                                 | 2,79        |                                 | 2,54           |                                |                                 |                                  |                  |                              |                | 2,38                 | 2,83                            | 2,68             |
| <b>Noungou</b>  |                                      |             |                                 |                |                                |                                 |                                  |                  |                              |                |                      |                                 |                  |
| 1)Efficacité  | 2,95                                 | 2,83        |                                 | 2,96           |                                |                                 |                                  |                  |                              |                | 2,88                 | 3,00                            | 2,92             |
| 2)Rentabilité   | 2,93                                 | 2,82        |                                 | 2,68           |                                |                                 |                                  |                  |                              |                | 2,85                 | 3,00                            | 2,86             |
| 3)Impact  | 2,63                                 | 2,07        |                                 | 2,00           |                                |                                 |                                  |                  |                              |                | 2,01                 | 2,28                            | 2,20             |
| 4)Pertinence  | 2,87                                 | 2,89        |                                 | 2,40           |                                |                                 |                                  |                  |                              |                | 2,53                 | 2,93                            | 2,72             |
| 5)Perspective de développement autonome                           | 2,59                                 | 2,30        |                                 | 2,33           |                                |                                 |                                  |                  |                              |                | 1,89                 | 3,00                            | 2,42             |
| 6)Moyenne   | 2,79                                 | 2,58        |                                 | 2,47           |                                |                                 |                                  |                  |                              |                | 2,43                 | 2,84                            | 2,62             |
| <b>Selbo</b>  |                                      |             |                                 |                |                                |                                 |                                  |                  |                              |                |                      |                                 |                  |
| 1)Efficacité  | 2,95                                 |             | 2,93                            |                | 2,97                           |                                 | 2,88                             |                  | 3,00                         |                |                      | 2,87                            | 2,93             |
| 2)Rentabilité   | 3,00                                 |             | 3,00                            |                | 2,98                           |                                 | 2,90                             |                  | 3,00                         |                |                      | 2,51                            | 2,90             |
| 3)Impact  | 2,79                                 |             | 2,98                            |                | 2,93                           |                                 | 2,64                             |                  | 3,00                         |                |                      | 2,80                            | 2,86             |
| 4)Pertinence  | 2,84                                 |             | 2,55                            |                | 2,52                           |                                 | 2,94                             |                  | 1,70                         |                |                      | 2,75                            | 2,55             |
| 5)Perspective de développement autonome                           | 2,86                                 |             | 2,97                            |                | 2,98                           |                                 | 2,45                             |                  | 2,98                         |                |                      | 2,72                            | 2,83             |
| 6)Moyenne   | 2,89                                 |             | 2,89                            |                | 2,88                           |                                 | 2,76                             |                  | 2,74                         |                |                      | 2,73                            | 2,81             |
| <b>Diogora</b>  |                                      |             |                                 |                |                                |                                 |                                  |                  |                              |                |                      |                                 |                  |
| 1)Efficacité  | 2,84                                 |             | 2,47                            | 2,78           | 2,31                           | 1,75                            |                                  | 2,42             |                              | 2,96           |                      | 2,94                            | 2,56             |
| 2)Rentabilité   | 2,47                                 |             | 2,45                            | 2,48           | 2,09                           | 1,88                            |                                  | 2,17             |                              | 2,74           |                      | 2,87                            | 2,40             |

|   |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |
|---|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 3)Impact                                | 2,58 |      | 2,33 | 2,55 | 2,31 | 1,88 |      | 2,30 |      | 2,87 |      | 2,24 | 2,38 |
| 4)Pertinence                            | 2,87 |      | 2,50 | 2,56 | 1,51 | 2,35 |      | 2,26 |      | 2,78 |      | 2,68 | 2,44 |
| 5)Perspective de développement autonome | 2,62 |      | 2,25 | 2,38 | 2,43 | 2,04 |      | 2,23 |      | 2,87 |      | 2,30 | 2,39 |
| 6)Moyenne                               | 2,68 |      | 2,40 | 2,54 | 2,13 | 1,98 |      | 2,28 |      | 2,84 |      | 2,61 | 2,43 |
| <b>Moyenne d'ensemble</b>               |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |
| 1)Efficacité                            | 2,89 | 2,85 | 2,70 | 2,77 | 2,64 | 1,75 | 2,88 | 2,42 | 3,00 | 2,96 | 2,76 | 2,95 | 2,71 |
| 2)Rentabilité                           | 2,85 | 2,91 | 2,73 | 2,52 | 2,54 | 1,88 | 2,90 | 2,17 | 3,00 | 2,74 | 2,69 | 2,85 | 2,65 |
| 3)Impact                                | 2,75 | 2,45 | 2,66 | 2,32 | 2,62 | 1,88 | 2,64 | 2,30 | 3,00 | 2,87 | 2,28 | 2,53 | 2,53 |
| 4)Pertinence                            | 2,87 | 2,95 | 2,52 | 2,59 | 2,02 | 2,35 | 2,94 | 2,26 | 1,70 | 2,78 | 2,27 | 2,84 | 2,50 |
| 5)Perspective de développement autonome | 2,63 | 2,28 | 2,61 | 2,41 | 2,71 | 2,04 | 2,45 | 2,23 | 2,98 | 2,87 | 2,05 | 2,59 | 2,49 |
| 6)Moyenne                               | 2,80 | 2,69 | 2,64 | 2,52 | 2,51 | 1,98 | 2,76 | 2,28 | 2,74 | 2,84 | 2,41 | 2,75 | 2,58 |

Les points essentiels que révèle l'évaluation des résultats des opérations par l'enquête sur la conscience des populations sont les suivants :

1) L'évaluation des 5 matières relatives aux réalisations générales est bonne (moyenne de 2,41), exceptée celle de la gestion des champs de semis.

2) Parmi les quatre villages bénéficiaires des réalisations, le village de Selbo obtient le meilleur résultat des notes, alors que le village de Diogora se donne les pires notes. Ce mauvais résultat d'évaluation est dû au programme de la production des jeunes plants dans le cadre de la gestion des champs des semis par les populations, programme qui ne fait pas suffisamment de bénéfiques.

A l'heure actuelle, la sous-commission de l'environnement s'occupe de ce problème à résoudre, et cela, dans le respect de la réglementation et par le biais des activités d'encadrement des populations.

3) Selon l'évaluation par réalisation des cinq rubriques, les notes moyennes attribuées aux soutiens de l'établissement des CVGT et à l'amélioration de la production agricole pendant la saison de pluies sont les plus élevées et est de 2,89, et la note la plus basse est de 1,98 ; et elle est attribuée à Diogora, pour la gestion des champs de semis par les populations. (Explication dans la rubrique précédente.)

4) Parmi toutes les évaluations des réalisations, l'évaluation concernant le soutien de l'installation des CVGT est relativement plus élevée, surtout celle de Selbo qui s'élève à 2,89. Diogora souffre de la pire note de 2,68 (soit 89 sur 100), et leur évaluation dans en matière d'efficacité (utilisation de la méthode MARP, renforcement de la capacité des membres de la sous-commission de chaque CVGT) est loin d'être bonne.

5) Après la fin de nos activités d'étude, les notes d'évaluation dans les cinq rubriques vont sans doute baisser ; afin de maintenir ou améliorer ces notes d'évaluation, surtout les notes concernant le développement de l'autonomie, le soutien continu des UCADR sont indispensables.

## 2) Mission d'étude

L'intérêt principal de l'évaluation de la Mission d'étude porte sur « la gestion et la continuité des opérations par les habitants ». Notre méthode de l'évaluation par notation est expliquée ci-dessous, et le résultat d'évaluation est indiqué dans le tableau 3.2.8.

1) Il s'agit de la méthode des notes d'évaluation à six niveaux (0,5/ 1/ 1,5/ 2/ 2,5/ 3), dont 3 signifie la meilleure note. Par ailleurs, nous avons opté pour le système de notation proportionnelle au statut des membres qui est expliqué dans la rubrique suivante.

- « 3 » = niveau satisfaisant (3,0 = bon, 2,5 = relativement bon)

- « 2 » = niveau moyen (2,0 = moyen, 2,5 = au-dessous du moyen)

- « 1 » = niveau insatisfaisant (1,0 = mauvais, 0,5 = encore plus mauvais)

2) Ceux qui donnent l'évaluation des notes sont ; Directeur, Sous-directeur, Membres concernés. A partir des rapports des activités et des informations acquises, ils donnent ainsi une note par matière. Les notes d'appréciation sont données avec le poids suivant. Les notes du directeur, responsable de cette étude, sont multipliées par 1,5, et celle du sous-directeur, qui a contribué aux projets pilotes par le biais de l'étude du système de promotion de la lutte contre la dégradation des sols dans son domaine, sont multipliées par 1,0. Les notes des membres chargés des projets pilotes, qui sont les responsables de ces projets, et connaissent bien leur contenu sont multipliées par 2,0. Le résultat final est calculé en divisant le point total des notes en 4,5.

**Tableau 3.2.8 Evaluation des effets (outcomes) par la mission d'étude**

| Réalizations pilotes | Soutien à la mise en place de la CMGT | Agriculture |                                 | Ele-v age      | Ressources forestières         |                                 | Onservation des terres           |                  | Amélioration du cadre de vie |                |                      |                                 | Valeurs moyennes |
|----------------------|---------------------------------------|-------------|---------------------------------|----------------|--------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|------------------|------------------------------|----------------|----------------------|---------------------------------|------------------|
|                      |                                       | Marachage   | Amélioration cultures pluviales | Embouche ovine | Gestion ressources forestières | Gestion pépinières villageoises | Récupération des terres dénudées | Cordons pierreux | Banque de céréales           | Aphabétisation | Réfection des routes | Developpement ressources en eau |                  |
| <b>Villages</b>      |                                       |             |                                 |                |                                |                                 |                                  |                  |                              |                |                      |                                 |                  |
| <b>Vousnango</b>     |                                       |             |                                 |                |                                |                                 |                                  |                  |                              |                |                      |                                 |                  |
| 1) Chef de mission   | 3,00                                  | 2,25        |                                 | 3,75           |                                |                                 |                                  |                  |                              |                | 3,75                 | 3,00                            | 3,15             |
| 2) Chef-adjoint      | 2,50                                  | 3,00        |                                 | 3,00           |                                |                                 |                                  |                  |                              |                | 2,50                 | 2,50                            | 2,70             |
| 3) Responsable       | 3,00                                  | 5,00        |                                 | 5,00           |                                |                                 |                                  |                  |                              |                | 5,00                 | 5,00                            | 4,60             |
| 4) Moyenne           | 1,89                                  | 2,28        |                                 | 2,61           |                                |                                 |                                  |                  |                              |                | 2,50                 | 2,33                            | 2,32             |
| <b>Noungou</b>       |                                       |             |                                 |                |                                |                                 |                                  |                  |                              |                |                      |                                 |                  |
| 1) Chef de mission   | 3,75                                  | 3,00        |                                 | 3,75           |                                |                                 |                                  |                  |                              |                | 3,00                 | 3,00                            | 3,30             |
| 2) Chef-adjoint      | 2,50                                  | 3,00        |                                 | 3,00           |                                |                                 |                                  |                  |                              |                | 2,50                 | 2,50                            | 2,70             |
| 3) Responsable       | 4,00                                  | 4,00        |                                 | 5,00           |                                |                                 |                                  |                  |                              |                | 5,00                 | 5,00                            | 4,60             |
| 4) Moyenne           | 2,28                                  | 2,22        |                                 | 2,61           |                                |                                 |                                  |                  |                              |                | 2,33                 | 2,33                            | 2,35             |
| <b>Selbo</b>         |                                       |             |                                 |                |                                |                                 |                                  |                  |                              |                |                      |                                 |                  |
| 1) Chef de mission   | 3,00                                  |             | 3,75                            |                | 3,75                           |                                 | 3,00                             |                  | 2,25                         |                |                      | 3,75                            | 3,25             |
| 2) Chef-adjoint      | 2,50                                  |             | 3,00                            |                | 3,00                           |                                 | 2,50                             |                  | 2,50                         |                |                      | 2,50                            | 2,67             |
| 3) Responsable       | 3,00                                  |             | 5,00                            |                | 5,00                           |                                 | 5,00                             |                  | 3,00                         |                |                      | 5,00                            | 4,33             |

|                               |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |
|-------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 4) Moyenne                    | 1,89 |      | 2,61 |      | 2,61 |      | 2,33 |      | 1,72 |      |      | 2,50 | 2,28 |
| <b>Diogora</b>                |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |
| 1) Chef de mission            | 3,75 |      | 3,75 | 3,75 | 3,00 | 3,00 |      | 3,75 |      | 4,50 |      | 3,00 | 3,56 |
| 2) Chef-adjoint               | 2,50 |      | 3,00 | 3,00 | 3,00 | 2,50 |      | 3,00 |      | 3,00 |      | 2,50 | 2,81 |
| 3) Responsable                | 3,00 |      | 5,00 | 5,00 | 5,00 | 4,00 |      | 5,00 |      | 5,00 |      | 4,00 | 4,50 |
| 4) Moyenne                    | 2,05 |      | 2,61 | 2,61 | 2,44 | 2,11 |      | 2,61 |      | 2,78 |      | 2,11 | 2,42 |
| <b>Moyenne d'ensemble (*)</b> |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |
| 1) Chef de mission            | 3,38 | 2,63 | 3,75 | 3,75 | 3,38 | 3,00 | 3,00 | 3,75 | 2,25 | 4,50 | 3,38 | 3,19 | 3,32 |
| 2) Chef-adjoint               | 2,50 | 3,00 | 3,00 | 3,00 | 3,00 | 2,50 | 2,50 | 3,00 | 2,50 | 3,00 | 2,50 | 2,50 | 2,72 |
| 3) Responsable                | 3,25 | 4,50 | 5,00 | 5,00 | 5,00 | 4,00 | 5,00 | 5,00 | 3,00 | 5,00 | 5,00 | 4,75 | 4,51 |
| 4) Moyenne                    | 2,03 | 2,25 | 2,61 | 2,61 | 2,53 | 2,11 | 2,33 | 2,61 | 1,72 | 2,78 | 2,42 | 2,32 | 2,34 |

(\*) Les moyennes d'ensemble de la dernière colonne ne donnent pas les mêmes valeurs lorsqu'on les additionne horizontalement et verticalement.

Le résumé de l'analyse des résultats de l'évaluation est indiqué ci-dessous.

Dans ce résumé, il y a beaucoup d'explications concernant la valeur moyenne (numérique) : plus de 2,00 signifie « plus qu'ordinaire » et donc « bon ». On peut deviner les raisons de la différence entre chaque valeur moyenne et le maximum 3,00 à partir des tableaux synthétisés du suivi de l'Annexe 5.

1) La note moyenne de l'évaluation globale s'élève à 2,34, qui est une très bonne note d'évaluation. Cela signifie que « la gestion et la continuité des opérations par les populations » fonctionnent bien.

2) Parmi les quatre villages bénéficiaires de réalisations, le village de Diogora a obtenu la meilleure note (2,42), et suivent ensuite Nougou (2,35), Vousnango (2,32), Selbo (2,28). Les notes moyennes de ces villages ne diffèrent pas sensiblement (la différence étant moins de 5 points sur 100), et l'évaluation de ces quatre villages est pratiquement la même dans l'ensemble.

3) Les activités les plus évaluées sont les opérations réalisées à Diogora ; l'activité d'alphabétisation (2,78), l'aménagement des cordons pierreux (2,61), l'embouche ovine (2,61, deux autres villages ont la même note), l'amélioration de la culture pluviale (2,61), un autre village a la même note).

4) Les réalisations les moins évaluées avec une note au-dessus de 2,00 sont : la banque de céréales à Selbo (note la moins élevée de 1,72), le soutien à l'établissement des CVGT (1,89 dans deux villages).

Dans le cas de la banque de céréales, les problèmes majeurs étaient dus au dysfonctionnement de la gestion : manque de connaissance relative à la contribution des céréales, absence de programme de distribution des céréales, absence des femmes dans le comité de gestion de la banque de céréales, etc.

En ce qui concerne les mauvaises notes en matière de soutien à l'installation des CVGT, cela s'explique par les problèmes de comptabilité et de manque d'instruction des populations à Vousnango,

et à Selbo, cela est dû au caractère trop égoïste du président de la CVGT.

Afin de résoudre ces problèmes, les UCADR s'occupent du suivi des opérations, notamment en matière de respect des règles et de la gestion.

5) La note d'évaluation sur la gestion des champs de semis par les populations de Diogora est mauvaise (2,11). C'est parce que les populations de ce village, suite à la panne technique de leur puits, ne dispose pas d'eau nécessaire à la culture des semis, ce qui donne le résultat médiocre de productions et de bénéfices de la culture des semis. A l'heure actuelle, la sous-commission environnement, suite aux instructions données par la UCADR, se charge de résoudre le problème grâce à l'application des mesures du respect des règles, et des activités d'encadrements aux populations.

### 3.2.3. Evaluation des ONGs/Associations

#### (1) Evaluation par la Mission d'étude

##### 1) Méthode d'évaluation

La Mission d'étude a donné les notes d'évaluation aux ONGs / Associations qui ont participé aux opérations de l'année 2004. Nous avons divisé notre évaluation en deux parties - évaluation sur les opérations et évaluation des résultats des opérations -, et nous avons donné des notes d'évaluation suivant les indicateurs parus dans le tableau 3.2.9.

**Tableau 3.2.9 Indicateurs d'évaluation des ONG et associations**

(Evaluation du processus)

| Rubriques  | Attribution des points | Description   |
|--|------------------------|---|
| ① Préparation de l'offre                                   | 3 points               | • L'offre est établie en se conformant aux termes de référence présentés par l'UCADR.   |
|  | 2                      | • L'offre est à peu près conforme aux termes de référence.  |
|  | 1                      | • La compréhension des termes de référence est insuffisante et il y a beaucoup d'erreurs.   |
| ② Elaboration du programme des activités                   | 3                      | • Le plan des activités pertinent est établi conformément aux termes de référence.  |
|  | 2                      | • Le plan des activités est en grande ligne conforme aux termes de référence mais aussi non conforme dans certaines parties.  |
|  | 1                      | • Le plan des activités ne respecte pas les termes de référence.  |
| ③ Résultats des activités ( Résultats par rapport au plan) | 3                      | • Les activités ont été exécutées en respectant le plan des activités.  |
|  | 2                      | • Il y a eu une partie qui ne respectait pas le plan d'activités.   |
|  | 1                      | • Les activités ne respectaient pas le plan d'activités (Retard des travaux etc.)   |
| ④ Façon de collaborer dans les activités de l'UCADR        | 3                      | • Les activités ont été menées en communiquant suffisamment avec les membres de l'UCADR concernés (agents de vulgarisation, cadres) et en collaborant avec eux. Aux réunions de l'UCADR, on pouvait sentir qu'ils agissaient en tant que membre de l'UCADR. |
|  | 2                      | • La synergie n'était pas suffisante et il y avait parfois un manque de communication avec les agents. De plus, l'ONG/association ne se considérait pas vraiment comme membre de l'UCADR.   |
|  | 1                      | • Il n'y avait pas de synergie et c'était uniquement leur statut de prestataire qui était plus important.   |

|   |   |   |
|---|---|---|
| ⑤ Elaboration des rapports (mensuels, intermédiaires) | 3 | • Les rapports étaient présentés conformément au plan et le contenu était également pertinent.              |
|   | 2 | • Les rapports présentés sont pertinents dans l'ensemble, mais ne conviennent pas en partie.                |
|   | 1 | • Les rapports n'ont pas été présentés conformément au plan, et le contenu ne convenait pas non plus.       |
| ⑥ Rapport final                                       | 3 | • Le rapport final est bien rédigé conformément au contenu des termes de référence.                         |
|   | 2 | • Une partie est inadéquate mais dans l'ensemble, le contenu est conforme aux termes de référence.          |
|   | 1 | • Certaines descriptions ne sont pas conformes aux termes de référence, et ce n'est pas un rapport correct. |
| Sous-total (I)  |   |   |

(Evaluation des effets)

| Rubriques                                | Attribution des points | Description  |
|--|------------------------|--|
| ⑦ Situation des activités des villageois | 3 points               | • Les populations qui ont reçu un soutien poursuivent durablement les activités.     |
|  | 2                      | • Les populations qui ont reçu un soutien poursuivent les activités dans l'ensemble. |
|  | 1                      | • Les activités des populations qui ont reçu un soutien stagnent.                    |
| Sous-total (II)                          |                        |  |
| TOTAL I+II                               |                        |  |

## 2) Résultats de l'évaluation

Au cours des activités de la phase 2, nous avons sollicité l'utilisation des Associations dans l'objectif de réduire les coûts des réalisations, mais nous nous sommes doutés quelque part de la baisse de la performance des opérations. Cependant, malgré cela, les résultats de l'évaluation indiqués dans le tableau 3.2.10 montrent bien l'efficacité dans l'utilisation des Associations. Dans ce tableau, si l'on compare les notes des ONGs à celles des Associations, il n'y a pas de grande différence entre elles. Certaines associations ont même eu une meilleure évaluation par rapport aux ONGs qui ont réalisé les opérations dans le même domaine.

Par ailleurs, nous avons remarqué qu'il y a eu une Association et une ONG qui ont eu chacune de mauvaises notes. Il s'agit des organismes - comme cette Association qui n'ont des activités que dans le département de Guibaré - qui ne disposent pas des techniciens assez expérimentés, ni des outils nécessaires à la rédaction des documents et à la communication. Leurs mauvaises notes s'expliquent ainsi d'une grande partie par leur niveau d'efficacité à l'égard du travail de bureau, niveau qui ne correspondait pas à celui demandé par la Mission. Cela est dû également au fait que quatre des notes d'évaluation sur 6 portaient sur les matières directement liées à la capacité de travail de bureau. L'une des ONG de Sahel a commencé à participer à nos opérations depuis 2004, mais elle ne disposait pas assez de personnels expérimentés pour s'occuper des opérations, et elle envoyait tour à tour aux réunions des UCADR des remplaçants appartenant aux autres organismes. Ceci explique pourquoi cette ONG n'a pas pu atteindre, dans certaines matières ou dans certain domaine, le niveau demandé par la Mission et

par les UCADR.

**Tableau 32.10 Evaluation des ONGs et associations par la mission d'étude**

| Domaine  | Soutien à l'organisation de la CVGT |         |  |          |       |         | Gestion Ressources | Agriculture |                                 |         |            | Elevage                |         |               | Ressources forestières         |       |         |
|--|-------------------------------------|---------|--|----------|-------|---------|--------------------|-------------|---------------------------------|---------|------------|------------------------|---------|---------------|--------------------------------|-------|---------|
| Nom de réalisation   | Soutien à l'organisation de la CVGT |         | Soutien à l'organisation et au fonctionnement de la CVGT |          |       |         | GRN*               | Marai-chage | Amélioration cultures pluviales |         |            | Embouche ovine         |         |               | Gestion ressources forestières |       |         |
| Nom de village   | Sindri                              | Goudebo | Vous-nango   | Noun-gou | Selbo | Diogora | Selbo              | Foulla      | Selbo                           | Diogora | Vous-nango | Noun-gou Andal & Pinal | Diogora | Guissin-diori | Noun-gou                       | Selbo | Diogora |
| Nom de prestataire   | PER                                 | ADRA    | PER  | AADS     | CRUS  | UFC     | A2N                | AVAD        | ADRA                            | ADRA    | PER        | Andal & Pinal          | CRUS    | AGED          | ADWS                           | A2N   | AGED    |
| ONG ou Association   | N                                   | N       | N  | A        | N     | N       | A                  | A           | N                               | N       | N          | A                      | N       | N             | A                              | A     | N       |
| Evaluation du processus (1) Elaboration de l'offre             | 3                                   | 3       | 2  | 2        | 3     | 3       | 2                  | 3           | 3                               | 3       | 3          | 2                      | 3       | 3             | 1                              | 2     | 2       |
| (2) Elaboration du programme des activités                     | 3                                   | 3       | 3  | 3        | 2     | 3       | 3                  | 3           | 3                               | 3       | 3          | 3                      | 3       | 2             | 3                              | 3     | 3       |
| (3) Résultats des activités (par rapport au prog.)             | 3                                   | 3       | 3  | 3        | 2     | 3       | 1                  | 3           | 3                               | 3       | 3          | 3                      | 3       | 3             | 2                              | 3     | 1       |
| (4) Synergie dans les activités de IUCADR                      | 2                                   | 3       | 3  | 3        | 2     | 3       | 3                  | 3           | 3                               | 3       | 2          | 2                      | 3       | 2             | 2                              | 3     | 3       |
| (5) Elaboration des rapports (mensuels, intermédiaires)        | 3                                   | 3       | 3  | 2        | 3     | 3       | 3                  | 3           | 2                               | 2       | 2          | 2                      | 2       | 2             | 3                              | 2     | 1       |
| (6) Rapport final  | 3                                   | 2       | 2  | 2        | 3     | 2       | 2                  | 3           | 2                               | 2       | 2          | 3                      | 3       | 3             | 2                              | 3     | 1       |
| Evaluation des effets Situation des activités de la population | 3                                   | 2       | 2  | 3        | 2     | 2       | 3                  | 2           | 2                               | 2       | 3          | 3                      | 3       | 2             | 2                              | 3     | 2       |
| <b>TOTAL</b>   | 20                                  | 19      | 18   | 18       | 17    | 19      | 17                 | 20          | 18                              | 18      | 18         | 18                     | 20      | 17            | 15                             | 19    | 13      |

(\*): GRN: Gestion des ressources naturelles

| Domaine  | Ressources forestières         |               |                                |         |               | Conservation des terres |                 |                  | Amélioration du cadre de vie    |        |         |   |        |        |         |
|--|--------------------------------|---------------|--------------------------------|---------|---------------|-------------------------|-----------------|------------------|---------------------------------|--------|---------|---|--------|--------|---------|
| Nom de réalisation   | Formation production de plants |               | Confection de cordons pierreux |         |               | Banque céréales         | Alphabétisation | Réfection routes | Développement ressources en eau |        |         | Soutien aux actions féminines génératrices de revenus |        |        |         |
| Nom de village   | Sindri                         | Guissin-diori | Selbo                          | Diogora | Guissin-diori | Vous-nango              | Diogora         | Guissin-diori    | Sindri                          | Sindri | Goudebo | Noun-gou  | Foulla | Sindri | Goudebo |
| Nom de prestataire   | AJPEE                          | AGED          | AGED                           | AGED    | AGED          | ADRK                    | Pinal Yagha     | Pinal Yagha      | BERT                            | ETC    | A2N     | AADS  | UFED   | APFEG  | A2N     |
| ONG ou Association   | N                              | N             | N                              | N       | N             | N                       | A               | A                | C                               | C      | A       | A   | A      | A      | A       |
| Evaluation du processus (1) Elaboration de l'offre             | 3                              | 2             | 3                              | 3       | 3             | 2                       | 2               | 2                | 2                               | 2      | 3       | 2   | 2      | 1      | 3       |
| (2) Elaboration du programme des activités                     | 3                              | 3             | 3                              | 3       | 3             | 3                       | 3               | 3                | 3                               | 3      | 3       | 3   | 3      | 1      | 3       |
| (3) Résultats des activités (par rapport au prog.)             | 3                              | 1             | 3                              | 3       | 3             | 3                       | 3               | 3                | 3                               | 3      | 3       | 3   | 3      | 1      | 3       |
| (4) Synergie dans les activités de IUCADR                      | 3                              | 3             | 2                              | 2       | 2             | 2                       | 2               | 2                | 2                               | 2      | 3       | 3   | 3      | 1      | 3       |
| (5) Elaboration des rapports (mensuels, intermédiaires)        | 3                              | 1             | 2                              | 2       | 2             | 3                       | 2               | 2                | 2                               | 2      | 2       | 3   | 2      | 2      | 2       |
| (6) Rapport final  | 3                              | 2             | 3                              | 3       | 2             | 2                       | 2               | 2                | 2                               | 2      | 2       | 2   | 2      | 1      | 2       |
| Evaluation des effets Situation des activités de la population | 2                              | 1             | 3                              | 3       | 3             | 3                       | 2               | 2                | 3                               | 3      | 3       | 2   | 2      | 2      | 2       |
| <b>TOTAL</b>   | 20                             | 13            | 19                             | 19      | 18            | 18                      | 16              | 16               | 17                              | 17     | 19      | 18  | 17     | 9      | 17      |

Remarque: A: Association; N: ONG; C: entreprise de construction

## (2) Evaluation par les UCADR

### 1) But de l'évaluation par les UCADR

En dehors de l'évaluation des ONGs / Associations par la Mission d'étude, nous avons effectué l'évaluation par les UCADR. Notre but était, comme indiqué ci-dessous, d'examiner leur méthode d'évaluation et leur pertinence d'utilisation des résultats d'évaluation.

|   |
|---|
| Le point de vue d'observation de la Mission d'étude à l'égard de l'évaluation des UCADR sur les ONGs / Associations |
|---|

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- De quelle perspective ou par quels critères chaque UCADR fait son évaluation ?</li> <li>- Quelle méthode a été choisie pour évaluer et pour rassembler ou classer des informations ?</li> <li>- Y a-t-il la cohérence et la logique dans leur méthode ?</li> <li>- Les résultats d'évaluation sont-ils exploités lors des opérations suivantes ?</li> </ul> |
|--|

Pour ce faire, nous avons demandé à chaque UCADR de nous présenter ses propres résultats d'évaluation, sans lui préciser ni la formule ni la méthode d'évaluation.

### 2) Méthode de l'évaluation par les UCADR

La méthode de l'évaluation proposée par les UCADR diffère sensiblement selon l'UCADR. Nous allons montrer, dans le tableau 3.1.11, les méthodes proposées par chaque UCADR.

A propos des méthodes de l'évaluation, les quatre UCADR se sont divisées en deux parties ; l'UCADR de Guibaré et celle de Korsimoro ont choisi les mêmes méthodes pour tous les organismes, alors que l'UCADR de Dori et de Sébba ont changé les méthodes selon les activités et les organismes. C'est parce que ces deux UCADR ont repris les méthodes d'évaluation proposées dans notre enquête, effectuée quelques mois auparavant, sur les activités de réalisations.

**Tableau 3.2.11 Tableau comparatif de l'évaluation des ONGs et associations par les UCADR**

|  | Guibaré  | Korsimoro   | Dori  | Sébba  |
|--|--|---|---|--|
| <b>Cohérence des rubriques d'évaluation</b>                                | Oui  | Oui   | Non (Rubriques différentes selon les organisations et les réalisations)                                     | Non (Rubriques différentes selon les organisations)  |
| <b>Nombre de rubriques</b>   | 12   | 28  | 2~8   | 2~19   |
| <b>Prise en compte ou non de l'évaluation des populations (CVGT, etc.)</b> | Oui (méthode non mentionnée), pas de mention de l'évaluation par d'autres membres de l'UCADR (agents)  | Oui (préparation de rubriques d'évaluation à part pour les populations)   | Oui (méthode non mentionnée)  | Oui (Rubriques identiques à celles des agents)   |
| <b>Principales rubriques d'évaluation</b>                                  | Situation des activités (formations, démonstrations, fourniture du matériel, période des activités, aide à l'établissement de règles) « Voulez-vous utiliser la même organisation? » | Situation des activités (formations, démonstrations, suivi, préparatifs, manuels, fourniture du matériel), situation de la participation à l'UCADR, façon d'entrer en contact avec la population, l'UCADR, les agents de vulgarisation et | Rubriques d'évaluation des activités (situation des constructions, formateurs chargés des formations, etc.) | Situation des activités (recoupements dans les points sur l'évaluation des réalisations. Nombre de fois, de jours où les activités sont menées, fourniture du matériel, collecte des contributions villageoises), et participation à l'UCADR |

|  |  |  |                                |   |
|--|--|--|--------------------------------|---|
|  |  | fourniture d'informations                              |                                |   |
| <b>Notation des résultats pour chaque organisation</b>   | En 2 étapes  | En 2 ou 3 étapes selon les rubriques, avec des détails | Notation en % avec des détails | En 3 étapes   |
| <b>Evaluation des organisations qui ont eu des notes peu élevées dans l'évaluation de la mission d'étude</b> | A part les rubriques relatives au matériel, l'appréciation de tous les autres points est élevée avec la mention « bon ». | Non concerné   | Non concerné                   | 同様に低く評価(但し他の事業)<br>Notes d'évaluation également faibles (mais pour d'autres réalisations) |

C'est l'UCADR de Korsimoro qui a réalisé une évaluation la plus globale. Cette UCADR a préparé, pour faire son évaluation, une fiche de questionnaire (Voir le document attaché 6). Les points de vue adoptés dans ces questionnaires s'accordent souvent aux points de vue de la Mission et les sujets traités portent sur l'ensemble des activités. Par ailleurs, avant de procéder à l'évaluation, cette UCADR a distribué des fiches d'enquête à chaque ONG et à chaque Association, et elle a utilisé les résultats de l'enquête comme éléments de base pour faire son évaluation. Afin de remplir la fiche d'évaluation, 3 agents de vulgarisation se sont rassemblés pour examiner, selon leur propre perspective, la pertinence de chaque observation.

Par ailleurs, l'évaluation de l'UCADR de Sebba est aussi mauvaise à l'égard des deux associations qui ont eu de très mauvaises notes d'évaluation générale par la Mission d'étude, même s'il y a une différence de perspective d'évaluation selon l'opération. L'unité de Guïbaré, quant à elle, a donné, en dehors de la rubrique relative aux équipements et aux matériels, des notes d'évaluation aussi élevées à deux associations en question qu'aux autres organismes. Cependant, la Mission d'étude s'est chargée de la réorienter à propos de la méthode d'évaluation, et d'autre part, le chef ZAT a donné des instructions aux autres membres de l'UCADR. Le résultat de ces démarches, comme c'est indiqué à la rubrique (3), a été reflété par la suite dans le choix des organismes.

### **3) Utilisation des résultats d'évaluation par les UCADR**

La Mission d'étude a observé comment les UCADR se servent des résultats d'évaluation pour les opérations. A ce propos, il y a la différence d'attitude selon l'UCADR. Certaines UCADR prennent compte des résultats d'évaluation pour la gestion réelle de l'UCADR. L'UCADR de Guïbaré, par exemple, n'a pas donné de mauvaises notes d'évaluation à l'égard d'une certaine association, mais, suite aux instructions de la Mission d'étude et du chef ZAT, ils ont revu leur évaluation. Par conséquent, ils ont décidé d'exclure cette association de la liste des organismes recommandées pour les réalisations pilotes de l'année 2005.